





LE MÉDECIN HERBORISTE.



ÉPITRE

DÉDICATOIRE,

AUX AMIS DE L'HUMANITÉ.

Chaque climat produit dans les végétaux des remédes à nos maux, sans les aller chercher aux extrêmités de la terre; ils nous sont mêmes plus analogues et beaucoup moins dispendieux. Que puis-je donc vous offrir de plus utile que les plantes? En les faisant passer sous vos yeux tour-à-tour, je vous présente les bienfaits de la Providence, qui souvent dans les plus abjectes et les plus méprisées, nous a fait découvrir des médi-

camens contre les maladies les plus désespérées.

Ces plantes ne sont pas toujours dans leur vigueur ; les frimats de nos hivers les font souvent périr. Pour y obvier, je vous indique la manière d'en faire la récolte dans la saison, de les préparer, et de les réunir dans une pharmacie en quelque façon champêtre. Cette pharmacie vous sera et deviendra même pour vous, principalement à la campagne, d'une nécessité première.

En vous exposant la manière de la former, je crois ne pouvoir vous rendre un service plus signalé ; mais pour ne rien négliger en faveur de l'humanité, dont vous vous êtes déclarés les amis, je joins à cette pharmacie

l'art de formuler les plantes qui la composent, et de savoir par-là les employer selon nos besoins. Pour vous convaincre de plus en plus de leur efficacité, je finis par le paralelle de leurs vertus, avec celles des plantes exotiques que nous tirons des contrées éloignées, et j'en démontre même la supériorité.

Tel est le but de l'ouvrage que j'ai l'honneur de vous adresser, et dont je vous prie, chers amis, d'accepter la dédicace. Ce sera pour moi un nouveau sujet d'encouragement et de zèle pour le bien de l'humanité, pour laquelle j'ai sacrifié ma vie et ma fortune; ce sera un dédommagement des malheurs que j'éprouve sur la fin de ma carrière, qui m'ont acquis, à juste titre, le surnom

de Vieillard infortuné. *Je n'en peux dire davantage; les larmes m'en empêchent, et les peines que j'essuie, suspendent, pour ainsi dire, les facultés intellectuelles de mon ame.....*



PRÉFACE.

CET ouvrage est l'onzième de nos ouvrages économiques qui paraissent depuis la révolution. Il n'est pas moins intéressant que ceux qui l'ont précédés. Il est divisé en six parties ou chapitres. Le premier renferme la liste alphabétique des plantes qui se trouvent aux environs de Paris, avec l'indication des endroits de leur naissance. Le second est une pharmacie champêtre et végétale de ces mêmes plantes, à l'usage des pauvres et des habi-

tans de la campagne. Le troisième traite de l'art de les formuler, pour les appliquer aux différentes maladies. Le quatrième est destiné à l'exposition de la récolte qu'on doit en faire. Le cinquième chapitre donne la liste des plantes du pays qui peuvent remplacer les étrangères, et même avec plus d'efficacité : on y a joint la recette de quelques remèdes nouveaux tirés des plantes du pays. Le sixième enfin annonce les dépôts où elles se trouvent les mieux préparées.

Par l'exposition du contenu des chapitres que renferme cet ouvrage, on peut juger de son haut degré d'utilité. On ne peut assez en con-

seiller l'usage aux pères de famille, et sur-tout à ceux qui, par état, sont chargés du traitement des maladies des habitans des campagnes.

Nous voulions d'abord donner à cet ouvrage le nom de MANUEL OFFICINAL ET INDIGÈNE DES PLANTES; mais des raisons particulières nous en ont détourné : nous avons préféré de le publier sous le titre de MÉDECIN HERBORISTE; et en effet, un herboriste, pour qu'il mérite ce nom, ne doit pas ignorer où il peut trouver les plantes qu'on lui demande; il doit en savoir faire la récolte, les préparer et en former un dépôt propre à y recourir selon les différentes saisons de l'année.

Il n'est pas même hors de propos pour un herboriste, de savoir un peu les formuler et de démontrer leur efficacité sur les étrangères: tel est le plan que nous avons suivi, et qui doit être pour lui de la plus grande utilité.



LE



LE MÉDECIN HERBORISTE.

CHAPITRE PREMIER.

Liste alphabétique des plantes qui se trouvent aux environs de Paris, avec l'indication des endroits de leur naissance.

A

1. *ACER pseudoplatanus.* Le grand érable, dans la forêt de Fontainebleau, dans les parcs de Versailles, de Marly et de Meudon.

2. *Acer platanoïdes.* L'érable plane, dans les parcs de Charonne et de Versailles.

3. *Acer campestre.* L'érable commun, aux environs de Paris.

4. *Achilicæa mille-folium.* La mille-feuille, aux bords des chemins.

5. *Achillœa ptarmica.* L'herbe à éternuer.

6. *Acrostichum septemtrionale.* L'acrostiche du Nord, dans les murailles des pièces d'eau de Saint-Cyr.

7. *Actœa spicata.* L'herbe de S. Christophe, à Meudon et à Saint-Germain.

8. *Adonis æstivalis.* L'adonide d'été, dans les bleds

9. *Adonis autumnalis.* L'adonide commun, dans les bleds, aux environs de Charenton.

10. *Adonis vernalis.* L'adonide du printems, dans les bleds, entre Pantin et Bondy.

11. *Ægilops ovata.* Le fetu à épi ovale, aux environs de Paris.

12. *Ægopodium prodograria.* L'herbe à Gérard, à quelque distance du dernier bâtiment de la machine de Marly.

13. *Æthusa cynapium.* La petite ciguë, dans les jardins et endroits cultivés.

14. *Agaricus cantharellus.* La gérille, dans les bois de Vincennes, de Versailles, de Marly, de Saint-Léger et de Fontainebleau.

15. *Agaricus campestris.* Le saveiron, dans les prés des environs de Paris.

16. *Agaricus coccineus.* L'oronge, aux environs de Paris.

17. *Agaricus mousseron.* Le mousseron.

18. *Agrimonia eupatoria.* L'aigremoine, dans les prairies, les champs et les fossés.

19. *Agrosthema githago.* La nielle, aux environs de Paris.

20. *Agrostis spica venti.* L'éternue, aux environs de Paris.

21. *Agrostis interrupta.* Petit épi de vent.

22. *Agrostis rubra.* Epi de vent rouge, à Meudon, à Montmorency, sur les bords des fossés.

23. *Agrostis coccinea.* Épi de vent écarlate.

24. *Agrostis stolonifera*. Épi de vent à drageons, aux environs de Paris, entre le Pont-au-Choux et la porte Saint-Antoine, dans les prairies de Gentilly, dans les fonds marécageux de Versailles et de Roquencourt.

25. *Agrostis canina*. Épi de vent de chien, dans les prairies basses et humides.

26. *Agrostis capillaris*. Épi de vent capillaire, aux environs de Paris.

27. *Agrostis minima*. Le plus petit des épis de vent.

28. *Aira cærulea*. Le canfre, aux environs de Paris, ainsi que le précédent.

29. *Aira aquatica*. Le foin aquatique, à Saint Léger, dans les marais des Planets, dans les fossés de la prairie de Gentilly.

30. *Aira cespitosa*. L'herbier à gazon, à Villejuif, à Saint-Hubert, à Fontainebleau, proche Chailly, dans les fossés du Chêne-Perdu.

31. *Aira flexuosa*. L'herbier fléchible, aux environs de Paris.

32. *Aira montana*. L'herbier des montagnes.

33. *Aira canescens*. L'herbier blanchâtre.

34. *Aira præcox*. L'herbier printanier, au bois de Boulogne.

35. *Aira caryophillæa*. L'herbier à œillet, dans les endroits sabloneux.

36. *Ajuga reptans*. Le bugle, dans les bois humides et couverts.

37. *Ajuga pyramidalis*. Le bugle pyramidal, aux environs de Paris.

38. *Alisma plantago*. Le plantain d'eau,

sur les bords des rivières et des ruisseaux.

39. *Alisma damasonium.* Le plantain aquatique étoilé, à Meudon, Bondy, Sénart, Saint-Léger, Fontainebleau.

40. *Alisma natans.* Le plantain aquatique flottant, dans les marres de la forêt de Fontainebleau.

41. *Alisma ranunculoïdes* Le plantain aquatique en forme de renoncule, à l'étang Coquenard, sur la gauche du chemin de Montmorency, près d'Enghien, dans les marres de la forêt de Sénart, près le village de Barre.

42. *Allium rotundum.* L'ail à tête ronde, aux prés de Saint-Gervais.

43. *Allium sativum.* L'ail ordinaire.

44. *Allium sphœro-cephalum.* L'ail à tête sphérique, à Fontainebleau.

45. *Allium flavum.* L'ail jaune, à Châtou et à Verrieres.

46. *Allium pallens.* L'ail pâle, à Charenton.

47. *Allium vineale.* L'ail des vignes, dans les vignes.

48. *Allium oleaceum.* L'ail potager.

49. *Allium ursinum* L'ail d'ours, dans la forêt de Montmorency, proche les châteaux de la Chasse et de Sainte-Radegonde.

50. *Allium moly.* Le grand moly jaune, dans les prés de Saint-Denis, Stain et Saint-Cloud.

51. *Alopecurus pratensis.* Le vulpin des prés, aux environs de Paris.

52. *Alopecurus agrestis.* Le vulpin des champs, aux environs de Paris.

53. *Alopecurus geniculatus.* Le vulpin articulé, dans les fossés et les mares.

54. *Alsine media.* La morgeline.

55. *Alsine segetalis.* La morgeline des bleds, dans les champs de bled, à Roussigny et à Saint-Hubert.

56. *Althæa officinalis.* La guimauve, aux environs de Paris.

57. *Althæa hirsuta.* L'althæa velu, au parc de Vincennes, au-dessus du bois de Neuilly-sur-Marne.

58. *Alyssum montanum.* L'alysse des montagnes, aux environs du château Fravé.

59. *Alyssum spinosum.* L'alysse épineux, à Fontainebleau.

60. *Alyssum calycanum.* La petite corbeille d'or, aux environs de Paris.

61. *Amaranthus blittum.* La blette, sur les bords des fossés et des chemins des villages.

62. *Amaranthus viridis.* L'amaranthe verte.

63. *Amaranthus retroflexus.* L'amaranthe réfléchie en arriere.

64. *Ammi majus.* L'ammi commun, depuis Charenton jusqu'à Saint Maur, sur les canaux qui bordent la Marne, et à Bondy, en face du château.

65. *Ammi glaucifolium.* Le petit ammi, aux mêmes endroits que le précédent.

66. *Anagallis arvensis.* Le mouron, dans les endroits cultivés.

67. *Anchusa officinalis.* La buglosse, aux environs de Charenton et de Saint-Maur.

68. *Anchusa angustifolia.* La buglosse à feuilles étroites, aux environs de Paris.

69. *Andropogon ischæmum.* La brossiere, sur les bords des chemins et fossés, à Senlis et à Compiegne.

70. *Anemone pulsatilla.* La coquelourde, sur le bord des bois, au Mont-Valérien, à Saint-Prix, à Saint-Maur, à Gentilly, à Compiegne et à Fontainebleau.

71. *Anemone nemorosa.* L'anemone des bois, aux environs de Paris.

72. *Anemone ranunculoïdes.* Le coqueron jaune, dans le parc de Meudon.

73 *Anemone trifolium.* L'anémone à trois feuilles, dans les bois de Chantilly, proche l'hermitage de Sylvie.

74. *Anemone sylvestris.* L'anémone sauvage, sur les bords de la forêt de Senlis, près du village d'Apremont.

75. *Anethum graveolens.* L'anet des jardins.

76. *Anethum fœniculum.* Le fenouil commun, dans les cimetieres des campagnes.

77. *Anethum segetum.* L'anis des bleds, aux environs de Paris.

78. *Angelica sylvestris.* L'angélique sauvage, dans les endroits marécageux et humides des bois, qui se trouvent aux environs de Paris.

79. *Anthemis mixta.* L'anthémide mixte, aux environs de Chartres.

80. *Anthemis nobilis.* La camomille romaine, au rapport de Dalibard.

81. *Anthemis arvensis.* La camomille des champs, dans les champs cultivés.

82. *Anthemis cotula.* La camomille puante, aux environs de Paris

83. *Anthericum ramosum.* La phalangere rameuse, à Fontainebleau et à Compiegne.

84. *Antericum liliago.* La phalangére à épis, à Fontainebleau.

85. *Anthoxantum odoratum.* La flouve des brasseurs.

86. *Anthoceros punctatus.* L'anthocere pointillé, dans les endroits marécageux et humides.

87. *Anthoceros lœvis.* L'anthocere lisse, sur les bords des chemins et fossés des bois.

88. *Anthyllis vulneraria.* La vulnéraire rustique, derriere la verrerie de Sèvres.

89. *Antirrhinum cymbalaria.* La cymbalaire, sur les vieux murs et dans les endroits secs.

90. *Antirrhinum elatine.* La velvotte mâle, à la queue de l'étang d'Enghien, proche le mùr du parc de Saint-Gratien.

91. *Antirrhinum spurium.* La velvotte femelle, dans les endroits cultivés des environs de Paris.

92. *Antirrhinum repens.* L'antirrhinon rampant, à Mont-Rouge.

93. *Antirrhinum Monspessulanum.* Le petit linaire de Montpellier.

94. *Antirrhinum bipunctatum.* L'antirrhinon à deux points, sur les murailles de Cachan, et dans les champs de bleds de Villeneuve-Saint-Georges.

95. *Antirrhinum supinum.* L'antirrhinon couché, dans tous les champs sabloneux.

96. *Antirrhinum arvense.* L'antirrhinon des jacheres, dans les endroits cultivés à Clugny.

97 *Antirrhinum minus.* Le petit muffle-de-veau, la petite linaire, dans les endroits cultivés aux environs de Paris, sur les murailles.

98. *Antirrhinum linaria.* La linaire.

99. *Antirrhinum majus.* Le grand muffle-de-veau, commun entre les joints de pierres des murs et des terrasses.

100. *Antirrhinum orontium.* La tête-de-mort, dans les moissons et les vignes.

101. *Aphanes arvensis.* La perce-pierre des champs, dans les terreins secs et incultes des environs de Paris.

102. *Apium petroselinum.* Le persil; plante qu'on cultive dans tous les jardins.

103. *Apium graveolens.* L'ache des marais, aux environs de Paris et d'Étampes.

104. *Aquilegia vulgaris.* L'ancholie sauvage, dans les bleds des environs de Paris, aux endroits marécageux.

105. *Arabis thaliana.* L'arabite rameuse, dans la plaine du Point-du-Jour, à Sèvres.

106. *Arabis turrita.* L'arabite plateau, à Moret, aux environs de Paris.

107. *Arctium lappa.* La bardane, dans les terreins incultes.

108. *Arenaria trinervia.* La sabline à trois nervures,

nervures, dans tous les bois des environs de Paris.

109. *Arenaria rubra.* La sabline rouge, dans les prairies séches et sur les montagnes.

110. *Arenaria media.* La sabline moyenne, dans les endroits cultivés.

111. *Arenaria saxatilis.* La sabline des rochers, entre Chantilly et Creil, à Fontainebleau, au mail d'Henri IV.

112. *Arenaria tenuifolia.* La sabline menue, dans les endroits sabloneux.

113. *Arenaria laricifolia.* La sabline à feuilles de méleze, sûr les bords des chemins et fossés en allant du pont de Saint-Maur à Champigny.

114. *Arenaria serpillifolia.* La sabline à feuilles de serpolet, dans les bois et sur les montagnes des environs de Paris.

115. *Aristolochia clematis.* L'aristoloche clématite, dans les vignes de la montagne du Calvaire, au Mont-Valérien.

116. *Artemisia campestris.* L'armoise champêtre, aux environs de Paris.

117. *Artemisia absynthium.* L'absynthe commune, dans les endroits arides et escarpés des environs de Paris, suivant quelques auteurs.

118. *Artemisia vulgaris.* L'armoise, dans le parc du Petit-Bourg, aux environs de Paris.

119. *Arum maculatum.* Le pied-de-veau, dans les bois, les haies, aux pieds des murailles, dans les endroits enfermés ou ténébreux, et

le plus souvent dans les lieux froids et marécageux.

120. *Arundo phragmites.* Le roseau des marais, dans les marais le long des rivières.

121. *Arundo calamagrostis.* Le roseau des bois, dans les bois de Verrieres.

122. *Asarum Europœum.* Le cabaret, dans les prés de Saint-Maur, dans les bois de la Grange et enclos des Camaldules.

123. *Asclepias vincetoxicum.* Le dompte-venin, dans le bois de Boulogne.

124. *Asparagus officinalis.* L'asperge : on cultive cette plante.

125. *Asperugo procumbens.* La rapette, sur les murailles des maraichers, de la barriere de Bercy et de celle de Saint-Martin, à la Chapelle, le long des haies qui bordent la grande route de Passy au Point-du-Jour, et dans la plaine de l'Hôpital.

126. *Asperula odorata.* L'hépatique étoilée, dans les forêts de Villars, d'Enghien.

127. *Asperula arvensis.* L'aspérule champêtre, dans les champs cultivés.

128. *Asperula cynanchica.* L'herbe à squinancie.

129. *Asperula tinctoria.* La petite garance, à Sataury et dans la forêt de Fontainebleau, proche Franchard, et dans la route des Merles, proche le rocher de Bouligny.

130. *Asplenium scolopendrium.* La scolopendre, dans les puits et les fentes des anciennes murailles.

131. *Asplenium ceterach.* Le ceterac, dans les fentes des anciennes murailles de Meudon, aux Camaldules, proche Brunoy.

132. *Asplenium trichomanoïdes.* Le polytric.

133. *Asplenium rutâ muraria.* La rhue des murailles, dans les fentes de presque toutes les anciennes murailles.

134. *Asplenium nigrum.* Le capillaire ordinaire, sur les berges et les fossés des bois des environs de Paris.

135. *Astragalus glycyphyllus.* La réglisse sauvage, dans les bois, les prés, les potagers humides.

136 *Athamantha cervaria.* La grande carotte de montagne à feuilles de persil, à Fontainebleau.

137. *Athamantha oreoselinum.* Le grand persil de montagnes, au Mont-Valérien, à Saint-Prix, au bois de Châtou, à Fontainebleau.

138. *Atriplex hastata* L'arroche lanceolée, le long des mares d'eau et des fossés.

139. *Atriplex patula.* L'arroche touffue.

140. *Atriplex littoralis.* L'arroche aquatique, sur les bords de la Seine et de plusieurs étangs.

141. *Atropa belladona.* La belledame, à la Garre, à Joyenval, à Chantilly, autour de la fontaine de Sylvie, à Creil, à Compiegne, à Juilly, à Villers-Cotteret.

142. *Avena flavescens.* L'avoine jaunâtre.

143. *Avena elatior.* Le fromental, sur les endroits élevés.

144. *Avena sativa.* L'avoine cultivée.

145. *Avena fatua.* La folle avoine, commune dans les orges et autres grains.

146. *Avena sterilis.* L'avoine stérile.

147. *Avena pratensis.* L'avoine des prés.

148. *Avena pubescens.* L'avoine poileuse, dans le bois de Boulogne.

B

149. *BALLOTA nigra.* La ballote, dans les terreins incultes et aux bords des champs.

150. *Ballota alba.* La ballote à fleurs blanches, dans le parc de Vincennes, le long des murailles, aux environs d'Auteuil et du Point-du-Jour.

151. *Bartsia viscosa.* La bartsie visqueuse, dans les marais des environs de Paris.

152. *Bellis pratensis.* La pasquerette.

153. *Berberis vulgaris.* L'épine vinette commune, dans les terreins secs et sabloneux.

154. *Beta cicla.* La poirée, aux environs des villages.

155. *Betonica vulgaris.* La bétoine, dans les bois, les buissons et les prés.

156. *Betula alba.* Le boûleau, dans les bois, aux endroits froids et humides.

157. *Betula alnus.* L'aulne, dans les sols fangeux, marecageux, de nul rapport.

158. *Bidens tripartita.* L'eupatoire d'eau;

dans les fossés d'eau courante et croupissante.

159. *Bidens cernua.* Le cornuet penché, dans les marais de Neuilly sur-Marne, à Saint-Léger et à Rambouillet.

160. *Blitum capitatum.* L'arroche-fraise, à la Garre, dans le parc de Saint-Cloud, porte de Ville-d'Avray.

161. *Blitum virgatum.* L'épinars-fraise de Tartarie, à la Garre, parc de Vincennes et à Ruel.

162. *Boletus suberosus.* Le polypore en forme de liége, sur le tronc des bouleaux.

163. *Boletus fomentarius.* L'amadouvier, sur le tronc du bouleau.

164. *Boletus igniarius.* L'agaric de chêne.

165. *Boletus suaveolens.* L'agaric à odeur.

166. *Boletus perennis.* Le champignon vivace.

167. *Boletus luteus.* Le champignon jaune, dans les forêts.

168. *Boletus bovinus.* Le polypore de bœuf, dans les prés et les bois des environs de Paris.

169. *Borrago officinalis.* La bourrache cultivée.

170. *Brassica napus.* Le navet.

171. *Brassica rapus.* La rave.

172. *Brassica erucastrum.* La roquette sauvage annuelle, commune dans les plaines du Point-du-Jour, à Sèvres et à Nanterre.

173. *Brassica campestris.* Le chou sauvage, dans les terreins les plus arides des environs de Paris.

174. *Briza minor.* La petite amourette, à Meudon, dans les jardins.

175. *Briza media.* L'amourette tremblante, dans les prés les plus secs.

176. *Briza eragrostis.* L'amourette éragrostide, dans les plaines sabloneuses et chargées de cailloux.

177. *Bromus secalinus.* La droue.

178. *Bromus mollis.* Le brome mol.

179. *Bromus squarrosus.* Le brome raboteux.

180. *Bromus sterilis.* Le brome stérile, dans les champs et les forêts.

181. *Bromus arvensis.* Le brome des champs.

182. *Bromus tectorum.* Le brome des toits, dans les collines seches et sur les toits.

183 *Bromus giganteus.* Le brome gigantesque, dans presque tous les bois des environs de Paris.

184. *Bromus racemosus.* Le brome en grappes.

185. *Bromus pinnatus.* Le brome aîlé.

186. *Bromus distachios.* Le brome à deux épis, à Montmorency et à Fontainebleau.

187. *Bryonia alba.* La couleuvrée, dans presque toutes les haies.

188. *Bryum apocarpum.* Le bry apocarpe, sur les vieilles pierres.

189. *Bryum striatum.* Le bry strié, sur les arbres et vieilles pierres.

190. *Bryum pomiforme.* Le bry en forme de pomme, sur les bords des chemins et des fossés.

191. *Bryum pyriforme.* Le bry en forme de poire, sur les bords des chemins et des fossés.

192. *Bryum extinctorium.* Le bry extinctoire, sur les murailles du château et du parc de Meudon, sur celles des jardins de Ville-d'Avray, en général, sur les fossés des bois.

193. *Bryum subulatum.* Le bry en forme d'alène, sur les rochers, les murs et les toits, et dans tous les bois.

194. *Bryum rurale.* Le bry rural, dans les bois, les champs et les chaumieres.

195. *Bryum murale.* Le bry des murailles, sur les rochers, les murs et les toits.

196. *Bryum scoparium.* Le bry à balais, dans les forêts sabloneuses, sur les troncs pourris.

197. *Bryum undulatum.* Le bry ondulé, dans les lieux bas et humides.

198 *Bryum glaucum.* Le bry vert-d'eau, sur les déjections des feuilles d'arbres et dans les collines des bois.

199. *Bryum pellucidum.* Le bry luisant,

200. *Bryum imberbe.* Le bry sans barbe, dans les endroits sabloneux, auprès des haies et sur les murs.

201. *Bryum unguiculatum.* Le bry en forme d'ongle, sur les murs et ailleurs.

202. *Bryum heteromallum.* Le bry hétéromal, sur les pentes de terre sabloneuse, dans les bois de Versailles.

203 *Bryum viridulum.* Le bry un peu vert, dans les bois de Versailles.

204. *Bryum truncatulum.* Le bry un peu tronqué, le long des champs, des fossés et des haies.

205. *Bryum palustre.* Le bry des fossés, dans les fossés et les bois de Montmorency.

206. *Bryum paludosum.* Le bry des marais, dans les marais des bois.

207. *Bryum hypnoïdes.* Le bry en forme d'hypne, sur les rochers, les cailloux, les endroits sabloneux.

208. *Bryum æstivum.* Le bry d'été, dans les bois de Montmorency.

209. *Bryum Celsii.* Le bry de Celsius, dans les bois de Montmorency, du côté de Sainte-Radegonde.

210. *Bryum argenteum.* Le bry argenté, sur les toits, les murs et les rochers.

211. *Bryum pulvinatum.* Le bry en forme de coussinets, sur les toits, chaumieres et murailles.

212. *Bryum setaceum.* Le bry soyeux, sur les berges et fossés des bois.

213. *Bryum cespiticium.* Le bry en forme de gazon, dans les bois, sur les murs et les toits.

214. *Bryum carneum.* Le bry couleur de chair, dans les bois, les endroits humides.

215. *Bryum simplex.* Le bry simple, dans les prairies.

216. *Bunium bulbocastanum.* La terre-noix, dans les moissons de la Butte-Saint-Chaumont, du côté de Montfaucon, et dans un terrein cultivé en face du Mouineaux.

217. *Buplevrum rotundifolium.* Le bec-de-lièvre à feuilles rondes, dans les endroits cultivés de Charenton et à Saint-Maur, sur la montagne qui borde la Marne.

218. *Buplevrum fulcatum.* L'oreille-de-lièvre en fer de faulx, dans les haies et fossés des bois.

219. *Buplevrum minutissimum.* L'oreille-de-lièvre très-menue, à Viroflé et sur les bords du château Frayé.

220. *Buplevrum junceum.* Le buplevron en forme de jonc, sur les bords des chemins et des fossés, à Neaufle.

221. *Butomus umbellatus.* Le jonc fleuri en ombelles, dans les ruisseaux et les endroits marécageux de l'Europe.

222. *Buxbaumia aphyllea.* Le buxbaum sans feuilles, au-dessus de l'étang de Chalet, à Meudon et à Montmorency.

223. *Buxus sempervireus.* Le buis ordinaire, plante cultivée dans les jardins.

224. *Byssus, flos aquæ.* Le bysse fleur d'eau, dans les eaux salées et croupissantes.

225. *Byssus phosphora.* Le bysse phosphòre, sur le bois pourri.

226. *Byssus velutina.* Le bysse à toison.

227. *Byssus aurea.* Le bysse doré.

228. *Byssus cryptarum.* Le bysse des cavernes, dans les caves à vin.

229. *Byssus antiquitatis.* Le bysse des vieux murs.

230. *Byssus saxatilis.* Le bysse des ro-

chers, sur les pierres exposées à l'air.

231. *Byssus joolithes.* Le bysse à violette, dans les forêts, sur les pierres.

232. *Byssus candelaris* Le bysse chandelier, sur les ecorces des arbres.

233. *Byssus botroïdes.* Le bysse en forme de botrys.

234. *Byssus incana.* Le bysse blanchâtre, au bord des petits fossés et le long des chemins.

235. *Byssus lactea.* Le bysse laiteux, sur les vieux arbres.

C

236. *CALENDULA arvensis.* Le souci des champs, dans les champs et les vignes.

237. *Calendula officinalis.* Le souci commun, dans les jardins.

238. *Callitriche verna.* La stellaire aquatique, dans les fossés pleins d'eau.

239. *Callitriche autumnalis.* L'étoilée automnale, dans les mêmes endroits que la précédente.

240 *Caltha palustris.* Le souci des marais, dans les endroits humides, dans les environs de la rivière des Gobelins.

241. *Campanula rotundifolia.* La petite campanule, sur les bords des fossés, dans les fentes des murailles.

242. *Campanula rapunculus.* La raiponce, dans les champs non cultivés.

243. *Campanula persicifolia.* La campanule

à feuilles de pêcher, au bois de Boulogne.

244. *Campanula rapunculoïdes.* La fausse raiponce, à Montmartre, dans les cavités des anciennes carrières à plâtre.

245. *Campanula trachelium.* Les gants-notre-dame, dans tous les bois.

246. *Campanula glomerata.* La campanule conglomerée, au-dessus du bois de Neuilly-sur-Marne.

247. *Campanula speculum veneris.* Le miroir de Vénus, dans les champs de bleds.

248. *Campanula hybrida.* La campanule bâtarde, dans la prairie de Gentilly et à Neuilly-sur-Marne.

249. *Campanula hederacea.* La campanule à feuilles de lierre, à Saint-Léger.

250. *Cannabis sativa.* Le chanvre.

251. *Cardamine pratensis.* Le cresson des prés, dans les marais et prés bas.

252. *Cardamine amara.* Le cresson amer, dans les prés de Saint-Maur, le long de la Marne, et dans les prés du Point-du-Jour.

253. *Carduus crispus.* Le chardon crêpu.

254. *Carduus palustris.* Le chardon des marais, dans les prés humides.

255. *Carduus lanceolatus* Le chardon lancéolé, le long des chemins et dans les endroits escarpés.

256. *Carduus nutans.* Le chardon flottant, aux environs des villages.

257. *Carduus acanthoïdes.* Le chardon en forme d'acanthe, dans les décombres.

258. *Carduus dissectus.* Le chardon disséqué.

259. *Carduus marianus.* Le chardon-marie, à Montmorency et à Soissy-sous-Montmorency.

260. *Carduus eriophorus.* Le beau chardon d'âne, dans le bois de Neuilly-sur-Marne, au château d'Aunoy, à Grosbois et autour des étangs de Chaville.

261. *Carduus acaulis.* Le chardon sans tige, aux environs de Paris.

262. *Carex pulicaris.* Le caret pulicaire, dans les marais limoneux.

263. *Carex squarrosus.* Le laiche raboteux, aux environs de Paris.

264. *Carex arenaria.* Le caret sabloneux, dans les sables mouvans.

265. *Carex vulpina.* Le caret de renard, dans les marais des forêts.

266. *Carex brizoïdes.* Le laiche brise.

267. *Carex muricata.* Le laiche piquant, dans les forêts humides.

268. *Carex remota.* Le laiche à feuilles sessiles, dans les endroits ombragés et humides.

269. *Carex leporina.* Le laiche des lièvres, dans les endroits marécageux.

270. *Carex elongata.* Le laiche alongé.

271. *Carex canescens.* Le laiche cendré.

272. *Carex paniculata.* Le laiche paniculé.

273. *Carex flava.* Le laiche jaune.

274. *Carex pilulifera.* Le laiche porte-pilules.

275. *Carex digitata.* Le laiche digité, dans les bois.

276. *Carex capillaris.* Le laiche capillaire, dans les champs humides.

277. *Carex pallescens* Le laiche pâle, dans les marais des environs de Paris.

278. *Carex panicea.* Le laiche panicé, dans les endroits humides et à tourbes.

279. *Carex pseudo-cyperus.* Le laiche-faux-souchet, dans les fossés.

280. *Carex cespitosa.* Le laiche à gazon.

281. *Carex distans.* Le laiche à épis écartés, dans les marais.

282. *Carex acuta nigra.* Le laiche ordinaire.

283. *Carex acuta rufa.* Le laiche aigu roussâtre.

284. *Carex vessicaria.* Le laiche à vessies.

285. *Carex hirta.* Le laiche velu, dans les endroits sabloneux.

286. *Carlina vulgaris.* La carline commune, aux environs de Paris.

287 *Carpinus betulus.* Le charme, dans les forêts.

288. *Carthamus lanatus.* Le chardon béni des Parisiens, aux environs de Paris.

289. *Carthamus mitissimus.* Le carthame très-doux, sur les bords des chemins et des fossés, à la Ferté-Alais.

290. *Carum carvi.* Le carvi, à Meudon.

291. *Caucalis grandiflora.* La grande gironde, dans les champs de bled, à Romainville, Longjumeau et Antoni.

292. *Caucalis latifolia.* La gironde à larges feuilles, dans les bleds, entre le Château-Frayé et les bergeries.

293. *Caucalis heptophylla.* La caucalide laiteuse, dans les bleds.

294. *Centaurea nigra.* La centaurée noire, dans les bois des environs de Paris.

295. *Centaurea phrygia.* La jacée à tête hérissée, dans le parc de Versailles, du côté de Saint-Cyr.

296. *Centaurea cyanus.* Le bluet, dans les champs de bled.

297. *Centaurea scabiosa.* La scabieuse, aux environs de Paris.

298. *Centaurea jacea.* La jacée des prés, dans presque tous les prés.

299. *Centaurea calcitrapa.* Le chardon étoilé, par-tout.

300. *Centaurea calcitrapoïdes.* La centaurée en forme de chausse-trape.

301. *Centaurea solstitialis.* La centaurée jaune.

302. *Cerastium vulgatum.* L'oreille-de-souris commune, aux endroits sabloneux.

303. *Cerastium viscosum.* L'oreille-de-souris visqueuse.

304. *Cerastium semidecandrum.* L'oreille-de-souris à demi-décandrique, aux environs de Paris.

305. *Cerastium arvense.* L'oreille-de souris champêtre, dans les champs.

306. *Cerastium repens.* L'oreille-de-souris rampante.

307. *Ceratophyllum demersum.* L'hydre cornue, dans la plupart des étangs, des mares et autres eaux dormantes.

308. *Ceratophyllum submersum.* L'hydre lisse, dans les endroits de l'espèce précédente.

309. *Chœrophyllum sylvestre.* Le cerfeuil sauvage, dans les vergers, les endroits cultivés et les haies.

310. *Chœrophyllum tremulum.* Le cerfeuil qui enivre, le long des champs, des chemins et des haies.

311. *Chara tomentosa.* La girandole d'eau cotoneuse, dans les étangs et les mares.

312. *Chara vulgaris.* La girandole d'eau commune, dans les eaux stagnantes des environs de Paris.

313. *Chara hispida.* La girandole d'eau hérissée.

314. *Chara flexilis.* La girandole d'eau flexible, au-dessus des marais de la plaine des Genévriers, forêt de Sénart.

315. *Chara perfoliata.* La petite gentiane jaune, dans les prés bas.

316. *Cheiranthus erysimoïdes* La giroflée sauvage, à Sèvres, sur le bord des vignes et à Meudon.

317. *Cheiranthus cheiri.* La giroflée jaune, commune à Paris et dans ses environs.

318. *Chelidonium glaucium.* Le pavot cornu, au bois de Boulogne, dans le chemin de Madrid, à Bercy et ailleurs.

319. *Chelidonium majus.* La grande cheli-

doine, sur les vieux murs et lieux incultes.

320. *Chenopodium rubrum.* Le chenopode rouge, le long des ruisseaux et fossés où coulent et séjournent des eaux infectées.

321. *Chenopodium bonus henricus.* Le bon-henri, le long des murailles.

322. *Chenopodium murale.* Le chenopode des murailles, sur les murs et les remparts.

323. *Chenopodium album.* Le chenopode blanc, dans les champs.

324. *Chenopodium viride.* Le chenopode vert, dans les champs cultivés.

325. *Chenopodium hybridum.* Le chenopode bâtard.

326. *Chenopodium glaucum.* Le chenopode couleur de vert d'eau.

327. *Chenopodium vulvaria.* Le chenopode puant, le long des murailles.

328. *Chenopodium polyspermum.* Le chenopode graineux, à la Garre, dans les fossés et ornières.

329. *Chondrilla juncea.* La condrille à jonc.

330. *Chrysanthemum leucanthemum.* La grande marguerite des bois, dans les prairies des environs des bois.

331. *Chrysanthemum inodorum.* La marguerite sans odeur, à Longjumeau, dans les endroits cultivés.

332. *Chrysanthemum segetum.* La marguerite dorée.

333. *Chicorium intybus.* La chicorée sauvage.

334. *Cichorium endivia.* La chicorée des Indes.

335. *Cicuta virosa.* La ciguë aquatique, dans les marais stériles.

336. *Cineraria integrifolia.* La cendrée à feuilles entières, au bois de Villemonble, arrivant par la pelouse d'Auron, et à Montmorency, dans les marais de la forêt, au-dessus de l'étang de Moulignon.

337. *Circæa lutetiana.* L'herbe des magiciens, dans les bois aux environs de Paris.

338. *Cistus umbellatus.* Le ciste ombellé; à Fontainebleau, au-dessus du rocher du Cuvier-Châtillon.

339. *Cistus fumana.* Le ciste à feuilles de bruyères, à Fontainebleau, au mail d'Henri IV.

340. *Cistus guttatus.* Le ciste à goutte, aux environs de Paris.

341. *Cistus helianthemum.* Le ciste à fleurs du soleil : on en trouve par-tout.

342. *Cistus Apenninus.* Le ciste des Apennins : on en trouve aux environs du château Frayé et de Chavilly, Compiegne et Fontainebleau.

343. *Clavaria pistillaris.* La clavaire en forme de piston, aux environs de Paris.

344. *Clavaria militaris.* La clavaire militaire, dans les landes, de Sèvres à Versailles par Montreuil.

345. *Clavaria ophioglossoïdes.* La clavaire en forme de langue de serpent, aux mêmes endroits que la précédente.

346. *Clavaria digitata.* La clavaire digitée, aux environs de Paris et d'Étampes

347. *Clavaria hypoxylon.* La clavaire cornue, dans les endroits où il n'y a point de soleil.

348. *Clavaria coralloïdes.* La clavaire coralloïde, dans les forêts les plus épaisses.

349. *Clematis vitalba.* L'herbe aux gueux; dans les haies.

350. *Clinopodium vulgare.* Le clinopode, aux environs de Paris.

351. *Cnicus oleraceus.* Le cnicaut potager, dans les endroits humides.

352. *Cochlearia coronopus.* L'ambroisie des anciens, dans les endroits humides et gras.

353. *Cochlearia armoracia.* Le grand raifort sauvage, à Belleville, la Villette et Fontenai-aux-Roses.

354. *Cochlearia draba.* La drave, à Montmartre, sur les bords des vignes de Paris à Montreuil, et de Charenton à Saint-Maur, sur les côteaux qui bordent la Marne.

355. *Colchicum autumnale.* Le colchique, dans les prairies.

356. *Comarum palustre.* La quinte-feuille à fleurs rouges, à Roussigny, à Montfort-l'Amaury, au parc de Rambouillet.

357. *Conferva rivularis.* La conferve des ruisseaux, dans les ruisseaux, les fossés et eaux croupissantes.

358. *Conferva bulbosa.* La conferve bulbeuse, mêmes endroits que l'espèce précédente,

359. *Conferva fontinalis.* La conferve des fontaines, aux mêmes endroits.

360. *Conferva reticulata.* La conferve à réseau, dans les fossés de la prairie de Gentilly.

361. *Conferva fluviatilis.* La conferve des fleuves, dans les rivières et eaux rapides.

362. *Conferva gelatinosa.* La conferve gélatineuse, dans les fontaines, où les eaux sont les plus belles.

363. *Conferva capillaris.* La conferve en forme de cheveux, aux environs de Paris, dans les étangs.

364. *Conferva glomerata.* La conferve en peloton, dans les fossés aquatiques.

365. *Conium maculatum.* La ciguë de Storck.

366. *Convallaria majalis.* Le muguet; il est commun dans les bois de Meudon, de Verrières, de Versailles, de Saint-Germain, de Belleville, de Montmorency.

367. *Convallaria polygonatum.* Le sceau de Salomon, dans les bois des environs de Paris.

368. *Coronilla minima.* La coronille très-petite, dans la forêt de Senlis, aux environs de la butte d'Aumont, et à Fontainebleau, sur le côteau droit de la montagne, en descendant à Buron.

369. *Coronilla varia.* La coronille panachée, aux environs de Paris.

370. *Corrigiola littoralis.* Le polygonum aquatique, dans les fossés de la plaine des Sablons, aux environs de Paris, dans le che-

min sabloneux de Saint-Léger, aux Planets, à Fontainebleau

371. *Corylus avellana.* Le noisetier des bois, dans les bois.

372. *Crassula rubens.* Le sedum rouge, dans les vignes des environs de Paris.

373. *Cratœgus aria.* L'alisier, à Fontainebleau.

374. *Cratœgus torminalis.* L'alisier commun, à Bondy, à Saint-Léger, forêt de Chantilly et à Fontainebleau.

375. *Cratœgus oxyacantha.* L'aubépine, aux environs de Paris.

376. *Crepis fœtida.* La chicoracée puante, sur les vieux toits.

377. *Crepis tectorum.* La chicoracée des toits, sur les vieux édifices.

378. *Crepis biennis.* La chicoracée d'hiver.

379. *Crepis virens.* La chicoracée verte.

380. *Crepis Dioscorides.* La chicoracée de Dioscoride, par-tout aux environs de Paris.

381. *Crepis palustris.* La belle chicoracée, dans le parc de Saint-Cloud, sur le bord du chemin qui va de Bellevue à Saint-Cloud.

382. *Cucubalus behen.* Le cornillet behen, sur le bord des chemins et dans les prés secs.

383. *Cucubalus otites.* La lychnique à fleurs musqueuses, dans les remises du Point-du-Jour, à Sèvres, dans celles du parc de Saint-Maur, à Champigny.

384. *Cucubalus bacciferus.* Le coulichon à bayes, dans les isles de Charenton, près de

Vincennes, le long de la rivière de Crône, au-dessus de Brunoy, près la tour de Gagne, forêt de Sénart, et à Chilly dans les haies.

385. *Cuscuta Europæa.* La cuscute d'Europe.

386. *Cuscuta epithymum.* L'épithim.

387. *Cynoglossum officinale.* La cynoglosse commune, dans les endroits escarpés.

388. *Cynosurus cristatus.* La queue-de-rat, dans les prairies humides.

389. *Cynosurus cœruleus.* La queue-de-rat bleue, dans les prairies humides, à Saint-Léger.

390. *Cyperus longus.* Le souchet long, dans les prairies de Gentilly.

391. *Cyperus flavescens.* Le souchet jaunâtre, dans les marais des buttes de Sèvres, et à Montmorency.

392. *Cyperus fuscus.* Le souchet brunâtre, dans les prés humides et les marais des bois des environs de Paris.

D

393. *DACTYLIS glomerata.* Le dactyle pelotonné, aux environs de Paris.

394. *Daphne mesereum.* Le bois gentil, dans la forêt de Sénart, le petit parc de Brunoy.

395. *Daphne laureola.* Le laureole, dans la forêt de Senlis.

396. *Datura stramonium.* La pomme épineuse, naturalisée aux environs de Paris.

397. *Daucus carotta.* La carotte commune; plante cultivée.

398. *Daucus visnago.* Le visnage, à Clagny.

399. *Delphinium consolida.* Le pied-d'alouette commun, dans les champs.

400. *Dianthus carthusianorum.* L'œillet des chartreux, dans le bois de Boulogne.

401. *Dianthus armeria.* L'œillet poëte du pays, dans les endroits stériles.

402. *Dianthus prolifer.* L'œillet prolifère.

403. *Dianthus deltoïdes.* L'œillet rampant, aux bords des bois, à Neuilly-sur-Marne, au parc de Rambouillet.

404. *Dianthus arenarius.* L'œillet sabloneux, sur le bord de la forêt de Fontainebleau, du côté de Chailly.

405. *Digitalis purpurea.* La digitale purpurine, à Meudon, à Versailles, à Saint-Léger et à Montmorency.

406. *Digitalis lutea.* La digitale jaune, sur les hauteurs de Clamart et à Fontainebleau.

407. *Dipsacus fullonum.* Le chardon à bonnetier.

408. *Dipsacus pilosus.* La verge-à-pasteur, sur les fossés humides, à Montmorency, aux environs du château de la Chasse.

409. *Doronicum plantagineum.* Le doronic à feuilles de plantain, dans la forêt de Saint-Germain et les bois de Neuilly-sur-Marne.

410. *Draba verna.* La drave du printemps, dans les endroits arides, sur les murs.

411. *Draba muralis.* La drave des murailles,

sur les bords des chemins et des fossés, à Montmorency.

412. *Drosera rotundifolia.* Le rossolis à feuilles rondes, dans l'étang de la Garenne, à Montmorency, auprès du château de la Chasse.

413. *Drosera longifolia* Le rossolis à feuilles longues, dans les pâtis de l'Arche, proche Saint-Léger, en Yvelines.

E

414. *ÉCHINOPS sphœrocephalus.* La boulotte, à Joyenval.

415. *Echium vulgare.* La vipérine commune, le long des champs et des chemins.

416. *Elatine hydropiper.* Le poivre d'eau, dans les petites mares des rochers de la forêt de Fontainebleau, sur-tout dans celle d'autour de Franchard, au-dessus du rocher de Cuvier-Châtillon.

417. *Elatine alsinastrum.* L'alsinastron à feuilles de caillelait, dans différentes mares autour de la forêt de Bondy, dans les mares du Chêne-Perdu, à la Buvette royale, proche Chailly.

418. *Elymus caninus.* Le sitospele du chien, à Versailles et à Saint-Maur.

419. *Epilobium angustifolium.* La nériette-antonine, au petit parc de Meudon, marais des Planets, à Fontainebleau.

420. *Epilobium hirsutum.* La nériette

amplexicaule, dans les fossés aquatiques.

421. *Epilobium montanum.* La nériette des montagnes, sur les montagnes.

422. *Epilobium tetragonum.* La nériette à quatre côtes, dans le parc de Saint-Cloud et à Meudon.

423. *Epilobium palustre.* La nériette des marais, dans les fosses aquatiques.

424. *Equisetum sylvaticum.* La prêle des forêts, dans les prés des forêts.

425. *Equisetum arvense.* La queue-de-cheval des champs.

426. *Equisetum palustre.* La prêle des marais, dans les marais des environs de Paris.

427. *Equisetum fluviatile.* La prêle striée, sur le bord des rivières.

428. *Equisetum limosum.* La prêle limoneuse.

429. *Equisetum hyemale.* La prêle d'hiver.

430. *Erica vulgaris.* La bruyère ordinaire, dans les terreins incultes et arides.

431. *Erica scoparia.* La bruyère à balai, à Fontainebleau.

432. *Erica tetralix.* La bruyère à tête, à Montmorency, à Grosbois, à Sénart, à Saint-Léger et Fontainebleau.

433. *Erica cinerea.* La bruyère cendrée, aux environs de Paris.

434. *Erigeron graveolens.* L'herbe de Beaufort, sur les hauteurs de Verrières, de Versailles et de Rambouillet.

435. *Erigeron Canadense.* La verge-d'or du

Canada, naturalisée aux environs de Paris.

436. *Erigeron acre.* La vergerette âcre, dans les endroits montueux, stériles et sabloneux.

437. *Eriophorum vaginatum.* Le lin des marais, à Saint-Léger, dans les marais des Planets et à Fontainebleau.

438. *Eriophorum polystachion.* La chevelure des pauvres.

439. *Ervum lens.* La lentille ordinaire, dans les champs et les jardins.

440. *Ervum tetraspermum.* La petite vesce des bleds, parmi les bleds, dans les champs, sur les bords et fossés des bois.

441. *Ervum hirsutum.* L'ers hérissé, dans les champs de bled aux environs de Paris.

442. *Ervum Soloniense.* L'ers de Sologne, dans les champs aux environs de Lucienne.

443. *Ervum ervilia.* Le vrai ers, dans les haies.

444. *Eryngium planum.* Le panicaut noir, à Longjumeau.

445. *Eryngium campestre* Le panicaut commun, dans les endroits sabloneux et incultes.

446. *Erysimum officinale.* Le vélar, sur les vieilles murailles des environs de Paris.

447. *Erysimum Barbarea.* L'herbe de Sainte-Barbe, aux bords des ruisseaux, dans les prés.

448. *Erysimum alliaria.* L'alliaire, presque par-tout, principalement dans les haies, quelquefois dans les prés.

449. *Erysimum cheirantoïdes.* Le vélar en forme de giroflée, dans les prés de Charenton,

Saint-Maur et Saint-Denis, et dans les endroits cultivés du parc de Saint-Fargeau.

450. *Erysimum hieracifolium*. Le vélar à feuilles de chicoracée, à Longjumeau et dans les endroits cultivés.

451 *Evonymus Europœus*. Le fusain, aux environs de Paris.

452 *Eupatorium cannabinum*. L'eupatoire d'Avicenne, aux environs de Paris.

453. *Euphorbia peplis*. Le péplion, dans les endroits cultivés.

454. *Euphorbia peplus*. Le tithymale des vignes.

455. *Euphorbia exigua*. Le petit tithymale, dans les champs.

456. *Euphorbia lathyris*. L'épurge, aux bords des chemins.

457. *Euphorbia dulcis*. Le tithymale doux, dans les endroits ombragés, à Meudon.

458. *Euphorbia segetalis*. L'euphorbe des bleds, dans les moissons, a Chagny et à Melun.

459. *Euphorbia helioscopia*. Le tithymale réveille-matin, dans les endroits cultivés.

460. *Euphorbia verrucosa*. Le tithymale à verrues, sur les hauteurs de Sèvres et à Fontainebleau.

461. *Euphorbia platyphyllos*. Le tithymale à larges feuilles, à Linas.

462. *Euphorbia esula*. L'ésule, dans les prés de Saint-Maur qui bordent la Marne, et depuis le parc de Saint-Maur jusqu'à Champigny, dans l'avenue en face du château Frayé.

463. *Euphorbia cyparissias.* Le tithymale à feuilles de cyprès, dans les terreins humides, incultes, le long des chemins.

464. *Euphorbia palustris.* Le tithymale des marais, aux environs de Paris, auprès d'Espisy, le long de la Marne, derrière le mur du parc de Vincennes, et dans les prés et les fossés du château Frayé.

465. *Euphorbia amygdaloïdes.* Le tithymale à feuilles d'amandier, dans les fossés de la porte Saint-Mandé, le long de la petite rivière de Champigny.

466. *Euphorbia sylvatica.* La grande ésule, dans les forêts.

467. *Euphorbia characias.* Le tithymale des ruisseaux, aux environs de Paris.

468. *Euphrasia officinalis.* L'euphraise, dans les terreins arides, aux bords des bois, dans les bruyères.

469. *Euphrasia odontites.* L'euphraise tardive, dans les pâturages les plus stériles.

F

470. *FAGUS castanea.* Le châtaignier; dans les grandes forêts, à Meudon.

471. *Fagus sylvatica.* Le hêtre, dans les forêts.

472. *Festuca ovina.* Le fétu des brebis, sur les collines.

473. *Festuca duriuscula.* Le fétu un peu dur, dans les prairies séches.

474. *Festuca elatior.* Le fétu plus élevé, dans les prairies les plus fertiles.

475. *Festuca mysuros.* Le fétu à queue-de-souris, aux environs de Paris.

476. *Festuca decumbens.* Le fétu qui se couche, dans les pâturages stériles des environs de Paris.

477. *Festuca fluitans.* La manne de Prusse, dans les fossés et les marais.

478. *Festuca rubra.* Le fétu rouge, aux bords des chemins.

479. *Filago Germanica.* L'impie de Dodoné, dans les champs des environs de Paris.

480. *Filago montana.* L'herbe à coton de montagne, dans les endroits sabloneux et montueux des environs de Paris.

481. *Filago Gallica.* L'herbe à coton de France, dans les bleds, à Châtillon et à Bagneux, dans les champs de Chailly et du Chêne-Perdu.

482. *Filago arvensis.* L'herbe à coton des champs, dans les champs sabloneux.

483. *Fontinalis antipyretica.* La fontanelle incombustible, dans la rivière de Crône, entre deux eaux.

484. *Fontinalis minor.* La petite fontanelle, sur toutes les roues de la machine de Marly, et autour du bac de Surênes.

485. *Fontinalis pennata.* La fontanelle aîlée, aux environs de Paris.

486. *Fragaria sterilis.* Le fraisier stérile, dans les bois, sur les hauteurs de Sèvres, à

Versailles, à Montmorency et dans différens endroits des environs.

487. *Fragaria vesca.* Le fraisier ordinaire, dans les endroits escarpés, stériles et rudes des environs de Paris.

488. *Fraxinus excelsior.* Le frêne ordinaire, dans les terreins humides, en plusieurs endroits des environs de Paris.

489. *Fumaria bulbosa.* La fumeterre bulbeuse, dans le parc de Saint-Maur et dans les bois de Verrières.

490. *Fumaria officinalis.* La fumeterre commune, aux environs de Paris, dans les champs, les jardins et les vignes.

491. *Fumaria capeolata.* La fumeterre à vrilles, rarement aux environs de Paris.

G

492. *GALANTHUS nivalis.* La perce-neige, dans les bois des abbayes du Jar et du Val, derrière le potager de Versailles et dans les bosquets de Trianon.

493. *Galeopsis ladanum.* L'ortie rouge, dans les champs de bled.

494. *Galeopsis tetrahit.* Le galéope épaissi.

495. *Galeopsis galeobdon.* L'ortie jaune, dans presque tous les bois.

496. *Galium palustre.* Le caillelait des marais, dans les petits ruisseaux limoneux.

497. *Galium spurium.* Le faux-caillelait, dans les endroits cultivés.

498 *Galium uliginosum.* Le caillelait marécageux, dans les prairies aqueuses et stériles des environs de Paris.

499. *Galium verum.* Le caillelait commun, dans les environs de Paris, principalement dans les haies, fossés et prairies.

500. *Galium boreale.* Le caillelait du Nord, à Saint-Maur, à Cachan, à Choisi, à Villeneuve-Saint-Georges et près le château Frayé.

501. *Galium molugo.* Le caillelait blanc, dans les haies, fossés et prairies.

502. *Galium aperine.* Le gratteron, dans les fossés, le long des chemins.

503. *Galium Parisiense.* Le caillelait des environs de Paris, sur les bords des chemins et fossés des bois des environs du Plessis-Piquet.

504. *Genista sagittalis.* Le genêt en forme de flêches, sur les hauteurs de Sèvres, au Trou-d'Enfer, à Montmorency, à Chantilly et à Fontainebleau.

505. *Genista tinctoria.* Le genêt des teinturiers, aux environs de Paris.

506. *Genista pilosa.* Le gênet velu, aux environs de Paris, au Mont-Valérien et dans d'autres endroits.

507. *Genista Anglica.* Le genêt d'Angleterre, dans les bruyères, aux buttes de Sèvres, à Montmorency, Avron et autres endroits.

508. *Gentiana pneumonanthe.* La gentiane d'automne, à la queue de l'étang d'Enghien, dans la forêt de Sénart, au poteau de l'Her-

mitage, à Fontainebleau et autres endroits.

509. *Gentiana nivalis.* La gentiane d'hiver, à Fontainebleau.

510. *Gentiana centaurium.* La petite centaurée, aux environs de Paris.

511. *Gentiana amarella.* La gentiane amarelle, à Saint-Germain et à Compiegne.

512. *Gentiana cruciata.* La croisette, à la garenne de Conneville, proche Creil, à Compiegne, à Fontainebleau, sur la berge de la montagne à gauche en descendant à Buron.

513. *Gentiana filiformis.* La gentiane filiforme, autour des mares de Bondy et de la forêt de Sénart, dans la forêt de Fontainebleau et autour de l'étang de Saint-Hubert.

514. *Geranium cicutarium.* Le géranion cicutaire, dans les endroits stériles.

515. *Geranium pratense.* Le géranion des prés, dans les prés de Lahy.

516. *Geranium Robertianum.* L'herbe à Robert; il croît naturellement sur les rochers.

517. *Geranium lucidum* Le géranion luisant: on en voit à Epernon.

518. *Geranium molle.* Le géranion mol, ur les places stériles des environs de Paris.

519. *Geranium columbinum.* Le géranion pied-de-pigeon, aux environs de Paris.

520. *Geranium dissectum.* Le géranion disséqué, aux environs de Paris.

521. *Ceranium rotundifolium.* Le géranion feuilles rondes.

522. *Geranium pusillum.* Le géranion nain,

523. *Geranium sanguineum.* Le bec-de-grue sanguin, au bois de Boulogne, au Mont-Valérien, dans la forêt de Sénart et à Fontainebleau.

524. *Geum urbanum.* La benoîte commune, dans les terreins ombragés et humides.

525. *Glecoma hederacea.* Le lièrre terrestre commun, aux environs de Paris.

526. *Globularia vulgaris.* La globulaire, à Sèvres, à Montmorency, dans la petite pelouse du Val.

527. *Gnaphalium luteo-album.* L'immortelle des marais, à l'étang d'Enghien, à Meudon, à Saint-Léger, à Saint-Hubert.

528. *Gnaphalium dioicum.* Le pied-de-chat, à Montmorency, sur la pelouse d'Avron, à Bièvre, dans la plaine des Genèvriers et dans la forêt de Sénart.

529. *Gnaphalium sylvaticum.* L'immortelle des bois, dans les bois sabloneux.

530. *Gnaphalium uliginosum.* L'immortelle aquatique, dans les cavités et ornières.

531. *Gratiola officinalis.* La gratiole des boutiques, près de Gentilly, de Linas et de l'étang de Ville-d'Avray.

532. *Gypsophilla muralis.* La gypsophille des murailles, le long des chemins.

H

533. *HEDERA helix.* Le lièrre en arbre, sur les arbres pourris et dans les haies.

534. *Hedysarum onobrychis.* Le sainfoin ordinaire, dans les plaines, les côteaux et les montagnes.

535. *Heliotropium Europæum.* L'herbe aux verrues, aux bords des chemins, dans les terreins sabloneux.

536. *Helleborus fœtidus.* Le pied-de-griffon, dans les forêts de Bondy, Sénart et Chantilly.

537. *Heracleum sphondylium.* La berce, sur les bords des bois aux environs de Paris.

538. *Herniaria glabra.* L'herniole, dans les lieux secs et sabloneux.

539. *Herniaria hirsuta.* La turquette velue, variété de l'espèce précédente.

540. *Hesperis matronalis.* La julienne, dans les prés, sous les haies, dans le parc de Meudon, de Saint-Maur, de château Frayé.

541. *Hieracium pilosella.* La piloselle, dans les lieux incultes et les terreins sabloneux.

542. *Hieracium dubium.* La grande oreille-de-rat, sur le bord du bois à Aunay.

543. *Hieracium murorum.* L'épervière des murailles, dans les terreins incultes, les haies, les vieux murs.

544. *Hieracium Sabaudum.* L'épervière des Savoyards, dans les bois.

545. *Hieracium umbellatum.* L'épervière ombellée, aux environs de Paris.

546. *Hippocrepis comosa.* Le fer-à-cheval, dans le parc de Saint-Cloud, sur le premier côteau en entrant par Sèvres, dans le parc de Saint-Maur, à Bondy.

547. *Hippuris vulgaris.* La pesse-d'eau, le long des bords de la Seine, et particuliérement au-delà du pont de Neuilly, au bas des Bons-Hommes, proche Javelle, le long de la rivière de Crône et dans l'étang de la vieille machine, à Brunoy.

548. *Holcus mollis.* La houque molle, aux environs de Paris.

549. *Holcus lanatus.* La houque laineuse, dans les prairies sabloneuses.

550. *Holosteum umbellatum.* La meyère ombellée, dans les champs, sur les murs et sur les fossés.

551. *Hordeum vulgare.* L'orge commun, cultivé.

552. *Hordeum distichum.* L'orge à deux rangs, cultivé.

553. *Hordeum zeocriton.* Le faux riz, aux environs de Paris.

554. *Hordeum murinum.* L'orge des murs, dans les endroits escarpés, sur les murs, dans les places publiques.

555. *Hordeum secalinum.* L'orge des pâturages, dans les prés de Saint-Denis, de Longchamp et du Plessis-Piquet.

556. *Hottonia palustris.* La mille-feuille aquatique, à Bondy, dans la forêt du Rincy, à Saint-Léger, et dans la forêt de Montfort-l'Amaury.

557. *Humulus lupulus.* Le houblon, dans les terreins sabloneux et les haies.

558. *Hyacinthus non scriptus.* La jacinthe

des bois, dans les forêts des environs de Paris.

559. *Hyacinthus cernuus.* La jacinthe inclinée, derrière les murs de Ville-d'Avray.

560. *Hyacinthus comosus.* La jacinthe chevelue, aux environs de Paris.

561. *Hyacinthus racemosus.* La jacinthe à grappes.

562. *Hydrochœris morsus ranæ.* Le mors des grenouilles, sur la rivière de Crône, à Brunoy et dans les fossés de Creil.

563. *Hydrocotyle vulgaris.* L'écuelle d'eau, dans les bois et prés marécageux.

564 *Hyosciamus niger.* La jusquiame commune, dans les endroits gras et escarpés des environs de Paris.

565. *Hyocharis fœtida.* La dormeuse puante, dans le parc de Vincennes.

566. *Hyocharis minima* La petite dormeuse, dans les champs escarpés aux environs de Paris, au-dessus des bergeries en allant dans la forêt de Sénart, de même qu'en sortant de Saint-Léger pour aller aux Planets, et à Fontainebleau, dans les champs du Chêne-Perdu.

567. *Hypericum androsœmum.* La toute-saine, à Fontainebleau.

568. *Hypericum quadrangulum.* L'ascyron, dans les prairies les fossés et les ruisseaux.

569. *Hypericum perforatum.* Le millepertuis commun, dans les terreins humides et ombragés, dans les bois des environs de Paris.

570. *Hypericum humifusum* Le millepertuis couché, aux environs de Paris.

571. *Hypericum montanum.* Le millepertuis des montagnes, sur les montagnes des environs de Paris.

572. *Hypericum hirsutum.* Le millepertuis velu.

573. *Hypericum eloïdes.* Le millepertuis éloïde.

574. *Hypericum pulchrum.* Le millepertuis élégant, sur les bords des chemins et fossés des bois.

575. *Hypnum taxifolium.* L'hypne à feuilles d'if, dans les endroits ombragés, sur les bords des chemins et fossés des bois.

576. *Hypnum denticulatum.* L'hypne dentelé, sur les terres ombragées des environs de Paris.

577. *Hypnum bryoïdes.* L'hypne bryoïde, dans les endroits ombragés des environs de Paris, dans presque tous les fossés aquatiques des bois.

578. *Hypnum adiantoïdes.* L'hypne en forme d'adiante, dans les endroits ombragés; principalement dans les marais des bois, à Meudon.

579. *Hypnum complanatum.* L'hypne applati, aux environs de Paris, sur les troncs des arbres.

580. *Hypnum sylvaticum.* L'hypne des bois, dans les endroits marécageux, humides, surtout dans les forêts, aux pieds des arbres.

581. *Hypnum lucens.* L'hypne luisant, dans les marais des bois de Montmorency.

582. *Hypnum crispum.* L'hypne frisé, à Fontainebleau.

583. *Hypnum triquetrum.* L'hypne à trois côtes, dans les prés, les bois et les haies des environs de Paris.

584. *Hypnum rutabulum.* L'hypne commun, dans les haies, les forêts, aux pieds des arbres.

585. *Hypnum filicinum.* L'hypne en fougère, dans les marais des bois de Meudon et de Montmorency.

586. *Hypnum proliferum.* L'hypne prolifère, dans les prairies et les forêts des environs de Paris.

587. *Hypnum delicatulum.* L'hypne un peu délicat, dans les forêts des environs de Paris.

588. *Hypnum parietinum.* L'hypne des murailles, dans les bois.

589. *Hypnum prælongum.* L'hypne très-long, sur les troncs des arbres et sur les bois exploités.

590. *Hypnum crista galli.* L'hypne-plume, dans les bois, sur les pierres et les fossés.

591. *Hypnum abietinum.* L'hypne de sapin, dans les bois, sur-tout aux pieds des arbres de sapin.

592. *Hypnum cupressiforme.* L'hypne en forme de cyprès, dans les bois.

593. *Hypnum scorpioïdes.* L'hypne en forme de scorpion, sur les pierres et sur les rochers.

594. *Hypnum viticulosum.* L'hypne en sar-

ment, dans les parcs de Versailles et de Saint-Maur.

595. *Hypnum squarrosum.* L'hypne raboteux, dans le parc de Versailles.

596. *Hypnum palustre.* L'hypne des marais, dans les fossés et les marais des bois.

597. *Hypnum loreum.* L'hypne en forme de courroies, dans le parc de Meudon.

598. *Hypnum dendroïdes.* L'hypne dendroïde, au bois de Boulogne, à quelque distance de l'obélisque, en entrant par la porte Maillot.

599. *Hypnum alopecurum.* L'hypne alopécuroïde, dans les fossés de la forêt de Montmorency.

600. *Hypnum purum.* L'hypne pur, dans les prairies et les bois.

601. *Hypnum filifolinum.* L'hypne en forme de fil, dans les bois, aux pieds des arbres.

602. *Hypnum illecebrum.* L'hypne en forme d'illecébra, dans les fossés.

603. *Hypnum riparium.* L'hypne des rivages, dans tous les marais des bois des environs de Paris.

604. *Hypnum cespidatum.* L'hypne pointu, dans les marais.

605. *Hypnum sericeum.* L'hypne soyeux, sur les arbres et les murailles.

606. *Hypnum velutinum.* L'hypne laineux, vers les racines ombragées des arbres.

607. *Hypnum serpens.* L'hypne serpentant, sur les troncs d'arbres et les rochers.

608. *Hypnum sciuroïdes.* L'hypne en forme d'écureuil, sur les arbres, spécialement au bois de Boulogne.

609. *Hypnum myosuroïdes.* L'hypne à queue de-souris, sur les pierres et les racines des arbres.

610. *Hypnum clavellatum.* L'hypne en forme de masse, sur le bois pourri.

611. *Hypochœris maculata.* La salade de porc, à Fontainebleau, au mont Tessas et à Saint-Léger.

612. *Hypochœris glabra.* La porcelette glabre, au bois de Boulogne, du côté de la Muette.

613. *Hypochœris radiata.* La porcelette barbeuse, dans les potagers cultivés.

I

614. *IBERIS amara.* Le thlaspi amer, dans les champs.

615. *Iberis nudicaulis.* La petite bourse-à-pasteur, au bois de Boulogne.

616. *Ilex aquifolium.* Le houx, dans les bois et les haies.

617. *Illecebrum verticillatum.* L'herbe aux panaris verticillé, à Montfort-l'Amaury, et dans presque tous les marais de la forêt de Fontainebleau.

618. *Impatiens noli tangere.* La balsamine jaune, à Saint-Germain, le long des murs du parc.

619. *Inula helenium.* L'aunée des boutiques

à Montmorency, au château Frayé, dans la forêt de Sénart, à Grosbois, sur la petite rivière appellée Rouillon.

620. *Inula Britannica.* L'aunée Britannique, à la Garre, aux isles de Charenton.

621. *Inula dyssenterica.* La conyze des prés, dans les fossés humides.

622. *Inula pulicaria.* L'aster-aux-pucerons, dans les chemins.

623. *Inula salicina.* L'aunée à feuilles de saule, dans les prairies entre Gentilly et le Bourg-la-Reine, dans celles de Neuilly-sur-Marne, et àla queue de l'étang d'Enghien.

624. *Inula hirta.* L'aunée hérissée, à Saint-Maur.

625. *Iris Germanica.* L'iris commun, sur les vieux murs.

626. *Iris pseudo-acorus.* La flambe aquatique, aux bords des fossés et des étangs.

627. *Iris fœtidissima.* L'iris gigot, dans les vallées, dans les bois et les lieux humides.

628. *Isatis tinctoria.* La guede, aux environs de Paris.

J.

629. *JASIONE montana.* L'aphillante des montagnes, dans les collines les plus seches des environs de Paris.

630. *Juglans regia.* Le noyer ordinaire, naturalisé aux environs de Paris.

631. *Juncus acutus*. Le jonc pointu, dans les fossés et les marais.

632. *Juncus conglomeratus*. Le jonc creux, mêmes endroits que le précédent.

633. *Juncus effusus*. Le jonc à mêche, aux mêmes endroits.

634. *Juncus inflexus*. Le jonc recourbé, mêmes endroits.

635. *Juncus squarrosus*. Le jonc rude au toucher, à Saint-Léger, dans les marais des Planets et à Montfort-l'Amaury.

636. *Juncus articulatus*. Le jonc articulé, dans les endroits aquatiques.

637. *Juncus buffonius*. Le jonc des crapauds, dans les prairies.

638. *Juncus pilosus*. Le jonc velu, dans les bois, à Ville-d'Avray et à Crécy.

639. *Juncus niveus*. Le jonc couleur de neige, à Saint-Léger.

640. *Juncus campestris*. Le jonc champêtre, dans les champs.

641. *Jungermannia asplenioïdes*. La jungermanne à feuilles de céterac, sur les hauteurs de Sèvres, à Montmorency, dans les endroits ombragés.

642. *Jungermannia vitriculosa*. La jungermanne en vrille; elle croît naturellement dans les endroits humides, ombragés et sombres.

643. *Jungermannia lanceolata*. La jungermanne lancéolée, dans les chemins et fossés des bois ombragés.

644. *Jungermannia quinquedentata*. La

jungermanne à cinq dents, à Fontainebleau, sur les rochers.

645. *Jungermannia bidentata.* La jungermanne à deux dents, dans les bois.

646. *Jungermannia undulata.* La jungermanne ondulée, sur les bords des chemins et fossés des bois.

647. *Jungermannia nemorosa.* La jungermanne des forêts, dans les allées et fossés des bois.

648. *Jungermannia albicans.* La jungermanne blanchâtre, dans les endroits ombragés.

649. *Jungermannia trilobata.* La jungermanne à trois lobes, à Fontainebleau, au-dessus du Cuvier, en entrant par Chailly.

650. *Jungermannia complanata.* La jungermanne applatie, dans les forêts, sur les écorces des arbres.

651. *Jungermannia dilatata.* La jungermanne dilatée, aux mêmes endroits que la précédente.

652. *Jungermannia tamarisci.* La jungermanne du tamarisc, sur les troncs d'arbres et les rochers.

653. *Jungermannia platyphylla.* La jungermanne à larges feuilles, dans presque tous les bois, aux pieds des arbres.

654. *Jungermannia ciliaris.* La jungermanne à cils, à Meudon, dans les marais du petit parc.

655. *Jungermannia pinguis.* La jungermanne grasse, dans les fossés humides des bois.

656. *Jungermannia epiphylla.* La jungermanne surfeuillée, dans presque tous les ruisseaux des bois.

657. *Jungermannia multifida.* La jungermanne découpée, dans les bois.

658. *Jungermannia fulcata.* La jungermanne fourchue, dans les bois, sur les écorces des arbres.

659. *Jungermannia pusilla.* La jungermanne naine, dans les endroits humides et non herbacés des forêts

660. *Juniperus communis.* Le genèvrier commun, aux environs de Paris.

L

661. *LACTUCA virosa.* La laitue sauvage, le long des chemins, sur les bords des murailles.

662. *Lactuca saligna.* La laitue à feuilles de saule, aux environs de Paris.

663. *Lactuca perennis.* La laitue vivace, dans les champs de bled de Charenton à Saint-Maur, de Chaillot, de Ruel, de Compiegne et de Villeneuve-Saint-Georges.

664. *Lamium album.* L'ortie blanche, aux environs de Paris.

665. *Lamium purpureum.* L'ortie-morte puante, dans les haies, sur les mazures, dans les décombres et les lieux incultes des jardins.

666. *Lamium amplexicaule.* Le lamier amplexicaule, dans les endroits cultivés.

667. *Lapsana communis.* La lapsane commune, dans les endroits cultivés.

668. *Lathræa squammaria.* La clandestine: on dit qu'elle croît dans l'enclos des ci-devant capucins de Meudon.

669. *Lathyrus aphaca.* La gesse jaune, aux environs de Paris.

670. *Lathyrus nissolia.* La gesse nissole, dans les endroits cultivés, spécialement à Livry.

671. *Lathyrus ungulatus.* La gesse ongulée.

672. *Lathyrus hirsutus.* La gesse hérissée, dans les champs de bled, au Bourg-la-Reine, à Sceaux, à Cachan et à Saint-Germain.

673. *Lathyrus tuberosus.* Le macusson, à Bondy, au Bourg-la-Reine et à la Garre.

674. *Lathyrus pratensis.* La gesse des prés, aux environs de Paris.

675. *Lathyrus sylvestris.* La gesse sauvage, aux environs de Paris.

676. *Lathyrus palustris.* La gesse des marais, dans les prés humides, à Cachan, au Bourg-la-Reine.

677. *Lemna trisulca.* La lentille d'eau à trois sillons, dans les marais.

678. *Lemna minor.* La petite lentille d'eau, dans les lacs, les fossés des villes et les eaux dormantes.

679. *Lemna gibba.* La lentille bossue, dans les marais de Bondy et sur les hauteurs de Montreuil.

680. *Lemna polyrhisa.* La lentille d'eau

d'un noir pourpre, dans les fossés de la prairie de Gentilly et à Fontainebleau, dans les mares de Franchard.

681. *Lemna arhiza.* La lentille d'eau sans racines, dans les mares de Franchard, à Fontainebleau.

682. *Leontodon taraxacum.* Le pissenlit; dans les pâturages.

683. *Leontodon hastile.* La dent-de-lion à fer de flèche, sur les bords des chemins et fossés des bois.

684. *Leontodon autumnale.* Le pissenlit rameux, dans les prés et les pâturages.

685. *Leontodon hirtum.* Le pissenlit hérissé.

686. *Leonurus cardiaca.* L'agripaume, dans les décombres, le long des murs, des chemins et des haies.

687. *Leonurus marrubiastrum.* La queue-de-lion en forme de marrube.

688. *Lepidium nudicaule.* La passerage à tiges nues, au bois de Boulogne et à Clamart.

689. *Lepidium procumbens.* La passerage couchée, au bois de Boulogne et dans la plaine du Point-du-Jour.

690. *Lepidium petrœum.* La passerage des roches, à Fontainebleau, au mail d'Henri IV.

691. *Lepidium latifolium.* La grande passerage, aux environs de Paris, entre Montlhéry et Chartres, du côté d'Etampes, dans toutes les isles de Charenton et de Saint-Maur, le long de la Marne.

692. *Lepidium ruderale.* La passerage des

décombres, dans les endroits raboteux, le long des chemins, sur les montagnes, à Palaiseau.

693. *Lepidium iberis.* La petite passerage, le long des murailles de Montreuil.

694. *Lichen scriptus.* L'herpette écrite, sur les écorces des arbres.

695. *Lichen geographicus.* L'herpette géographique, sur les rochers élevés.

696. *Lichen atro-virens.* L'herpette d'un vert noirâtre, sur les roches.

697. *Lichen byssoïdes.* L'herpette en forme de bysse, sur les bords des chemins et fossés des bois.

698. *Lichen lacteus.* L'herpette couleur de lait, sur les rochers et écorces d'arbres.

699. *Lichen pertusus.* L'herpette percée, sur l'écorce des arbres.

700. *Lichen rugosus.* L'herpette ridée, au même endroit.

701. *Lichen sanguinaris.* L'herpette sanguine, même endroit.

702. *Lichen vernalis.* L'herpette du printemps, même endroit.

703. *Lichen calcareus.* L'herpette calcaire, même endroit.

704. *Lichen fagineus.* L'herpette du hêtre, sur l'écorce du hêtre.

705. *Lichen carpineus.* L'herpette du charme, sur le charme.

706. *Lichen corallinus.* L'herpette corail, sur les rochers, à Fontainebleau.

707. *Lichen ericetorum.* L'herpette des

bruyères, sur les bords des chemins et des fossés des bois.

708. *Lichen candelaris.* L'herpette à chandelles, sur l'écorce des arbres.

709. *Lichen pallescens.* L'herpette pâle, sur les murs et les écorces d'arbres.

710. *Lichen lentigerus.* L'herpette à lentilles, à Fontainebleau, sur la montagne en descendant à Bouron.

711. *Lichen subfuscus.* L'herpette brunâtre, sur l'écorce des arbres.

712. *Lichen muscorum.* L'herpette des mousses, dans la forêt de Fontainebleau, au mail d'Henri IV.

713. *Lichen parellus.* L'herpette parelle, sur les pierres calcaires et silex.

714. *Lichen centrifugus.* L'herpette centrifuge, sur les rochers et les écorces des arbres.

715. *Lichen saxatilis.* Le lichen, ou l'herpette des rochers, sur les rochers, l'écorce des arbres et les crânes humains.

716 *Lichen omphalodes.* L'herpette à nombril, sur l'écorce des arbres et sur les rochers.

717. *Lichen olivaceus.* L'herpette d'une couleur foncée d'olive, sur l'écorce des arbres.

718. *Lichen acetabulum.* L'herpette d'une couleur livide.

719. *Lichen crispus.* L'herpette crêpue, à Meudon, sur les murailles.

720 *Lichen parietinus.* L'herpette des murailles, sur les murailles et sur les écorces des arbres.

721. *Lichen physodes.* L'herpette vésiculeuse, sur les écorces d'arbres, spécialement du bouleau.

722. *Lichen stellaris.* L'herpette en étoiles, sur les branches des arbres.

723. *Lichen chrysophtalmos.* L'herpette chrysophtalme.

724. *Lichen ciliaris.* L'herpette à cils, sur l'écorce des arbres.

725. *Lichen Islandicus.* La mousse d'Islande, dans la forêt entre Chantilly et Senlis, dans la partie nommée *Vente des bois.*

726. *Lichen nivalis.* L'herpette d'un blanc de neige, sur les murailles de Ville-d'Avray et à Fontainebleau.

727. *Lichen pulmonarius.* La pulmonaire du chêne, à Chantilly, à Senlis et à Fontainebleau.

728. *Lichen farinaceus.* L'herpette farineuse, sur l'écorce des arbres.

729. *Lichen rupestris.* L'herpette des rochers, à Meudon.

730. *Lichen calicaris.* L'herpette tachée de chaux, sur les rochers et les arbres.

731. *Lichen fraxineus.* L'herpette de frêne, sur tous les arbres, principalement sur le frêne.

732. *Lichen prunastri.* L'herpette du prunellier, sur l'écorce des arbres.

733. *Lichen caperatus.* L'herpette ridée, sur l'écorce des arbres.

734. *Lichen glaucus.* L'herpette glauque, sur l'écorce des bouleaux.

735.

735. *Lichen juniperinus.* L'herpette du genèvrier, dans les forêts de Senlis et de Fontainebleau.

736. *Lichen tremelloïdes.* L'herpette tremelloïde, sur les arbres morts.

737. *Lichen nigrescens.* L'herpette noirâtre, sur les pierres.

738. *Lichen venosus.* L'herpette veineuse, sur les bords des fossés des bois.

739. *Lichen caninus.* L'herpette contre la rage, dans les forêts, sur la terre et les pierres.

740. *Lichen horizontalis.* L'herpette horizontale, dans les bois.

741. *Lichen perlatus.* L'herpette perlée, dans les bois et sur les rochers, notamment à Montmorency, passé Sainte-Radegonde.

742. *Lichen saccatus.* L'herpette à sac, à Creil, sur la montagne d'Or.

743. *Lichen pustularis.* L'herpette à pustules, presque sur tous les rochers de Fontainebleau.

744. *Lichen deustus.* L'herpette brûlée, sur les rochers de Fontainebleau.

745. *Lichen cocciferus.* L'herpette fausse-cochenille, à Montmorency, dans les landes.

746. *Lichen pixydatus.* L'herpette à grands calices, dans les forêts.

747. *Lichen fimbriatus.* L'herpette frangée, dans les bois.

748. *Lichen cornutus.* L'herpette cornue, dans les bruyères.

749. *Lichen paschalis.* L'herpette paschale.

750. *Lichen difformis.* L'herpette difforme, dans les bruyères.

751. *Lichen rangiferinus.* L'herpette de rennes, dans tous les bois.

752. *Lichen uncialis.* L'herpette d'un pouce, dans les landes de Montmorency.

753. *Lichen subulatus.* L'herpette en forme d'alêne, aux mêmes endroits.

754. *Lichen globiferus.* L'herpette globuleuse, à Fontainebleau, rocher du Cuvier.

755. *Lichen barbatus.* L'herpette barbue, dans les forêts de Senlis et de Compiegne, sur les haies.

756. *Lichen hirtus.* L'herpette hérissée, dans la forêt de Fontainebleau.

757. *Lichen articulatus.* L'herpette articulée, dans les forêts de Senlis, Compiegne et Fontainebleau.

758. *Lichen floridus.* L'herpette fleurie, à Fontainebleau, sur l'écorce des arbres.

759. *Ligustrum vulgare.* Le troëne, dans les collines graveleuses et dans les haies.

760. *Limosella aquatica.* La plantaginelle des marais, dans les forêts de Montmorency, de Bondy et de Sénart.

761. *Linum usitatissimum.* Le lin commun cultivé, aux environs de Paris.

762. *Linum perenne.* Le lin vivace, à Fontainebleau, au mail d'Henri IV, au petit et grand Montsauvet.

763. *Linum tenuifolium.* Le lin à feuilles menues, à Franchard.

764. *Linum catharticum.* Le lin purgatif, dans les prés, pelouses et gazons.

765. *Linum radiolus.* Le lin radiol, dans le sable inondé.

766. *Lithospermum officinale.* L'herbe aux perles, dans les endroits pierreux et escarpés, sur les bords des chemins et fossés des bois.

767. *Lithospermum arvense.* Le gremil des champs, dans les champs cultivés.

768. *Littorella lacustris.* La baigneuse des lacs, aux environs de Paris, sur les bords de l'étang de Saint-Gratien et sur l'Otie.

769. *Lobelia urens.* La lobele brûlante, dans les bois de Saint-Hubert, des deux côtés de l'étang, dans le petit bois des Planets et à Fontainebleau.

770. *Lolium perenne.* Le raigrass, aux bords des chemins et des champs.

771. *Lolium tenue.* L'yvraie délicate, à Saint-Léger et à Fontainebleau, dans les environs du Chêne-Perdu.

772. *Lolium temulentum.* L'yvraie ordinaire, dans les bleds et les avoines.

773. *Lonicera periclymenum.* Le chevrefeuille des bois, dans les bois des environs de Paris.

774. *Lotus siliquosus.* Le lotier à siliques, dans les prairies humides.

775. *Lotus corniculatus.* Le lotier cornu, aux environs de Paris.

776. *Lychnis flos cuculi.* La fleur du coucou, dans les marais.

E 2

777. *Lychnis viscaria.* L'attrape-mouche, dans les bois, au-dessus d'Hyères, sur le bord de la forêt de Fontainebleau, du côté de Chailly, et à Vervins.

778. *Lychnis dioica.* La passefleur jacée.

779. *Lycium Europæum.* Le jasminoïde, dans les haies et les buissons, entre Passy et Auteuil.

780. *Lycopodium clavatum.* Le lycopode en massue, dans la forêt de Montmorency, dens les bois de l'Eglise au-dessus de Ruelle, et dans ceux de Clamart-sous-Meudon.

781. *Lycopodium inundatum.* Le lycopode aquatique, à Saint-Léger, marais des Planets.

782. *Lycopodium Alpinum.* Le lycopode des Alpes, dans les bois de Saint-Léger.

783. *Lycopodium complanatum.* Le lycopode applati, à Saint-Léger.

784. *Lycopus Europæus.* Le pied-de-loup.

785. *Lysimachia vulgaris.* La lysimachie commune, dans les endroits humides.

786. *Lysimachia nemorum.* La lysimachie des bois, dans la forêt de Montmorency, à quelques portées de fusil de Sainte-Rhadegonde, et à Bicêtre.

787. *Lysimachia nummularia.* L'herbe-aux-écus, dans les fossés, les prés et les terreins humides.

788. *Lythrum salicaria.* La salicaire.

789. *Lythrum hyssopifolium.* La salicaire à feuilles d'hyssope, dans les fossés et ornières où l'eau a séjourné.

M

790. *MALVA rotundifolia.* La petite mauve, dans les endroits escarpés, le long des chemins.

791. *Malva sylvestris.* La mauve commune, dans les haies et les chemins.

792. *Malva moschata.* La mauve musquée, proche les étangs de Chaville et dans la forêt de Montmorency, aux environs du château de la Chasse.

793. *Malva alcea.* La mauve alcée, dans les bois aux environs de Paris.

794. *Marchantia polymorpha.* L'hépatique des fontaines, près les fontaines, dans les endroits ombragés.

795. *Marchantia conica.* La marchante conique, à Montmorency, dans les ruisseaux, et à Saint-Léger.

796. *Marrubium vulgare.* Le marrube blanc, aux environs de Paris, près de Dammartin, de Fitz-James et de Clermont en Beauvoisis.

797. *Matricaria parthenium.* La matricaire commune, dans les endroits escarpés et cultivés.

798. *Matricaria camomilla.* La camomille cultivée, dans les champs cultivés, aux environs de Paris, le long de la Marne, près de Saint-Maur.

799. *Medicago sativa.* La luzerne commune, dans les prés.

800. *Medicago falcata.* La luzerne à fer de faulx, dans les prairies séches et arides.

801. *Medicago lupulina.* Le trefle jaune des prés.

802 *Medicago polymorpha.* La luzerne hérissée, dans la plaine du Point-du-Jour.

803. *Melampyrum cristatum.* Le mélampyre à crête, dans les prairies escarpées, au bois de Boulogne, dans les forêts de Saint-Germain et de Sénart.

804. *Melampyrum arvense.* Le bled-de-vache, dans les champs.

805. *Melampryum sylvaticum.* Le bled-de-vache des bois, dans les bois.

806. *Melampyrum pratense.* Le bled-de-vache des prés ; dans les prés secs.

807. *Melica nutans.* La mélique penchée, au parc de Saint-Maur, dans le bois de Neuilly-sur-Marne, dans la forêt de Bondy, proche les murs du parc de Rincy.

808. *Melica cœrulea.* La mélique bleue.

809. *Melissa officinalis.* La mélisse commune, au pré de Saint-Gervais, à Auteuil et à Saint-Cloud.

810. *Melissa calamenta.* Le calament des montagnes, à Meudon, dans les bois des Camaldules, et dans ceux de Saint-Germain.

811. *Melissa nepeta.* Le petit calament des montagnes, à la Ferté-sous-Jouarre, et dans un petit bois au-dessus de Tribardou.

812. *Melittis melissophylum.* La mélisse bâtarde, à Meudon, aux buttes de Sèvres,

dans les bois du Plessis - Piquet et autres endroits.

813. *Mentha sylvestris.* La menthe sauvage, aux environs des champs et des haies, à Bondy et à Longjumeau.

814. *Mentha viridis.* La menthe verte, aux environs de Paris, à Lisy.

815. *Mentha rotundifolia.* La menthe à feuilles rondes, le long des rivières, des ruisseaux et dans les endroits humides.

816. *Mentha aquatica.* La menthe aquatique, le long des ruisseaux, dans les prairies et les endroits marécageux.

817. *Mentha gentilis.* Le baume.

818. *Mentha arvensis.* La menthe des champs; dans les champs, après les moissons.

819. *Mentha pulegium.* Le pouliot, dans les endroits humides, aux bords des étangs.

820. *Menyanthes nymphoïdes.* Le petit nénuphar jaune, dans les marais, étangs et rivières.

821. *Menyanthes trifoliata.* Le trefle d'eau, dans la Beauce, aux environs de Bainville.

822. *Mercurialis perennis.* La mercuriale des bois, dans tous les bois.

823. *Mercurialis annua.* La mercuriale.

824. *Mespilus Germanica.* Le neflier, dans les forêts.

825. *Mespilus amelanchier.* L'amélanchier, à Fontainebleau, presque dans tous les rochers.

826. *Micropus erectus.* La gnaphaloïde élevée, à Bondy.

827. *Milium lendigerum.* Le milletot ra-

meux ; il s'en trouve aux environs de Paris.

828. *Milium effusum.* Le milletot épars, à Meudon, à Montmorency, près le château de la Chasse, et dans la forêt de Compiegne.

829. *Mnium pellucidum.* Le mnie luisant, dans les bois de Versailles, sur les déjections des racines des arbres.

830. *Mnium androgynum.* Le mnie androgyne, sur les bords des chemins et fossés des bois.

831. *Mnium fontanum.* Le mnie des fontaines, à Montmorency, dans différens ruisseaux de la forêt.

832. *Mnium palustre.* Le mnie des marais, dans les prairies marécageuses, à Bondy et à Montmorency.

833. *Mnium hygrometricum.* Le mnie hygromètre, sur les pâtés de terre des fossés humides.

834. *Mnium purpureum.* Le mnie pourpre, dans les marais.

835. *Mnium setaceum.* Le mnie soyeux, à Montmorency, dans les endroits élevés de la forêt.

836. *Mnium cirratum.* Le mnie à vrilles, sur les anciennes murailles.

837. *Mnium hornum.* Le mnie annuel, dans les bois.

838. *Mnium capillare.* Le mnie capillaire, dans les endroits secs, sur les murs et les décombres.

839. *Mnium polytricoïdes.* Le mnie en forme de polytric.

840. *Mnium serpilifolium.* Le mnie à feuilles de serpolet.

841. *Mnium triquetrum.* Le mnie à trois côtes, dans les marais de la forêt de Bondy.

842. *Mnium trichomanes.* Le mnie trichomane, dans les endroits humides et les marais.

843. *Mnium fissum.* Le mnie découpé, dans les bois et endroits arrosés.

844. *Mnium jungermannia.* Le mnie jongermanne, dans les marais et fossés des bois.

845. *Monotrapa hypopithis.* L'hypopithis, aux environs de Paris.

846. *Montia fontana.* La montie des fontaines, autour de l'étang de Chalet, à Meudon, sur les hauteurs de Gache, à Bondy, à Fontainebleau.

847. *Morus alba.* Le mûrier blanc, au Point-du-Jour et à Sèvres.

848. *Morus nigra.* Le mûrier noir, naturalisé en France.

849. *Myagrum perfoliatum.* La cameline perfeuillée, parmi les bleds.

850. *Myagrum sativum.* La cameline cultivée, parmi le lin.

851. *Myagrum paniculatum.* La cameline paniculée, sur la route de Charenton à Saint-Maur, sur les côteaux qui bordent la Marne, dans la plaine entre Saint-Maur et Champigny, à Nanterre.

852. *Myosotis scorpioïdes.* L'oreille-de-souris, aux environs de Paris.

853. *Myosotis lappula.* Le petit glouteron,

à Charenton, à Saint-Maur, sur les murailles et dans tous les endroits cultivés, à Nanterre et sur les murs du parc de Vincennes.

854. *Myosurus minimus.* La queue-de-souris très-petite, dans les vignes, à Ville-d'Avray, à Montmorency, au-dessus des *Georges* et dans les champs, à Saint-Hubert.

855. *Myrica galle.* Le piment royal, à Saint-Léger.

856. *Myriophyllum spicatum.* Le volant-d'eau à épis, dans presque tous les marais et étangs.

857. *Myriophyllum verticillatum.* Le volant-d'eau verticillé, dans les étangs de Bondy, de Coquenard et de Meudon.

N

858. *NAIAS marina.* La naïade de mer, sur les bords de la Seine, vis-à-vis Conflans, dans les étangs de Coquenard, de Saint-Gratien et de la ci-devant abbaye de Livry.

859. *Narcissus poëticus.* La narcisse des poëtes, dans les prés à Bicêtre.

860. *Narcissus pseudo-narcissus.* Le faux-narcisse, dans les bois de Neuilly-sur-Marne, à Sénart et à Chantilly.

861. *Narcissus orientalis.* Le narcisse du levant, cultivé dans les jardins.

862. *Nardus stricta.* Le nard serré, à Versailles, à Palaiseaux, à Senlis et à Compiegne.

863. *Nepeta cataria.* L'herbe-aux-chats

commune, dans les endroits humides aux environs de Paris, un peu en-deçà de la Barre en venant à Saint-Denis, à Dammartin, à Fitz-James, à Clermont en Picardie.

864. *Nigella arvensis*. La nielle des champs, dans les champs de bleds.

865. *Nymphœa lutea*. Le nénuphar jaune, dans les bas des environs de Paris.

866. *Nymphœa alba*. Le nénuphar blanc, aux mêmes endroits.

O

867. *ŒNANTHE fistulosa*. La filipendule aquatique, dans les prés et les fossés humides.

868. *Œnanthe crocata*. L'œnanthe safrané, dans les marais aux environs de Versailles.

869. *Œnanthe pimpinelloïdes*. La filipendule des marais, dans les prés.

870. *Œnothera biennis*. L'herbe-aux-ânes commune, naturalisée en France, dans les bois de Verrières et le bois Jacques, queue de l'étang d'Enghien, à Chantilly et à Fontainebleau.

871. *Ononis arvensis*. L'arrête-bœuf ordinaire, dans les endroits arides des environs de Paris.

872. *Ononis minutissima*. L'arrête-bœuf très-menu, au bois de Boulogne, à Fontainebleau, au mail d'Henri IV, et au petit Mont-Sauvet, dans la forêt de Compiegne.

873. *Ononis natrix.* L'arrête-bœuf à fleurs jaunes, sur les hauteurs de Sèvres, au-dessus de la verrerie, et aux environs du château Frayé.

874. *Onopordium acanthium.* Le pédane, dans presque tous les terreins incultes et cultivés.

875. *Ophioglossum vulgatum.* L'herbe sans couture, dans les prés humides et dans les marais des bois.

876. *Ophris nidus avis.* Le nid d'oiseau, dans presque tous les bois des environs de Paris.

877. *Ophris spiralis.* La double feuille spirale, sur la pelouse d'Avron, le long du chemin de terre qui conduit de Maison-Blanche à Saint-Hubert, et sur les bords des bois, à Chailly.

878. *Ophris ovata.* La double-feuille, dans les prairies humides des environs de Paris.

879. *Ophris paludosa.* L'ophrise des marais, dans les marais ; on en trouve dans les prés, à Buc.

880. *Ophris insectifera.* L'ophrise-mouche, dans les parcs de Sceaux et de Saint-Cloud, dans les prairies de Neuilly-sur-Marne, dans le parc de Saint-Maur et à Saint-Léger, sur les bords des fossés, au-dessus des Planets.

881. *Ophris antropophora.* L'ophrise qui représente un homme nu, aux environs de Paris, entre Samoy et Valvin, sur la pente et autour du canal de Fontainebleau.

882. *Orchis biflora.* L'orchide à deux fleurs,

dans presque tous les prés et les bois.

883. *Orchis pyramidalis.* L'orchide pyramidale, dans le parc de Fontainebleau.

884. *Orchis coriophora.* L'orchide punaise, dans presque tous les prés humides.

885. *Orchis morio.* L'orchide des boutiques, dans les forêts escarpées.

886. *Orchis mascula.* L'orchide mâle, sur les buttes de Sèvres, le Mont-Valérien, dans la forêt de Montmorency, sur le bord des fossés et allées.

887. *Orchis ustulata.* L'orchide brûlé, dans les prés du Plessis-Piquet, de Moulignon, et à l'entrée de la forêt de Fontainebleau, du côté de Chailly.

888. *Orchis militaris.* L'orchide militaire, dans presque tous les bois.

889. *Orchis latifolia.* L'orchide à larges feuilles, dans presque tous les prés humides des environs de Paris.

890. *Orchis maculata.* L'orchide maculé, dans les prairies succulentes

891. *Orchis conopsea.* L'orchide à long éperon, dans les prairies montueuses des environs de Paris.

892. *Orchis abortiva.* L'orchide avortée, à Abbecourt.

893. *Origanum vulgare.* L'origan commun, aux environs de Paris.

894. *Ornithogallum luteum.* L'ornithogalle jaune, dans les bosquets des parcs et jardins.

895. *Ornithogallum minimum.* L'ornitho-

galle très-petit, dans les endroits cultivés.

896. *Ornithogallum Pyrenaicum.* L'ornithogalle des Pyrennées, dans les bois, à Montmorency, à Neuilly-sur-Marne, à Bondy et à Sénart.

897. *Ornithogallum umbellatum.* La dame-d'onze-heures, dans les bois de Ville-d'Avray, Verrières, à la fin du bois Jacques, queue de l'étang d'Enghien.

898. *Ornithopus perpusillus.* Le pied-d'oiseau-nain, dans presque toutes les allées et fossés des bois sabloneux des environs de Paris.

899. *Orobanche lœvis.* L'orobanche lisse, dans le parc de Saint-Fargeau, et dans le bois de Vincennes.

900. *Orobanche major.* La grande orobanche, dans les champs et les prairies seches des environs de Paris.

901. *Orobanche ramosa.* L'orobanche rameuse, dans les chenevières, depuis Fontenay-aux-Roses jusqu'à Longjumeau.

902. *Orobus vernus.* L'orobe ordinaire, à Fontainebleau, à Montmorency et à Sèvres.

903. *Orobus tuberosus.* L'orobe tubéreux, dans tous les bois.

904. *Orobus niger.* L'orobe noir, à Fontainebleau, dans les hautes futaies du grand Mont-Sauvet.

905. *Osmunda regalis.* La fougère royale, à Montmorency, à Saint-Léger, marais des Planets.

906. *Osmunda lunaria.* L'osmonde lunaire,

à Meudon, à Montmorency, au bois de Boulogne, et principalement au château de Verneuil, village entre Creil et Pont-Saint-Maxence.

907. *Osmunda spicata.* L'osmonde à feuilles linéaires, à Montmorency, à Saint-Léger, marais des Planets, aux buttes de Sèvres.

908. *Oxalis acetosella.* L'alléluia commun, dans la forêt de Montmorency, à Meudon et à Versailles.

909. *Oxalis corniculata.* L'alléluia à cornes, dans la grande avenue de Meudon, dans le bois de Vincennes, et dans les endroits cultivés de Palaiseaux et de Longjumeau.

P

910. *PANICUM verticillatum.* Le panis verticillé.

911. *Panicum viride.* Le panis vert.

912. *Panicum crus galli.* Le panis-cuisse-de-coq, dans les endroits cultivés.

913. *Panicum sanguinale.* Le panis sanguin.

914. *Panicum dactylum.* Le pied-de-poule.

915. *Panicum miliaceum.* Le millet cultivé.

916. *Papaver hybridum.* Le pavôt hybride, sur les bords des chemins et fossés.

917. *Papaver rhœas.* Le coquelicot, dans les champs cultivés, parmi les bleds, orges et navettes.

918. *Papáver dubium.* Le pavôt douteux, dans les champs cultivés,

919. *Papaver argemone.* Le pavot à massue.

920. *Parietaria officinalis.* La pariétaire des boutiques, dans les vignes et les haies.

921. *Parietaria Judaïca.* La pariétaire de Judée; on en trouve dans les murailles des acqueducs d'Arcueil.

922. *Paris quadrifolia.* L'herbe-à-Paris, dans les bois des environs de Paris.

923. *Parnassia palustris.* Le chiendent du parnasse, dans les prés humides et marais des bois.

924. *Pastinaca sativa.* Le panais cultivé, dans les hauts prés aux environs de Paris.

925. *Pedicularis palustris.* La pédiculaire des marais, dans les marais de Meudon, de Ville-d'Avray, Neuilly-sur-Marne et autres endroits.

926. *Pedicularis sylvatica.* La pédiculaire des bois, dans tous les bois, à Meudon, aux buttes de Sèvres, à Bièvre et autres endroits.

927. *Peplis portula.* Le pourpier aquatique, dans les mares, fossés et ornières.

928. *Peucedanum officinale.* La queue-de-pourceau, sur les bords des allées et fossés des bois des environs de Paris.

929. *Peucedanum silaus.* La saxifrage des anciens, dans tous les bois.

930. *Phalaris phleoïdes.* Le phalaris phléoïde, aux environs de Paris.

931. *Phalaris utriculata.* Le phalaris utriculé, à Meudon.

932. *Phalaris arundinacea.* Le phalaris-roseau,

roseau, dans les bleds et les avoines de Saint-Hubert.

933. *Phalaris oryzoïdes.* Le phalaris en forme de riz, à Brunoy, dans l'étang de la vieille machine.

934. *Phascum acaulum.* Le phasc sans tige.

935. *Phascum subulatum.* Le phasc subulé.

936. *Phaseolus vulgaris.* Le haricot.

937. *Phellandrium aquaticum.* La phellandrie aquatique, dans les mares des environs de Paris, dans la rivière de Crône.

938. *Phleum pratense.* Le thymothy des Anglais, dans presque tous les prés des environs de Paris.

939. *Phleum Alpinum.* La massette des Alpes, sur les bords des fossés et chemins, à Sataury.

940. *Phleum nodosum.* La massette noueuse, aux environs de Paris.

941. *Physalis alkekengi.* Le coqueret, aux environs de Paris et de Saint-Germain.

942. *Phyteuma orbicularis.* La raiponce ordinaire, à Jouy, à Fontainebleau, rocher de Bouligny, route des Merles, et au mont Tassus.

943. *Phyteuma spicata.* La phyteume à épis, aux buttes de Sèvres, dans la forêt de Montmorency.

944. *Picris echioïdes.* La picride épineuse, au-dessus de Montreuil, à Bondy et à Montmorency.

945. *Picris hieracioïdes.* La picride en forme de chicoracée.

946. *Pilularia globulifera.* La pilulaire à globules, dans presque toutes les mares de la plaine des Genèvriers, forêt de Sénart, autour de l'étang de Saint-Hubert, et dans presque toutes les mares de la forêt de Fontainebleau.

947. *Pimpinella saxifraga.* Le petit boucage, aux environs de Paris.

948. *Pimpinella magna.* Le grand boucage, à Montmorency et ailleurs, aux environs de Paris.

949. *Pinguicula vulgaris.* La grassette, dans les prés, à Bièvre et à Montmorency.

950. *Pisum sativum.* Le pois ordinaire.

951. *Pisum arvense.* Le pois des champs.

952. *Plantago major.* Le plantain ordinaire.

953. *Plantago media.* Le plantain moyen, aux environs de Paris.

954. *Plantago lanceolata.* Le plantain lancéolé.

955. *Plantago coronopifolia.* La corne-de-cerf.

956. *Plantago psyllium.* L'herbe-aux-puces.

957. *Poa aquatica.* Le paturin aquatique, aux environs de Paris.

958. *Poa Alpina.* Le paturin des Alpes.

959. *Poa trivialis.* Le paturin trivial.

960. *Poa angustifolia.* Le paturin à feuilles étroites.

961. *Poa pratensis.* Le paturin des prés, dans les prairies du grand Gentilly.

962. *Poa annua.* Le paturin annuel.

963. *Poa compressa.* Le paturin comprimé.

964. *Poa rigida.* Le paturin dur.

965. *Poa palustris.* Le paturin des marais, dans les prairies de Gentilly.

966. *Poa nemoralis.* Le paturin des bois.

967. *Poa bulbosa.* Le paturin bulbeux, dans la plaine du Point-du-Jour, près de Sèvres.

968. *Poa cristata.* Le paturin à crête.

969. *Polychnemum arvense.* La camphrée sauvage, dans les plaines du Point-du-Jour, de Champigny et du château Frayé, entre Villeneuve-Saint-Georges et les Bergeries.

970. *Polygala amara.* La polygale amère, sur les hauteurs de Sèvres, à Rambouillet, à Saint-Léger et à Fontainebleau.

971. *Polygala vulgaris.* La polygale commune.

972. *Polygonum lapathifolium.* La persicaire à feuilles de patience, dans les endroits cultivés, à Montmorency.

973. *Polygonum amphibium.* La persicaire amphibie, dans presque tous les étangs et rivières.

974. *Polygonum hydropiper.* Le poivre d'eau, sur les bords des rivières, dans les fossés et ornières où l'eau a séjourné.

975. *Polygonum persicaria.* La persicaire douce, dans les fossés et terreins humides.

976. *Polygonum aviculare.* La renouée.

977. *Polygonum fagopyrum.* Le sarrasin.

978. *Polygonum convolvulus.* Le bled noir liseré, aux environs de Paris.

979. *Polygonum dumetorum.* Le bled noir des haies, dans les landes et les buissons, dans le parc Saint-Fargeau, à Hyères, à Brunoy, proche les Camaldules.

980. *Polypodium vulgare.* Le polypode commun, sur les vieilles murailles, dans les fossés et les bois.

981. *Polypodium lonchitis.* La lonkite, dans les bois humides des environs de Paris.

982. *Polypodium cristatum.* Le polypode en crête.

983. *Polypodium filix mas.* La fougère mâle, aux environs de Paris.

984. *Polypodium filix femina.* La fougère femelle.

985. *Polypodium aculeatum.* Le polypode épineux, à Meudon.

986. *Polypodium rhæticum.* Le capillaire blanc, à Meudon, dans les environs de l'étang de la Garenne.

987. *Polypodium fragile.* La filicule.

988. *Polypodium regium.* Le polypode royal, à Fontainebleau et au château de Villers, à deux lieues de Melun.

989. *Polypodium dryopteris.* Le polypode dryoptère, dans la plaine des Genèvriers, forêt de Sénart.

990. *Polytrichum commune.* La perce-mousse, aux environs de Paris.

991. *Populus alba.* L'ypreau, cultivé aux environs de Paris.

992. *Populus tremula.* Le tremble, aux environs de Paris.

993. *Populus nigra.* Le peuplier noir, aux environs de Paris.

994. *Portulaca oleacea.* Le pourpier.

995. *Potamogeton natans.* L'épi d'eau.

996. *Potamogeton perfoliatum.* L'épi d'eau perfeuillé.

997. *Potamogeton densum.* L'épi d'eau épais, dans les fossés de la prairie de Gentilly.

998. *Potamogeton lucens.* L'épi d'eau luisant.

999. *Potamogeton crispum.* L'épi d'eau crêpu.

1000. *Potamogeton serratum.* L'épi d'eau à dents de scie, dans la plaine des Genèvriers des ci-devant hermites de la forêt de Sénart.

1001. *Potamogeton compressum.* L'épi d'eau applati, dans les mares de la plaine des Genèvriers, aux Hermites, dans la piece d'eau de Saint-Cyr, dans l'étang de Saint-Hubert et autres endroits.

1002. *Potamogeton pectinatum.* L'épi d'eau en peigne.

1003. *Potamogeton setaceum.* L'épi d'eau soyeux, dans l'étang de Saint-Gratien, le long du parapet de la chaussée.

1004. *Potamogeton gramineum.* L'épi d'eau graminé, dans la petite rivière qui borde l'étang Coquenard, dans la pièce d'eau du

parc de Versailles, et dans celle de Marly.

1005. *Potamogeton pusillum.* L'épi d'eau nain, aux environs de la Maison-Blanche, à Versailles et à Saint-Léger.

1006. *Potentilla supina.* La potentille penchée, sur la route de Bondy à Rincy, et dans les pièces d'eau de Saint-Cyr.

1007. *Potentilla recta.* La potentille droite, à Palaiseaux.

1008. *Potentilla argentea.* La quinte-feuille argentée.

1009. *Potentilla anserina.* L'aigremoine sauvage, aux environs de Paris.

1010. *Potentilla verna.* La potentille du printemps, au bois de Boulogne, au Mont-Valérien, et dans d'autres endroits des environs de Paris.

1011. *Potentilla reptans.* La quinte-feuille ordinaire.

1012. *Potentilla grandiflora.* La potentille à grandes fleurs, à Fontainebleau.

1013. *Poterium sanguisorba.* La petite pimprenelle, dans presque tous les prés aux environs de Paris.

1014. *Prenanthes muralis.* La prenanthe des murailles, dans les bois.

1015. *Primula veris.* La primevère, dans tous les prés, dans les bois de Neuilly-sur-Marne, à Bondy et à Montmorency.

1016. *Prunella vulgaris.* La prunelle, à Fontainebleau, sur les bords de la montagne en descendant à Brunoy, aux environs de Paris.

1017. *Prunella laciniata.* La prunelle laciniée.

1018. *Prunus padus.* Le putiet, dans les bois et les forêts.

1019. *Prunus mahaleb.* Le bois de Sainte-Lucie, dans les bois.

1020. *Prunus cerasus.* Le cérisier.

1021. *Prunus domestica.* Le prunier ordinaire.

1022. *Prunus spinosa.* Le prunellier, dans les haies.

1023. *Pteris aquilina.* La fougère ordinaire, dans les bois aux environs de Paris.

1024. *Pulmonaria angustifolia* La pulmonaire à feuilles étroites, au bois de Neuilly-sur-Marne, à Verrières et à Bièvre.

1025. *Pulmonaria officinalis.* La pulmonaire des boutiques.

1026. *Pyrola rotundifolia.* La pyrole à feuilles rondes, à Versailles, dans les bois proche la porte Verte, dans les bois de Marly et à Auxois.

1027. *Pyrus communis.* Le poirier sauvage.

1028. *Pyrus malus.* Le pommier.

Q

1029. *QUERCUS robur.* Le chêne ordinaire, dans les bois aux environs de Paris.

1030. *Quercus cercis.* Le chêne soyeux, dans le bois de Boulogne.

R

1031. *RANUNCULUS flammula.* La petite douve, dans toutes les mares des environs de Paris.

1032. *Ranunculus repens.* La renoncule rampante.

1033. *Ranunculus lingua.* La grande douve, dans les fossés de l'étang d'Enghien, proche le parc Saint-Gratien.

1034. *Ranunculus nodiflorus.* La renoncule qui fleurit à ses nœuds, à Fontainebleau, autour des mares de la Belle-Croix et celles du Calvaire.

1035. *Ranunculus gramineus.* La renoncule graminée, à Fontainebleau, plaine de la Glandée, autour des mares de Chailly, près la Buvette royale et au Calvaire.

1036. *Ranunculus ficaria.* La petite chélidoine, auprès des haies et à l'ombre.

1037. *Ranunculus auricomus.* La renoncule à tête dorée, aux buttes de Sèvres, à Montmorency, proche l'étang de Moulignon, parc Saint-Maur, et au petit parc de Meudon.

1038. *Ranunculus sceleratus.* La grenouillette d'eau.

1039. *Ranunculus bulbosus.* La renoncule bulbeuse, dans les jardins, les prés et les chemins.

1040. *Ranunculus acris.* Le bouton d'or.

1041. *Ranunculus repens.* La renoncule

rampante, aux environs de Paris, dans les prés et les champs.

1042. *Ranunculus polyanthemus.* La renoncule polyanthème, dans les bois au-dessus de Clamart et au Mont-Valérien.

1043. *Ranunculus lanuginosus.* La renoncule laineuse, sur les montagnes, à Palaiseaux.

1044. *Ranunculus chœrophyllos.* La renoncule à feuilles de cerfeuil, même endroit.

1045. *Ranunculus arvensis.* La renoncule des champs, dans les champs au-dessus de Chantilly, Bondy, Sainte-Assise, Maison-Blanche et Saint-Hubert.

1046. *Ranunculus hederaceus.* La renoncule en forme de lièrre terrestre, dans les prés humides, à Cachan, à Perche-Fontaine, dans les marais des Planets et à Saint-Léger.

1047. *Ranunculus aquatilis.* La renoncule aquatique, aux environs de Paris.

1048. *Raphanus sativus.* Le radis cultivé.

1049. *Raphanus raphanistrum.* Le radis sauvage.

1050. *Reseda luteola.* La gaude, le long des chemins, sur les murailles.

1051. *Reseda lutea.* Le réséda commun, dans le bois de Boulogne.

1052. *Reseda phyteuma.* Le réséda phytéume, dans la plaine de Bercy.

1053. *Rhamnus catharticus.* Le nerprun, dans les bois de Montmorency.

1054. *Rhamnus frangula.* La bourgène, dans les forêts humides, sous les grands arbres.

1055. *Rhinanthus crista galli.* La crête-de-coq, dans les prés des environs de Paris.

1056. *Ribes rubrum.* Le groseillier en grappes rouges.

1057. *Ribes nigrum.* Le groseillier noir, le cassis.

1058. *Ribes uva crispa.* Le groseillier épineux, dans les bois pierreux et montagneux, sur les murailles des anciens édifices.

1059. *Ribes grossularia.* Le grosseillier à maquereaux.

1060. *Riccia crystallina.* La riccie crystalline, sur les bords des chemins et fossés des bois, aux endroits humides.

1061. *Riccia minima.* La riccie très-petite, à Fontainebleau, au-dessus de l'hermitage de Franchard et de celui du Calvaire.

1062. *Riccia glauca.* La riccie-glauque, sur les bords des chemins et fossés des bois, aux endroits découverts.

1063. *Riccia fluitans.* La riccie flottante, à Fontainebleau, dans les mares de Franchard et du Calvaire.

1064. *Riccia natans.* La riccie nageante, dans les lacunes des forêts de Bondy et de Fontainebleau.

1065. *Robinia pseudo-acacia.* L'acacia blanc, aux environs de Paris.

1066. *Rosa rubiginosa.* L'églantier odorant.

1067. *Rosa pimpinellifolia.* La rose à feuilles de pimprenelle, dans la forêt de Fontainebleau.

1068. *Rosa spinosissima.* La rose très-épineuse, dans les forêts de Fontainebleau.

1069. *Rosa villosa.* La rose velue, sur les hauteurs de Sèvres et dans les environs du village de Mongeron.

1070. *Rosa canina.* L'églantier de chien.

1071. *Rubia tinctorum.* La garance, aux environs d'Arcueil, sur les bords des chemins et des fossés en allant au Bourg-la-Reine, à Cachan et à Moret.

1072. *Rubus idæus.* Le framboisier ordinaire, aux environs de Paris, cultivé.

1073. *Rubus cæsius.* La ronce bleue.

1074. *Rubus fructicosus.* La ronce ordinaire, dans toutes les haies vives.

1075. *Rumex sanguineus.* L'oseille rouge, dans les prés.

1076. *Rumex crispus.* La patience frisée, dans les prés des environs de Paris.

1077. *Rumex maritimus.* La patience maritime, sur les bords des mares et des rivières.

1078. *Rumex limosus.* La patience limoneuse, dans l'étang de Marcoussis et aux isles de Charenton.

1079. *Rumex divaricatus.* La patience fourchue, le long des rivières et des ruisseaux.

1080. *Rumex acutus.* La patience aiguë.

1081. *Rumex obtusifolius.* La patience à feuilles obtuses, sur les bords des chemins et des fossés.

1082. *Rumex pulcher.* La patience-violon, aux mêmes endroits.

1083. *Rumex aquaticus.* La patience aquatique, le long des ruisseaux et des rivières.

1084. *Rumex multifidus.* L'oseille des bois, dans les bois sabloneux.

1085. *Rumex acetosa.* L'oseille ordinaire, dans les prés.

1086. *Rumex acetosella.* La patience des champs, dans les champs cultivés et sabloneux.

1087. *Ruscus aculeatus.* Le houx-frêlon, dans les bois.

1088. *Ruta graveolens.* La rhue, à Vincennes.

1089. *Ruta sylvestris.* La rhue sauvage, dans les carrières abandonnées.

S

1090. *SAGINA procumbens.* La sagine couchée, sur les bords des chemins et fossés, dans les endroits sabloneux.

1091. *Sagina erecta.* La sagine droite, sur les bords des chemins et fossés arides.

1092. *Sagittaria sagittifolia.* La flèchière aquatique, le long des rivières.

1093. *Salix triandra.* Le saule à trois étamines, le long des rivières.

1094. *Salix pentandra.* Le saule rouge, sur les montagnes humides, à Palaiseaux et à Marcoussis.

1095. *Salix phylicifolia.* Le saule à feuilles de phylica.

1096. *Salix vitellina.* L'osier jaune, dans les marais.

1097. *Salix amygdalina.* Le saule à feuilles d'amandier, dans les bois humides.

1098. *Salix hastata.* Le saule en forme de flêche, dans les marais des bois.

1099. *Salix fragilis.* Le saule cassant, sur les bords des prés et des marais.

1100. *Salix purpurea.* Le saule pourpre, sur les bords des rivières.

1101. *Salix helix.* Le saule hélier, dans les haies et les buissons.

1102. *Salix olivacea.* Le saule olivaire, au Mont-Valérien.

1103. *Salix hippophæfolia.* Le saule à feuilles d'hippophaé, sur les bords de la Seine près Longchamp.

1104. *Salix membranacea.* Le saule membraneux, sur les bords de la Marne, au bas du parc de Saint-Maur.

1105 *Salix aurita.* Le saule à oreilles, dans les bois humides.

1106. *Salix lanata.* Le saule laineux, dans les marais, à Saint-Léger, marais des Planets.

1107. *Salix depressa.* Le saule déprimé, aux mêmes endroits que le précédent, et dans les pâturages.

1108. *Salix rostrata.* Le saule à capsules alongées, à Saint-Léger, marais des Planets et à Caubreseuil.

1109. *Salix arenaria.* Le saule des sables, à Saint-Léger, marais des Planets.

1110. *Salix incubacea.* Le saule nichaur, dans les pâturages, spécialement à Saint-Léger.

1111. *Salix repens.* Le saule rampant, dans les marais, à Saint-Léger.

1112. *Salix caprœa.* Le saule-marceau, dans les bois humides.

1113. *Salix viminalis.* La zénigole, le long des ruisseaux et des lieux aquatiques.

1114. *Salix acuminata.* Le saule pointu, dans les marais.

1115. *Salix ulmifolia.* Le saule à feuilles d'orme, dans les bois humides.

1116. *Salix cinerea.* Le saule cendré, sur le bord des bois.

1117. *Salix alba.* Le saule blanc, le long des haies et des eaux.

1118. *Salvia pratensis.* La sauge des prés, dans les prés.

1119. *Salvia verbenacca.* La sauge à feuilles de verveine, dans la plupart des pâturages.

1120. *Salvia sclarea.* L'orvale, sur les bords des chemins et des fossés.

1121. *Sambucus ebulus.* L'hieble, dans les champs de bleds, le long des haies et des chemins.

1122. *Sambucus nigra.* Le sureau ordinaire, dans les haies et les bois.

1123. *Samolus valerandi.* Le mouron d'eau, dans les marais des bois.

1124. *Sanguisorba officinalis.* La pimprenelle des montagnes, dans les prés montueux.

1125. *Sanicula Europœa.* La sanicle, dans

presque tous les bois des environs de Paris.

1126. *Saponaria officinalis.* La savonaire des boutiques, sur les bords des chemins et des fossés.

1127. *Saponaria vaccaria.* La savonaire des vaches, dans les champs de bled et d'avoine.

1128. *Satyrium hircinum.* Le satyrion puant, dans les prés et les pâturages.

1129. *Satyrium viride.* Le satyrion verdâtre, dans les prés humides.

1130. *Saxifraga granulata.* La saxifrage, dans les prés et les bords des bois.

1131. *Saxifraga tridactylites.* La saxifrage des murailles, sur les toits, les murailles, les endroits arides.

1132. *Scabiosa succisa.* Le mors du diable, dans les bois.

1133. *Scabiosa arvensis.* La scabieuse des champs, dans les prairies seches.

1134. *Scabiosa columbaria.* La scabieuse ciliée, dans les prés secs.

1135. *Scabiosa asterocephala.* La scabieuse asterocéphale, sur les montagnes seches et arides.

1136. *Scandix pecten.* Le peigne de Vénus, dans les champs.

1137. *Scandix cærefolium.* Le cerfeuil, cultivé.

1138. *Scandix antheriscus.* Le persil sauvage, dans les fossés, sur presque toutes les anciennes murailles.

1139. *Scandix nodosa.* Le cerfeuil noueux,

sur les bords des fossés et auprès des haies.

1140. *Scherardia arvensis.* La schérardie des champs, dans les champs de bleds.

1141. *Schœnus mariscus.* Le choin marisque, dans les étangs de Coquenard et de Saint-Gratien.

1142. *Schœnus nigricans.* Le choin noir, dans l'étang de Saint-Gratien.

1143. *Schœnus compressus.* Le choin comprimé, au même endroit.

1144. *Schœnus alba.* Le choin blanc, à Saint-Léger, dans les marais des Planets.

1145. *Schœnus setaceus.* Le choin soyeux, dans les marais, dans l'étang de Ceriset, côte de Rambouillet.

1146. *Scilla bifolia.* La scille à deux feuilles, dans la forêt de Sénart et dans le parc des Camaldules.

1147. *Scilla autumnalis.* La scille d'automne, au bois de Boulogne.

1148. *Scirpus palustris.* Le scirpe des marais, dans les endroits marécageux.

1149. *Scirpus intermedius.* Le scirpe intermédiaire, dans les fossés de l'avenue de Rincy.

1150. *Scirpus cespitosus.* Le scirpe en gazon, à Saint-Léger, marais des Planets.

1151. *Scirpus annuus.* Le scirpe annuel, dans les marais, à Meudon, autour des étangs.

1152. *Scirpus acicularis.* Le scirpe en épingle, sur le bord des étangs.

1153. *Scirpus lacustris.* Le scirpe des lacs, dans les rivières, lacs et étangs.

1154.

1154. *Scirpus fluitans.* Le scirpe flottant, dans les eaux stagnantes, à Fontainebleau, à Saint-Léger.

1155. *Scirpus setaceus.* Le scirpe soyeux, dans les petits ruisseaux des prés, et dans presque tous les marais voisins des bois.

1156. *Scirpus supinus.* Le scirpe couché, dans les endroits humides, sur les bords des mares de Chailly et du Chêne-Perdu, anciennement Buvette royale, à Montfort-l'Amaury.

1157. *Scirpus maritimus.* Le scirpe maritime, sur les bords des étangs et des rivières.

1158. *Scirpus sylvaticus.* Le scirpe des bois, dans les prés, les fossés et marais des bois.

1159. *Schleranthus annuus.* Le schleranthe annuel, dans les endroits cultivés.

1160. *Schleranthus perennis.* Le schleranthe vivace, à Fontainebleau, dans le chemin qui côtoie le rocher du Cuvier.

1161. *Scorsonera Hispanica.* La scorsonère cultivée.

1162. *Scorsonera angustifolia.* Le salsifix des marais, dans les prés humides.

1163. *Scorsonera resedifolia.* La scorsonère à feuilles de réséda, sur les bords des chemins et des fossés.

1164. *Scorsonera laciniata.* Le salsifix découpé, le long des chemins et des fossés.

1165. *Scrophularia nodosa.* La grande scrophulaire, dans les bois élevés.

1166. *Scrophularia aquatica.* La scrophulaire aquatique, dans les lieux aquatiques.

1167. *Scrophularia vernalis.* La scrophulaire du printemps, dans les bois, près de Meaux en Brie.

1168. *Scutellaria galericulata.* La toque ordinaire, le long des eaux stagnantes et courantes.

1169. *Scutellaria minor.* La petite toque, dans les endroits où l'eau a séjourné.

1170. *Secale cereale.* Le seigle cultivé.

1171. *Sedum telephium.* L'orpin, sur les bords des bois.

1172. *Sedum anacampseros.* La fève épaisse, sur les côteaux arides, à Saint-Prix.

1173. *Sedum cepæa.* L'orpin à fleurs d'oignon, sur les bords des bois et des vignes.

1174. *Sedum reflexum.* Le sédon réfléchi, dans les endroits secs et arides.

1175. *Sedum rupestre.* La joubarbe des rochers, aux environs de Paris, dans les garennes de Cannaville.

1176. *Sedum album.* La trique-madame, dans les endroits secs et arides.

1177. *Sedum acre.* L'illécebra, sur les maisons, les couvertures de chaume et dans les endroits secs et arides.

1178. *Sedum sexangulare.* La tête-de-souris, dans les endroits arides, au parc de Saint-Maur.

1179. *Sedum villosum.* Le sédon velu, à Fontainebleau, dans les marais de la Belle-Croix.

1180. *Selinum palustre.* Le persil laineux;

on le trouve communnement dans les prés humides.

1181. *Selinum carvifolium.* La seline à feuilles de carvi, à Saint-Léger, dans les bois de l'étang neuf, à Montmorency, dans les fonds de Montabois.

1182. *Sempervivum tectorum.* La joubarbe des toits, sur les vieux murs et rochers des environs de Paris.

1183. *Senecio vulgaris.* Le séneçon ordinaire, aux environs de Paris.

1184. *Senecio viscosus.* Le séneçon visqueux, dans les bois aux endroits pierreux.

1185. *Senecio sylvaticus.* Le séneçon des bois, dans les bois.

1186. *Senecio erucifolius.* Le séneçon à feuilles de roquette, le long des chemins et des fossés.

1187. *Senecio abrotanifolius.* Le séneçon à feuilles d'aurone, sur les montagnes, à Fontainebleau.

1188. *Senecio Jacobæa.* L'herbe-Saint-Jacques, dans les prés.

1189. *Senecio paludosus.* Le séneçon des marais, le long des rivières et dans les bas-prés.

1190. *Serapias latifolia.* L'helléborine à larges feuilles, dans les endroits sabloneux.

1191. *Serapias longifolia.* L'helléborine des marais, dans les prés humides.

1192. *Serapias ensifolia.* L'helléborine à grandes feuilles, sur les côteaux des bois, près de Saint-Clond et de Seaux.

1193. *Serapias rubra.* L'helléborine rouge, sur les montagnes, à Fontainebleau, à Gentilly et à Compiegne.

1194. *Serratula tinctoria.* La serratule des teinturiers, dans les bois, les prés, les lieux humides.

1195. *Serratula arvensis.* La sarrette des champs, dans les buissons

1196. *Seseli montana.* Le séséli des montagnes, au Mont-Valérien et autres endroits.

1197. *Seseli glaucum.* Le séséli glauque, sur les montagnes.

1198. *Seseli annuum.* Le séséli annuel, au Mont-Valérien et autres endroits.

1199. *Seseli elatum.* Le séséli branchu, sur les montagnes, à Fontainebleau.

1200. *Sibthorpia Europæa.* La sibthorpe d'Europe. dans les lieux humides, à Saint-Léger et à Mantes.

1201. *Sideritis hirsuta.* La crapaudine, dans les bois de Marcoussis.

1202. *Sideritis grandiflora.* La crapaudine à grandes fleurs, dans les bois de Meaux.

1203. *Silene anglica.* Le cornillet anglais, dans les endroits cultivés.

1204. *Silene gallica.* Le cornillet français.

1205. *Silene nutans.* La silène ou cornillet penché, dans le bois de Boulogne.

1206. *Silene conoïdea.* Le cornillet rouge, dans les endroits cultivés.

1207. *Silene conica.* Le cornillet conique, mêmes endroits.

1208. *Sinapis arvensis.* La moutarde des champs, dans les endroits cultivés.

1209. *Sinapis alba.* La moutarde blanche, mêmes endroits.

1210. *Sinapis nigra.* La moutarde noire, mêmes endroits.

1211. *Sison amomum.* L'amome, le long des haies, des fossés.

1212. *Sison segetum.* Le sison des bleds, dans les endroits cultivés.

1213. *Sison inundatum.* Le sison aquatique, dans une mare vis-à-vis le moulin des Planets.

1214. *Sison verticillatum.* Le sison verticillé, dans les bois et les endroits humides de Saint-Hubert, de Saint-Léger et de Rambouillet.

1215. *Sisymbrium nasturtium.* Le cresson de fontaine, dans les ruisseaux.

1216. *Sisymbrium sylvestre.* Le cresson sauvage, le long des eaux et dans les endroits où elles ont séjourné.

1217. *Sisymbrium hybridum.* Le cresson bâtard, sur les bords des rivières et des étangs.

1218. *Sisymbrium amphibium.* Le raifort sauvage, dans les endroits aquatiques.

1219. *Sisymbrium pusillum.* Le cresson nain, dans les endroits où l'eau a séjourné.

1220. *Sisymbrium tenuifolium.* La sisymbrie à feuilles menues, dans les rivières et le long des marais.

1221. *Sisymbrium murale.* La sisymbrie des murailles, dans les terreins secs et caillouteux.

1222. *Sisymbrium supinum.* La sisymbrie couchée, le long des rivières, dans les endroits sabloneux.

1223. *Sisymbrium monense.* La petite roquette sauvage, aux environs de Paris, surtout à Chantre-Coq.

1224. *Sisymbrium vimineum.* La sisymbrie des vignes, dans les vignes à Courbevoie, Puteaux, Colombe et Nanterre.

1225. *Sisymbrium barrelieri.* Le cresson de barrelier, dans les endroits cultivés et caillouteux.

1226. *Sisymbrium arenosum.* La sisymbrie à fleurs rouges, dans les prés et sur les bords des vignes, à Argenteuil.

1227. *Sisymbrium sophia.* La sagesse des chirurgiens, dans les lieux pierreux et sur les murailles.

1228. *Sisymbrium loselii.* Le cresson de loësel, dans les endroits cultivés, à Saint-Maximin, près Chantilly.

1229. *Sisymbrium polyceratium.* La sisymbrie corniculée, aux environs de Paris.

1230. *Sisymbrium orio.* La tortelle à feuilles de roquette, le long des murailles et quelquefois dessus.

1231. *Sium latifolium.* La grande berle, par-tout, aux lieux aquatiques, dans les ruisseaux d'eau courante, aux environs de Paris.

1232. *Sium angustifolium.* La berle à feuilles étroites, aux environs de Paris, dans les ruisseaux.

1233. *Sium nodiflorum.* La petite berle, dans les ruisseaux.

1234. *Sium falicaria.* La berle en fer de faulx, dans les champs, entre la croix d'Arcueil et le Bourg-la-Reine.

1235. *Sium repens.* La berle rampante, dans les marais de Saint-Gratien et de Neuilly-sur-Marne.

1236. *Sium sisarum.* Le chervis cultivé.

1237. *Smyrnium olusatrum.* Le maceron, dans les endroits cultivés, sur les bords des chemins et des fossés.

1238. *Solanum dulcamara.* La douce-amère, dans les haies, les buissons.

1239. *Solanum nigrum.* La morelle, aux environs de Paris.

1240. *Solanum tuberosum.* La pomme-de-terre, naturalisée aux environs de Paris.

1241. *Solidago virga aurea.* La verge-d'or, dans les bois des environs de Paris.

1242. *Sonchus palustris.* Le laitron des marais, à la queue de l'étang de Saint-Gratien et autour de l'étang du moulin de Maugrosin, une lieue en-deçà de Chantilly.

1243. *Sonchus arvensis.* Le laitron des champs, dans les champs de bleds.

1244. *Sonchus oleraceus.* Le laitron des jardins, dans les jardins.

1245. *Sonchus lœvis.* Le laitron lisse, dans les endroits cultivés.

1246. *Sonchus asper.* Le laitron épineux, dans les bois découverts.

1247 *Sorbus aucuparia.* Le sorbier des oiseleurs, dans les bois.

1248. *Sorbus domestica.* Le sorbier, dans les bois.

1249. *Sparganium erectum.* Le ruban d'eau, le long des rivières et des ruisseaux.

1250. *Sparganium natans.* Le ruban d'eau flottant

1251. *Spartium scoparium.* Le genêt à balai, dans les bois montagneux.

1252. *Spergula arvensis.* La spargoute des champs, dans les endroits cultivés et sabloneux.

1253 *Spergula pentandra.* La petite spargoute, dans le bois de Boulogne et dans d'autres endroits des environs de Paris.

1254. *Spergula nodosa.* La spargoute noueuse, dans les marais de Neuilly-sur-Marne, et sur la pelouse d'Auron.

1255. *Spergula saginoïdes.* La spargoute filiforme, dans les lieux sabloneux et humides.

1256. *Spinacia oleracea* L'épinars cultivé.

-1257. *Spiræa filipendula.* La filipendule, dans les bois, principalement dans ceux de Boulogne, aux environs de Paris, et dans ceux de Beaumont, proche Baville, auprès d'Etampes.

1258. *Spiræa ulmaria.* La reine-des-prés, dans les marais et sur les bords des ruisseaux.

1259. *Stachis sylvatica.* L'épi fleuri, dans les bois ombrageux des environs de Paris.

1260. *Stachis Germanica.* La stachique des Allemands, le long des fossés et ruisseaux.

1261. *Stachys Alpina.* L'épiaire des Alpes, dans la forêt de Montmorency.

1262. *Stachys palustris.* L'épiaire des marais, près des ruisseaux et fossés.

1263. *Stachys annua.* L'épiaire annuelle, dans les lieux cultivés.

1264. *Stachys bufonia.* La crapaudine, dans les lieux secs et incultes.

1265. *Stachys arvensis.* L'épiaire des champs, dans les champs de bleds.

1266. *Statice armeria.* Le gazon d'Espagne, dans les prés secs et sur les bords des chemins et fossés.

1267. *Stellaria nemorum.* La stellaire des bois, dans les forêts, notamment dans celles de Compiegne.

1268. *Stellaria holostea.* L'étoilée, dans les forêts.

1269. *Stellaria graminea.* La petite étoilée des bois, sur les bords des chemins et fossés des bois.

1270. *Stellaria arenaria.* La stellaire des sables, à Fontainebleau.

1271. *Stellaria hypericifolia.* La stellaire à feuilles de millepertuis, à Saint-Léger, marais des Planets, à Roussigny et à Marcoussis.

1272. *Stellaria passerina.* L'herbe à l'hirondelle, dans les champs derrière la ci-devant abbaye de Livry.

1273. *Stipa pennata.* Le plumet panaché, dans les bois sabloneux, à Fontainebleau.

1274. *Stipa capillata.* La sparte à cheveux, dans les bois sabloneux, à Fontainebleau.

1275. *Symphytum officinale.* La grande consoude, aux environs de Paris, dans les prés bas, sur les bords des ruisseaux et des rivières.

1276. *Syringa vulgaris.* Le lilac, naturalisé en France.

T

1277. *TAMUS communis.* Le seau Notre-Dame, dans les haies et les buissons des bois.

1278. *Tanacetum vulgare.* La tanaisie commune, le long des prés et des rivières, aux environs de Saint-Germain-en-Laye.

1279. *Taxus baccata.* L'if ordinaire, dans les haies et les buissons.

1280. *Teucrium botrys.* La germandrée laciniée, dans les endroits cultivés.

1281. *Teucrium chamœpithys.* La petite ivette, dans les champs cultivés.

1282. *Teucrium scorodonia.* La sauge des bois, dans les bois.

1283. *Teucrium scordium.* Le scordium, dans les endroits marécageux.

1284. *Teucrium chamœdrys.* Le petit chêne, dans les endroits secs et arides.

1285. *Teucrium montanum.* Le polium, sur les montagnes de Fontainebleau, à Compiegne et à Senlis.

1286. *Thalictrum minus.* Le petit pigamon, dans le bois de Boulogne.

1287. *Thalictrum flavens.* La rhue des bois, dans les prés humides.

1288. *Thalictrum lucidum.* Le pigamon luisant, sur les montagnes à Plaisance.

1289. *Thesium linophyllum.* Le thésion à feuilles de lin, sur les montagnes seches et arides.

1290. *Thesium Alpinum.* Le thésion des Alpes, à Fontainebleau, du côté de Chailly.

1291. *Thlapsi arvense.* La monnoyère, dans les champs.

1292. *Thlapsi campestre.* Le thlapsi champêtre, sur les bords des chemins et fossés.

1293. *Thlapsi perfoliatum.* Le thlapsi perfeuillé, dans les endroits cultivés.

1294. *Thlapsi bursa pastoris.* La bourse-à-pasteur, dans les endroits cultivés.

1295. *Thymus serpillum.* Le serpolet, sur les côteaux.

1296. *Thymus acinos.* Le thym champêtre, dans les lieux secs et arides.

1297. *Thymus Alpinus.* Le thym des Alpes, à Fontainebleau, sur la roche de Cuvier, à côté de la Belle-Croix.

1298. *Tilia Europæa.* Le tilleul d'Europe, dans les forêts.

1299. *Tillæa aquatica.* La tillée d'eau, fort commune dans les marais de la forêt de Fontainebleau.

1300. *Tillæa muscosa.* La tillée mousseuse, dans les bois sabioneux et découverts.

1301. *Tordylium maximum.* Le grand tor-

dyle, à Fontainebleau, sur la côte Champagne, près Thomery.

1302. *Tormentilla erecta.* La tormentille élevée, dans les bois sabloneux, élevés.

1303. *Tragopogon pratense.* La barbe-de-bouc, dans les prés.

1304. *Tragopogon porrifolium.* Le salsifix des jardins, dans les bas prés, cultivé dans les jardins.

1305. *Tragopogon undulatum.* Le salsifix ondulé, dans les bas prés.

1306. *Trapa nutans.* La châtaigne d'eau, dans les eaux stagnantes de Versailles.

1307. *Trifolium hybridum.* Le trefle hybride, à Fontainebleau et à Palaiseaux.

1308. *Trifolium repens.* Le triolet, dans les prairies.

1309. *Trifolium subterraneum.* Le trefle enterré, le long de la route de Versailles, entre Ville-d'Avray et le rendez-vous de la Chasse.

1310. *Trifolium rubens.* Le trefle rouge, dans la forêt de Sénart, du côté des Hermites.

1311. *Trifolium pratense.* Le trefle des prés, dans les prés gras.

1312. *Trifolium ciliosum.* Le trefle à cils, à Fontainebleau, sur les bords des bois de la plaine de la Glandée.

1313. *Trifolium Alpestre.* Le trefle des Alpes, à Chaville, garenne de Sèvres, à Fontainebleau et ailleurs.

1314. *Trifolium flexuosum.* Le trefle courbé, dans les prés montueux.

1315. *Trifolium incarnatum.* Le trefle incarnat, dans les prés, aux environs de Vaugirard, au Plessis-Piquet et autres endroits.

1316. *Trifolium ochroleucum.* Le trefle jaunâtre, dans les prés, à Villejuif, Bièvre et Palaiseaux.

1317. *Trifolium angustifolium.* Le trefle à feuilles étroites, dans les prés, à Palaiseaux.

1318. *Trifolium dipsacus.* Le trefle en forme de chardon-à-bonnetier, sur les bords des bois et étangs, à Marcoussis.

1319. *Trifolium arvense.* Le pied-de-lièvre, dans les bois et les champs.

1320. *Trifolium gracile.* Le trefle grêle, dans les bois secs et arides, à Vincennes.

1321. *Trifolium scabrum.* Le trefle raboteux, dans les lacunes de la plaine du Point-du-Jour et du bois de Boulogne.

1322. *Trifolium striatum.* Le trefle strié, dans les bois secs et les pâturages.

1323. *Trifolium fragiferum.* Le trefle fraise; il s'en trouve dans les prés secs.

1324. *Trifolium montanum.* Le trefle des montagnes, à Fontainebleau, du côté de Chailly.

1325. *Trifolium agrarium.* Le petit trefle jaune, dans les bois sabloneux.

1326. *Trifolium spadiceum.* Le trefle rameux, dans les bois montueux.

1327. *Trifolium aureum.* Le trefle doré, dans les prés humides.

1328. *Trifolium melilotus alba.* Le mélilot

blanc, dans les champs cultivés, principalement aux environs de Sèvres.

1329. *Trifolium procumbens.* Le trefle nain, dans les champs sabloneux.

1330. *Trifolium filiforme.* Le trefle en forme de filet, dans les prés.

1331. *Trifolium melilotus officinalis.* Le trefle mélilot, dans les champs cultivés.

1332. *Trifolium melilotus altissima.* Le grand melilot, dans les forêts, à Montmorency, et notamment près l'étang de Moulignon.

1333. *Triglochin palustre.* Le trochart des marais, dans les prés marécageux.

1334. *Trigonella Monspeliana.* La trigonelle de Montpellier, dans les plaines de Champigny, du Point-du-Jour, au bois de Boulogne et autres endroits.

1335. *Trigonella fœnum-græcum.* Le fénugrec, dans les champs et les prairies, sur-tout à Aubervillers, près Paris.

1336. *Triticum æstivum.* Le bled d'été, aux environs de Paris.

1337. *Triticum hybernum.* Le bled d'hiver, aux environs de Paris.

1338. *Triticum turgidum.* Le bled gonflé, aux environs de Paris.

1339. *Triticum junceum.* Le froment à feuilles étroites, dans les haies et les buissons.

1340. *Triticum supinum.* Le froment des haies, dans les haies et les buissons.

1341. *Triticum repens.* Le chiendent des boutiques, dans les lieux cultivés.

1342. *Triticum caninum.* L'élyme des chiens, dans les haies et buissons, dans les parcs de Saint-Cloud et de Saint-Maur.

1343. *Triticum glaucum.* Le chiendent glauque, le long des haies et dans les endroits cultivés.

1344. *Triticum tenellum.* Le bled un peu tendre, dans les endroits secs et sur les murailles.

1345. *Tulipa sylvestris.* La tulipe sauvage, dans le parc de Saint-Cloud.

1346. *Turritis glabra.* La tourrette lisse, dans les lieux sabloneux et caillouteux des bois.

1347. *Turritis hirsuta.* La tourrette velue, dans les bois secs et arides.

1348. *Tussilago farfara.* Le pas-d'âne, dans les terreins gras.

1349. *Tussilago petasites.* Le pétasite, autour du moulin de Chamontal, à un quart de lieue au-delà de Lusarche.

1350. *Typha latifolia.* La masse d'eau, dans les endroits aquatiques.

1351. *Typha angustifolia.* La petite masse d'eau, dans les marais.

U

1352. *ULEX Europæus.* L'ajonc, sur les montagnes stériles.

1353. *Ulmus campestris.* L'orme ordinaire;

on en trouve le long des grandes routes.

1354. *Ulmus pedunculatus.* L'orme pédunculé, à Paris, dans le jardin de l'Arsenal.

1355. *Urtica pilulifera.* L'ortie romaine, le long des murailles.

1356. *Urtica urens.* L'ortie grièche, dans les lieux cultivés.

1357. *Urtica dioïca.* La grande ortie.

1358. *Utricularia vulgaris.* L'utriculaire commune, dans les eaux stagnantes et les marais.

1359. *Utricularia minor.* La petite utriculaire, dans les lacunes de la forêt de Bondy.

V

1360. *VACCINIUM myrtillus.* L'aireille, dans la forêt de Montmorency.

1361. *Vaccinium oxycoccus.* La canneberge, à Saint-Léger, étang de Ceriset.

1362. *Valantia aparine.* Le faux grateron, dans les lieux cultivés.

1363. *Valantia cruciata.* La croisette velue, dans les haies et les buissons.

1364. *Valeriana rubra.* La valériane rouge, dans les fentes des murailles aux environs de Paris.

1365. *Valeriana dioïca.* La valériane des marais, dans les marais des bois, aux environs de Paris.

1366. *Valeriana officinalis.* La valériane des boutiques, dans les prés des bois, surtout

tout dans le bois des ci-devant capucins de Meudon.

1367. *Valeriana locusta.* La doucette, dans les vignes, sur les bords des chemins, dans les bleds.

1368. *Vallisneria spiralis.* La valisnère en spirale, dans les fossés et ruisseaux des environs de Mantes

1369. *Verbascum thapsus.* Le bouillon-blanc, aux environs de Paris, dans les endroits secs et arides.

1370 *Verbascum thapsoïdes.* Le faux-bouillon, dans les endroits secs et stériles, à Fontainebleau, au bas du parc aux Pins.

1371. *Verbascum phlomoïdes.* Le bouillon cotonneux, sur les bords des chemins et fossés.

1372. *Verbascum pulvinatum.* Le bouillon poudré, dans les endroits secs et arides.

1373. *Verbascum lychnitis.* Le bouillon femelle, dans les endroits secs et arides.

1374. *Verbascum Parisiense.* Le bouillon rameux, dans les endroits secs et arides des environs de Paris.

1375. *Verbascum alopecurus.* Le bouillon queue-de-renard, dans les endroits secs et arides.

1376. *Verbascum nigrum.* Le bouillon noir, mêmes endroits.

1377. *Verbascum blattarioïdes.* La fausse blattaire, dans les isles de la Seine et de la Marne.

1378. *Verbascum blattaria.* L'herbe-aux-

mittes, dans les terreins gras et argilleux.

1379. *Verbena officinalis.* La verveine des boutiques, sur les bords des fossés, dans les lieux stériles et les décombres.

1380. *Veronica spuria.* La véronique bâtarde, dans les bois sabloneux, à Fontainebleau, rocher de Butigny.

1381. *Veronica spicata.* La véronique en épis, aux environs de Paris, dans les prairies stériles des forêts, au bois du Vaccinet.

1382. *Veronica officinalis.* La véronique des boutiques, dans les bois arides.

1383. *Veronica serpillifolia.* La véronique à feuilles de serpolet.

1384. *Veronica beccabunga.* La beccabungue, sur les bords des ruisseaux.

1385. *Veronica anagallis.* Le mouron d'eau, dans les fossés aux environs de Paris.

1386. *Veronica scutellata.* La véronique à écusson, dans les endroits incultes de la France, aux environs de Paris.

1387. *Veronica teucrium.* La véronique teucriète, le long des chemins et dans les prairies montueuses des environs de Paris.

1388. *Veronica montana.* La véronique des montagnes, dans les bois à l'ombre, au bois de la Celle, près Saint-Cucufas.

1389. *Veronica chamœdrys.* La véronique chenette, dans les prairies des environs de Paris, principalement à l'entrée des bois.

1390. *Veronica agrestis.* La véronique rurale, dans les endroits cultivés.

1391. *Veronica arvensis.* La véronique des champs, dans les endroits cultivés.

1392. *Veronica polyanthos* La véronique à plusieurs fleurs, dans les lieux cultivés et sabloneux.

1393. *Veronica hederæfolia.* La véronique à feuilles de lièrre, aux environs de Paris.

1394. *Veronica triphyllos.* La véronique à trois feuilles, dans les jachères et les endroits cultivés.

1395. *Veronica verna.* La véronique du printemps, dans les lieux arides et découverts, principalement au bois de Romainville.

1396. *Veronica acynifolia.* La véronique romaine, aux environs de Paris, dans les endroits cultivés.

1397. *Veronica ocymifolia.* La véronique à feuilles de basilic, dans les lieux cultivés, derrière la Briche, dans ceux de Choisy, de Saint-Hubert.

1398. *Viburnum lantana.* La viorne mensianne, dans les bois, les haies et les buissons.

1399. *Viburnum opulus.* L'obier, aux bords des prés humides, des bois et dans les montagnes, aux environs de Paris.

1400. *Vicia dumetorum.* La vesce des buissons, dans les haies et les buissons.

1401. *Vicia cracca.* La vesce à bouquets, dans les champs de bleds et les prairies artificielles.

1402. *Vicia nissolana.* La vesce de nissole, parmi les bleds.

1403. *Vicia incana.* La vesce cendrée.

1404. *Vicia sagitalis.* La vesce des bleds, dans les champs ensemencés de bleds.

1405. *Vicia sativa.* La vesce cultivée, aux environs de Paris.

1406. *Vicia lathyroïdes.* La vesce en forme de lathyrus, dans les endroits stériles des environs de Paris.

1407. *Vicia lutea.* La vesce jaune, dans les haies et les buissons.

1408. *Vicia hybrida.* La vesce bâtarde, dans les lieux sabloneux des environs de Paris.

1409. *Vicia peregrina.* La vesce étrangère, dans les haies et les buissons.

1410. *Vicia sepium.* La vesce des haies.

1411. *Vicia faba.* La fève des marais, cultivée.

1412. *Vinca minor.* La petite pervenche, dans les haies et les bois.

1413. *Vinca major.* La grande pervenche.

1414. *Viola hirta.* La violette hérissée, dans les bois.

1415. *Viola palustris.* La violette des marais, dans les marais des Planets, à Saint-Léger.

1416. *Viola odorata.* La violette odorante, le long des haies et des buissons.

1417. *Viola canina.* La violette de chien, dans les bois découverts.

1418. *Viola montana.* La violette des montagnes, à Fontainebleau, à Senlis, à Compiegne.

1419. *Viola tricolor.* La pensée, dans les champs et endroits cultivés.

1420. *Viola Rothomagensis.* La violette de Rouen, aux environs de Mantes et sur la montagne Saint-Adrien, à une lieue de Rouen.

1421. *Viscum album.* Le gui blanc, plante parasite qui croît sur presque tous les arbres.

1422. *Vitis vinifera.* La vigne cultivée.

1423. *Vitis laciniosa.* Le cioutat cultivé.

X

1424. *XANTHIUM strumarium.* La lampourde, à Saint-Germain, à Longjumeau.

Z

1425. *ZANNICHELIA palustris.* L'algoïde des marais, dans les ruisseaux et fossés.

1426. *Zea mays.* Le bled de Turquie cultivé.



CHAPITRE II.

Pharmacie champêtre et végétale de ces mêmes plantes, à l'usage des pauvres et des habitans de la campagne.

Le bien de l'humanité est le motif qui nous anime dans tous nos travaux; ce n'est pas pour les habitans des villes, qui ont toutes les ressources nécessaires dans leurs maladies; mais c'est pour les pauvres de la campagne qui périssent la plupart faute de secours, que nous travaillons principalement. Ces malheureux ont autour d'eux tous les remèdes qui peuvent convenir à leurs maux; mais ils n'ont pas le bonheur d'en connoître leurs vertus. Les végétaux, et ils ne sont pas en petit nombre même aux environs de Paris, ainsi que nous les avons indiqués au chapitre premier, leur fournissent à chaque instant ce qui est nécessaire à leur vie : les médicamens qu'on en tire, sont même plus analogues à leurs tempéramens et aux climats qu'ils habitent. Pourquoi aller chercher à grands frais, je ne peux assez le répéter, chez l'étranger, des remèdes inférieurs en vertus, tandis que nous foulons aux pieds ceux que la nature, toujours bienfaisante et même prodigue, nous offre presque à chaque pas ?

Une pharmacie champêtre est de la plus

grande utilité pour la campagne ; elle n'est ni difficile ni dispendieuse ; les plantes les plus communes sont souvent les plus salutaires. Nous donnerons dans notre quatrième chapitre la manière de les recueillir et la saison convenable : nous allons exposer leurs propriétés dans celui-ci, que nous diviserons en neuf paragraphes. Dans le premier nous ferons mention des racines dont on fait usage en médecine ; le second sera destiné aux bois medicinaux ; dans le troisième il sera question des écorces ; dans le quatrième des feuilles ; dans le cinquième des sommités et bourgeons ; dans le sixième des fleurs ; le septième comprendra les fruits et les baies ; le huitième renfermera les semences, et le neuvième traitera des excroissances et gommes. Dans le chapitre cinquième nous donnerons une liste des plantes indigènes, qui peuvent remplacer les exotiques. Nous ne parlerons ici que des indigènes, ou de celles qui se trouvent à chaque instant sous nos pas ; elles nous fournissent, dans nos maladies, des ressources qu'à peine pourroit-on trouver ailleurs, et pour notre malheur nous ne les négligeons que trop.

PARAGRAPHE PREMIER.

Des Racines.

1. *Racine d'ail d'ours.* C'est un fameux anti-sceptique, qui corrige l'air contagieux. L'infusion de ses racines est efficace pour briser les mucosités des matières glaireuses; elle provoque les urines par sa qualité diurétique, et tue les vers, même en l'appliquant extérieurement sur le nombril, elle ronge aussi très-doucement les ulcères baveux. A défaut de ses racines, on peut se servir de ses semences.

2. *Racine d'alaterne.* On l'emploie en décoction, dans les provinces méridionales, pour guérir les maladies vénériennes. (*Cet arbrisseau se cultive à Paris.*)

3. *Racine d'ancholie.* Cette racine infusée dans du vin avec le bécabunga, le cochlearia et le cresson de fontaine, est un excellent anti-scorbutique.

4. *Racine d'angélique.* La décoction de cette racine est diurétique, carminative, stomachique et même sudorifique.

5. *Racine d'angélique sauvage.* Elle a les mêmes vertus.

6. *Racine d'anthore.* Les habitans du Dauphiné se servent de cette racine pour faire mourir les vers et appaiser les tranchées des intestins. (*Indigène en Dauphiné.*)

7. *Racine d'aristoloche, clématite menue, longue et ronde.* Ces racines sont emménago-

gues, diurétiques et anti-asthmatiques. Celles de l'aristoloche menue conviennent très-bien dans la goutte et les rhumatismes goutteux.

8. *Racine d'arrête-bœuf.* C'est une des cinq racines apéritives. Elle convient dans l'hydropisie ; elle est très-diurétique et propre contre la jaunisse et le calcul des reins.

9. *Racine d'artichauts.* Sa décoction dans le vin est diurétique.

10. *Racine d'arum.* C'est un puissant hydragogue : le principe résineux que contient cette plante, la rend propre contre les obstructions et les maladies chroniques, qui procèdent de l'engorgement des humeurs. Elle convient par conséquent dans les pâles-couleurs, la jaunisse, les embarras du foie et les autres viscères. On la prescrit aussi à ceux qui sont attaqués d'asthme humoral ; mais on la corrige avec les carminatifs.

11. *Racine d'asclépias*, ou *dompte-venin.* Cette racine passe pour alexitère, sudorifique, apéritive et hystérique.

12. *Racine d'asperges.* C'est une des cinq racines apéritives.

13. *Racine d'asarum* ou *cabaret.* Cette racine est vomitive et fébrifuge.

14. *Racine d'aunée.* Les apothicaires se servent des racines de cette plante, et en préparent un extrait connu sous le nom d'*extrait d'aunée* ; ils en font aussi quelquefois des tablettes qui portent le même nom. Toute la plante, spécialement la racine, est un excel-

lent stomachique, qui divise les matières glaireuses, attachées quelquefois aux parois de l'estomac Elle convient très-bien aux personnes attaquées de l'asthme humide, pourvu qu'on en prenne tous les jours en infusion dans l'eau, le matin à jeûn, à la quantité d'un demi-septier. On recommande sur-tout sa décoction, après l'usage intérieur du mercure, pour en éviter les suites dangereuses. On s'en sert aussi à l'extérieur contre les maladies cutanées.

15. *Racine de bardane.* Les anciens la vantoient beaucoup contre les maladies vénériennes. Elle purifie la masse du sang; elle s'emploie aussi très-efficacement dans la pleurésie. Toute la plante s'emploie extérieurement contre les maladies de la peau.

16. *Racine de belle-de-nuit.* L'extrait aqueux de la racine de cette plante purge foiblement; mais en joignant un tiers de plus de son extrait à l'esprit de vin, il purge très-bien.

17. *Racines de benoite de montagne et de benoite commune.* Leur décoction est très bonne contre les fièvres intermittentes et le sang caillé; mais il faut l'employer en infusion ou en poudre, à la dose d'un gros ou de deux; au surplus, c'est un excellent stomachique.

18. *Racine de bétoine.* Elle fournit un purgatif qui n'est pas à rejeter.

19. *Racine de bistorte.* On prescrit sa décoction dans les flux et les pertes.

20. *Racine de bryone.* La vertu hydragogue de cette racine est connue de tout le monde.

On la prescrit en poudre depuis sept grains jusqu'à quinze, et en décoction, depuis un gros jusqu'à trois. Sa fécule lavée dans le vinaigre de vin, perd sa qualité purgative et en acquiert une diurétique.

21. *Racine de calamus aromatique.* Cette racine mâchée est excellente contre les maux de dents; elle corrige aussi l'haleine puante.

22. *Racine de carline.* Elle est sudorifique, cordiale, apéritive, histérique et vermifuge.

23. *Racine de chardon à foulon.* Cette racine pilée avec du miel en consistance d'électuaire, passe pour excellente contre la phtysie, même la plus désespérée.

24. *Racine de calcitrappe.* Cette racine entre dans un remède fort vanté pour la colique néphrétique; c'est un excellent diurétique.

25. *Racine de chervis.* On conseille cette racine dans les crachemens de sang. C'est un très-bon spécifique pour modérer une trop grande salivation, occasionnée par le mercure.

26. *Racine de chicorée.* On s'en sert pour les tisannes rafraîchissantes.

27. *Racine de chiendent.* On ne fait aucune tisanne qu'elle n'y entre.

28. *Racine de christophoriane.* On peut s'en servir en guise de séton, pour détourner les humeurs. Elle passe pour très-purgative; on s'en sert à l'extérieur contre la gale et la vermine.

29. *Racine de clématite.* C'est un purgatif; mais il a besoin de correctif.

30. *Oignon de colchique.* Storck a donné la préparation d'un oxymel avec cet oignon, qu'il dit souverain dans l'hydropisie.

31. *Racine de concombre sauvage.* La racine de cette plante en poudre, depuis quinze grains jusqu'à un demi-gros, est purgative.

32. *Racine de cyclamen*, ou *pain-de-pourceau.* Cette racine entre dans l'onguent de *arthanita*, qui purge lorsqu'on en frotte le bas-ventre. On prétend qu'elle est bonne, appliquée extérieurement, pour fondre les tumeurs scrophuleuses.

33. *Racine de cynoglose.* Cette racine est un léger narcotique propre à appaiser la dyssenterie. On vante son syrop comme un spécifique contre la toux nocturne.

34. *Racine de doronic.* Cette racine est de très-peu d'usage ; on s'en sert seulement pour les grandes compositions.

35. *Racine d'ellébore blanc.* Cette racine pulvérisée est un excellent sternutatoire ; on l'associe avec le tabac, et on en fait usage dans le cas d'apoplexie imminente. Cette même racine en poudre depuis trois grains jusqu'à dix est purgative.

36. *Racine d'ellébore noir.* C'est la base des pilules toniques de Bacher, actuellement abandonnées. On s'en sert plus communément en guise de séton.

37. *Racine d'épine-vinette.* Haller recommande l'écorce des racines de cet arbrisseau contre la jaunisse ; on la fait infuser pour cet

effet dans l'eau bouillante, et on s'en sert en tisane ordinaire, édulcorée de racine de réglisse.

38. *Racine d'éryngium.* Les racines de cette plante sont de grands apéritifs et même emménagogues : on les dit très-bonnes dans la colique néphrétique, infusées dans du vin blanc.

39. *Racine de fenouil.* C'est une des cinq grandes racines apéritives.

40. *Racine de filipendule.* Les auteurs attribuent à cette racine de grandes propriétés, sur-tout pour la dyssenterie.

41. *Racine de fougère mâle.* C'est le plus grand secret des empyriques, parmi les médicamens vermifuges qu'ils débitent ; elle fait même la base du remède si vanté de Madame Nouffer, pour la destruction du ver solitaire.

42. *Racine de fraisier.* On la fait entrer dans les tisannes rafraîchissantes.

43. *Racine de garence.* Les racines de cette plante prises en décoction, sont apéritives ; elles conviennent dans les obstructions, mais il faut les associer aux martiaux, sur-tout à l'éthiops martial, lorsqu'on en veut faire usage avec succès dans la jaunisse.

44. *Racine de gaude.* Elle est apéritive ; on s'en sert en décoction.

45. *Racine de glayeul puant.* On la dit excellente pour la guérison des écrouelles, pilée et appliquée en cataplasme.

46. *Racine de grande centaurée.* Elle est vantée contre les obstructions du foie. On la

regarde comme vulnéraire, et on s'en sert avec succès dans les crachemens de sang.

47. *Racine de grande consoude.* On emploie avec succés cette racine en tisanne dans les diarrhées, la dyssenterie et les crachemens de sang.

48. *Racine de grande gentiane.* On se sert efficacement de cette racine pour guérir les fièvres intermittentes. C'est en outre un excellent stomachique.

49. *Racine de grande scrophulaire.* Cette racine est excellente contre les écrouelles et les hémorroïdes, prise tant intérieurement qu'appliquée extérieurement.

50. *Racine de guimauve.* Tout le monde sait l'utilité de cette plante dans les maladies de poitrine.

51. *Racine d'hélianthème*, ou *de fleur-du-soleil.* Elle est vulnéraire, et a la même propriété que celle de la grande consoude; elle arrête toute sorte de flux, principalement les flux de sang.

52. *Racine de l'herbe-à-Paris.* Linnée indique cette racine comme propre à être substituée à l'ipécacuana; mais il faut que la dose en soit double.

53. *Racine de houblon.* On peut employer cette racine en guise de salsepareille et dans le même cas.

54. *Racine d'impératoire.* On se sert de sa décoction en gargarisme dans les affections scorbutiques de la bouche. Son principal usage

est dans les maladies occasionnées par le poison.

55. *Racine d'iris-du-pays.* Elle est mise au nombre des hydragogues ; il faut en corriger la trop grande activité.

56. *Racine de lisveche.* Elle est carminative, alexitère et diaphorétique.

57. *Oignon de lys.* On s'en sert extérieurement dans tous les cataplasmes maturatifs.

58. *Racine de meum.* Cette racine prise en substance, ou mise en infusion, convient dans les suppressions menstruelles, la rétention d'urine, les coliques venteuses et l'asthme. Les habitans des Alpes en prennent contre les fièvres intermittentes.

59. *Racine de mezereon*, ou *bois-gentil.* La décoction de cette racine passe chez les Anglais comme un remède très-efficace pour guérir les ulcères vénériens.

60. *Racine de nénuphar.* Cette racine passe pour rafraîchissante. Son infusion est très-bonne contre les ardeurs d'urine, et dans le cas où il faut tempérer, adoucir la chaleur et l'inflammation du sang. On peut aussi l'employer dans les fièvres pétéchiales et dans la dyssenterie.

61. *Racine de nielle des bleds.* Les racines de cette plante infusées dans l'eau, arrêtent heureusement l'hémorrhagie.

62. *Racine d'œillet d'Inde.* Elle convient dans les fièvres continues vermineuses. Sa dose en poudre, pour les adultes, est depuis un scrupule jusqu'à un gros ; et en infusion, de

deux gros jusqu'à quatre, à prendre deux fois par jour.

63. *Racine d'orcanette.* On l'emploie en pharmacie pour donner à l'onguent-rose cette belle couleur rouge que les roses ne sauroient lui donner.

64. *Racine d'orme.* Sa décoction convient dans toutes sortes de pertes de sang, sur-tout de celui qui s'échappe des vaisseaux du poumon et de la matrice.

65. *Oignon d'orchide du pays* On prépare avec cet oignon un remède très-adoucissant, propre à réprimer l'âcreté de la lymphe, et qui convient dans la dyssenterie bilieuse et dans la phtysie: on peut l'employer en guise de salep.

66. *Racine d'ortie.* Elle est apéritive. On l'emploie avec succès dans les tisanes et les apozèmes, qu'on ordonne dans la gravelle et la rétention d'urine.

67. *Racine d'oseille.* On s'en sert dans les tisanes rafraîchissantes.

68. *Racine d'osmonde.* Son mucilage est un excellent remède pour guérir les hernies des enfans. La partie moyenne ou blanche de cette même racine bouillie dans l'eau, passe pour ètre très-efficace pour les blessures, coupures, ou chûtes d'un lieu très-élevé.

69. *Racine de passerage.* On applique cette racine, pilée et mêlée avec du beurre, sur les endroits où la goutte s'est fait sentir.

70. *Racine de patience.* On emploie cette racine

racine dans les tisanes pour purifier la masse du sang. Elle est sur-tout très-recommandée parmi les remèdes contre la dartre et la gratelle; elle entre dans l'électuaire anti-vénérien de Marquet.

71. *Racine de persil.* Sa décoction s'emploie efficacement dans la petite vérole et la rougeole, pour en faciliter l'éruption.

72. *Racine de persicaire amphibie.* Chevreuse, botaniste Lorrain, substituoit la racine de cette plante à celle de salsepareille.

73. *Racine de pétasite.* Elle est sudorifique, résolutive et vulnéraire. Le docteur Marquet vantoit beaucoup ses vertus anti-asthmatiques.

74 *Racine de petite chélidoine.* Cette racine écrasée guérit singuliérement les hémorrhoïdes externes et internes : on l'applique pour cet effet à l'extérieur en forme de cataplasme.

75. *Racine de petit-houx.* Elle est mise au nombre des cinq racines apéritives.

76. *Racine de pissenlit.* On se sert de sa décoction pour purifier le sang. Bouillet fils la recommande dans les maladies vénériennes.

77. *Racine de polygala amer.* A Vienne et à Strasbourg on prescrit cette racine comme anti-phtisique.

78. *Racine de pivoine mâle.* On a toujours attribué à cette racine une vertu anti-épileptique.

79. *Racine de polipode de chêne.* Elle est très-usitée dans les pharmacopées magistrales.

On la fait entrer dans les bouillons apéritifs ; elle s'emploie avec succès dans la toux seche, l'asthme et le scorbut.

80. *Racine de pommes de terre.* Elle convient à ceux qui ont le sang dissout.

81. *Racine de quintefeuille.* C'est un excellent anti-dyssentérique, qu'Eloy, médecin à Mons, employoit très-efficacement dans les fièvres intermittentes.

82. *Racine de raifort sauvage.* La décoction de cette racine est très-bonne pour appaiser les douleurs vagues du rhumatisme.

83. *Racine de reine-des-prés.* C'est peut-être le meilleur remède que nous puissions avoir contre les hémorroïdes qui ne fluent point ; on la prend en substance ou en décoction.

84. *Racine de renoncule âcre des prés.* On s'en sert pour faire des cautères et des vésicatoires ; mais cela est dangereux. On a coutume, dans plusieurs pays, d'en faire usage en épicarpe pour guérir la fièvre.

85. *Racine de rhapontic.* On peut substituer cette racine à la rhubarbe ; elle produit le même effet, pourvu qu'on la prescrive à plus forte dose.

86. *Racine de rhue des bois*, ou *thalictron.* Cette racine contient les mêmes principes que la rhubarbe ; mais il faut que la dose en soit doublée, triplée et quadruplée. Cette même racine est excellente contre la jaunisse ; elle charrie les graviers et les humeurs pituiteuses.

87. *Racine de saponaire.* Les anciens lui attribuoient une vertu anti-vénérienne. Tissot faisoit usage de cette racine contre les obstructions, l'asthme, la cachexie et les fleurs blanches.

88. *Racine de saxifrage.* Sa décoction est apéritive, emménagogue et même anti-asthmatique.

89. *Racine de sceau Notre-Dame.* Elle passe pour hydragogue; elle résout les tumeurs qui viennent de l'épaississement de la lymphe.

90. *Racine de sceau de Salomon.* Son infusion dans du vin blanc prise intérieurement, est excellente contre les hernies. On la pile encore, et on l'applique sur la partie affectée. Cette racine guérit singuliérement les meurtrissures des yeux, peut-être aussi celles des autres parties. Haller la vante beaucoup contre l'inflammation de la matrice, causée par des accouchemens laborieux. Cette même racine passe pour hydragogue. Elle résout les tumeurs qui proviennent de l'épaississement de la lymphe.

91. *Racine de scorsonère.* On prescrit sa décoction dans la petite vérole; on en fait prendre aussi aux nourrices, auxquelles il est nécessaire de purifier le sang.

92. *Racine de serpentaire.* Appliquée extérieurement, c'est un très-bon remède pour les ulcères rebelles, qu'on nomme malins; elle les nettoie et déterge promptement.

93. *Racine de sureau.* Les paysans d'Alsace

se purgent avec le suc même des jeunes racines à la quantité d'environ deux onces. Ils séparent à cet effet l'épiderme qu'ils rejettent, ensuite ils prennent la seconde pellicule. Celle des racines d'hyeble fait la même chose, et produit plus d'effet dans l'anasarque et la leucophlématie.

94. *Racine de tormentille.* Elle est astringente, propre par conséquent pour arrêter le cours de ventre, les hémorrhagies et les fleurs blanches : aussi l'emploie-t-on presque toujours à cet usage.

95. *Racine de tussilage.* Elle entre dans le syrop composé, qui porte le nom de la plante. Ce syrop est un excellent béchique.

96. *Racine de valériane sauvage.* Cette racine est un excellent anti-épileptique, diurétique et emménagogue. La plante écrasée récemment avec la racine, est un bon vulnéraire.

97. *Racine de violette.* Linnée substitue la racine de violette à l'ipécacuana ; elle produit le même effet.

98. *Racine d'yeble.* Cette racine est purgative ; sa substance intérieure est astringente ; c'est un excellent spécifique contre les fleurs blanches. (Voyez ci-dessus N°. 93.)

❦

PARAGRAPHE II.

Des Bois.

99. *Branches d'alipe.* On prescrit la décoction de ces branches, avec le plus grand succès, dans les maladies vénériennes.

100. *Bois de buis.* Plusieurs auteurs attribuent à ce bois la même vertu qu'au gayac, pour les maladies susdites.

101. *Bois de coudrier.* On croit que c'est de ce bois que se tire, par la distillation, l'*oleum heraclinum* de Rulland, qui est si vanté contre l'épilepsie et les vers.

102. *Tiges de dulcamara.* Razout a découvert, depuis peu, un grand spécifique contre le scorbut, dans la décoction des tiges de cet arbuste.

103. *Bois de frêne.* C'est le gayac des Allemands; ils le recommandent dans les maladies vénériennes.

104. *Bois de garou.* Archange Leroy a indiqué ce bois pour faire un excellent cautère potentiel, par le moyen duquel on détourne les humeurs qui ont pu se fixer sur différentes parties du corps.

105. *Branches de genest.* On tire des branches de cet arbrisseau, par la combustion et l'incinération, un alkali fixe, qui convient beaucoup dans l'hydropisie ordinaire. On le dissout dans du vin du Rhin.

106. *Bois de genièvre.* Ce bois passe pour

diurétique et sudorifique : on en ordonne l'infusion dans les maladies de la vessie. Plusieurs auteurs lui attribuent les propriétés du gayac et du sassafras.

107. *Bois de lentisque.* On prépare avec ce bois des cure-dents propres à raffermir les dents et à en empêcher l'ébranlement.

108 *Bois de tamarisc.* On prétend que ce bois est aussi bon, pour les maladies vénériennes, que le gayac.

PARAGRAPHE III.

Des Écorces.

109. *Ecorce d'aune.* Cette écorce est astringente, employée en gargarisme. Elle convient dans les inflammations de la gorge.

110. *Ecorce de racine de caprier.* C'est le plus puissant et le plus efficace diurétique que les anciens aient jamais connu.

111. *Ecorce de chêne.* Elle est astringente. On emploie sa décoction dans la dyssenterie, les crachemens de sang et les fleurs blanches.

112. *Ecorce de la racine d'épine-vinette.* On recommande, dans la jaunisse, l'écorce intérieure de la racine de cet arbrisseau, macérée dans du vin blanc. (Voy. N°. 37.)

113. *Ecorce de frangula*, autrement *bourgène.* La seconde écorce de cet arbre, principalement de sa racine, est vomitive, lorsqu'elle est récente, et purgative, quand elle est seche. On la vante beaucoup, prise en

forme de tisane, pour guérir l'hydropisie.

114. *Ecorce de frêne.* La décoction de cette écorce est très-bonne dans les fièvres intermittentes.

115. *Ecorce de grenade.* On nomme cette écorce *malicorium.* On l'emploie avec succès dans le cours de ventre, la dyssenterie et les pertes de sang.

116. *Ecorce de groseillier.* C'est un très-bon remède dans les hydropisies ; elle pousse par les urines.

117. *Ecorce d'hyeble*, ou *yeble.* (Voyez N°. 93.)

118. *Ecorce de maronier d'Inde.* Cette écorce peut très-bien remplacer le quinquina dans les fièvres.

119. *Ecorce de mûrier.* Cette écorce mise en poudre et préparée sous la forme de bol avec du syrop d'absynthe, est fort bonne contre le ver solitaire. On la fait entrer dans la poudre contre le mal de dents.

120. *Ecorce d'orange.* Elle est très-vantée contre les vers, pulvérisée et prise dans quelque liqueur appropriée ; elle appaise les tranchées des femmes en couche.

121. *Ecorce d'orme.* Si on fait infuser de l'écorce de cet arbre dans de l'eau ordinaire, on en obtient un excellent anti-néphrétique.

122. *Ecorce de paliure.* Sa décoction est un remède très-bon pour les gonorrhées.

123. *Ecorce de prunier épineux.* Cette écorce

est fébrifuge. Linnée la dit bonne contre les maladies vénériennes.

124. *Ecorce de putiet.* Cette écorce guérit la vérole.

125. *Ecorce de saule.* On a découvert dans l'écorce de cet arbre une excellente qualité fébrifuge ; elle convient même contre les fièvres-quartes.

126. *Ecorce de racine d'ésule.* Cette écorce purge violemment les sérosités par les selles ; mais il en faut corriger préalablement la trop grande activité.

127. *Ecorce de sureau.* Le suc de l'écorce moyenne de sureau est avantageux contre les sérosités, à la dose d'une ou de deux onces, sur-tout si on y joint un demi gros d'alkali fixe quelconque.

128. *Ecorce de tilleul.* Haller rapporte comme un fait étonnant, que Chomel a guéri l'hydropisie avec l'écorce de l'arbre de tilleul en décoction.

PARAGRAPHE IV.

Des Feuilles.

129. *Feuilles d'ache.* On en prépare un onguent propre à faire passer le lait aux femmes : ces feuilles passent pour anti-scorbutiques. On prépare avec leur suc des tablettes et un syrop qui facilitent l'expectoration dans un cas de catarre froid. Ces préparations sont aussi très-bien indiquées pour ceux dont la

lymphe tend à l'épaississement par un caractère de viscosités dans les humeurs. Les tempéramens phlegmatiques et pituiteux s'en trouvent très-bien.

130. *Feuilles d'agripaume.* J. Ray donne comme spécifique dans la palpitation, les maladies de la ratte et la passion hystérique, la décoction des feuilles d'agripaume et même de la plante entière.

131. *Feuilles d'aigremoine.* On fait avec ces feuilles un gargarisme très-vanté dans tous les maux de gorge, de squinancie et les aphthes. C'est un vulnéraire astringent. De Necker dit s'en être servi avec succès pour des personnes sujettes aux foiblesses d'estomac, occasionnées par l'atonie des fibres de ce viscère: on en fait pour lors usage en infusion théiforme.

132. *Feuilles d'alaterne.* Elles sont astringentes. On les emploie en gargarisme contre les maux de gorge.

133. *Feuilles d'alcée.* On peut les substituer à celles de guimauve et de mauve ; elles sont béchiques.

134. *Feuilles d'alleluia.* On s'en sert pour appaiser la soif et modérer la fermentation du sang. On les emploie par poignées dans les tisanes ou bouillons des personnes attaquées de fièvres malignes et ardentes. On fait aussi un syrop qui peut remplacer celui de citron ou de limon. Ce syrop est anti-putride, et est très-bien indiqué dans tous les cas où

il s'agit de tempérer, de désaltérer et de rafraîchir.

135. *Feuilles d'alliaire.* On les fait entrer dans les lavemens pour les coliques néphrétiques et les douleurs occasionnées par les vents. Appliquées extérieurement, elles résistent au venin.

136. *Feuilles d'alsinastre à feuilles de serpolet.* L'infusion de ces feuilles est excellente contre la rétention d'urine.

137. *Feuilles d'alysson.* On attribue à cette plante la propriété de guérir la rage.

138. *Feuilles d'ambrosie maritime.* Toute cette plante est cordiale, stomachique, céphalique, anti-histérique, emménagogue et apéritive. Appliquée à l'extérieur, elle est résolutive et répercussive.

139. *Feuilles d'anagyris.* On prétend qu'elles provoquent les lochies et facilitent l'écoulement.

140. *Feuilles d'ancholie.* On se sert, suivant Ray, de la décoction des feuilles d'ancholie contre l'inflammation de la gorge et de la tranchée-artère. Le suc de la plante délayé dans du petit-lait, est merveilleux contre le scorbut et la jaunisse, de même que pour favoriser toute sorte d'éruptions.

141 *Feuilles d'anemope des bois, connu sous le nom de sylvie.* C'est un caustique qui ronge les verrues et durillons, appliqué dessus. On guérit parfaitement la teigne par son moyen. C'est un végétal excarotique qui seroit

peut - être bon contre les chairs baveuses.

142. *Feuilles d'aneth.* Elles sont résolutives. Appliquées extérieurement, elles avancent la suppuration des tumeurs.

143. *Feuilles d'angélique sauvage.* Une poignée de ces feuilles broyées et appliquées sur les loupes, en les renouvellant deux fois par jour, les dissipe peu à peu.

144. *Feuilles d'argentine.* On les emploie souvent avec succès contre les fièvres intermittentes; elles conviennent sur-tout dans le cours de ventre, le flux de sang et les hémorrhagies.

145. *Feuilles d'arnica.* Pulvérisées, elles font éternuer et occasionnent le prurit aux narines, lorsqu'on les approche.

146. *Feuilles d'arrête-bœuf.* On se sert extérieurement de la décoction de la plante entière, y compris les feuilles; elle est détersive. On la vante beaucoup en gargarisme pour le scorbut, les maux de gorge, l'enflure des gencives et la douleur des dents qui provient d'une cause scorbutique.

147. *Feuilles d'artichaux.* On en extrait le suc, et on le prescrit avec succès intérieurement dans les hydropisies. Tœnig assure que ces feuilles cuites dans du vinaigre avec celles de tanaisie et d'absynthe, appliquées en cataplasme sur le bas-ventre, et mêlées avec un peu de mithridate, sont capables de tuer les vers. Sont-ce les feuilles d'artichaux qui produisent cet effet, ou les autres drogues qui y

sont associées ? C'est ce qui est à examiner.

148. *Feuilles d'arum.* Elles détergent les vieux ulcères.

149. *Feuilles d'aune.* Elles passent pour être résolutives. Appliquées extérieurement, elles dissipent les humeurs et guérissent les inflammations.

150. *Feuilles de baguenaudier.* Elles sont purgatives. On pourroit très-bien les substituer à celles du séné; pourvu qu'on en augmentât la dose.

151. *Feuilles de ballotte.* On vante beaucoup cette plante contre les affections hystériques prise en infusion. Une campagnarde attaquée de cette maladie, l'employoit en fumigation dans le paroxisme; elle se trouvoit soulagée toutes les fois qu'elle la mettoit en usage de cette façon.

152. *Feuilles de balsamine*, ou *noli-me-tangère.* Ces feuilles appliquées extérieurement, détergent les vieux ulcères et les cicatrisent.

153. *Feuilles de barbarée*, ou *herbe de Sainte-Barbe.* Les paysans s'en servent avec succès, après les avoir pilées légèrement et macérées dans de l'huile d'olive pendant un mois d'été, comme d'un baume excellent pour les blessures.

154. *Feuilles de bardane.* Elles ont la vertu de mondifier les ulcères; cuites sous la braise et bouillies dans du lait, elles soulagent les goutteux. Leur suc dépuré est recommandé contre les crachemens de sang.

155. *Feuilles de beccabunga.* Elles sont anti-scorbutiques. On les fait entrer dans les bouillons et les apozèmes qu'on prescrit contre le scorbut. Son suc résout les squirres ; ce même suc pris intérieurement, convient dans tous les cas où il s'agit d'épurer le sang et d'atténuer l'épaississement de la lymphe. La même plante contuse et appliquée extérieurement, est très-avantageuse contre les ulcères œdémenteux.

156. *Feuilles de bec-de-grue sanguin.* On les prescrit avec succès en décoction dans le cours de ventre, la dyssenterie et les hémorrhagies.

157. *Feuilles de bec-de-grue des prés.* Les habitans de la Sibérie prennent la décoction des feuilles de cette plante, et même de la plante entière, dans les serremens d'estomac et de poitrine.

158. *Feuilles de belladone.* Ces feuilles appliquées extérieurement, sont adoucissantes et résolutives. On en fait un cataplasme qu'on applique sur les hémorroïdes et le cancer. Alberti, Gataker, Bromfeld père, Coste et Lambergen ont découvert, depuis quelque tems, que cette plante délétère, prise en petite dose en infusion, étoit propre pour corriger le virus cancéreux, lever les obstructions des glandes tuméfiées, et déterger les ulcères carcinomateux. J. Ray lui connoissoit déjà cette propriété ; Andry a soutenu une thèse à ce sujet.

159. *Feuilles de berle.* Elles conviennent contre le scorbut, les obstructions du bas-ventre et les maladies chroniques dans lesquelles il faut rétablir le ressort des parties solides et la fluidité des liquides. En général, toutes les espèces de berle sont diurétiques et anti-scorbutiques.

160. *Feuilles de bétoine.* Ces feuilles étant séchées et mêlées avec du tabac, sont excellentes pour fumer. On les pulvérise aussi, et on les fait macérer dans les poudres sternutatoires.

161. *Feuilles de bidens.* Elles ont une vertu mondificative et sternutatoire.

162. *Feuilles de blattaire.* Elles sont émollientes.

163. *Feuilles de bois de Sainte-Lucie.* Ces feuilles prises en forme de thé, sont un excellent stomachique.

164. *Feuilles de bon-Henri.* Elles sont rafraîchissantes et émollientes. On les emploie dans les décoctions, les lavemens et les fomentations.

165. *Feuilles de botrys.* Leur infusion théiforme est très-vantée dans la suppression des menstrues et des lochies. Si on les pulvérise et si on les incorpore avec du miel, on en prépare un excellent remède dans l'asthme humide. C'est la fameuse plante du charlatan Printemps.

166. *Feuilles de bouillon-blanc.* Elles sont anodines, adoucissantes et vulnéraires. Schro-

der en fait grand cas dans les maladies de poitrine, la toux, le crachement de sang et les douleurs du bas-ventre. On les fait entrer dans plusieurs excellens remèdes. Ces mêmes feuilles cuites dans du lait, sont spécifiques contre la dyssenterie et le tenesme. On les applique aussi sur les plaies récentes faites à la jambe.

167. *Feuilles de bourse-à-pasteur.* Leur infusion fait merveille dans les crachemens de sang, les hémorrhagies et les flux. Toute la plante est vulnéraire et astringente.

168. *Feuilles de branche-ursine-fausse.* Leur décoction est laxative, et soulage les personnes sujettes aux vapeurs.

169. *Feuilles de brunelle.* Les gens de la campagne les appliquent sur leurs blessures, après les avoir écrasées. Elles arrêtent le sang et consolident les plaies. On les ordonne dans les crachemens de sang et les pertes. Le suc qu'on tire de toute la plante, est un excellent vulnéraire astringent.

170. *Feuilles de bugle.* On les emploie dans les infusions, les tisanes et les apozèmes que l'on ordonne pour les hémorrhagies, le crachement de sang, la dyssenterie, les fleurs blanches et les pertes des femmes. Ces feuilles sont un excellent remède pour les maux, les ulcères et les chancres de la bouche. Le suc de cette plante pris à la quantité de deux ou trois onces pendant quelque temps, est un spécifique contre la phtisie. L'effet en est plus

sensible, si on y joint celui de lièrre terrestre et de germandrée d'eau, ou de scordium, par parties égales, en cas que cette maladie soit compliquée avec d'autres.

171. *Feuilles de buglosse sauvage*, ou *de lycopsis*. Le suc exprimé passe pour un excellent anti-pleurétique. On peut substituer cette plante à la bourrache et à la buglosse dans les tisanes et les apozèmes, puisqu'elle fournit les mêmes principes.

172. *Feuilles de cabaret*, ou *d'asarum*. Elles purgent violemment. Mises en poudre et prises en guise de tabac, elles sont un excellent sternutatoire dans les maux de tête invétérés.

173. *Feuilles de camomille romaine*. Ces feuilles et même toute la plante sont d'un grand usage dans les fomentations, les lavemens et les cataplasmes.

174. *Feuilles de campanule à feuilles d'ortie*. Elles sont astringentes et détersives. On peut les employer, en cette qualité, en décoction et en gargarisme.

175. *Feuilles de campanule gantelée*, ou *trachelium*. Elles sont très-efficaces pour dissiper l'inflammation des plaies, si on les écrase et si on les applique en cataplasme. Il en est de même du miroir de Vénus, *campanula speculum*.

176. *Feuilles de camphrée*. Burlet nous les donne comme un excellent spécifique dans l'asthme et l'hydropisie.

177. *Feuilles de canneberge*. Elles sont détersives

tersives et astringentes, propres pour arrêter les vomissemens et résister au venin.

178. *Feuilles de capillaire de Montpellier.* Elles conviennent dans les maladies de poitrine.

179. *Feuilles de capillaire des environs de Paris.* Elles ont les mêmes vertus que les précédentes; mais dans un degré un peu inférieur.

180. *Feuilles de carroubier.* Elles sont astringentes, et conviennent par conséquent dans les flux et les hémorrhagies.

181. *Feuilles de cassis.* Ces feuilles fraîches ou seches, trempées dans du vin blanc et appliquées sur les parties attaquées de la goutte, les soulagent aussi-tôt. Ces mêmes feuilles guérissent aussi les érysipeles : on les trempe pour lors dans l'eau de vie. On leur attribue une infinité d'autres propriétés qu'il seroit trop long de rapporter ici.

182. *Feuilles de cerfeuil musqué.* Leur suc convient intérieurement dans les hydropisies: ces feuilles ont la vertu de dissiper les loupes commençantes; on les applique pour lors extérieurement. On leur attribue encore avec raison une vertu vulnéraire, détersive et apéritive.

183. *Feuilles de cétérach.* Bowule recommande leur conserve pour la noueure des enfans. Schroder dit que si on les applique extérieurement, elles mondifient les plaies et les ulcères.

184. *Feuilles de chardon-marie.* Leur dé-

coction est très-bonne dans les engorgemens du foie et des viscères.

185. *Feuilles de chardon-bénit*. S. Pauli recommande leur poudre contre les vieux ulcères chancreux. Leur infusion convient dans les fièvres intermittentes et même les pleurésies, après avoir néanmoins fait précéder les saignées.

186. *Feuilles de chardon cotonneux*. Elles sont vulnéraires et détersives.

187. *Feuilles de chardon à bonnetier ordinaire*. Leur infusion est très-vantée contre les maladies des yeux.

188. *Feuilles de chêne*. Leur décoction convient dans la dyssenterie, le crachement de sang, les fleurs blanches. Galien a guéri avec ces feuilles une blessure faite par une hache.

189. *Feuilles de chenopode puant*. On attribue aux feuilles de cette plante une vertu antihystérique et apéritive.

190. *Feuilles de chicorée*. On les emploie très-efficacement dans les tisanes rafraîchissantes.

191. *Feuilles de chrysanthème*. Les chrysanthèmes sont des vulnéraires détersifs, soit qu'on les prenne intérieurement, soit qu'on les applique extérieurement.

192. *Feuilles de ciguë aquatique*. Ces feuilles appliquées extérieurement, sont résolutives et produisent de grands effets. Storck prépare, avec l'extrait de cette plante, des pilules qu'il recommande dans les cancers.

193. *Feuilles de cynoglosse.* Elles sont pectorales, rafraîchissantes, émollientes, vulnéraires et astringentes La racine de cette plante est la base des pilules du même nom. Les feuilles, lorsqu'elles sont récentes, s'emploient aussi efficacement contre les brûlures.

194. *Feuilles de clématite.* Ces feuilles pilées s'emploient utilement pour nettoyer les vieux ulcères et faire tomber les chairs baveuses.

195. *Feuilles de clématite-aristoloche.* Ces feuilles en décoction, appliquées sur les ulcères, ont une grande vertu vulnéraire et détersive.

196. *Feuilles de concombre sauvage.* Rivière a observé que ces feuilles mises en cataplasme, sont très-bonnes pour ramollir les tumeurs dures, résoudre les scrophuleuses et dissiper les squirrheuses.

197. *Feuilles de coquelourde.* Ces feuilles pilées sont très-bonnes pour déterger et consolider les vieux ulcères. Les villageois les appliquent à la plante des pieds, ou aux poignets, pour guérir les fièvres intermittentes. Storck prétend que l'infusion de la coquelourde peut être de la plus grande utilité contre les dartres et les ulcères, prise intérieurement et employée extérieurement.

198. *Feuilles de cresson alenois.* Ces feuilles mêlées avec du sain-doux, sont utiles contre les ulcères sordides, la teigne et la galle.

199. *Feuilles de cresson de roche.* Elles sont diurétiques, apéritives, lithontriptiques et

béchiques. On les prend en infusion théiforme : elles conviennent sur-tout dans les maladies de poitrine.

200. *Feuilles de curage*, espèce de *persicaire*. Boerhaave dit qu'on se sert avec succès de cette plante, à l'extérieur, contre les tumeurs œdemateuses. Cet auteur nous apprend aussi que deux ou trois onces de l'eau de cette plante, chassent les glutinosités et matières glaireuses des reins et de la vessie. Cette même plante, infusée et corrigée avec les raisins ou l'oseille, est merveilleuse contre l'hydropisie et la jaunisse.

201. *Feuilles de dentaire*. Elles sont vulnéraires et détersives.

202. *Feuilles de dentelaire*. On les recommande pour guérir les cors des pieds et les durillons qui se forment proche le fondement en allant à cheval. On s'en sert aussi contre les humeurs dartreuses, appliquées extérieurement.

203. *Feuilles de digitale*. Il y a en Italie un proverbe, qui dit que la digitale guérit toutes les plaies. On emploie depuis peu, à l'intérieur, la digitale purpurine, pour guérir l'hydropisie.

204. *Feuilles de double-feuille*. Les paysans les pilent, conjointement avec la racine de la plante, et les appliquent sur les vieux ulcères.

205. *Feuilles d'échium*, ou *de vipérine*. Elles ont les mêmes vertus que celles de la buglosse.

206. *Feuilles d'équisetum*, ou *de presle.* On fait avec ces feuilles une tisane très-bien indiquée dans les maladies de poitrine. Leur infusion fait merveille dans les coliques qui proviennent d'une pituite visqueuse.

207. *Feuilles d'estragon.* Leur infusion théiforme convient dans les indigestions, les foiblesses d'estomac et les envies de vomir.

208. *Feuilles d'eupatoire d'Avicène.* Ces feuilles bouillies et appliquées en cataplasme sur les tumeurs, principalement sur celles du scrotum, les dissipent entiérement. On a vu des hydrocèles guéries par leur seule application. Leur infusion théiforme est très-vantée dans toutes sortes d'hydropisies. On recommande aussi cette plante contre la jaunisse et les pâles-couleurs : elle guérit les fièvres intermittentes ; elle est en outre emménagogue et anti-scorbutique.

209. *Feuilles de fenouil.* Prises en décoction, elles procurent le lait aux femmes.

210. *Feuilles de fenouil aquatique.* Cette plante est apéritive, diurétique, astringente, saxifrage, anti-septique et anti-scorbutique. Arthur Conrard et Ersting l'emploient contre les loupes, la maladie de la ratte, les obstructions du foie et du mésentère.

211. *Feuilles de framboisier.* Elles sont détersives et astringentes, et peuvent être substituées à celles de ronces pour les gargarismes qu'on emploie dans les maux de gorge et des gencives.

212. *Feuilles de frêne.* Les jeunes feuilles de cet arbre sont purgatives : on peut les substituer au séné.

213. *Feuilles de fumeterre.* On s'en sert comme amer savonneux, apéritif et propre aux obstructions des viscères, et à toutes les maladies cutanées, en purifiant parfaitement le sang. On se sert des feuilles en infusion théiforme. On emploie le suc de toute la plante délayé dans du petit-lait ; il est purgatif et diurétique.

214. *Feuilles de fumeterre bulbeuse.* Elles ont à peu près les mêmes qualités que celles du N°. 213.

215. *Feuilles de galega.* La décoction de ces feuilles et même de la plante entière, convient dans la peste, les fièvres malignes ; elle pousse par la voie des sueurs.

216. *Feuilles de genest.* Leur décoction, conjointement avec celle des rameaux et des sommités de cette plante, convient très-bien dans les hydropisies.

217. *Feuilles de genipi sabaudorum*, ou *petite absynthe des Alpes.* Les habitans de ces montagnes les emploient dans presque toutes leurs maladies ; ils les regardent comme une vraie panacée ; ils s'en servent sur-tout dans les pleurésies.

218. *Feuilles de geranium*, ou *pied-de-pigeon.* Ces feuilles sont, suivant Clusius, un remède excellent pour les fistules externes ; on les applique pilées sur la partie malade, et

on en fait prendre extérieurement la décoction dans l'eau.

219. *Feuilles de globulaire.* Elles sont vulnéraires et détersives ; on les emploie en décoction et en cataplasme.

220. *Feuilles de grande chélidoine.* Leur suc purge doucement à la dose de deux ou trois onces ; il incise les humeurs visqueuses ; c'est un puissant emménagogue et un remède très-recommandé contre la jaunisse. Il faut, pour cet effet, délayer une once de ce suc dans une chopine de petit-lait clarifié ; on feroit néanmoins mieux de se servir de l'extrait, à la dose d'un gros par jour, pour la commodité de ceux qui ont beaucoup de répugnance pour les remèdes. Le même suc est reconnu pour emporter la taie et les verrues qui se trouvent sur la peau.

221. *Feuilles de grande consoude*, ou *herbe à coupure.* Elles s'emploient pour consolider les plaies faites par incision. Toute cette plante se recommande contre les hémorroïdes, même préparée en syrop.

222. *Feuilles de grande marguerite* Elles sont diurétiques, prises en infusion.

223. *Feuilles de grande saxifrage.* Elles sont très-bonnes pour diviser et déboucher les obstructions des viscères. Ecrasées et appliquées sur les mamelles, elles en augmentent le lait. Son infusion, suivant Boerhaave, a servi favorablement aux hydropiques et ankilosées.

224. *Feuilles de grassette.* Linnée dit qu'il n'y a que très-peu de médecins qui connoissent les vertus singulières de la grassette, sur-tout du suc graisseux de ses feuilles.

225. *Feuilles de gratiole.* Leur infusion est très-purgative ; on la conseille dans l'hydropisie.

226. *Feuilles de gratteron.* On les pile avec la graisse de porc, et on les applique extérieurement pour guérir les écrouelles.

227. *Feuilles de guimauve.* On les fait entrer dans les lavemens, les décoctions et les fomentations émollientes.

228. *Feuilles d'hélianthème.* Elles sont vulnéraires, arrêtent tous les flux, principalement ceux du sang. La décoction de la plante entière dans du vin rouge et en gargarisme, convient dans les ulcères de la gorge.

229. *Feuilles d'herbe-à-Paris*, autrement *raisin de renard.* Tragus assure que cette plante pilée et appliquée en cataplasme, adoucit l'inflammation et résout la tumeur du scrotum. Elle est souveraine pour les panaris. Camérarius la prescrit aussi extérieurement sur les bubons et charbons pestilentiels.

230. *Feuilles d'herbe-à-Robert.* Ces feuilles et en même temps toute la plante, sont un vrai spécifique contre les gerçures du sein et contre les affections érysipelateuses, appliquées en cataplasme.

231. *Feuilles d'herniaire*, ou *turquette.* On les applique avec succès sur les panaris : on

attribue aussi à ces feuilles la vertu de guérir les hernies. En général, cette plante est un excellent diurétique. Prise intérieurement, elle charroie et expulse le gravier des reins et de la vessie.

232. *Feuilles d'hépatique des jardins.* Elles sont vulnéraires, rafraîchissantes et astringentes; elles conviennent dans les inflammations de la gorge et dans les obstructions du foie.

233. *Feuilles d'hiéracium*, ou *de chicoracée.* Le jus de cette plante est propre à diviser la bile; il remplace, par ses vertus, l'usage des chicorées.

234. *Feuilles de jacée.* On leur attribue une vertu anti-ulcéreuse.

235. *Feuilles de jacobée.* Elles passent pour vulnéraires et astringentes. On s'en sert extérieurement et intérieurement en lavemens et en décoction.

236. *Feuilles d'illécébra.* Le docteur Marquet a découvert dans cette plante un excellent spécifique contre le cancer, le charbon et la gangrène.

237. *Feuilles d'impératoire.* Une demi-poignée de ces feuilles infusées dans une pinte de vin, mise dans un vaisseau bien bouché, est un remède utile aux enfans épileptiques. On leur en donne un petit verre le matin à jeûn; ce vin est aussi très-bon contre l'asthme, la colique venteuse et l'hydropisie.

238. *Feuilles de joubarbe.* Le suc des feuilles

de cette plante est très-bon contre la gangrene scorbutique. Ce même suc déseche très-bien les boutons du visage; Boerhaave s'en servoit avec succès contre la dyssenterie, à la dose de dix à douze onces.

239. *Feuilles de joubarbe des vignes.* On fait avec ces feuilles et le beurre frais un onguent excellent contre les hémorroïdes, dans la descente de matrice et les ulcères profonds. On peut employer leur suc en injection.

240. *Feuilles de jusquiame.* Le suc de ces feuilles, et même de la plante entière, mêlé avec du lait, est un excellent gargarisme contre la squinancie. Ce même suc est aussi efficace pour appaiser la douleur des hémorroïdes.

241. *Feuilles de lamier des bois.* Elles sont résolutives, adoucissantes et vulnéraires. On en fait une huile par infusion, qui est excellente contre la brûlure et les blessures des tendons.

242. *Feuilles de laurier.* On regarde ces feuilles comme astringentes, résolutives et chaudes. On les prend en infusion, au nombre de cinq à six, en guise de thé, pour rétablir l'estomac, empêcher les nausées et dissiper les douleurs de la colique venteuse.

243. *Feuilles de laurier-rose.* Ces feuilles écrasées et appliquées extérieurement, sont propres contre la morsure des bêtes venimeuses.

244. *Feuilles de lédon des marais*, ou *ro-*

marin sauvage. Linnée assure que les habitans de Westrogotie se guérissent ordinairement de la toux férine, en faisant un fréquent usage de cette plante. On lui attribue une vertu narcotique, et propre à calmer dans les fièvres exanthématiques.

245. *Feuilles de lièrre.* Certains auteurs prétendent que les feuilles pulvérisées de lièrre, tuent les vermines. Tout ce qui est sûr, c'est qu'elles sont astringentes, vulnéraires et détersives. On en fait des décoctions qu'on emploie dans les douleurs des oreilles et des dents. On s'en sert aussi en cataplasme; on les applique sur les cautères. On les met pareillement en usage pour la teigne.

246. *Feuilles de lièrre terrestre.* Elles sont pectorales, incisives, apéritives, détersives et vulnéraires. Cette plante réussit très-bien dans la phtisie asthmatique; elle produit aussi d'heureux effets à ceux qui ont mal aux reins et à la vessie par la présence du gravier; elle est très-propre aux calculeux et aux tempéramens pituiteux.

247. *Feuilles de liseron.* Les paysans de la Provence les emploient comme vulnéraires, et les appliquent en cette qualité extérieurement, après les avoir pilées entre deux cailloux. Le suc du grand liseron évaporé en extrait et pris à la dose moyenne d'un scrupule, est un bon purgatif hydragogue.

248. *Feuilles de lisveche.* Ces feuilles mangées en salade, sont emménagogues.

249. *Feuilles de lysimachie rampante*, ou *nummulaire*. Leur décoction convient dans la dyssenterie, les pertes de sang et les fleurs blanches.

250. *Feuilles de lysimachie commune*. On attribue aux différentes espèces de lysimachie une vertu vulnéraire, détersive et astringente. On prétend encore que l'infusion de ses feuilles, ou son suc, réprime l'abondance du flux hémorroïdal.

251. *Feuilles de lychnique dioïque*. Cette plante est très-propre contre les affections hypocondriaques et scorbutiques. Elle est en outre vulnéraire et très-bonne contre le venin de plusieurs insectes, en l'appliquant sur l'endroit affecté.

252. *Feuilles de mâche blanchâtre*. Leur suc mêlé avec celui de citron, est propre pour ceux qui sont tourmentés de maux de reins.

253. *Feuilles de marrube*. C'est un excellent désobstructif du foie et des autres viscères. Son infusion fait la fonction de bile. Linnée rapporte qu'un jeune homme ayant été traité de la vérole par un charlatan avec le mercure, il lui resta une salivation qui dura au-delà d'un an : cet illustre naturaliste lui fit prendre cette plante en infusion, qui dissipa sans retour tous les symptômes.

254. *Feuilles de matricaire*. Quelques auteurs prétendent que leur seule application sous la plante des pieds, provoque les mois. Chacun vante pour la migraine un cataplasme

fait avec ces feuilles et appliqué sur la partie malade : ce cataplasme soulage aussi les douleurs de la goutte. Ces mêmes feuilles sont en outre un excellent topique contre les tumeurs des mamelles et les douleurs fixes.

255. *Feuilles de mauve.* Leur décoction lâche le ventre. Appliquées extérieurement, elles arrêtent les progrès de l'inflammation.

256. *Feuilles de mélisse.* Ces feuilles seches, ou même fraîches, infusées en guise de thé, sont souveraines pour toutes les maladies du cerveau et pour celles des femmes, pour les palpitations du cœur, pour les défaillances, les vertiges, la paralysie même et le mal caduc.

257. *Feuilles de menthe.* On leur attribue une infinité de propriétés. Elles sont sur-tout souveraines pour le hoquet, pour dissiper les vents et aider à la respiration : on les prend en infusion théiforme. Leur huile, par infusion, est bonne pour toutes sortes de plaies et de contusions, appliquée extérieurement. Linnée rapporte en outre que ces sortes de plantes empêchent la coagulation du lait : elles conviennent donc à ceux auxquels le lait fait cet effet, et dont l'usage leur est quelquefois indispensable.

258 *Feuilles de menthe-coq.* Elles ont à peu près les mêmes vertus que les précédentes.

259. *Feuilles de mercuriale.* Elles sont vulnéraires, résolutives, dessicatoires et légèrement astringentes. Cette plante est très-vantée pour les plaies récentes : on la hache menue et on l'applique dessus,

260. *Feuilles de morelle.* On pile ces feuilles et on les applique sur les hémorroïdes : c'est un excellent remède. On donne encore cette plante pour efficace contre les érysipeles et autres affections inflammatoires de la peau.

261. *Feuilles de mouron rouge.* On a vanté depuis peu ces feuilles, et même toute la plante, pour la guérison de la rage.

262. *Feuilles de mors du diable.* Elles ont les mêmes vertus que celles de scabieuse dont nous parlerons ci-après. Leur décoction est excellente en gargarisme pour l'inflammation du gosier. On emploie ce gargarisme avec succès dans les ulcères vénériens de la gorge et des gencives.

263. *Muffle-de-veau des bois.* Il est détersif, merveilleux contre les vieux ulcères des jambes et le cancer du nez.

264. *Feuilles de mûrier blanc.* L'infusion théiforme de ces feuilles est un spécifique dans les suppressions d'urine, la dyssurie et la strangurie.

265. *Feuilles de myositide.* Les feuilles et tiges de cette plante sont d'un grand usage en Sibérie contre les maladies inconnues, et sur-tout contre celles dans lesquelles on soupçonne du vice vénérien. On lui attribue encore la propriété de guérir les ophtalmies, lorsqu'on l'applique sur les yeux entre deux linges, après l'avoir écrasée. Tournefort nomme cette plante *lithospermum arvense et palustre minus.*

266. *Feuilles de myrthe.* Elles sont astringentes. On recommande leur décoction pour affermir les dents qui ont été ébranlées par le scorbut. On en prescrit intérieurement le suc pour arrêter le crachement de sang. On fait avec les feuilles de myrthe un bain pour les luxations, et une fomentation pour les parties fracturées.

267. *Feuilles de myrtille.* Elles sont diurétiques. On les prend en décoction.

268. *Feuilles d'onoporde.* J. G. Dolfus, médecin, employoit le suc des feuilles de ce chardon pour guérir les ulcères cancéreux.

269. *Feuilles d'oranger.* La décoction de ces feuilles est reconnue, depuis peu, comme un excellent spécifique dans les maladies convulsives, même dans l'épilepsie.

270. *Feuilles d'orme.* Personne n'ignore que ces feuilles sont vulnéraires; les paysans d'Italie et de Provence se servent d'une liqueur contenue dans les vessies qu'on trouve sur les feuilles de l'orme, pour y faire infuser des sommités de millepertuis. Rien n'est meilleur pour la réunion des chairs que cette liqueur.

271. *Feuilles d'ornithopode*, ou *pied-d'oiseau.* Elles sont apéritives et diurétiques. On les ordonne en décoction ou en infusion.

272. *Feuilles d'orpin*, ou *crassette*, espèce de *joubarbe.* Ces feuilles appliquées extérieument, sont un excellent vulnéraire. Le suc de toute la plante est très-rafraîchissant; il calme les ardeurs d'urine; on l'associe avec le

quart de son poids de vinaigre. On l'applique avec efficacité dans les maladies de la peau, telles que les démangeaisons, les boutons.

273. *Feuilles d'ortie.* On fait avec ces feuilles un cataplasme qui passe pour émollient et laxatif. Leur suc est un excellent anti-néphrétique ; on le recommande dans les crachemens de sang ; il y produit des merveilles. Le même suc, à la quantité de deux onces, le matin à jeûn et continué pendant quelque temps, tempère les fleurs blanches. Haller le recommande beaucoup aux pleurétiques.

274. *Feuilles d'orvale.* Leur infusion théiforme est carminative et fébrifuge. Si on les pulvérise, elles deviennent un excellent sternutatoire.

275. *Feuilles de paquerète.* Leur suc convient dans les fièvres étiques et dans les maladies inflammatoires, selon Boerhaave. La plante entière, infusée dans le lait, est spécifique contre la dyssenterie : employée extérieurement, c'est un topique qui guérit les plaies récentes.

276. *Feuilles de pariétaire des Vosges.* Ces feuilles sont très-vantées, sur-tout lorsqu'il s'agit de procurer l'évacuation des urines ; elles débouchent les reins, détergent le phlegme visqueux qui peut se rencontrer dans les uretères, et chassent même le sable et les petites pierres de ces conduits.

277. *Feuilles de passerage.* Les feuilles de cette plante étant séchées et réduites en poudre,

dre, sont un très-bon diurétique. On l'a même annoncé dans quelques papiers publics, comme un vrai lithontriptique.

278. *Feuilles de pastel.* Elles sont vulnéraires et astringentes.

279. *Feuilles de pavot cornu.* En Portugal on fait boire à ceux qui sont sujets à la pierre un verre de vin blanc, dans lequel on a fait infuser une demi-poignée de ces feuilles.

280. *Feuilles de pêcher.* Ces feuilles desséchées forment un excellent purgatif, qu'on peut toujours avoir sous la main.

281. *Feuilles de pédiculaire à fleurs pourpres.* Linnée rapporte, en parlant des Silésiennes, que les feuilles de cette plante, et même la plante entière, ont la propriété de réprimer le flux périodique, étant mises dans les souliers.

282. *Feuilles de percefeuille.* Elles sont vulnéraires et très-recommandées pour les hernies, soit qu'on les prenne en décoction dans du vin, soit en substance et pulvérisées. On les applique aussi extérieurement en cataplasme, bouillies dans du vin avec de la farine de fêves.

283. *Feuilles de percemousse.* Elles sont sudorifiques. En Allemagne on en fait une infusion théiforme dans la pleurésie, pour faciliter l'expectoration.

284. *Feuilles de percepierre.* Leur infusion repousse le sable par les urines.

285. *Feuilles de persicaire.* Elles sont vul-

néraires, résolutives et très-bonnes dans les maladies du bas-ventre causées par l'inflammation. On en donne la décoction en lavement, pour le cours de ventre et la dyssenterie, sur-tout lorsqu'on soupçonne quelques ulcères aux intestins : leur application est utile dans les maladies de la peau, d'autant qu'elles sont détersives et astringentes.

286. *Feuilles de persicaire à feuilles étroites.* Les habitans d'Astracan les emploient pour la guérison de l'angine compliquée avec les aphtes ; ils les mêlent avec des aromates, ou du vitriol de Chypre, ou de l'alun calciné, pour souffler de cette poudre dans la gorge par le moyen d'un tuyau, ou pour l'incorporer dans du miel et en porter sur les parties douloureuses.

287. *Feuilles de pervenche.* Elles sont astringentes, propres dans la dyssenterie, le flux de sang, dans toutes sortes d'hémorrhagies et même dans les fleurs blanches qui proviennent d'un simple relâchement, pourvu qu'on les emploie en infusion.

288. *Feuilles de pet-d'âne, onopordon.* Le suc de ces feuilles est spécifique dans les maladies du cancer. Haller prétend que ce même suc guérit le cancer des lèvres.

289. *Feuilles de petite-centaurée.* Elles sont vulnéraires, détergent puissamment les ulcères sanieux, menacés de gangrene. De Necker rapporte que plusieurs campagnards lui ont assuré avoir guéri des plaies désespérées par

l'usage interne et externe de cette plante.

290. *Feuilles de petite chélidoine.* On leur attribue une vertu anti-hémorrhoïdale. On mêle leur suc avec du vin ; on s'en bassine plusieurs fois le jour.

291. *Feuilles de petit houx.* Boerhaave recommande, comme un excellent remède contre la néphrétique et l'hydropisie, la décoction des feuilles de petit houx.

292. *Feuilles de petite sauge.* Elles conviennent dans les décoctions et fomentations aromatiques qu'on ordonne pour fortifier les nerfs, raffermir les chairs, ramollir les tumeurs et dissiper l'enflure des plaies. La sauge est bonne également dans le scorbut, sous la forme de gargarisme. Son infusion théiforme est très-vantée contre les vertiges. Au surplus, cette plante a tant d'excellentes qualités, qu'il seroit trop long de les rapporter ici.

293. *Feuilles de phytolaca.* Ces feuilles appliquées extérieurement sont anodines. Elles ont presque les mêmes propriétés que celles de la morelle et du belladona. Le docteur Solander prétend que le jus de phytolaca évaporé au soleil, est excellent contre le cancer ; mais il n'en a pas indiqué la dose. Au reste, ce remède cause de vives douleurs.

294. *Feuilles de pied-d'alouette.* Cette plante, suivant Haller, est recommandable dans les inflammations des yeux, appliquée extérieurement en manière de collyre.

295. *Feuilles de pied-de-lion.* Elles sont

vulnéraires, propres pour les pertes de sang, les fleurs blanches et les hémorrhagies.

296. *Feuilles de piloselle.* Elles sont astringentes et détersives: leur infusion dans du vin blanc est fébrifuge.

297. *Feuilles de pimprenelle.* On les emploie dans les bouillons, les décoctions apéritives et vulnéraires; elles sont aussi sudorifiques.

298. *Feuilles de pissenlit.* Ces feuilles, quand elles commencent à pousser, forment un excellent amer, qui incise le sang et la lymphe épaissie.

299. *Feuilles de plantain.* Ecrasées et appliquées sur les plaies récentes, elles les guérissent parfaitement.

300. *Feuilles de plantain aquatique.* Elles forment un dessicatoire très-prompt; il seroit bien à souhaiter que les chirurgiens de campagne en fissent usage.

301. *Feuilles de polemonium blanc.* La poudre des feuilles de cette plante jetée sur les ulcères vénériens, ou cette même plante employée en cataplasme dans les mêmes maladies, procure un soulagement considérable.

302. *Feuilles de politric.* Elles sont très-bien indiquées dans la coqueluche des enfans et dans l'asthme humide.

303. *Feuilles de populago*, ou *souci d'eau.* On s'en sert en bain de pieds pour les affections scorbutiques.

304. *Feuilles de potamogéton*, ou *épi d'eau.* Elles sont astringentes et rafraîchissantes;

elles conviennent extérieurement pour les dartres et autres démangeaisons de la peau. En général toute la plante est réfrigérative, propre à remplacer les nénuphars à l'intérieur, et les patiences à l'extérieur.

305. *Feuilles de pourpier.* Leur suc est un anti-scorbutique, qui tempère l'ardeur des urines et de la vessie; il est très-vanté contre la strangurie et les fièvres vermineuses.

306. *Feuilles de pyrole.* Elles sont vulnéraires, astringentes, propres pour arrêter les pertes de sang, les fleurs blanches et les hémorrhagies.

307. *Feuilles de raifort aquatique.* Didelot, chirurgien des Vosges, assure que la décoction de cette plante est un puissant vermifuge.

308. *Feuilles de raiponce.* Leur infusion est très-utile dans les commencemens des inflammations de la gorge.

309. *Feuilles de raisin de renard*, ou *l'herbe-à-Paris.* Toute la plante est regardée comme un réfrigératif propre contre les bubons pestilentiels, ou les inflammations, appliquée extérieurement.

310. *Feuilles de raisin muscat.* Elles sont anti-dyssentériques, ainsi et de même que toutes les autres feuilles de vigne, quoique celles dont il est ici question soient préférables selon l'expérience.

311. *Feuilles de reine-des-bois*, ou *d'hépatique des bois.* Leur infusion théiforme est très-agréable; c'est un léger diaphorétique.

312. *Feuilles de reine-des-prés.* Toute cette plante est vulnéraire et astringente, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur.

313. *Feuilles de renouée.* Nous n'avons point de meilleur astringent que cette plante; elle produit des merveilles dans le cas d'hémorrhagie et de crachement de sang. Nos paysans se trouvent très-bien d'en faire usage dans les maladies dyssentériques; mais il faut faire précéder les remèdes généraux.

314. *Feuilles de renoncule des bois.* Chomel dit avoir vu de bons effets de ces feuilles appliquées conjointement avec les fleurs de la plante, pour guérir les enfans teigneux.

315. *Feuilles de rhue.* Leur décoction est un très-bon gargarisme pour les gencives des scorbutiques et pour ceux qui ont la petite vérole. Ces feuilles prises intérieurement sont emménagogues.

316. *Feuilles de rhue de murailles.* Elles ont les mêmes qualités que celles de capillaire.

317. *Feuilles de ronce.* On s'en sert pour gargarisme dans les maux de gorge.

318. *Feuilles de roquette.* On en conseille la décoction adoucie avec du sucre, aux enfans qui ont la toux.

319. *Feuilles de romarin.* Leur infusion théiforme est utile dans les écrouelles. On donne comme un excellent anti-asthmatique le vin dans lequel on a fait bouillir ces feuilles.

320. *Feuilles de rossolis.* Leur infusion

convient dans l'asthme, la toux invétérée et l'ulcère des poumons.

321. *Feuilles de sabine.* Elles sont emménagogues. On n'en doit prescrire l'usage qu'avec beaucoup de circonspection.

322. *Feuilles de salicaire.* Elles sont en usage, depuis quelque temps, contre la dyssenterie et la perte de sang des femmes.

323. *Feuilles de sanicle.* Elles sont d'une très-grande utilité en médecine; leur suc ou leur forte infusion, à la dose de deux ou trois onces, est spécifique contre les hémorrhagies, les pertes et ulcères internes, accompagnées de fièvres lentes. Il est d'expérience, que les mêmes feuilles appliquées sur les plaies récentes, les guérissent sans suppuration. Un cataplasme fait aussi avec ces feuilles et le vinaigre, guérit en très-peu de temps le gonflement du nombril des enfans.

324. *Feuilles de saponaire.* La vertu la plus éprouvée de ces feuilles, est de guérir la galle et les dartres, en bassinant les parties souffrantes avec leur décoction.

325. *Feuilles de saxifrage*, voy. *feuilles de percepierre.* Il y a plusieurs espèces de saxifrage; les propriétés des uns et des autres sont d'être apéritives et diurétiques.

326. *Feuilles de saxifrage tridactylite.* C'est un excellent remède contre la jaunisse; on les infuse dans de la bierre.

327. *Feuilles de scabieuse.* Elles sont diaphorétiques; leur infusion théiforme est très-

bien indiquée dans la petite vérole et les autres maladies de la peau.

328. *Feuilles de sclarenthe.* Les campagnards Suédois font de cette plante une décoction avec laquelle ils croient se guérir du mal de dents, en recevant dans leur bouche la vapeur qui s'en élève. L'eau chaude pourroit peut-être produire le même effet.

329. *Feuilles de scolopendre.* On les recommande pour les maladies du foie et de la ratte.

330. *Feuilles de scordium.* On fait boire avec succès leur infusion dans les fièvres malignes, la petite vérole, la rougeole et les maladies de la peau. Cette plante est un contrevenin et un vermifuge excellent, appliquée en cataplasme sur le nombril; elle est recommandée contre les pâles-couleurs et résiste à la malignité des humeurs. C'est un anti-putride fameux qui, suivant Boerhaave, a ressuscité des membres à demi-morts. Haller la loue contre les ulcères du poumon : il faut pour lors se servir de son suc, même dépuré au bain-marie.

331. *Feuilles de séneçon.* On leur attribue une vertu émolliente, adoucissante et résolutive.

332. *Feuilles de sidéritis*, ou *crapaudine.* Elles sont vulnéraires, astringentes et détersives, très-utiles en décoction pour les érysipeles des jambes.

333. *Feuilles de soldanelle.* On recommande en province les bouillons faits avec un collet

de mouton et une poignée et demie de feuilles de soldanelle, pour purger ; on y ajoute pour lors quelques correctifs.

334. *Feuilles de soude.* On s'en sert à l'extérieur, pilées et appliquees, pour les maladies de la peau ; et à l'intérieur, pour la gravelle, les vers et les obstructions.

335. *Feuilles de sureau.* Ces feuilles, dans du vin rouge, sont fort résolutives ; elles font désenfler les jambes des hydropiques.

336. *Feuilles de tabac.* Elles fournissent peut-être le meilleur de tous les remèdes pour les plaies, ulcères, cancers, etc.

337. *Feuilles de tanaisie.* Ces feuilles fraîches, pilées et appliquées sur le nombril, préviennent l'avortement. On recommande, pour bassiner les jambes des hydropiques, la décoction des feuilles de tanaisie avec celles de sureau, Toute la plante est fort pénétrante, aromatique, amère, vulnéraire et emménagogue. On en tire, au degré fixe de l'eau bouillante, une huile essentielle, souveraine contre toutes sortes de maladies vermineuses. On la joint au sucre pour en former un *oleo-saccharum.*

338. *Feuilles ou stipules de tilleul.* Les stipules, qu'on nomme *folia blanda*, appliquées en cataplasme, sont bonnes contre les tumeurs et les inflammations.

339. *Feuilles de tithymale.* Leur suc est un dépilatoire qui emporte les durillons et les verrues.

340. *Feuilles de trefle.* L'infusion seule de ces feuilles dans de l'huile, est très-vantée pour les tremblemens des membres.

341. *Feuilles de trefle aquatique.* On connoît très-peu d'aussi excellens anti-scorbutiques que ces feuilles. Boerhaave rapporte que le suc de toute la plante lui a réussi dans la goutte et les maladies chroniques.

342. *Feuilles de troësne.* Elles sont astringentes, anti-scorbutiques. Prises en infusion, elles raffermissent les gencives. On s'en sert même très-souvent en gargarisme dans les aphtes ulcérés de la gorge et dans les ulcères des gencives.

343. *Feuilles de tussilage.* Ces feuilles fumées en guise de tabac, sont très-profitables aux asthmatiques.

344. *Feuilles de valériane locuste.* Leur suc mêlé avec celui de citron, est propre pour ceux qui sont tourmentés des maux de tête.

345. *Feuilles de velvotte.* Elles sont détersives et vulnéraires. On en peut faire usage dans les diarrhées.

346. *Feuilles de verge d'or.* Elles conviennent dans les obstructions des viscères et dans les hydropisies naissantes.

347. *Feuilles de véronique mâle.* On qualifie ces feuilles de thé de l'Europe. Elles sont sudorifiques, vulnéraires, détersives, diurétiques, stomachiques, incisives. Leur infusion est recommandée pour les catharres nocturnes.

348. *Feuilles de véronique à feuilles rondes.* On peut les substituer à celles de la véronique mâle. Leur infusion réussit à merveille dans les foiblesses d'estomac, occasionnées par le relâchement de ses fibres. Si on écrase cette plante et si on l'applique extérieurement, elle consolide les plaies récentes.

349. *Feuilles de verveine.* Elles ont beaucoup de propriétés : une des plus constatées, est dans les points de côté; on les fricasse avec du vinaigre, et on les applique sur les parties affectées. Leur décoction est propre en gargarisme contre les maux de gorge, les ulcères de la bouche et pour raffermir les dents ébranlées : leur suc déterge les aphtes à merveille.

350. *Feuilles de vigne.* Elles sont astringentes; on les prescrit dans le cours de ventre et la dyssenterie.

351. *Feuilles d'uva ursi*, ou *bousserole.* Elles sont universellement reconnues, depuis peu, comme un excellent remède contre la gravelle et la colique néphrétique.

352. *Feuilles de vulnéraire.* On les pile et on les applique sur les plaies.

PARAGRAPHE V.

Des Sommités et Bourgeons.

353. *Sommités d'absynthe.* On les emploie avec succès pour réveiller l'appétit, fortifier

l'estomac, détruire les matières vermineuses et corriger les aigreurs.

354. *Sommités d'ache.* On fait avec ces sommités une conserve très-vantée pour les maux de poitrine, les vents et pour pousser les mois et les urines.

355. *Sommités d'agnus castus.* L'eau où ces sommités ont macéré, est apéritive et emménagogue. Leur décoction est très-bonne pour dessécher les ulcères intérieurs.

356. *Aiguille de Vénus*, ou *scandix.* Le suc de toute la plante, joint au petit-lait, est excellent contre la jaunisse.

357. *Sommités d'armoise.* On les donne en infusion théiforme pour la passion hystérique. Elles sont emménagogues.

358. *Aubépine*, *tiges*, *feuilles et fleurs.* Toutes les parties de cet arbrisseau sont plus ou moins astringentes; elles conviennent très-bien dans le cours de ventre et la dyssenterie: on s'en sert en gargarisme contre les affections de la gorge.

359. *Sommités d'aurone.* Leur décoction, dans du vin ou de l'eau, est bonne pour faciliter l'expectoration des asthmatiques, pourvu qu'on y ajoute un peu de miel. On recommande cette décoction pour laver la tête, afin de faire venir les cheveux, ou les empêcher de tomber.

360. *Bardane*, *tiges*, *feuilles et fleurs.* On se sert de toute la plante à l'extérieur contre les maladies de la peau.

361. *Basilic, feuilles et fleurs.* Si on les prend en infusion théiforme, elles appaisent les douleurs de la tête et dissipent les fluxions de cette partie. On en prépare une poudre céphalique.

362. *Bruyère, feuilles et fleurs.* Elles sont apéritives, diurétiques et diaphorétiques ; on les emploie en décoction : on préfère les bruyères à fleurs blanches.

363. *Bugle, feuilles et fleurs.* On les ordonne pour les hémorrhagies, le crachement de sang, la dyssenterie, les fleurs blanches et les pertes des femmes.

364. *Sommités de caillelait.* L'infusion théiforme de ces sommités est un excellent anti-hystérique.

365. *Sommités de cataire.* Leur infusion est emménagogue ; c'est aussi un excellent vermifuge. On le prescrit dans la passion hystérique.

366. *Sommités de calament de montagne.* Elles sont stomachiques, hépatiques et anti-hystériques.

367. *Sommités de camæpitis*, ou *yvette.* Elles sont apéritives, vulnéraires et céphaliques ; elles conviennent dans la sciatique, le rhumatisme et la paralysie. Appliquées extérieurement, elles détergent les plaies, les ulcères et les font cicatriser. Cette plante, prise en infusion théiforme et continuée de la sorte pendant long-temps, éloigne parfaitement les accès de la goutte. On en voit encore

un effet plus marqué, si on y joint le trefle d'eau avec le petit chêne.

368. *Sommités de cèdre.* Elles sont un remède souverain contre le scorbut.

369. *Chevrefeuille, tiges, feuilles et fleurs.* La fomentation de toute la plante est efficace pour déterger les vieux ulcères.

370. *Circée, tiges, feuilles et fleurs.* Toute la plante est douée d'une vertu détersive, vulnéraire; elle convient contre les hémorrhoïdes: on l'emploie pour cet effet en cataplasme à l'extérieur, et en infusion à l'intérieur.

371. *Croisette, feuilles et fleurs* Elles sont dessicatives et astringentes: on les recommande pour la guérison des hernies.

372. *Sommités d'euphraise.* Leurs propriétés les plus constatées, sont d'être céphaliques et ophtalmiques.

373. *Germandrée, feuilles et fleurs.* On vante beaucoup leur infusion, coupée avec du lait, pour la goutte. C'est en outre un excellent stomachique sans échauffer; il incise la lymphe trop épaissie, et s'emploie généralement dans toutes les maladies qui reconnoissent pour cause de l'atonie dans l'estomac, ce qui ne peut donner que de mauvaise digestion.

374. *Globulaire, feuilles et fleurs.* Elles sont vulnéraires et détersives.

375. *Grande consoude, feuilles et fleurs.* Toute cette plante adoucit, par son principe muqueux, l'acrimonie du sang et de la lym-

phe. On la recommande singuliérement contre les hémorrhagies.

376. *Gratiole, tiges, feuilles et fleurs.* Elles sont purgatives; mais elles ont besoin de quelque correctif.

377. *Guy commun, tiges, feuilles et fleurs.* La décoction de toute cette plante est en usage dans la Norwege contre la goutte sciatique.

378. *Hélianthème, feuilles et fleurs.* Cramer dit avoir guéri des phtysiques, en leur faisant prendre les feuilles et fleurs d'hélianthème en infusion, ou en décoction.

379. *Sommités*, ou *jeunes tiges de houblon.* Leur infusion est utile pour purifier le sang, pour dissiper les dartres et autres maladies de la peau. Les rejettons sont encore diurétiques et propres contre le scorbut.

380. *Sommités d'hyssope.* On prescrit leur infusion dans la coqueluche et dans l'asthme; on assure aussi qu'elles conviennent pour l'inflammation des yeux.

381. *Lamier de Pline*, ou *maculé*, *tiges*, *feuilles et fleurs.* Toute la plante est résolutive, adoucissante, tonique et restaurante: elle soulage singuliérement les voies urinaires et détruit, par ses forces stimulantes, les graviers qui s'y trouvent. Elle ouvre les obstructions, et est sur-tout efficace contre la gravelle et le calcul.

382. *Lenticulaire rameuse.* Cette plante est un secret infaillible contre la jaunisse; on la fait infuser pour cet effet dans du vin blanc.

383. *Sommités de linaire.* Appliquées extérieurement, elles sont hémorrhoïdales. Le suc de toute la plante, joint au petit-lait, est excellent contre la jaunisse.

384. *Lin sauvage, tiges, feuilles et fleurs.* Elles sont purgatives, excitent même des nausées. On en use communément en Angleterre.

385. *Lotier odorant, feuilles et fleurs.* On les fait infuser dans de l'huile d'olive: elles forment pour lors un baume excellent pour les plaies, et pour nettoyer et cicatriser les vieux ulcères.

386. *Sommités de marjolaine.* Ces sommités pulvérisées sont très-propres à faire couler les sérosités par le nez; elles conviennent surtout dans les maladies froides de la tête.

387. *Sommités de marrube blanc.* Ces sommités infusées dans du vin blanc, prises pendant trois jours, sont très-propres pour exciter les règles, fortifier l'estomac, guérir les pâles-couleurs et la cachexie.

388. *Marum, feuilles et fleurs.* Elles sont cordiales, stomachiques, céphaliques, sudorifiques et hystériques.

389. *Sommités de millefeuilles.* Ces sommités sont anti-spasmodiques; elles conviennent aussi dans les coliques, la passion hystérique, les suites de couche, et en général dans toutes les affections où les nerfs jouent quelque rôle.

390. *Sommités de millepertuis.* Elles sont bonnes contre l'hypocondriacie.

391. *Rejettons de morelle grimpante.* Ils sont bons contre la pleurésie et la péripneumonie.

392. *Sommités d'origan.* Elles ont les mêmes vertus que celles de marjolaine ; elles sont céphaliques et vulnéraires. Le syrop de cette plante, préparé à froid avec son eau essentielle distillée au degré moyen de l'eau bouillante, suivant les principes de Rouelle et le Sucre, est efficace contre la toux humide des vieillards et de ceux qui, par tempérament, sont pituiteux.

393. *Sommités de petite centaurée.* Nous n'avons point de meilleur vermifuge que cette plante ; son infusion, ou son extrait délayé dans du vin, est un remède excellent dans les fièvres intermittentes. Cette plante, en raison de sa grande amertume, divise le sang coënneux et corrige les crudités d'estomac, auxquelles ce viscère est sujet.

394. *Bourgeons de peupliers.* Ils sont balsamiques et entrent dans les fumigations humides pour les maladies de poitrine.

395. *Sommités de phlomis.* Elles sont dessicatives, détersives et astringentes. On les pile et on les applique extérieurement.

396. *Polium de montagne, feuilles et fleurs.* On ordonne leur infusion théiforme dans les maladies du cerveau, dans les obstructions des viscères et dans les rétentions d'urine. On fait boire en Provence, dans le cours de ventre fâcheux, l'eau où le polium a macéré.

397. *Sagittaire*, ou *flèche d'eau*, *feuilles et fleurs*. Toute la plante est acrimonieuse; elle peut faire l'office de vésicatoires : on la vante beaucoup contre les écrouelles.

398. *Sommités de santoline*. Elles sont vermifuges et anti-hystériques. On les emploie en fomentations sur les membres attaqués de paralysie.

399. *Bourgeons de sapin du nord*. Ils sont reconnus, depuis peu, comme un excellent spécifique contre le scorbut. On prétend aussi qu'ils conviennent contre les maladies de la poitrine. Nous en prescrivons même dans les fumigations humides que nous conseillons dans ces maladies.

400. *Sommités de sariette*. Leur décoction seringuée dans l'oreille, est très-bonne dans les affections soporeuses.

401. *Sommités de pouliot*. Leur infusion théiforme facilite l'expectoration, et soulage considérablement les asthmatiques.

402. *Jets de tamarisc*. Ils passent pour un excellent fébrifuge.

403. *Sommités de thym*. Elles sont résolutives, dessicatives, astringentes, incisives et discussives.

404. *Rejettons de vigne de Judée*. Ils sont bons contre la pleurésie et la péripneumonie.

405. *Branches de xylosteum*. Les Russes tirent de ces branches, par le moyen de la distillation *per descensum*, une huile noire et pesante, très-efficace contre les tumeurs

froides, si l'on s'en sert à l'extérieur, et dont on fait dans la Russie un usage interne dans tous les cas d'un sang impur, même contre la maladie vénérienne, le scorbut et la galle.

PARAGRAPHE VI.

Des Fleurs.

406. *Fleurs d'acacia.* On qualifie, dans les pharmacies, de ce nom les fleurs de prunelier; elles sont laxatives.

407. *Fleurs d'ancholie.* Ces fleurs donnent une teinture médicinale, très-recommandée dans la rougeole. On prépare encore avec les mêmes fleurs une autre teinture, qui est un remède excellent pour déterger les ulcères de la bouche dans le scorbut, affermir les dents et fortifier les gencives.

408. *Fleurs d'arnica.* L'infusion théiforme et légère de ces fleurs convient dans tous les cas de chûte, contusion, hémorrhagie, sang coagulé: on en a toujours remarqué des succès constans. Ces mêmes fleurs prises en guise de thé, sont aussi sternutatoires. Elles sont encore regardées comme spécifiques dans l'asthme humide.

409. *Fleurs d'aubépine.* On en vante beaucoup le syrop dans le rhume.

410. *Fleurs de bluet.* Leur principale propriété est d'être ophtalmiques.

411. *Fleurs de bouillon-blanc.* Elles sont anodines, adoucissantes et vulnéraires. Leur

infusion théiforme est en usage contre les affections de poitrine; mais il en faut ôter les étamines, lorsqu'elles sont encore récentes. Leur décoction avec du lait est très-bonne pour calmer les douleurs des hémorrhoïdes et le ténesme, qui succède à la dyssenterie, si on en donne des lavemens, ou si on en fait des fomentations sur le ventre.

412. *Fleurs de bouillon-noir*, ou *verbascum nigrum*. Les habitans de la Sibérie vantent beaucoup les fleurs de bouillon-noir; ils les appliquent écrasées sur les plaies, ou ils en préparent une huile cuite, également efficace comme vulnéraire; ils traitent d'ailleurs l'épilepsie des enfans avec cette plante.

413. *Fleurs de bourrache*. Elles passent pour cordiales. On les met dans le nombre des cinq fleurs qui portent ce nom.

414. *Fleurs de buglosse*. Elles font partie des cinq fleurs cordiales.

415. *Fleurs de caillelait jaune*. Le syrop fait avec leur suc est apéritif et propre à provoquer les mois. On dit ces fleurs très-bonnes contre les vapeurs, les spasmes, les convulsions et même l'épilepsie, prises en infusion théiforme. On les a employées aussi quelquefois contre la goutte et pour réprimer le flux immodéré des hémorrhoïdes.

416. *Fleurs de camomille romaine*. Elles sont carminatives, très-bonnes dans les passions hystériques et pour donner du ton aux fibres de l'estomac.

417. *Fleurs de capucine.* Elles sont résolutives et anti-scorbutiques.

418. *Fleurs de cardamine.* Ces fleurs passent pour un excellent anti-spasmodique.

419. *Fleurs de chardon bénit des Parisiens.* Elles sont toniques, sudorifiques, fébrifuges et apéritives.

420. *Fleurs de chervi.* Elles sont atténuantes, discussives, détersives, anodines, diurétiques et anti-spasmodiques. L'usage théiforme de ces fleurs est un excellent préservatif contre l'apoplexie.

421. *Fleurs de centaurée bleue*, ou *toque.* Elles sont stomachiques, fébrifuges : aussi sont-elles amères.

422. *Fleurs de chevrefeuille.* Elles sont diurétiques : leur infusion prise intérieurement guérit les maux de gorge. On la recommande aussi contre la toux nocturne et les maladies de la peau.

423. *Fleurs de coquelicot.* On leur attribue une vertu adoucissante et très-propre pour faciliter l'expectoration dans les rhumes et la toux ; elles arrêtent aussi les pertes de sang et sont un peu sudorifiques.

424. *Fleurs de cresson des prés.* On prétend qu'elles sont anti-épileptiques.

425. *Fleurs de digitale.* Elles sont émétiques. J. Ray dit que plusieurs personnes ont beaucoup de confiance en ces fleurs pour les écrouelles.

426. *Fleurs d'érysimum*, ou *vélar.* Elles

sont très-vantées pour les maladies de poitrine.

427. *Fleurs de genest.* La fumigation de ces fleurs est utile aux hydropiques pour faire désenfler leurs jambes.

428. *Fleurs de grenade.* Elles sont astringentes : on les prescrit dans les flux et les hémorrhagies.

429. *Fleurs d'héliotrope du Pérou.* Leur infusion théiforme est cordiale et stomachique.

430. *Fleurs de jasmin.* Elles facilitent l'expectoration ; elles sont en outre cordiales et céphaliques. Elles conviennent aux personnes attaquées de mouvemens spasmodiques.

431. *Fleurs de lavande.* C'est avec ces fleurs qu'on fait l'eau qui porte le même nom, et dont l'usage est universellement reçu dans différentes maladies.

432. *Fleurs de lys.* L'usage théiforme de ces fleurs, et long-temps continué, fait merveille dans les maladies de poitrine. On les fait entrer dans les décoctions émollientes et dans les cataplasmes maturatifs.

433. *Fleurs de matricaire.* On les fait mettre dans les lavemens anti-hystériques : leur infusion théiforme convient dans les pâles-couleurs.

434. *Fleurs de mélilot.* La décoction de ces fleurs et de celles de camomille, est très-bien indiquée pour appaiser les douleurs de la colique, adoucir les ardeurs d'urine et calmer les

inflammations du bas-ventre : on en fait des cataplasmes et bains émolliens.

435. *Fleurs de menthe-coq.* Elles sont anti-émétiques, carminatives, stomachiques et céphaliques.

436. *Fleurs de millepertuis.* On les emploie extérieurement et intérieurement : elles conviennent, pour l'intérieur, dans les obstructions des viscères, pour pousser les sables et les urines, pour faire mourir les vers et pour dissoudre le sang caillé. On les recommande depuis peu dans la manie. Quant à l'extérieur, elles sont très en usage pour les blessures, les contusions, la goutte, les rhumatismes et les tremblemens.

437. *Fleurs d'œil de bœuf*, ou *buphtalmum.* Elles sont douées d'une qualité résolutive.

438. *Fleurs d'œillet.* Leur décoction passe pour un bon cordial : on en prépare un syrop et une conserve.

439. *Fleurs d'orange.* On distille avec ces fleurs une eau qui a de très-grandes propriétés dans la médecine. Son infusion théiforme convient dans la passion hystérique. On en prépare aussi une conserve stomachique.

440. *Fleurs d'ortie blanche.* On les prescrit communément en infusion théiforme pour les fleurs blanches.

441. *Fleurs de pêcher.* Elles sont légèrement purgatives, vermifuges. On en prépare un syrop qui est fort en usage.

442. *Fleurs de petite paquerette.* Ces fleurs,

appliquées sur les écrouelles, font très-bien.

443. *Fleurs de pied d'alouette.* On les applique sur les yeux, après les avoir fait macérer dans de l'eau de rose; elles en appaisent l'inflammation. La conserve de ces mêmes fleurs appaise les tranchées des enfans.

444. *Fleurs de pied-de-chat.* Elles sont béchiques, et entrent dans les vulnéraires suisses si vantés dans le pays.

445. *Fleurs, feuilles et tiges de polygala.* Leur infusion théiforme est très-bonne dans la pleurésie et les points de côté.

446. *Fleurs de populago.* On s'en sert contre les ulcères et les érysipeles.

447. *Fleurs de primevère.* On les donne comme spécifiques dans la paralysie de la langue. Elles sont narcotiques, calment les vapeurs, dissipent la migraine et les vertiges des filles en cas de suppression.

448. *Fleurs de reine-des-prés.* Ces fleurs en infusion théiforme sont sudorifiques.

449. *Fleurs de roses pâles.* Elles sont céphaliques, cordiales et légèrement astringentes. On prépare avec ces roses de l'eau distillée et le syrop solutif, simple et composé.

450. *Fleurs de roses de Provins.* On s'en sert communément dans les cataplasmes et les fomentations astringentes et résolutives.

451. *Fleurs de roses muscates.* Ces fleurs sont purgatives: on les fait infuser dans un bouillon de veau.

452. *Fleurs de roses papales.* On les regarde

comme vulnéraires et détersives. Les médecins les recommandent bouillies dans du lait pour gargarisme dans l'inflammation des amygdales et dans la squinancie.

453. *Fleurs de romarin.* Leur infusion à froid est fort bonne contre la jaunisse et les fleurs blanches.

454. *Fleurs de renoncule des bois.* Ces fleurs écrasées sans aucune préparation, se mettent sur la tête des teigneux, qu'elles guérissent en peu de temps : on les renouvelle deux fois par jour.

455. *Fleurs de salicaire.* Leur infusion est très-bien indiquée dans la dyssenterie et les fleurs blanches.

456. *Fleurs de scabieuse.* On fait avec ces fleurs une eau distillée qu'on prescrit communément dans les potions diaphorétiques et emménagogues.

457. *Fleurs de sureau.* Elles sont résolutives, anodines, adoucissantes et diaphorétiques. Leur infusion théiforme est un très-bon calmant et anti-spasmodique. Elles sont très-efficaces contre les affections érysipelateuses : on les infuse dans du petit-lait.

458. *Fleurs de tanaisie.* Elles passent pour un excellent vermifuge.

459. *Fleurs de tilleul.* Elles font partie des remèdes anti-épileptiques : elles conviennent dans les vertiges et les étourdissemens.

460. *Fleurs de troësne.* On en fait un gargarisme qui convient dans les ulcères de la

bouche, l'inflammation et l'excoriation de la gorge, dans le relâchement et la chûte de cette partie.

461. *Fleurs de pas-d'âne.* Elles sont un excellent béchique : on les prend en infusion théiforme.

462 *Fleurs de verge d'or.* Elles se trouvent en quantité dans les vulnéraires suisses.

463. *Fleurs de violette.* Elles sont un peu purgatives, rafraîchissantes et du nombre des cinq fleurs cordiales.

464. *Fleurs de vipérine.* Elles ont les mêmes vertus que la buglosse.

PARAGRAPHE VII.

Des Fruits.

465. *Fruits d'alisier.* Ils sont astringens, et propres pour arrêter toutes sortes de flux, même la dyssenterie.

466. *Baies d'airelle.* Les montagnards se servent avec succès des baies d'airelle contre la dyssenterie. Leur goût acidule, un peu styptique et rafraîchissant, remplit certainement bien cette indication. Suivant Hoffman, le syrop de ces baies convient très-bien dans les maladies de poitrine. (Voy. *myrtille.*)

467. *Baies d'alkekenge.* On les regarde comme diurétiques et adoucissantes ; on les prescrit ordinairement pour exciter l'urine, pour en adoucir l'acrimonie, et pour faire sortir les graviers des reins et de la vessie.

468. *Fruits d'arbousier.* On leur attribue une vertu astringente.

469. *Fruits d'aubépine.* Leur pulpe est molle, glutineuse, douceâtre et astringente. On emploie la poudre de ces fruits desséchés.

470. *Fruits d'azérolier.* Ils sont astringens.

471. *Gousses de baguenaudier.* On peut les substituer aux follicules de séné ; mais il faut une plus forte dose.

472. *Baies de bois de Sainte-Lucie.* Elles sont purgatives, atténuantes et résolutives, lorsqu'on les mange.

473. *Baies de buisson ardent.* Elles ont les mêmes propriétés que celles de l'aubépine.

474. *Baies de canneberge.* Elles sont astringentes : on en fait une gelée délicieuse.

475. *Fruits de cerisier sauvage.* Les auteurs modernes les recommandent comme très-utiles dans les maladies du cerveau. On les vante aussi pour l'apoplexie, la paralysie et l'épilepsie.

476. *Châtaignes.* On emploie leur farine pour arrêter les diarrhées. Cette même farine malaxée avec le miel, ou les fleurs de soufre, fournit un électuaire propre à ceux qui crachent le sang et qui toussent beaucoup. On se sert encore des châtaignes en plusieurs autres cas.

477. *Glands de chêne.* On fait prendre la décoction de la poudre de ce fruit torréfié, comme un désobstructif. Il est efficace dans les cas de phtysie et de pulmonie, et dans les

accidens de marasme et de spasme, d'hystéritie et d'hypocondriacie. Au surplus, les glands de chêne sont un excellent anthelmentique, propre à adoucir tous les maux de l'estomac, lorsqu'ils ne les guérissent pas radicalement. Ces mêmes glands, rapés dans du vin blanc, détruisent aussi les fièvres intermittentes.

478. *Fruits de coings.* On les fait sécher après les avoir coupés par morceaux, et on les prescrit dans les flux.

479. *Cornouilles.* Elles sont astringentes et conviennent dans les flux.

480. *Fruits de cynorrhodon.* On fait avec ces fruits une conserve qui est d'un grand usage dans tous les flux.

481. *Fruits d'épine-vinette.* Ils sont rafraîchissans, astringens et anti-scorbutiques. On en fait un syrop excellent dans les fièvres ardentes et putrides, et dans les diarrhées bilieuses.

482. *Fraises.* Leur suc est agréable. On le prescrit avec succès contre la goutte, jusqu'à la détruire. Hoffman les ordonnoit efficacement aux phtysiques.

483. *Framboises.* Le syrop agréable qu'on en prépare, est très-utile dans les fièvres ardentes et putrides.

484. *Graines de frêne.* On prétend qu'elles sont bonnes dans la néphrétique et le calcul. J. Ray les vante beaucoup pour la guérison de la jaunisse et de l'hydropisie.

485. *Baies de fusain.* On les pulvérise et on en saupoudre la tête des enfans pour faire mourir les poux.

486. *Baies de genièvre.* Elles entrent dans les parfums qu'on fait pour purifier l'air. On s'en sert souvent en fumigation dans les hôpitaux.

487. *Baies d'hyeble.* L'extrait de ces baies s'emploie dans les maladies dyssentériques.

488. *Baies de houx.* Elles sont purgatives.

489. *Fruits de houblon.* Tout le monde sait que leur principal usage est pour faire de la bierre.

490. *Baies de laurier.* On les emploie pour les maladies de l'estomac, du foie, de la ratte et de la vessie.

491. *Baies de lièrre.* Elles purgent efficacement dans les cas de fièvres putrides et vermineuses. Elles poussent aussi par les urines et la transpiration.

492. *Baies de myrtille.* Elles sont astringentes et rafraîchissantes. Plusieurs montagnards s'en servent avec succès contre la dyssenterie. Son goût acidule, un peu styptique et rafraîchissant, remplit parfaitement bien cette indication. (Voy. *airelle.*)

493. *Baies de nerprun.* On en fait un syrop purgatif, propre dans l'épilepsie.

494 *Noix.* On prétend que la membrane ou tunique amère qui enveloppe immédiatement l'amande, est très-bonne dans la colique.

495. *Pommes de pin.* Si on en fait infuser

dans de l'eau tiède pendant vingt-quatre heures, on en obtient un excellent remède pour laver les parties affectées d'érysipele, et on en appaise encore l'inflammation.

496. *Baies de poivre d'Inde.* On les confit au sucre, quand elles sont vertes, et on les mange pour lors ainsi apprêtées pour fortifier l'estomac, aider à la digestion.

497. *Baies de raisin de renard.* Leur suc est un grand ophtalmique.

498. *Sorbes.* On les fait sécher et on les prescrit en cas de diarrhée.

499. *Grappes de sumach.* On se sert de leur décoction pour arrêter les flux de sang. Ces grappes bouillies dans du vin, calment l'inflammation des hémorrhoïdes.

500. *Baies de sureau.* Les apothicaires préparent avec ces baies un extrait connu sous le nom de *roob sambuci.*

501. *Baies de tilleul.* Elles sont propres pour arrêter toutes sortes d'hémorrhagies et de cours de ventre.

502. *Châtaignes d'eau.* On leur attribue une vertu astringente, rafraîchissante et résolutive.

PARAGRAPHE VIII.

Des Semences et Graines.

503. *Graine d'adonide.* J. Ray attribue à cette graine la vertu de soulager dans la pierre et la colique néphrétique.

504. *Semences d'agnus castus.* On les recommande pour les gonorrhées.

505. *Ail d'ours.* C'est un fameux anti-septique, qui corrige l'air contagieux. L'infusion de ses semences est efficace pour briser les mucosités des matières glaireuses ; elle provoque les urines par sa qualité diurétique, et tue les vers, soit qu'on la prenne à jeûn, soit qu'on applique extérieurement de cette plante sur le nombril ; elle ronge très-doucement les ulcères baveux.

506. *Semences d'alliaire.* Cette semence pulvérisée est un sternutatoire. Si on l'applique à la vulve en forme d'emplâtre, elle ranime et guérit les femmes qui sont attaquées d'un étranglement de matrice.

507. *Semences d'ammi.* C'est une des quatre petites semences chaudes et un excellent carminatif.

508. *Graines d'anagyris.* Elles passent pour être vomitives.

509. *Graines d'ancholie.* On les dit très-bonnes dans la jaunisse ; on en fait un gargarisme dans la squinancie et les ulcères de la gorge.

510. *Semence d'aneth.* Elle est carminative, diurétique et hystérique.

511. *Semence d'angélique.* On lui attribue une vertu diurétique, carminative et stomachique. On en fait un excellent ratafiat, en l'associant avec les semences chaudes, contre la colique néphrétique, les crudités et les in-

digestions. L'angélique sauvage a les mêmes vertus.

512. *Semences d'arroche.* Elles passent pour être purgatives et émétiques.

513. *Graines d'avoine.* L'avoine torréfiée dans une poële avec quelques pincées de sel, renfermée dans une toile fine et appliquée toute chaude sur le ventre, soulage la colique. On prépare avec l'avoine un excellent gruau pour les maladies de poitrine.

514. *Semences de bardane.* Elles sont diurétiques. On en fait des émulsions propres aux maladies des reins.

515. *Semences de berce.* Elles sont douées d'une vertu stomachique et en même temps diurétique,

516. *Semence de callebasse.* C'est une des quatre semences froides ; elle entre dans les émulsions.

517. *Graine de caméline.* On fait avec cette graine un cataplasme émollient et résolutif.

518. *Graine de carvi.* C'est une des quatre grandes semences chaudes : on la prescrit dans la colique et les indigestions.

519. *Semences de carotte sauvage.* On les donne, depuis peu, comme spécifiques dans la colique néphrétique. On peut faire avec ces semences un ratafiat pur sans sucre, en les infusant dans du bon vin blanc, du vin muscat ou d'Espagne. Ce ratafiat ainsi préparé est très-efficace contre la colique venteuse : ceux qui sont sujets aux pituites, aux rapports et aux

aux indigestions, se trouveroient parfaitement bien d'en faire usage de temps en temps, à la quantité d'une cuillérée à bouche, le matin à jeûn. L'infusion théiforme de cinq à six ombelles de ses semences, est un excellent anti-néphrétique.

520. *Graine de chanvre.* Cette graine cuite dans l'eau, appaise la toux : on a guéri plusieurs malades de la jaunisse par son moyen.

521. *Graine de chardon bénit.* Cette graine infusée dans du vin blanc, est un remède éprouvé contre la fièvre-quarte. Elle est aussi vermifuge.

522. *Graine de chardon-marie.* On la regarde comme un spécifique contre l'hydropisie : on la prescrit aussi dans les pleurésies et les rhumatismes.

523. *Graine de citrouille.* C'est une des quatre semences froides.

524. *Pépins de coings.* Ils sont incrassans, adoucissans. On s'en sert pour les brûlures et les hémorrhoïdes.

525. *Graine de concombre.* C'est une des quatre semences froides.

526. *Graine de coriandre.* Elle est carminative et stomachique.

527. *Graine d'épurge.* Elle est vomitive et purgative.

528. *Semence de fenouil.* C'est une des quatre semences chaudes ; sa décoction s'emploie comme topique contre l'hydropisie ascite.

529. *Semence de fenouil d'eau. Phellandrium aquaticum.* Une bonne dose de cette semence en poudre, prise sur une tartine de pain le matin, guérit les fièvres intermittentes, adoucit les symptômes de la pulmonie, soulage dans les accidens vaporeux, corrige les ulcères malins et chancreux, les fistules, etc.

530. *Graine de fenugrec.* On en tire une farine émolliente, résolutive et anodine.

531. *Semences de frêne.* Les apothicaires donnent ces semences comme un lithontriptique et un aphrodisiaque.

532. *Graine de genest.* Cette graine, prise dans l'hydromel, purge violemment.

533. *Semence de grande lunaire.* On la regarde comme détersive, incisive, apéritive et vulnéraire : on la recommande dans l'épilepsie.

534. *Semences de gesse.* Elles sont propres pour arrêter les hémorrhagies et les fleurs blanches des femmes.

535. *Semences d'herbe-à-Gérard, de pied-de-chevre, d'œgopodium, podograria.* Ces semences passent pour carminatives, stomachiques et emménagogues.

536. *Graines de jusquiame.* On expose les engelures des pieds et des mains à la fumée de ces graines, que l'on fait brûler sur un réchaud.

537. *Semence de laitue.* On prescrit cette semence en substance dans les boissons rafraîchissantes.

538. *Semence de lapathum sanguin.* Cette semence fortifie, resserre les parties relâchées et calme les douleurs; elle est très-propre pour arrêter les écoulemens trop abondans de la matrice et les flux de ventre accompagnés de tranchées.

539. *Semence de livesche.* Elle est carminative.

540. *Graine de lin.* Elle est adoucissante, émolliente et diurétique : on s'en sert en médecine dans une infinité de cas; on en met sur-tout dans les clystères pour adoucir et calmer les tranchées. On en fait pareillement usage à l'intérieur, en infusion théiforme, pour la même maladie, et quand il y a de l'acrimonie, on l'associe quelquefois avec les pectoraux. On en tire par expression une huile excellente contre la néphrétique.

541. *Graine de lupin.* La farine qu'on en tire est maturative et résolutive.

542. *Graines de milium solis*, ou *grémil.* Elles sont apéritives : on les recommande dans les inflammations des prostates.

543. *Graine de mélon.* C'est une des quatre semences froides.

544. *Graine de moutarde.* C'est un puissant sternutatoire et un masticatoire des plus violens.

545. *Semences de navet.* Elles sont apéritives et très-bien indiquées dans la suppression d'urine et la jaunisse. On l'emploie aussi avec succès dans les fièvres malignes et éruptives.

546. *Pépins de nefle.* Les pépins de nefle passent pour être diurétiques. Si on les fait infuser dans du vin blanc, ils réussissent très-bien dans le calcul des reins.

547. *Semence de nielle.* Elle est apéritive et convient dans la suppression des règles ; elle a aussi une vertu incisive. Cette semence infusée dans du vin blanc, est très-efficace contre la gravelle.

548. *Semence d'orobe.* Elle est résolutive, détersive et apéritive.

549. *Graine d'orvale.* On en tire, par la décoction dans l'eau, un mucilage très-bon pour les maladies des yeux.

550. *Semences de panais.* Elles sont carminatives et diurétiques. Boerhaave s'en servoit avec succès contre les ulcères de la vessie et les maladies du calcul, lorsqu'elles étoient préparées avec le suc de réglisse.

551. *Semences de pavôt.* Elles entrent dans plusieurs compositions pharmaceutiques. On fait bouillir les capsules qui renferment ces semences, pour en préparer les bains de pieds propres à faire dormir.

552. *Semences de plantain.* Les gens de la campagne font souvent usage de ces semences dans du lait contre les diarrhées et la dysenterie.

553. *Semence de paliure.* Elle passe pour spécifique contre la pierre et la gravelle : on l'emploie avec succès dans l'hydropisie ; elle donne du ton aux fibres trop relâchées.

554. *Semence de persil.* Elle est très-bonne contre la rétention d'urine.

555. *Pois chiches.* La farine de ces pois, employée en cataplasme, est propre pour résoudre les tumeurs des mamelles et des testicules.

556. *Semence de psyllium*, ou *d'herbe-aux-puces.* Cette semence fournit un mucilage fort adoucissant et propre à appaiser les inflammations, en l'associant, dans les cataplasmes, avec les autres semences rafraîchissantes.

557. *Graines de ricin.* Elles suppléent parfaitement aux pignons d'Inde: elles sont également purgatives et anthelmintiques.

558. *Semence de santoline.* C'est un des meilleurs vermifuges.

559. *Semence de seseli.* Elle est carminative, emménagogue et diurétique.

560. *Semence de sophia chirurgorum*, autrement de *thalictron.* Cette semence est un remède fort familier aux pauvres, pour arrêter le cours de ventre.

561. *Semence de staphisaigre.* Son plus grand usage est pour faire mourir les poux.

562. *Semence de tanaisie.* On substitue cette semence comme vermifuge au *semen-contrà.*

563. *Semence de thlaspi.* Cette semence mâchée fait cracher; elle peut par conséquent passer pour salivante.

564. *Tithymale qu'on nomme épurge.* On purge les paysans avec les semences de cette plante; mais comme c'est un purgatif violent,

il faut les associer aux semences purgatives, ou bien les infuser dans du vinaigre.

565. *Semences de violettes.* Elles sont purgatives et diurétiques : on s'en sert dans la colique néphrétique.

PARAGRAPHE IX.

Des Gommes, Mousses et Excroissances des arbres.

566. *Agaric de chêne.* Cette substance végétale, préparée et appliquée sur les coupures et plaies, tarit le sang à l'instant.

567. *Cuscute.* Elle est apéritive, propre pour les maladies mélancoliques, hypocondriaques et scorbutiques.

568. *Epithyme.* C'est la cuscute du thym ; elle est plus estimée pour les maladies susdites que la cuscute commune.

569. *Eponge d'églantier.* On l'emploie en gargarisme, pour les ulcères de la bouche ou du gosier.

570. *Suc de bouleau tiré de l'arbre par la thérébration.* On fait avec ce suc, les semences de carottes et le malt d'avoine une excellente bierre anti-scorbutique.

571. *Gomme de prunier.* Elle est propre pour dissoudre la pierre, pour la colique néphrétique, pour humecter la poitrine et exciter les crachats.

572. *Gui de chêne.* Cette substance est regardée comme anti-néphrétique : on s'en sert

aussi contre les vertiges et pour prévenir l'apoplexie.

573. *Lichen*, ou *pulmonaire de chêne.* Cette plante est très-vantée pour les ulcères du poumon et les crachemens de sang. Les Anglais en font usage pour la phtysie et la consomption. Ce lichen passe encore pour spécifique contre la rage: les apothicaires de Londres en font une poudre connue sous le nom de *pulvis anti-dyssenteric.*

574. *Lichen*, ou *hépatique des fontaines.* On se sert de sa décoction dans les maladies de la peau.

575. *Lentille d'eau.* On s'en sert en cataplasme pour les hernies des enfans et pour calmer les douleurs de la goutte et des hémorrhoïdes.

576. *Mousse d'arbre.* Elle est astringente.

577. *Oreille de Judas.* Cet agaric macéré dans l'eau, est bon pour l'inflammation des yeux. Son infusion dans du vinaigre est un excellent gargarisme dans la squinancie.

578. *Résine d'alibousier.* Elle est excellente pour les plaies. Prise intérieurement, elle est diurétique.

579. *Vesce de loup.* Les chirurgiens d'Allemagne emploient avec succès de la substance intérieure de cette plante contre les hémorrhagies et le flux immodéré des hémorrhoïdes, appliquée à l'extérieur.



CHAPITRE III.

L'art de formuler les plantes, pour les appliquer aux différentes maladies.

Ce chapitre renferme quatre cent soixante formules, dont on peut se servir avec succès dans les différentes maladies qui règnent dans les campagnes ; elles sont toutes tirées du règne végétal et appliquées aux maladies les plus fréquentes. Nous y faisons rarement usage des médicamens des autres règnes, et si nous sommes quelquefois obligés d'en employer quelques-uns, ce n'est que comme véhicules, tels que l'eau, le beurre, la cire, l'eau de poulet et de veau, et d'autres choses de pareille nature qu'on a toujours sous la main à la campagne. Les moins versés dans la pharmacie n'ignorent pas que la plupart des remèdes dans lesquels on emploie ces sortes de drogues, n'agissent le plus souvent que par les végétaux qu'on y ajoute, et qui en composent les principales vertus. Comme la plupart des plantes qui se trouvent aux environs de Paris se trouvent presqu'également par toute la France, à quelques espèces plus ou moins, et que ce sont à peu près les mêmes maladies qui règnent dans les différens Départemens de la République, on peut conclure que cet ouvrage

peut être utile dans tous les villages de la France. Nous invitons, en conséquence, leurs principaux habitans d'en faire usage pour les pauvres malheureux qui sont dénués de tout secours.

FORMULES.

1. *Apozème contre la néphrétique et les obstructions des viscères.* Prenez racines d'arrête-bœuf et d'asperge, de chacune demi-once; feuilles de chicorée, de pimprenelle et d'aigremoine, de chacune demi-poignée; semences de cerfeuil et d'herbe-aux-perles, de chacune une pincée: faites cuire le tout dans huit onces d'eau de fontaine; délayez dans cette décoction une demi-once de syrop des cinq racines apéritives, pour un apozème à prendre le matin pendant huit jours. Cet apozème est indiqué dans la néphrétique, les obstructions du foie, de la ratte et des autres viscères où il est question de fondre et de dissoudre le sang épaissi.

2. *Apozème contre les hémorrhagies, le vomissement et le flux de ventre.* Prenez racines de bistorte, de tormentille et de grande consoude, de chacune demi-once; feuilles de bourse-à-pasteur et de millefeuille, de chacune une demi-poignée; roses rouges, une pincée: faites cuire le tout dans une suffisante quantité d'eau de fontaine ou de Seine jusqu'à réduction de six onces; ajoutez à la décoction deux onces de suc d'orties bien purifié, six

gros de syrop de coings ; faites un apozème, à prendre le matin pendant trois jours de suite, pour arrêter les hémorrhagies, le vomissement et le flux de ventre.

3. *Apozème contre la jaunisse et les pâles-couleurs.* Prenez racines de garence et de grande chélidoine, de chacune une once ; feuilles de grande chélidoine, de petite centaurée et d'absynthe, de chacune demi-poignée : dissolvez dans la décoction une once de syrop des cinq racines apéritives, pour un apozème, à prendre tous les matins pendant huit jours, contre la jaunisse et les pâles-couleurs.

4. *Apozème contre l'acrimonie du sang, la phtysie, l'asthme et les ulcères du poumon.* Prenez racines de guimauve, une once ; feuilles de pas-d'âne et de violettes, de chacune une pincée ; semences de pavot blanc, broyées et suspendues dans un nouet, une demi-once : faites bouillir le tout dans huit onces d'eau de fontaine, délayez dans la décoction une once de syrop de capillaire, pour un apozème, à prendre tous les matins pendant huit jours, contre l'acrimonie du sang, la phtysie et les ulcères du poumon.

5. *Apozème rafraîchissant.* Prenez feuilles de bourrache, de bette, de buglosse, de poirée, de chicorée blanche, lavée et coupée, de chacune demi-poignée ; faites-les bouillir dans trois chopines d'eau commune, que vous réduirez à une pinte ; ajoutez à la décoction

une once de syrop de violettes ; prescrivez cet apozème tiède, à la dose d'un verre, de trois heures en trois heures, dans les maladies aiguës.

6. *Apozème contre la pleurésie et la péripneumonie.* Prenez feuilles de bourrache, de buglosse, de chicorée sauvage, de chacune une poignée ; lavez ces herbes et faites-les bouillir dans trois chopines d'eau, que vous réduirez à une pinte ; ajoutez à la décoction une once et demie de syrop de guimauve, pour un apozème à prendre tiède, de trois heures en trois heures, à la dose d'un grand verre, dans la pleurésie et la péripneumonie.

7. *Apozème pectoral adoucissant.* Prenez de l'orge mondé, une demie-once ; feuilles de bourrache, de capillaire, de tussilage, de pulmonaire maculée, de chacune demi-poignée : faites bouillir le tout dans deux pintes d'eau commune, que vous réduirez à trois chopines ; ajoutez de la racine de guimauve lavée, deux gros ; fleurs de tussilage, de mauve, de chacune une pincée ; retirez le vaisseau du feu et laissez le tout infuser pendant un quart-d'heure ; ajoutez à la décoction une once et demie de syrop capillaire ; faites un apozème, à prendre tiède, de deux heures en deux heures, à la dose d'un verre, pour la séchéresse de poitrine et la toux opiniâtre.

8. *Apozème connu sous le nom vulgaire de bouillon rouge.* Prenez racines et feuilles de chicorée sauvage, de pissenlit, de fraisier, de

bourrache et de buglosse, de chacune une poignée ; racines d'oseille et de chiendent, de chacune deux onces ; feuilles d'aigremoine, une poignée : faites bouillir le tout dans trois livres d'eau commune, pour faire un apozème appellé communément *bouillon rouge* ; il est rafraîchissant.

9. *Apozème diurétique.* Prenez décoction de feuilles et de tiges de bardane, deux livres; délayez-y syrop des cinq racines apéritives, deux onces : faites un apozème diurétique, à prendre de temps en temps.

10. *Apozème vulnéraire dans les hémorrhagies et les ulcères internes* Prenez racines de garence, de tormentille et de bistorte, de chacune une once; feuilles de lièrre terrestre, de véronique, de millefeuille et de verge d'or, de chacune une poignée; sommités fleuries de millepertuis et de paquerette, de chacune une demie-poignée: faites bouillir le tout dans une suffisante quantité d'eau commune réduite à quatre livres, délayez dans la décoction syrop de roses fait avec le miel, deux onces ; faites un apozème vulnéraire, dont la dose est d'une once, de trois heures en trois heures, pour déterger les ulcères internes et arrêter les hémorrhagies.

11. *Apozème anti-scorbutique.* Prenez racines de raifort sauvage, de petite scrophulaire, d'aulnée et d'oseille, de chacune demie-once ; feuilles de fumeterre, de beccabunga, de cresson de fontaine, de chacune une poi-

gnée ; sommités de pin et de sapin, fleurs de petite centaurée et de genest, de chacune une pincée ; graines de roquette, d'ancholie, de genièvre pilées, de chacune un gros : faites bouillir, dans six livres d'eau commune réduite à cinq ; ajoutez sur la fin petite joubarbe, deux pincées ; herbe aux cuillers, une poignée : passez et conservez cet apozème ; la dose est de six onces, alliées avec une demie-once de syrop de limon, à prendre quatre fois le jour dans le scorbut.

12. *Apozème apéritif.* Prenez orge entier, bien lavé, une poignée ; racines de chiendent, de petit houx et de chicorée, de chacune une once : faites bouillir le tout dans quatre livres d'eau commune réduites à trois livres ; ajoutez sur la fin feuilles de pissenlit, de scolopendre, de chacune une poignée ; réglisse ratissé et concassé, trois gros : faites un apozème apéritif, à prendre par verres, de trois heures en trois heures.

13. *Apozème rafraîchissant, humectant, épaississant et adoucissant.* Prenez racines de chicorée, d'oseille, de nénuphar, de chacune une once, feuilles de laitue, de pourpier, d'oseille, de buglosse et de chicorée blanche, de chacune une poignée ; fleurs de violettes et de bourrache, de chacune une pincée : faites bouillir dans deux livres d'eau commune réduites à une livre et demie ; ajoutez sur la fin une once des quatre grandes semences froides ; délayez ensuite dans la dé-

coction syrop de nénuphar et de guimauve, une once ; faites un apozème pour quatre doses, à prendre de quatre heures en quatre heures, pour rafraîchir, humecter, épaissir et adoucir.

14. *Apozème contre le crachement et le vomissement de sang.* Prenez des racines de quintefeuille, de bistorte, de tormentille, de chacune une once ; des feuilles de renouée, de plantain, de millefeuille et d'ortie grièche, de chacune une poignée ; des fleurs de roses rouges, deux pincées : faites bouillir le tout dans six livres d'eau commune à la consomption de quatre ; passez-le par un linge avec une légère expression, et édulcorez chaque livre de décoction avec une once de syrop de roses rouges, ou de grande consoude, pour un apozème, dont on donnera trois ou quatre gobelets tièdes par jour, dans le crachement et le vomissement de sang et autres hémorrhagies.

15. *Apozème contre la phtysie.* Prenez racines de guimauve, une once ; feuilles d'adiante, de pied-de-chat, de chacune une poignée ; fleurs de pas-d'âne et de violettes, de chacune une pincée ; semences de pavot blanc, concassées et mises dans un nouet, une once, que l'on fera cuire dans huit onces d'eau de fontaine. L'on ajoutera à la décoction une once de syrop de capillaire, pour un apozème à prendre le matin pendant quinze ou seize jours.

16. *Apozème contre la gravelle.* Prenez racines d'asperges et d'arrête-bœuf, de chacune demie-once ; feuilles d'aigremoine, de pimprenelle et de chicorée, de chacune demie-poignée ; semences de gremil et de cerfeuil, de chacune une pincée ; fleurs de houblon, demie-pincée : faites cuire le tout dans huit onces d'eau de fontaine. L'on délayera dans la décoction une once de syrop des cinq racines apéritives, pour un apozème à prendre le matin pendant neuf à dix jours.

17. *Bain dans la paralysie.* Prenez racines de lys et de guimauve, de chacune trois livres ; feuilles de mauve, de pariataire, de primevère, de séneçon et de violettes, de chacune un faisceau ; semences de lin, nouées dans un sachet, une livre ; fleurs de camomille et de mélilot, de chacune trois poignées : faites cuire le tout selon l'art, dans une suffisante quantité d'eau de rivière, pour un bain que le malade prendra, pendant quinze jours, depuis trois heures après midi jusqu'à quatre, dans la paralysie.

18. *Lotion pour procurer le sommeil.* Prenez dix têtes vertes de pavot blanc, des feuilles récentes de la même plante, de laitue, d'aneth, de pampre de vigne, de chacune une poignée : faites cuire le tout dans une suffisante quantité d'eau pour une lotion, dont on se lavera les pieds et les mains avant d'entrer au lit, pour se procurer le sommeil.

19. *Bain émollient contre la squinancie.* Prenez vinaigre de sureau, de roses, de souci,

de chacune une once ; eau distillée de sureau, six onces : faites chauffer le tout, et déterminez-en la vapeur dans le gosier au moyen d'un entonnoir.

20. *Bol contre la colique néphrétique.* Prenez semences de millepertuis, un gros ; conserve d'absynthe, une quantité suffisante pour faire un bol contre la colique néphrétique.

21. *Bol contre les obstructions des viscères.* Prenez de l'extrait de véronique mâle et de genièvre, de chacun deux scrupules : mêlez le tout pour un bol à prendre dans les obstructions des viscères et dans les embarras du poumon.

22. *Bol contre la dyssenterie et le flux de ventre.* Prenez racines de bistorte en poudre, un demi-gros ; conserve de roses, un gros ; syrop d'épine-vinette suffisante quantité : mêlez, faites un bol pour fortifier l'estomac et guérir la dyssenterie.

23. *Autre, pour les mêmes maladies.* Prenez de la racine de quintefeuille en poudre, un demi-gros ; de la conserve de roses rouges, un gros ; du syrop de grande consoude, une suffisante quantité : mêlez, pour un bol astringent contre le flux de ventre et la dyssenterie.

24. *Bol contre les fleurs blanches.* Prenez des semences de chardon-marie et de chardon-bénit pulvérisées, de chacune un gros : faites, avec une suffisante quantité de conserve d'absynthe, un bol à prendre contre les fleurs blanches.

25.

25. *Bol cordial et stomachique.* Prenez racines seches d'aunée réduites en poudre, un gros; miel de genièvre, suffisante quantité: mêlez, faites un bol pour fortifier l'estomac, chasser les graviers et exciter l'expectoration.

26. *Bol dans l'asthme humide et la toux invétérée.* Prenez des semences de persil, deux gros; pilez et incorporez-les avec une suffisante quantité de miel blanc, pour un bol, à partager en quatre doses, à prendre en deux jours, l'un le matin à jeûn et l'autre en se couchant, dans l'asthme humide ou la toux invétérée.

27. *Bol contre le crachement de sang et la phtysie pulmonaire.* Prenez de la poudre de pimprenelle séchée à l'ombre, une demie-once, incorporez-la avec une suffisante quantité de syrop de guimauve, pour prendre le matin un bol, à la dose d'un gros et demi, dans du pain à chanter, pour le crachement de sang et la phtysie pulmonaire.

28. *Bouillon contre l'effervescence du sang.* Prenez des racines d'oseille et de fraisier, de chacune une once; feuilles d'oseille, d'endive et de laitue, de chacune demie-poignée, avec un morceau de veau ou un poulet; faites un bouillon, auquel vous ajouterez demie-once de syrop de prunelle.

29. *Bouillon contre l'hydropisie, le scorbut et la cachexie.* Prenez des racines de grand raifort, une once; feuilles de mouron d'eau, de cresson de fontaine et d'herbe aux cuillers,

de chácune demie-poignée, avec un morceau de veau : faites un bouillon à prendre dans l'hydropisie, le scorbut, la cachexie: réitérez souvent.

30. *Bouillon contre l'hydropisie, la jaunisse et les pâles-couleurs.* Prenez des racines de petit houx, d'asperges, d'arrête-bœuf et de garence, de chacune une demie-once; feuilles d'aigremoine, de pimprenelle et de capillaire, de chacune demie-poignée; fleurs de souci, une pincée, avec un morceau de veau : faites un bouillon à prendre le matin dans l'hydropisie, la jaunisse et les pâles-couleurs, ce que vous réitérez pendant huit ou neuf jours.

31. *Bouillon contre les obstructions de la ratte.* Prenez feuilles d'adiante et de cétérach, de chacune une poignée; sel végétal, un demi-gros, avec un morceau de collet de mouton : faites un bouillon, à prendre pendant huit ou neuf jours, dans les obstructions de la ratte.

32. *Bouillon pour arrêter le crachement de sang et les hémorrhagies.* Prenez des feuilles de buglosse, de pourpier, de plantain et de pulmonaire, de chacune demie-poignée: faites une décoction, avec un morceau de veau, auquel vous ajouterez deux onces de suc de buglosse, pour prendre, pendant quinze jours, dans les hémorrhagies et le crachement de sang.

33. *Bouillon contre les obstructions.* Prenez

racines de petit houx et d'asperges, de chacune une once ; feuilles de chicorée, de pimprenelle et de cétérach, de chacune une demie-poignée : faites-les cuire avec un poulet ou un morceau de mouton, pour un bouillon à prendre le matin, pendant quinze jours, contre les obstructions des viscères.

34. *Bouillon rafraîchissant.* Prenez de la rouelle de veau, une demie-livre, faites-la cuire dans trois chopines d'eau, que vous réduirez à deux bouillons : ajoutez à la dernière demie-heure des feuilles de pourpier, de bourrache et de poirée, de chacune une demie-poignée, et une laitue coupée en quatre : passez le tout par un linge, avec une légère expression, et partagez en deux bouillons, à prendre l'un le matin à jeûn et l'autre sur les cinq heures du soir.

35. *Bouillon pectoral adoucissant.* Prenez un mou de veau, une douzaine de petits navets, des feuilles de choux rouges et de pulmonaire maculée, de chacune deux poignées, ou à leur défaut, feuilles de bourrache, de buglosse et de chicorée blanche, de chacune une poignée : faites bouillir le tout dans trois pintes d'eau, que vous réduirez à quatre bouillons, deux par jour, ce que vous réitérez pendant la quinzaine. Ce bouillon convient dans la toux et les maladies de poitrine.

36. *Bouillon contre la toux.* Prenez rouelle de veau, une demie-livre ; navets, carottes, porreaux, de chacun une livre : faites cuire

le tout dans trois chopines d'eau de fontaine, que vous réduirez à une pinte; exprimez le tout fortement et divisez en deux bouillons. Ajoutez à chaque bouillon une demie-once de sucre candi, à prendre, pendant trois jours, soir et matin, contre la toux.

37. *Bouillon apéritif.* Prenez racines de scorsonère, de barbe-de-bouc, de chervis, de persil et de chicorée, lavées et ratissées, de chacune deux onces : faites les bouillir, avec une livre de collet de mouton, dans trois chopines d'eau, que vous réduirez à deux bouillons. Passez ensuite le tout par un linge en exprimant fortement, et partagez en deux bouillons, à prendre l'un le matin à jeûn et l'autre sur les cinq heures du soir, ce qu'on continuera pendant quinze jours. Ces bouillons sont propres à purifier le sang.

38. *Bouillon rafraîchissant et anti-scorbutique.* Prenez feuilles de beccabunga, de cresson de fontaine, d'alleluia, d'oseille ronde, de chacune deux poignées; rouele de veau, une livre : faites un bouillon au bain-marie, après avoir bien fermé le vaisseau.

39. *Bouillon relâchant et rafraîchissant.* Prenez feuilles de bette, de laitue, de pourpier, de cerfeuil, d'alleluia, de chacune une poignée : faites cuire avec un poulet pour un bouillon.

40. *Bouillon pour lever les obstructions, pour la cachexie, les pâles-couleurs et l'hydropisie.* Prenez racines de bourrache, de

buglosse, de laitue et d'aigremoine, de chacune une once ; feuilles de bourrache, de buglosse, de laitue et d'aigremoine, de chacune une poignée ; sel de prunelle, un gros : faites cuire avec un poulet pour deux bouillons, à prendre matin et soir dans les obstructions, la cachexie, les pâles-couleurs et l'hydropisie commençante.

41. *Bouillon contre les hémorrhagies.* Prenez un poulet d'une demie-livre ; racines de grande consoude et de tormentille, de chacune une once : faites bouillir, dans suffisante quantité d'eau commune, pour quatre bouillons. Ajoutez sur la fin feuilles de lièrre terrestre, de cerfeuil, de pourpier, d'ortie, de plantain, d'herbe-à-Robert et de sarriette, de chacune une poignée. Prescrivez les bouillons, de quatre heures en quatre heures, dans les hémorrhagies.

42. *Bouillon contre les dartres et maladies de la peau* Prenez chair de veau, une demie-livre ; racines de patience sauvage et de grande bardane, lavées et coupées par tranches, de chacune une once : faites bouillir le tout dans trois livres d'eau commune, réduites à deux. Ajoutez jeunes pousses ou sommités de houblon et de fumeterre, de chacune deux poignées : faites cuire, pendant un quart-d'heure, pour deux bouillons à prendre, matin et soir, contre les dartres et autres maladies de la peau.

43. *Bouillon anti-épileptique.* Prenez de la

racine de pivoine mâle, une demie-once; racines de chicorée sauvage et de fraisier, de chacune deux gros; feuilles de chicorée sauvage, de laitue et d'aigremoine, de chacune demie-poignée; fleurs de mélisse, deux pincées: faites bouillir le tout, avec un demi-collet de mouton, dans trois chopines d'eau, que vous réduirez à deux bouillons. Passez le tout par un linge, avec une légère expression, et partagez en deux doses à prendre deux fois le jour, matin et soir, pendant un mois.

44. *Bouillon contre l'étisie.* Prenez orge mondé, denx onces: faites bouillir avec un morceau de collet de veau, ou un poulet; prescrivez la colature en forme de panade liquide, pour nourrir ceux qui sont attaqués de la consomption ou fièvre etique.

45. *Autre, pour la même maladie.* Prenez orge mondé lavé, une demie-livre; faites-le bouillir, dans de l'eau de fontaine très-pure, jusqu'à ce qu'il soit crevé. Passez l'eau à travers de la chausse, et tirez la pulpe ou la moëlle de l'orge par le moyen du tamis; faites-le épaissir jusqu'à consistance de bouillie, et renfermez-le dans un vaisseau de terre bien bouché et placé dans un lieu frais qui ne soit pas fort humide. Dissolvez deux ou trois cuillerées de cette pulpe dans un bouillon, et faites cuire, pendant une demie-heure, en forme de panade liquide. Ajoutez un peu d'eau de fleurs d'orange, et faites prendre cette boisson au malade étique deux ou trois fois le jour.

46. *Bouillon contre les fleurs blanches.* Prenez feuilles d'orvale, d'ortie morte, de pourpier, de cerfeuil, de chacune une poignée; rouelle de veau, une demie-livre: faites bouillir, dans suffisante quantité d'eau, pour deux bouillons, que l'on prendra matin et soir.

47. *Bouillon contre le resserrement de ventre et l'engorgement des viscères.* Prenez chair de veau, une demie-livre; racines de patience sauvage et polypode de chêne, de chacune une once: faites bouillir, dans trois livres d'eau réduites à la moitié, pour deux bouillons à prendre, l'un le matin et l'autre le soir, pour le resserrement du ventre et l'engorgement des viscères.

48. *Bouillon émollient et rafraîchissant.* Prenez racines de patience sauvage et de guimauve, de chacune une once; feuilles de patience de jardin, de patience sauvage, de mauve, de bette, de laitue, d'oseille, d'arroche, de chacune une poignée: faites bouillir, avec un morceau de veau, dans suffisante quantité d'eau, pour quatre bouillons émolliens et rafraîchissans.

49. *Bouillon pour les maladies de la peau.* Prenez chair de veau, une demie-livre; écrevisses légèrement pilées, N°. XII, racines de patience sauvage, deux onces, aulnée, une once, bardane, deux onces: faites bouillir, dans suffisante quantité d'eau commune, pour deux bouillons. Ajoutez sur la fin feuilles de patience sauvage, de scabieuse, de fumeterre,

de cerfeuil, de chacune une poignée : faites prendre au malade, matin et soir, pour les maladies de la peau.

50. *Bouillon contre les fleurs blanches.* Prenez de la poudre d'écorce de chêne, un gros ; délayez-la dans six onces de lait de vache écrêmé, et coulez ensuite pour un bouillon au lait à prendre chaud, pendant neuf jours, le matin à jeûn, contre les fleurs blanches.

51. *Bouillon pour les douleurs rhumatissantes et goutteuses.* Prenez de la racine de raifort sauvage, une once, du lait de vache, une chopine : faites bouillir le tout à la réduction d'un bouillon ; passez-le ensuite par un linge pour une dose à prendre pendant un mois, une heure avant de se lever, dans les affections goutteuses et rhumatissantes.

52. *Bouillon contre le rhume opiniâtre et la phtysie commençante.* Prenez de la conserve de roses seches, une once ; faites-la fondre dans une chopine de lait de vache, sur un feu doux sans bouillir ; prenez ce bouillon chaud, qui sera répété matin et soir pendant un mois, dans le rhume opiniâtre et la phtysie pulmonaire.

53. *Bouillon contre la jaunisse, les pâles-couleurs et l'hydropisie.* Prenez des racines de petit houx et d'asperges, de chacune une once; faites-les bouillir, avec une demie-livre de collet de mouton, dans trois chopines d'eau, que vous réduirez à deux bouillons. Ajoutez,

à la dernière demie-heure, des feuilles de chicorée sauvage, d'aigremoine, de pimprenelle et de capillaire, de chacune demie-poignée : passez le tout par un linge, avec une légère expression, et partagez-le en deux bouillons, à prendre pendant neuf jours, le matin à jeûn, dans la jaunisse, les pâles-couleurs et l'hydropisie.

54. *Bouillon anti-scorbutique.* Prenez un poulet charnu, ou un cœur de veau coupé par tranches bien lavées ; faites bouillir le tout dans deux pintes d'eau, que vous réduirez à moitié : retirez le vaisseau du feu et ajoutez-y des feuilles de cresson, deux poignées, de beccabunga, de mouron d'eau et de cochlearia, de chacune une poignée ; de l'écorce d'orange seche et du sel d'absynthe, de chacun un gros : laissez refroidir le vaisseau bien couvert ; et passez ensuite le tout, avec une légère expression, pour partager en quatre bouillons, à prendre tièdes en deux jours, matin et soir.

55. *Bouillon contre le crachement de sang, la douleur de poitrine et les insomnies.* Prenez de la racine de grande consoude lavée, une demie-once ; des feuilles de buglosse, d'aigremoine, de pimprenelle et de cétérach, de chacune une demie-poignée ; des quatre grandes semences froides majeures, suspendues dans un nouet, une demie-once ; des fleurs de mauve et de violettes, de chacune une pincée. Joignez-y un poulet dont le ventre sera farci d'orge et de semences de pavôt blanc ; faites

bouillir le tout dans trois chopines d'eau, que vous réduirez à deux bouillons. Passez ensuite par un linge, avec expression, et partagez en deux doses, à prendre pendant quinze jours matin et soir, dans la toux opiniâtre, le crachement de sang, la douleur de poitrine et les insomnies.

56. *Bouillon contre l'innopetence.* Prenez des racines d'asperges et de genest épineux, de chacune demie-once; feuilles de chicorée, d'aigremoine, de cerfeuil, de chacune demie-poignée: faites cuire le tout, avec un morceau de mouton ou un poulet, pour un bouillon à prendre tous les matins pendant neuf ou dix jours.

57. *Bouillon contre les obstructions.* Prenez racines de genest épineux et d'asperges, de chacune une once; feuilles de chicorée, de pimprenelle, de cétérach, une demie-poignée: faites-les cuire, avec un poulet ou un morceau de mouton, pour un bouillon à prendre tous les matins pendant quinze jours.

58. *Bouillon contre la passion iliaque.* Prenez racines de chicorée et de buglosse, de chacune une once; feuilles de chicorée, de laitue, de buglosse et d'aigremoine, de chacune demie-poignée, que vous ferez cuire, avec un jarrêt de veau et un quartier de poulet, pour un bouillon.

59. *Bouillon contre le crachement de sang.* Prenez des feuilles de buglosse, de pourpier, de plantain et de pulmonaire, de chacune

demie-poignée, avec un morceau de veau pour un bouillon, auquel vous ajouterez deux onces de suc de buglosse, ce qu'on continuera pendant quinze jours.

60. *Cataplasme contre le phlegmon.* Prenez racines de guimauve et de lys, de chacune deux onces; feuilles de branche-ursine et de violettes, de chacune deux poignées; des semences de lin, une once; des fleurs de camomille et de mélilot, de chacune une pincée: faites-les bouillir dans une suffisanté quantité d'eau. Les ayant ensuite pressées et passées par le tamis, vous ajouterez à la pulpe une suffisante quantité de farine d'orge, pour un cataplasme qu'il faudra appliquer sur la partie phlegmoneuse et renouveller souvent.

61. *Cataplasme contre la gravelle et le calcul.* Prenez racines de guimauve, cinq onces; semences de lin, une once: faites-les cuire dans une livre de lait de vache. Les ayant pressées et passées par un tamis, ajoutez à cette pulpe une suffisante quantité d'huile de lin, pour un cataplasme que vous appliquerez sur le bas-ventre de ceux qui ont la pierre.

62. *Cataplasme contre les hémorrhoïdes.* Prenez des racines d'orpin, deux onces; pilez-les avec une suffisante quantité d'eau de roses, pour un cataplasme qu'il faudra appliquer sur les hémorrhoïdes.

63. *Cataplasme contre les écrouelles.* Prenez des feuilles de gratteron et d'oseille, de cha-

cune une poignée ; de la graisse de porc, sans être salée, une once : pilez-les et faites un cataplasme pour appliquer sur les parties scrophuleuses.

64. *Cataplasme pour faire sortir de la matrice l'arrière-faix et l'enfant mort.* Prenez des feuilles de matricaire, d'armoise, de chacune deux poignées : piles-les et les faites cuire dans une certaine quantité d'eau ; passez-les ensuite par le tamis : ajoutez à la pulpe une suffisante quantité de farine d'orge ; faites un cataplasme que vous appliquerez sur le bas-ventre dans les accouchemens difficiles, pour faire sortir l'arrière-faix et l'enfant mort.

65. *Cataplasme contre le relâchement de l'utèrus et des intestins.* Prenez racines de bistorte, trois onces ; feuilles de bistorte et de bourse-à-pasteur, de chacune une poignée. Après les avoir fait cuire, appliquez la pulpe sur l'intestin ou la matrice relâchée, après en avoir fait la réduction.

66. *Cataplasme contre la suppression d'urine.* Prenez quatre oignons découpés, feuilles de mauve, de pariétaire et de violettes, de chacune deux poignées ; semences de lin, une once : faites-les cuire dans une suffisante quantité d'eau de fontaine ; faites avec la pulpe un cataplasme, que vous appliquerez sur le bas-ventre dans la suppression d'urine.

67. *Cataplasme pour faire perdre le lait aux femmes et contre la rétention d'urine.* Prenez cerfeuil échauffé sur la pelle à frire

et arrosez d'huile rosat, deux poignées ; faites un cataplasme que vous appliquerez sur les mamelles des femmes pour leur faire perdre le lait, et sur le bas-ventre contre la rétention d'urine.

68. *Cataplasme contre l'hydropisie de la tête.* Prenez gratiole, soldanelle, feuilles d'yeble, de cétérach, de sureau; fleurs de genest, de pêcher, de chacune demie-poignée ; écorce de sureau, de bourgène ; racines d'iris vulgaire et oseille, de chacune une once ; pulpe de coloquinte, une pincée : faites bouillir le tout dans l'urine pour un cataplasme.

69. *Cataplasme contre les tumeurs dures des testicules.* Prenez de la farine de froment et des semences de lin, de chacune demie-once: faites-les bouillir dans l'oxymel, et ajoutez-y une suffisante quantité d'huile de lys pour un cataplasme applicable sur les tumeurs des testicules.

70. *Autre, pour la même maladie.* Prenez racines de lys, une once, feuilles de ciguë et de jusquiame, de chacune deux poignées : faites-les cuire dans une suffisante quantité d'eau de fontaine ; ajoutez à la pulpe, quand elle sera passée, des fleurs de camomille et de mélilot, de chacune demie-once; de l'huile de mélilot et de lys, de chacune suffisante quantité, pour un cataplasme que l'on appliquera sur les tumeurs dures des testicules.

71. *Cataplasme contre les hémorrhoïdes.* Prenez feuilles de jusquiame, quatre poignées ;

semences de lin, une once: pilez-les et faites-les cuire. Ajoutez à la pulpe une suffisante quantité de beurre frais, pour un cataplasme à appliquer sur les hémorrhoïdes, afin d'en appaiser les douleurs.

72. *Cataplasme pour faire suppurer les tumeurs dures et enflammées.* Prenez racines de lys et de guimauve, de chacune deux onces; feuilles de mauve, de pariétaire et de violettes, de chacune une poignée; semences d'herbe-aux-puces, de lin et de fenugrec, de chacune demie-once: faites-les cuire dans une suffisante quantité d'eau de lys, pour un cataplasme propre à faire suppurer et résoudre les tumeurs enflammées.

73. *Autre.* Prenez des farines de lupin et de pois chiches, de chacune deux onces; huile de lin, une suffisante quantité, pour un cataplasme que l'on appliquera sur les tumeurs dures.

74. *Cataplasme contre les hernies des enfans.* Prenez une suffisante quantité de mucilage d'osmonde, appliquez-la, pendant huit ou neuf jours, sur les hernies des enfans.

75. *Cataplasme contre la squinancie.* Prenez porreaux coupés menus, deux poignées, faites-les bouillir dans une suffisante quantité d'eau et de vinaigre, pour un cataplasme contre la squinancie.

76. *Cataplasme dans la fièvre ardente.* Prenez feuilles de grande joubarbe, de plantain et de saule, de chacune une poignée. Après

les avoir fait bouillir dans une suffisante quantité de bon vinaigre, pilez-les, avec une once d'huile rosat, pour un cataplasme que vous appliquerez sur la région du cœur dans les fièvres ardentes.

77. *Cataplasme contre la squinancie.* Prenez du bec-de-grue, une poignée, de l'eau commune et du vinaigre, de chacun trois cuillerées : mêlez le tout et faites-le chauffer, en froissant l'herbe, jusqu'à ce qu'elle soit suffisamment imbibée, pour un cataplasme qu'on applique chaudement sur la gorge.

78. *Cataplasme contre les règles immodérées.* Prenez des feuilles de tabouret ou bourse-à-pasteur et de plantain, de chacune une poignée ; arrosez de vinaigre en les pilant dans un mortier ; faites-les cuire dans une pelle à consistance de cataplasme, que vous appliquerez, le plus chaudement qu'il sera possible, sur le pubis.

79. *Cataplasme contre la chûte du fondement.* Prenez de la racine de grande consoude, ratissée et pilée, et de la farine de fèves, de chacune parties égales, formez-en un cataplasme, avec une suffisante quantité de gros vin rouge.

80. *Cataplasme contre les vers.* Prenez des feuilles d'absynthe, une poignée, faites-les bouillir dans du lait, avec trois gousses d'ail, en consistance de cataplasme, que vous appliquerez sur le nombril.

81. *Cataplasme contre la piquûre des guêpes*

et des araignées. Appliquez sur la piquûre une feuille de sauge fraîche.

82. *Cataplasme contre les douleurs et tumeurs des articulations.* Prenez des racines de raifort sauvage, pilez-les et appliquez-les sur les endroits douloureux, les renouvellant quand elles sont seches.

83. *Cataplasme contre l'enflure des jambes dans l'hydropisie et contre la galle.* Prenez des feuilles et des racines de la plante appellée *bon-Henri*; appliquez-les sur les jambes œdémateuses. On fait aussi sécher cette plante, et on en incorpore la poudre avec une pommade contre la galle.

84. *Cataplasme contre la cardialgie.* Faites frire dans du beurre des feuilles récentes de sauge, appliquez-les chaudement sur la région du cœur et sur le bas-ventre.

85. *Cataplasme discussif dans la sciatique, l'œdéme et l'affoiblissement des membres.* Prenez des feuilles de thym, de laurier, de romarin, de rhue, de chacune une poignée; des fleurs de camomille et de sureau, de chacune demie-poignée : faites bouillir le tout dans parties égales de vin et d'eau, jusqu'à ce que les plantes soient devenues molles. Ajoutez-y ensuite de la farine de fêves et du son, de chacun trois onces; du miel, quatre onces: mêlez le tout pour un cataplasme discussif, convenable dans la sciatique, l'œdéme et l'affoiblissement des membres.

86. *Cataplasme pour les meurtrissures et contusions.*

contusions. Prenez feuilles de bouillon-blanc, une poignée pilez-les et appliquez en cataplasme sur les contusions.

87. *Cataplasme contre la gangrene*. Prenez des feuilles de bouillon-blanc et de cynoglosse, de chacune une poignee; pilez-les et appliquez en cataplasme sur la partie gangrenée, ce que vous réitérerez deux fois par jour.

88. *Cataplasme contre la pleurésie*. Prenez feuilles récentes de verveine, deux poignées; passez-les à la pelle avec une suffisante quantité de bon vinaigre; réduisez le tout en cataplasme pour appliquer chaudement sur le côté douloureux dans la pleurésie.

89. *Cataplasme contre le charbon*. Prenez des feuilles de verveine, une poignée; pilez-les et les appliquez en cataplasme sur le charbon, pour en arrêter les progrès.

90. *Cataplasme contre les fièvres intermittentes*. Prenez feuilles de tabouret, de vélar, de plantain, de millefeuille, de chacune suffisante quantité; pilez et réduisez en bouillie: appliquez à la plante des pieds le cataplasme, au commencement de l'accès, dans les fièvres intermittentes accompagnées de mal de tête.

91. *Cataplasme émollient et maturatif*. Prenez racines de guimauve, d'oignons de lys coupés menus, de chacun trois onces; feuilles de mauve, de guimauve, de senéçon, de violettes, de pariétaire et de branche ursine, de chacune une poignée; faites bouillir, dans six

livres d'eau, jusqu'à consomption : pilez dans un mortier de marbre et passez au travers du tamis ; faites cuire à un feu doux la pulpe avec farine de lin et de fenugrec, de chacune deux onces ; huile de lys et de camomille, aussi de chacune pareille quantité : remuez souvent pour faire un cataplasme émollient et maturatif.

92. *Cataplasme contre la sortie du nombril.* Prenez percefeuille entière, une poignée ; turquette, piloselle, plantain, mousse de prunier sauvage, de chacune demie-poignée : faites bouillir dans suffisante quantité de vin rouge, et appliquez sur le nombril que vous serrerez et envelopperez d'une bande.

93. *Cataplasme résolutif et émollient.* Prenez feuilles de mauve et de guimauve, de chacune deux poignées ; fleurs de camomille, de mélilot, sommités d'anis, de chacune demie-poignée : faites bouillir, dans suffisante quantité d'eau, jusqu'à consomption. Pilez et ajoutez farine d'orge, quatre livres ; huile de camomille, un gros et demi : faites un cataplasme résolutif et émollient.

94. *Cataplasme pour les descentes.* Prenez des feuilles récentes de sceau-de-Salomon, la quantité que vous voudrez ; ratissez-les et les pilez dans un mortier de marbre, avec partie égale de farine de fèves : faites du tout un cataplasme, appliquez-le sur les hernies et renouvellez-le tous les jours.

95. *Cataplasme pour la pleurésie.* Prenez

du blanc de porreau, trois onces; fricassez-le dans une pelle avec de l'huile de camomille une suffisante quantité; du son de froment, une poignée; de la lie de vin blanc, trois onces : mêlez le tout pour un cataplasme et appliquez chaudement sur le côté pour la pleurésie.

96. *Cataplasme répercussif au commencement des inflammations.* Prenez des feuilles de morelle, de laitue et de plantain, de chacune une poignée; des feuilles de grande joubarbe ou de lentilles de marais, une demie-poignée : faites bouillir le tout dans une suffisante quantité de vinaigre rosat, et ajoutez-y ensuite de la farine de fenugrec, trois onces, de l'huile rosat, deux onces : mêlez, pour un cataplasme répercussif convenable au commencement des inflammations.

97. *Cataplasme résolutif.* Prenez des farines d'orobe, de fêves, d'orge et de lupin, de chacune quatre onces : faites-les cuire, dans une suffisante quantité de lait, jusqu'à consistance de cataplasme.

98. *Cataplasme contre la chûte du fondement, ou de l'anus.* Prenez de la racine de grande consoude pilée et de la farine d'orobe, de chacune parties égales : faites cuire le tout, avec une suffisante quantité de gros vin rouge, ou d'eau de forgeron, en consistance de cataplasme, que l'on réitérera suivant le besoin.

99. *Cataplasme contre les hernies et les écrouelles.* Prenez de l'herbe entière de perce-

feuille, de piloselle, de turquette, de plantain et de mousse de prunier sauvage, de chacune une demie-poignée : faites bouillir le tout, dans trois pintes de gros vin rouge, à la réduction de moitié, et appliquez-le ensuite en son entier, ou en partie, chaudement sur l'hernie réduite, ce qu'on réitérera deux fois le jour jusqu'à parfaite guérison.

100. *Cataplasme dans les maux de gorge et les inflammations du gosier.* Prenez de la pariétaire hachée menue, deux poignées; faites-la frire quelques momens avec du beurre fondu, et appliquez chaudement le tout en cataplasme autour du col dans les maux de gorge et inflammations du gosier.

101. *Cataplasme pour faire perdre le lait.* Prenez des feuilles de persil, une poignée; de la mie de pain blanc, deux onces : pilez le tout dans un mortier de marbre et appliquez-le sur les mamelles, pour un cataplasme propre à faire évacuer le lait.

102. *Cataplasme contre les écrouelles.* Prenez des feuilles de caillelait et de patience, de chacune une poignée ; graisse d'oye, sans être salée, deux onces : pilez-les et faites un cataplasme pour appliquer sur la partie scrophuleuse.

103. *Cataplasme contre la pierre et le calcul.* Prenez racines d'althæa, cinq onces ; semences de lin, une once : faites-les bouillir dans une livre de lait de vache, ensuite broyez-les et passez par le tamis. L'on ajoutera à la pulpe

une suffisante quantité d'huile de lin, pour un cataplasme à appliquer sur le bas-ventre.

104. *Cataplasme pour l'évacuation des lochies, après les couches.* Prenez des feuilles de matricaire et d'armoise, de chacune deux poignées : pilez-les et faites-les bouillir dans une suffisante quantité d'eau. Après les avoir passées par le tamis, vous ajouterez à cette pulpe de la farine d'orge, pour un cataplasme qu'il faut appliquer sur le bas-ventre.

105. *Collyre contre les taches qui surviennent dans les yeux après la petite vérole.* Prenez suc de chausse-trape, trois onces, eau de vie, une once : faites un collyre pour effacer les taches qui restent après la petite vérole.

106. *Collyre contre la suffusion.* Prenez mucilage de psyllium et de coings tirés dans l'eau de roses, deux onces ; décoction de fleurs de camomille et de mélilot, deux onces et demie : faites un collyre dont on imbibera un linge, qu'on appliquera tiède dans la suffusion après la petite vérole.

107. *Collyre contre la fistule lacrymale.* Prenez suc de chou et de rhue, parties égales : faites un collyre, dont on lavera souvent les yeux fistuleux.

108. *Remède contre la suffusion et l'inflammation des yeux.* Prenez du bois de laureole, faites-le macérer dans de la lessive pour une tente, que vous introduirez dans les oreilles percées, contre la suffusion et l'inflammation des yeux.

109. *Collyre contre l'ulcère de la cornée.* Prenez du miel commun et du jus d'oignons, de chacun parties égales : mêlez-les ensemble et faites-en couler quelques gouttes dans l'œil deux fois le jour, trempez dedans une compresse pour appliquer dessus, ce que vous renouvellerez chaque huit heures, en vous servant de la même compresse.

110. *Eau de casse-lunette.* Prenez fleurs de bluet pilées avec leurs calices, autant que vous voudrez, macérez pendant vingt-quatre heures dans suffisante quantité de neige ou d'eau de neige; distillez ensuite à un feu de sable modéré, et conservez la liqueur pour laver les yeux plusieurs fois le jour.

111. *Préservatif pour les yeux pendant la petite vérole.* Prenez semences de sumac, une once, faites-les infuser dans des eaux de fenouil et de plantain, de chacune deux onces, pour un collyre.

112. *Remède contre le mal des dents.* Prenez racines de lys jaune aquatique, frottez-en la dent douloureuse, ou mâchez la racine : les douleurs disparoîtront à l'instant.

113. *Décoction contre le ver solitaire.* Prenez de la graine de pourpier, faites-la bouillir dans une suffisante quantité d'eau, pour une décoction à prendre pendant long-temps, lorsqu'on a le ver solitaire.

114. *Décoction contre les obstructions et fièvres intermittentes.* Faites sécher doucement une quantité arbitraire de branche-

ursine ; faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau commune, et lorsque la décoction prendra une couleur jaunâtre, retirez-la et mettez-y un peu de levain fait avec la farine de seigle ; après quoi fermez le vaisseau et laissez fermenter la liqueur. Lorsque la fermentation est faite, la liqueur a une odeur agréable et un goût acide : passez-la à la chausse et la gardez dans un lieu frais. Cette boisson est salutaire dans les cas d'obstruction et de fièvres intermittentes.

115. *Décoction contre l'hydropisie et la rétention d'urine.* Prenez demie-once des cinq racines apéritives, feuilles de pimprenelle et de cétérach, de chacune une poignée, écorces de frêne et de sureau, de chacune une demie-once ; baies de genièvre contuses, deux gros : faites-les cuire dans un pot de vin blanc. L'on prendra la décoction par verre, contre l'hydropisie et la rétention d'urine.

116. *Décoction contre la pierre et la colique néphrétique.* Prenez des feuilles d'herniole, avec toute la plante, trois poignées : faites-les bouillir légèrement dans deux livres d'eau de fontaine ; ajoutez à la colature une once de conserve de fleurs d'orange, pour prendre par gobelets contre la pierre et la colique néphrétique.

117. *Décoction contre la pleurésie.* Prenez feuilles d'hyssope, deux poignées ; faites-les bouillir dans une pinte de bon vin ; délayez dans la décoction deux cuillerées de miel, dont

le malade prendra un verre le matin, ayant soin de se tenir chaudement.

118. *Décoction contre la dyssurie.* Prenez baies d'alkekenge, de genièvre, semences de carotte, de chacun deux gros; faites-les cuire dans un verre de vin blanc, pour prendre dans la dyssurie, la pierre et la suppression.

119. *Décoction contre la peste, les fièvres malignes et les maladies vénériennes.* Prenez racines de pétasite, deux onces; feuilles de reine-des-prés, de chardon-bénit, de germandrée, de chacune deux poignées: faites cuire le tout, pendant un quart-d'heure, dans trois livres d'eau de fontaine: prenez la décoction pour boisson ordinaire dans la peste, les fièvres malignes et les maladies vénériennes.

120. *Décoction contre les vapeurs.* Prenez racines d'aunée, séchées et coupées par tranches, deux onces; faites-les bouillir dans quatre gobelets d'eau, que vous réduirez à trois; ajoutez-y deux gros de sucre candi et une grosse pincée d'anis verd: passez cette décoction, et prenez-en, les trois derniers jours de la lune, un verre le matin à jeûn, ce que vous réitérerez plusieurs mois de suite.

121. *Décoction contre les hémorrhoïdes.* Prenez racines et feuilles de scrophulaire, faites-les cuire dans une suffisante quantité d'eau: vous en ferez usage pour boisson ordinaire.

122. *Décoction vulnéraire.* Prenez racines

de grande consoude, une once; feuilles de pyrole, de sarriette, de bugle, de chacune deux poignées; des fleurs de millepertuis et de roses rouges, de chacune une pincée, avec une pinte de vin blanc, faites une décoction vulnéraire.

123. *Décoction contre la leucophlegmatie ou bouffissure.* Prenez des feuilles de romarin, une poignée; faites-les bouillir dans trois demi-septiers de vin rouge, à la réduction de deux verres, que le malade prendra tièdes le matin à jeûn, à deux heures de distance l'un de l'autre, restant au lit et se tenant bien couvert, ce qu'on réitérera de temps en temps.

124. *Décoction contre la goutte.* Faites bouillir, pendant quelques momens, une poignée de trefle d'eau; prescrivez cette décoction en guise de tisane à la personne attaquée de goutte.

125. *Décoction vermifuge.* Faites bouillir une once et demie de racines de raifort sauvage, dans trois chopines d'eau réduites à une pinte par tisane.

126. *Decoction tempérante contre les inflammations de la poitrine et du bas-ventre.* Prenez une poignee de la plante appellée *arnica* par les Allemands, et en Lorraine, *tabac des Vosges*; faites-la bouillir dans trois chopines d'eau, que vous réduirez à une pinte, et servez-vous-en pour boisson ordinaire.

127. *Décoction contre les fièvres intermittentes.* Faites bouillir de l'écorce de prunier

sauvage ; servez-vous de cette boisson pendant plusieurs jours.

128. *Décoction contre l'hydropisie.* Prenez de l'écorce d'orme suffisante quantité ; faites-la bouillir dans de l'eau de fontaine ; prescrivez-en la décoction aux hydropiques.

129. *Décoction contre l'asthme et l'oppression de poitrine.* Prenez, pendant six semaines, de la décoction de raves, le matin à jeûn, à la quantité de quelques gobelets.

130. *Décoction contre l'asthme humide et la toux glaireuse.* Prenez du thym, une poignée ; faites-le bouillir légèrement, pendant un quart-d'heure, dans trois demi-septiers de vin ou d'eau miellée ; prescrivez-en la colature, le matin à jeûn, à la dose d'un petit verre, dans l'asthme humide et la toux glaireuse.

131. *Décoction contre l'épilepsie.* Prenez du gui de chêne, deux onces ; de la racine de pivoine mâle, une once : faites-les bouillir dans trois pintes d'eau réduites à deux ; ajoutez sur la fin de la racine de grande valériane écrasée, une demie-once ; des fleurs de muguet, de tilleul et de caillelait jaune, de chacune une pincée ; passez ensuite le tout, avec expression, et ajoutez du syrop de pivoine simple, deux onces, pour une décoction anti-spasmodique, à prendre tiède à la dose de trois ou quatre verres dans le jour.

132. *Décoction tempérante contre les inflammations de la poitrine et du bas-ventre.*

Prenez des feuilles de pourpier et de laitue, de chacune une poignée ; des fleurs de tussilage, de bouillon-blanc et de nénuphar, de chacune une pincée : faites bouillir le tout dans deux pintes d'eau, que vous réduirez à trois chopines ; coulez et ajoutez à la décoction une once et demie de syrop de tussilage, pour une décoction tempérante à prendre tiède, à la dose d'un grand verre, de trois heures en trois heures, dans les inflammations de poitrine et du bas-ventre.

133. *Décoction apéritive.* Prenez racines de chiendent, de petit houx et d'asperges, de chacune une once ; feuilles d'aigremoine et de chicorée sauvage, de chacune deux poignées : faites bouillir, dans quatre livres d'eau commune que vous réduirez à trois, pour une décoction apéritive.

134. *Décoction pour résoudre les obstructions.* Prenez racines de chardon-Robert et de chicorée sauvage, de chacune deux onces ; feuilles d'aigremoine, de scolopendre, de capillaire, de buglosse, de cerfeuil, de chacune une poignée ; sommités d'absynthe, fleurs de souci, de chacune deux pincées : faites une décoction, avec suffisante quantité d'eau de rivière pour six doses, dans chacune desquelles vous délayerez une once de syrop des cinq racines apéritives. On donnera les six doses, à des distances convenables, aux personnes attaquées d'obstructions.

135. *Décoction contre la suppression d'u-*

rine. Prenez gratteron frais, une poignée: faites bouillir, dans deux livres d'eau commune, jusqu'à diminution d'un quart. Partagez la décoction en trois prises à prendre, à distance convenable, dans la suppression d'urine.

136. *Décoction pour les maux de tête.* Prenez feuilles de bétoine, une poignée; faites bouillir dans deux livres d'eau commune; ajoutez-y réglisse ratissé et pilé, un demi-gros: prescrivez la colature dans les maux de tête.

137. *Décoction contre le calcul.* Prenez fleurs de camomille ordinaire, deux poignées; versez par-dessus vin blanc, deux livres; digérez sur les cendres chaudes pendant deux heures; passez l'infusion, en exprimant fortement, et versez-la sur deux autres poignées de fleurs de camomille; digérez de nouveau sur les cendres chaudes pendant le même temps, exprimez fortement, versez la liqueur sur de nouvelles fleurs pour la troisième fois, et macérez de la même manière: faites enfin bouillir légèrement et passez cette décoction pour la dernière fois. Le malade en prendra deux ou trois cuillerées dans un petit verre de vin chaud.

138. *Décoction contre l'hydropisie commençante et les maladies de la peau.* Prenez feuilles et sommités d'eupatoire d'Avicene, deux poignées, fumeterre, une poignée: faites bouillir légèrement dans deux livres de petit-

lait : faites prendre la décoction dans l'hydropisie commençante et dans les maladies de la peau.

139. *Décoction contre le tremblement des membres.* Prenez racine d'aunée, de bardane et de fenouil, de chacune une once : faites bouillir dans suffisante quantité d'eau commune réduite à deux livres ; prescrivez cette décoction contre les tremblemens de membres, qui viennent des exhalaisons mercuriales.

140. *Décoction contre le rachitis.* Prenez moëlle blanchâtre de racine d'osmonde, trois onces ; capillaire, une poignée : faites bouillir dans trois livres d'eau commune ; donnez cette décoction pour guérir le rachitis.

141. *Décoction pour la diminution du lait.* Prenez racines de fenouil, trois onces ; graine de fenouil, une demie-once ; fleurs de sureau, une poignée : faites bouillir dans quatre livres d'eau commune réduites à trois livres. Donnez cette décoction, pour boisson ordinaire, dans la diminution du lait.

142. *Décoction contre la jaunisse.* Prenez bois de morelle découpé par morceaux, une livre ; mettez-les dans un pot de terre neuf, avec une pinte de vin blanc ; couvrez exactement le pot : faites bouillir à un feu doux, jusqu'à réduction d'un tiers : prescrivez cette décoction, à la dose d'un verre, matin et soir, contre la jaunisse.

143. *Décoction contre la sciatique et la*

faiutte. Prenez ivette et germandrée, de chacune une poignée ; sommités de petite centaurée, une demie-poignée : faites bouillir dans trois livres d'eau réduites à deux. Donnez cette liqueur chaude, à la dose de quatre onces, quatre fois le jour, pour la sciatique et la goutte.

144. *Décoction diurétique.* Prenez pois chiches rouges, une demie-once ; tiges de fèves brûlées, une poignée ; racines de chiendent et de persil, de chacune deux onces : faites bouillir dans quatre livres d'eau commune réduites à deux livres ; ajoutez à la décoction syrop de guimauve et de fenouil, une once et demie, pour une décoction diurétique.

145. *Décoction béchique et vulnéraire contre les ulcères du poumon.* Prenez racines de grande consoude et de guimauve, de chacune une demie-once ; feuilles nouvelles de langue-de-cerf, de pyrole, de véronique, de pervenche, de sanicle, de lièrre terrestre, de bûgle et de capillaire, de chacune deux pincées ; des fleurs de petite centaurée, de bouillon-blanc et de millepertuis, de chacûne une pincée : faites bouillir le tout dans trois pintes d'eau commune réduites à deux ; ajoutez à la décoction du syrop de pas-d'âne, quatre onces, pour une décoction à prendre tiède, à la dose d'un verre, de trois heures en trois heures, dans le crachement de sang, les ulcères du poumon et autres ulcères intestins.

146. *Décoction pour les enfans attaqués*

de fièvres lentes avec douleur cachétique du bas-ventre. Prenez racines de chiendent, de fraisier, de chacune une once ; faites bouillir dans trois livres d'eau commune réduites à deux ; ajoutez sur la fin feuilles d'aigremoine, d'alleluia, de chacune deux poignées ; donnez la décoction par verre, de trois heures en trois heures, aux enfans attaqués de fièvre lente, avec douleur cachétique du bas-ventre.

147. *Décoction contre la toux et l'effervescence du sang.* Prenez orge entier, deux onces ; faites bouillir dans de l'eau pure ; jettez eusuite cette eau, après quoi versez suffisante quantité d'eau nouvelle, faites bouillir à un feu doux jusqu'à réduction, passez sans exprimer ; ajoutez un once de syrop rosat, donnez cette décoction pour boisson ordinaire dans la toux et les maladies inflammatoires.

148. *Décoction contrè la leucophlegmatie et la bouffissure universelle.* Prenez des feuilles de romarin, une poignée ; faites-les bouillir dans trois septiers de vin rouge, à la réduction de deux verres, que le malade prendra tièdes, le matin à jeun à deux heures de distance l'un de l'autre, restant dans le lit et s'y tenant bien couvert : cette décoction a souvent réussi contre la leucophlegmatie et la bouffissure universelle.

149. *Décoction contre la dyssenterie.* Prenez de la nummulaire, une poignée, faites-la bouillir dans une pinte de lait, à la réduction de moitié, coulez le tout par un linge, et ajou-

tez-y du syrop de grande consoude une once et demie, pour donner en trois tasses, à trois heures de distance l'un de l'autre.

150. *Décoction contre les fièvres intermittentes.* Prenez des semences de panais de jardin concassées, trois gros; faites-les bouillir dans deux bons verres de vin blanc vieux, à la réduction de moitié; coulez et exprimez fortement pour une dose, à prendre tiède dans les fièvres intermittentes, quatre ou cinq heures avant l'accès; le malade restera dans son lit bien couvert: ce qui se répétera cinq ou six fois de la même manière.

151. *Autre.* Prenez des racines de panais cultivés, lavées et non ratissées, deux poignées; coupez-les par tranches et faites-les bouillir pendant quelques minutes dans une chopine de vin blanc, les faisant infuser ensuite pendant la nuit sur les cendres chaudes; coulez le lendemain avec forte expression et partagez le tout en trois doses à donner tièdes de quatre heures en quatre heures, dans l'intermission des fièvres.

152. *Décoction pour déterger les ulcères.* Prenez des sommités d'*androsemum* ou toute-saine, de millepertuis, et de petite centaurée, de chacune une poignée; semences de toute-saine et de millepertuis, de chacune deux gros; pilez-les et faites-les bouillir pendant une demie heure dans une chopine et demie d'eau, lavez avec cette décoction les ulcères sordides. Le suc d'illécébra ou son eau distillée est

est aussi très-vanté pour le même usage.

153. *Décoction vermifuge* Prenez racines de chiendent, une once; sommités de petite absynthe, une demie poignée, fleurs de pêcher, une pincée; faites les bouillir pendant un quart-d'heure dans six onces d'eau de fontaine; on délayera dans la décoction une once de syrop de limon.

154. *Décoction contre la peste.* Prenez racines de pétasite, une demie-once; feuilles d'ulmaire, de chardon-bénit et de chamœdris, de chacune demie-poignée; fleurs de calendule et de pavôt rouge, de chacune une pincée: faites-les cuire dans trois chopines d'eau de fontaine pendant un quart-d'heure, pour boisson ordinaire.

155. *Décoction contre la colique néphrétique.* Prenez trois feuilles d'herniole, que vous ferez bouillir légèrement dans une pinte de vin blanc; ajoutez à la décoction une once de conserve de fleurs d'orange, pour prendre de temps à autre par gobelets.

156. *Autre.* Prenez baies de genièvre, une once; racines de lys et d'althæa, de chacune demie-once; semences de lin, deux gros; sommités de millepertuis, une pincée: faites-les bouillir, pendant un quart-d'heure, dans trois chopines d'eau. Ajoutez à la décoction une chopine de vin blanc, pour boisson ordinaire.

157. *Eau anti-pestilentielle.* Prenez scabieuse, véronique, bourrache, buglosse,

oseille, rhue, souci, chardon-bénit, de chacune deux poignées et demie; roses rouges, trois poignées et demie; écorce de citron, une once; noix vertes, vingt-cinq : pilez le tout et distillez au bain-marie. On fait dissoudre dans cette eau un gros, ou un gros et demi, d'un électuaire composé de diascordium, de chardon-bénit pulvérisé, de sel de la même plante et de syrop aigrelet de citron. On recommande cette potion comme préservative contre la peste.

158. *Eaux des trois noix, contre l'hydropisie.* Prenez châtons de noyer, dix livres, pilez et macérez pendant douze heures dans douze livres de suc d'autres châtons; exprimez et passez. Distillez ensuite à l'alambic; versez l'eau distillée sur six livres d'embrions des fruits, dès qu'ils commencent à paroître, et distillez-les une seconde fois. Ensuite versez cette eau distillée sur six livres de noix, quand elles commencent à mûrir et dès qu'elles sont propres à confire. Distillez une troisième fois, et vous aurez ce qu'on appelle *eau des trois noix.* On prend cette eau dans l'hydropisie, à la dose de six onces, de quatre heures en quatre heures.

159. *Eau contre l'hydropisie.* Prenez des feuilles de pervenche, de tanaisie et d'eupatoire d'Avicene, de chacune trois poignées; pilez-les un peu et faites-les macérer pendant vingt-quatre heures dans six livres de lait de vache nouvellement trait. Distillez ensuite le

tout, suivant l'art, jusqu'à la concurrence de quatre livres, laissant le reste dans une cucurbite, et gardez la liqueur dans dês bouteilles bien bouchées. La dose est de quatre verres dans l'hydropisie formée.

160. *Remède purgatif pour appliquer sur le bas-ventre.* Prenez suc d'yeble, demie-livre, fine farine de froment, deux onces : après les avoir fait bouillir pendant une demie-heure, appliquez-les sur le bas-ventre.

161. *Emplâtre anodin calmant pour le squirrhe qu'on ne peut résoudre ni extirper.* Prenez suc récemment exprimé et purifié des feuilles de jusquiame, de pavôt de jardin, de ciguë aquatique, de chacun quatre onces : faites-les cuire à petit feu ; laissez-les s'épaissir, et sur la fin ajoutez cire blanche huit onces, huile infusée de roses, une once : faites un emplâtre selon l'art.

162. *Emulsion contre la pierre, la colique néphrétique et la suppression d'urine.* Prenez six baies d'alkekengi ; après les avoir pilées, faites-les infuser dans un grand verre de vin blanc : prescrivez la décoction contre la pierre, la colique néphrétique et la suppression d'urine.

163. *Emulsion contre la jaunisse.* Prenez des semences d'ancholie et d'alkekengi, de chacune demi-gros ; pilez-les dans un mortier et versez dessus, peu à peu, cinq onces d'eau de chélidoine et une once de syrop d'absynthe, pour une émulsion à prendre contre la jaunisse.

164. *Emulsion contre la toux, l'ardeur d'urine, la dyssenterie et la petite vérole.* Prenez une douzaine d'amandes douces sans écorces, des semences de mélons et de courges, de chacune un gros et demi ; une demie-once de semences de pavôt blanc : pilez le tout dans un mortier de pierre ; versez peu à peu par-dessus cinq onces de la décoction d'orge ; délayez dans la décoction six gros de syrop de nénuphar, pour une émulsion à prendre le soir en se couchant, dans les toux et les affections de poitrine. Elle est aussi très-efficace contre les ardeurs d'urine, la dyssenterie, la petite vérole ; en un mot, dans tous les cas où il faut rafraîchir en adoucissant le sang, et calmer les douleurs qui viennent de son âcreté et de sa dissolution.

165. *Emulsion contre l'âcreté du gosier.* Prenez noyaux d'amandes douces, trois onces ; pilez-les dans un mortier de marbre et versez par-dessus, peu à peu, une livre de décoction d'orge et de réglisse. On y ajoutera deux onces de syrop de tussilage, pour une émulsion à prendre, en deux fois, contre les âcretés du gosier.

166. *Emulsion contre la rougeole et la petite vérole.* Prenez semences de mélon, un gros ; semences d'ancholie, deux scrupules ; cinq onces de pavôts rouges : faites une émulsion dans laquelle on délayera une once de syrop de capillaire, pour prendre contre la rougeole et la petite vérole.

167. *Emulsion contre la gonorrhée.* Prenez des semences de chanvre et de pavôt, de chacune un gros ; broyez-les dans un mortier de marbre ; versez par-dessus cinq onces d'eau de nénuphar : dans la décoction clarifiée, on délayera six gros de syrop de nénuphar et un scrupule de sel de prunelle, pour une émulsion à prendre, le soir deux heures après le repas, dans la gonorrhée.

168. *Emulsion contre la pierre et la rétention d'urine.* Prenez des amandes de noyaux de cerises et de pin, de l'huile tirée par expression des susdits noyaux, de chacune deux gros : pilez-les dans un mortier de marbre, en versant peu à peu de l'eau de pariétaire jusqu'à la quantité de six onces : ajoutez six gros de limon, pour une émulsion à prendre dans la pierre et la rétention d'urine.

169. *Emulsion contre la pleurésie.* Prenez six amandes douces pelées, semences de chardon-bénit, deux gros : pilez-les dans un mortier de marbre, en versant par-dessus, peu à peu, quatre onces d'eau de chardon-bénit. Ajoutez à la décoction une once de syrop de coquelicot, pour une émulsion à prendre contre la pleurésie.

170. *Emulsion contre la toux invétérée.* Prenez une once de noyaux de noisettes pelées et lavées dans de l'eau chaude : pilez-les dans un mortier de marbre, en versant peu à peu par-dessus cinq onces de vin blanc. On ajoutera à la décoction une once de syrop de fleurs

de tussilage, pour une émulsion à prendre dans la toux invétérée.

171. *Emulsion contre l'apoplexie.* Prenez seize amandes de pêcher, dépouillées de leur écorce : pilez-les dans un mortier de marbre; ajoutez quatre onces d'eau de pouliot, pour une émulsion à prendre dans l'apoplexie.

172. *Emulsion contre la pierre, la colique néphrétique et la rétention d'urine.* Prenez cinq paires d'amandes douces sans écorce, semences de bardane, une demie-once : pilez-les dans un mortier de marbre, en les arrosant peu à peu avec cinq onces d'eau de bardane. L'on fait dissoudre dans la décoction une once de syrop des cinq racines apéritives, pour une émulsion à prendre dans la pierre, la colique néphrétique et la rétention d'urine.

173. *Emulsion contre les tranchées des femmes en couche.* Prenez une douzaine d'amandes douces pelées, semences de pavôt blanc, une demie-once, que vous pilerez dans un mortier de marbre, en ajoutant peu à peu cinq onces d'eau de lys. Délayez dans la décoction une once de syrop de capillaire et une demie-once de syrop de pavôt blanc, pour une émulsion propre à appaiser les tranchées des femmes en couche.

174. *Emulsion contre la pierre.* Prenez semences d'herbe-aux-puces, d'ortie et de cresson d'eau, de chacune un gros : pilez-les dans un mortier de marbre, ajoutant peu à peu six onces d'eau de pariétaire et une once de syrop

de nénuphar, pour une émulsion à prendre dans la pierre.

175. *Emulsion purgative dans la cachéxie.* Prenez dix grains d'épurge, des amandes douces sans écorce cinq paires : pilez-les dans un mortier de marbre, en les arrosant peu à peu avec six onces d'eau de fontaine et une once de syrop de capillaire, pour une émulsion purgative très-agréable à prendre dans la cachéxie.

176. *Emulsion contre la rétention d'urine.* Prenez semences de violettes, une once : pilez-les dans un mortier de marbre, en versant peu à peu par-dessus six onces d'eau de chiendent. Délayez dans la décoction une once de syrop de violettes, pour prendre dans la rétention d'urine.

177. *Emulsion à prendre dans le pissement de sang.* Prenez des amandes douces dépouillées de leur écorce, cinq paires ; semences d'ortie, un gros : pilez-les dans un mortier de marbre, versant peu à peu par-dessus quatre onces de suc d'ortie et une once de syrop violat, pour une émulsion à prendre quand on pisse le sang.

178. *Emulsion contre la phtysie.* Prenez des quatre semences froides majeures, un gros et demi ; deux amandes douces pelées dans l'eau chaude : pilez le tout dans un mortier de marbre, en versant doucement dessus un grand verre d'infusion d'une pincée de véronique et d'une demie-pincée de lierre terrestre. Ajoutez

à la décoction une demie-once de syrop de guimauve, faites une émulsion à prendre en une dose, le matin à jeûn et autant le soir, dans la phtysie.

179. *Emulsion propre dans les fièvres malignes et la petite vérole.* Prenez amandes douces pelées, une demie-once; graines d'oseille, de mélon, de chardon-bénit, de chacune deux gros: pilez dans un mortier de marbre, en versant peu à peu de l'eau de scabieuse, d'ulmaire et de scorsonère, de chacune quatre onces: faites une émulsion, pour deux doses, ajoutant à chacune une demie-once de syrop d'œillet, à prendre soir et matin, dans les fièvres malignes et la petite vérole.

180. *Emulsion contre la suppression d'urine.* Prenez des quatre grandes semences froides, de chacune un gros: pilez-les, en versant peu à peu six onces d'eau de pariétaire. Sur la fin, ajoutez et broyez cinq baies d'alkekengi; délayez ensuite une once de syrop des cinq racines apéritives, pour une émulsion dans la suppression d'urine.

181. *Emulsion pour appaiser la soif.* Prenez amandes douces pelées au nombre de douze: pilez-les dans un mortier de bois, en versant peu à peu une suffisante quantité de décoction d'orge, ou d'eau de pourpier, ou de laitue. Faites une émulsion, pour deux prises, dans chacune desquelles on ajoutera une once de syrop de nénuphar, pour appaiser la soif et

modérer la chaleur dans la fièvre, les maladies du poumon, la pleurésie et la péripneumonie.

182. *Emulsion contre l'ardeur d'urine.* Prenez amandes douces pelées, une demie-once; des quatre grandes semences froides, de chacune un gros; semences de guimauve, deux gros : pilez le tout, en versant peu à peu deux livres de décoction d'orge et de réglisse. Faites une émulsion dans laquelle on fera fondre sel de prunelle, un gros, syrop de guimauve, deux onces : prescrivez-en de temps en temps dans l'ardeur d'urine et la gonorrhée.

183. *Emulsion pour procurer le sommeil.* Prenez amandes douces et des quatre grandes semences froides, de chacune un gros : pilez-les avec eaux de nénuphar, de laitue et de pourpier, de chacune deux onces; ajoutez à la décoction syrop de nénuphar et de diacode, de chacun une demie-once, pour une émulsion à prendre, en une fois, à l'heure du sommeil.

184. *Emulsion diurétique.* Prenez semences de bardane, trois gros : faites une émulsion diurétique avec suffisante quantité de chiendent et de racines de persil.

185. *Emulsion sudorifique.* Prenez semences de bardane, de chardon-bénit, de chacune deux gros; pilez dans six onces d'eau de mélisse : faites, selon l'art, une émulsion sudorifique, que l'on adoucira avec une once de syrop d'œillet.

186. *Autre.* Prenez semences de chardon-

bénit, trois gros; pilez-les dans six livres d'eau distillée de la même plante; délayez dans la décoction une once de syrop de mélisse: faites une émulsion pour exciter la sueur dans la pleurésie, ou l'éruption de la petite vérole, ou de la rougeole.

187. *Emulsion adoucissante et rafraîchissante.* Prenez orge mondé, une demie-once; faites cuire jusqu'à ce qu'il soit crêvé; ajoutez six amandes pelées, graines de mélon, trois gros: pilez dans une livre de décoction d'orge; ajoutez à la décoction deux onces de syrop de guimauve, de nénuphar, et deux gros d'eau de fleurs d'orange; faites une émulsion pour trois doses.

188. *Emulsion contre l'ardeur d'urine.* Prenez des quatre grandes semences froides, de chacune un demi-gros; graines de laitue et de pavôt blanc, de chacune un gros: pilez, en versant peu à peu eau de laitue distillée, six onces. Délayez dans la décoction syrop de nénuphar ou de guimauve, une once: faites une émulsion, pour une seule dose, à prendre à l'heure du sommeil dans les veilles immodérées, et plusieurs fois le jour, contre l'ardeur d'urine.

189. *Autre.* Prenez une douzaine d'amandes douces pelées; des semences de pin, demie-once, que vous pilerez dans un mortier de marbre, en versant peu à peu par-dessus cinq onces d'eau de pariétaire. Ajoutez à la décoction une once de syrop de limon, pour

une émulsion à prendre matin et soir.

190. *Emulsion contre la pleurésie.* Prenez des quatre semences froides, six gros ; semences de pavôt blanc, deux gros ; décoction d'orge, demie-livre ; eaux de laitue et de nénuphar, de chacune deux onces ; eau de roses, une once, pour une émulsion à prendre en deux prises. On ajoutera à chacune une once de syrop violat.

191. *Emulsion contre le flux hépatique.* Prenez une douzaine d'amandes douces pelées, des quatre grandes semences froides, des semences de pourpier et de plantain, de chacune un gros, que vous pilerez dans un mortier, en versant par-dessus des eaux de pourpier et de pavôt blanc, cinq onces, syrop de limon, une once, pour une émulsion à prendre tous les soirs.

192. *Emulsion pour faciliter l'éruption de la rougeole et de la petite vérole.* Prenez des semences de navets sauvages, un gros ; pilez-les doucement dans un mortier de marbre, en versant peu à peu dessus huit onces d'eau de scorsonère ou de chardon-bénit ; passez ensuite le tout par un linge, pour une émulsion à prendre dans les maladies ci-dessus. Elle convient aussi dans les fièvres malignes.

193. *Emulsion pour boisson ordinaire dans l'ardeur d'urine.* Prenez des quatre grandes semences froides majeures, une demie-once ; des semences de pavôt blanc, deux gros, et quatre amandes douces pelées : pilez le tout

dans un mortier de marbre, en versant dessus, peu à peu, trois livres de la décoction d'orge. Edulcorez ensuite la décoction avec du syrop de nénuphar, une once et demie, et prenez pour boisson ordinaire.

194. *Emulsion contre la toux.* Prenez des semences de pavôt blanc, une once; pilez-les dans un mortier de marbre, en versant peu à peu par-dessus cinq onces d'eau de lys. Ajoutez à la décoction une once de syrop de nénuphar, pour une émulsion à prendre à l'heure du sommeil.

195. *Errhine contre le catarrhe et l'apoplexie.* Prenez feuilles de bétoine, de marjolaine et de nicotiane, séchées à l'ombre, de chacune deux gros; mettez-les en poudre et passez-les par un tamis, pour une errhine à prendre dans le catarrhe et l'apoplexie.

196. *Errhine contre les maux de tête.* Prenez racines d'iris commun, un gros; feuilles de bétoine, d'hyssope, de nicotiane, de chacune une demie-poignée; fleurs de muguet, une pincée: mettez le tout en poudre, pour une errhine à prendre de temps en temps en guise de tabac.

197. *Emulsion contre l'acrimonie de poitrine.* Prenez une douzaine d'amandes douces pelées, semences froides, deux gros, semences de pavôt blanc, demie-once: pilez le tout dans un mortier de marbre, en versant par-dessus, peu à peu, six onces d'eau de lys. Ajoutez à la décoction une once de syrop de

nénuphar, pour une émulsion à prendre à l'heure du sommeil.

198. *Errhine contre l'enchiffrenement.* Prenez feuilles de marjolaine, une pincée ; semences de nielle, un gros : faites infuser le tout dans un grand verre de vin blanc, dont le malade tirera de temps en temps quelque peu par les narines contre l'enchiffrenement.

199. *Errhine contre la migraine.* Prenez suc de marjolaine, trois onces ; suc de menthe, une once : mêlez-les pour une errhine à respirer, matin et soir, par le nez contre la migraine.

200. *Errhine pour procurer l'expectoration du mucus des narines.* Prenez feuilles récentes de choux, de bétoine, de mouron rouge, une quantité suffisante ; eau distillée de marjolaine, une once : broyez-les ensemble et exprimez le suc. Sur quatre onces de ce suc, vous ajouterez une demie-once d'esprit de muguet. Tirez ce suc, matin et soir, par les narines, ce qu'on en peut tenir dans le creux de la main.

201. *Errhine contre l'apoplexie.* Prenez feuilles seches de bétoine, de marjolaine, de lys de vallées, de chacune un gros : pulvérisez-les et mêlez exactement. Vous en ferez usage en guise de tabac.

202. *Poudre contre la foiblesse de la vue.* Prenez de la racine de valériane et des feuilles de tabac, de chacune deux gros ; réduisez le tout en poudre subtile, et ajoutez-y des huiles distillées de lavande et de marjolaine, de cha-

trois gouttes. Faites usage de cette poudre en guise de tabac.

203. *Remède contre les larmoyemens involontaires.* Prenez des feuilles récentes de bétoine, introduisez-en une dans chaque narine, les y laissant pendant une demie-heure chaque fois, ce que vous répétérez de temps en temps.

204. *Sternutatoire contre le coryse ou enchiffrenement.* Prenez suc des racines de bette, un gros ; eau de marjolaine, deux gros, miel de romarin, un demi-gros : faites un sternutatoire dont on usera dans le coryse ou enchiffrenement.

205. *Autre.* Prenez du sucre blanc pulvérisé et des feuilles de coquelourde séchées et mises en poudre, de chacun un gros ; de l'huile de lavande ou de marjolaine, quatre gouttes. Gardez cette poudre pour l'usage.

206. *Fomentation contre le racausis et pour raffermir les mamelles.* Prenez feuilles de pied-de-lion et bistorte, de chacune deux poignées ; roses rouges, demie-poignée ; faites-les cuire dans deux livres de vin rouge, pour une fomentation propre à raffermir les mamelles et contre le racausis ou relâchement du *scrotum.*

207. *Fomentation contre les tumeurs œdémateuses des pieds.* Prenez racine de bryone récente, deux onces ; des écorces d'yeble et de sureau, de chacune demie-once ; des sommités de camomille et de mélilot, de cha-

cune une poignée : faites les cuire dans un pot de vin blanc, jusqu'à consomption du quart, pour une fomentation propre à résoudre les tumeurs œdémateuses des pieds.

208. *Fomentation contre la goutte et les rhumatismes*. Prenez feuilles de germandrée et d'yvette, de chacune une poignée ; fleurs de millepertuis et de primevère, de chacune une pincée ; faites-les cuire dans une suffisante quantité de petit-lait, dont on fomentera les parties attaquées de la goutte et du rhumatisme.

209. *Fomentation contre les brûlures*. Prenez des oignons coupés par morceaux, des feuilles d'yeble, de chacune une poignée ; faites-les cuire dans une livre de vin, pour en fomenter sur les parties brûlées.

210. *Fomentation contre l'hydrocèle*. Prenez des sommités d'origan et de marjolaine, de chacune deux poignées ; des fleurs de stachis, de romarin et de roses rouges, de chacune demie-poignée : faites-les cuire dans trois livres de vin blanc ; ajoutez à la décoction une once d'esprit-de-vin, pour une fomentation, sur le *scrotum* attaqué d'hydrocèle.

211. *Fomentation contre les hémorroïdes externes*. Prenez racines de grande consoude et de guimauve, de chacune une once ; feuilles de bouillon blanc et de jusquiame, de chacune une poignée : faites les bouillir dans trois livres d'eau, pour une décoction, dont

on fomentera les hémorroïdes externes, pour appaiser les douleurs.

212. *Fomentation pour déterger les ulcères sordides.* Prenez des sommités d'*androsæmum*, de millepertuis et de petite centaurée, de chacune une poignée ; des semences d'*androsæmum*, de millepertuis, de chacune deux gros ; étant pilées, faites-les bouillir pendant une demie-heure, dans deux livres d'eau : l'on se servira de cette décoction pour laver et déterger les ulcères sordides.

213. *Fomentation balsamique pour les plaies et les ulcères.* Prenez feuilles de prunelle, de pyrole, de sarriette et de bugle, de chacune demie-poignée ; des roses rouges et des sommitées de millepertuis, de chacune une pincée ; de l'huile d'olive et du vin rouge, de chacun demie-livre : après avoir fait cuire le tout légèrement, faites-le infuser l'espace de vingt-quatre heures. Ajoutez à la décoction une once de térébenthine dissoute dans un jaune d'œuf, vous aurez une décoction balsamique propre à déterger les plaies et ulcères.

214. *Fomentation émolliente.* Prenez feuilles de mauve, de pariétaire, de violettes, de bouillon-blanc, de chacune une poignée ; faites-les bouillir dans trois chopines de lait et autant d'eau commune jusqu'à la diminution du tiers ; trempez-y un morceau de flanelle, que vous exprimerez fortement, pour l'appliquer, le plus chaudement qu'il sera possible,

sible, sur la partie malade, ce qu'on réitérera plusieurs fois le jour. Cette fomentation convient dans les maladies aiguës, lorsque le ventre est tendu et douloureux; dans les tranchées qui suivent les accouchemens, lorsqu'elles menacent de suppression; enfin, dans toutes les coliques qui ne cédent point aux lavemens adoucissans.

215. *Fomentation contre l'érysipèle.* Prenez des feuilles de sureau, deux poignées; faites-les infuser dans une pinte d'eau bouillante et fomentez-en la partie affligée deux ou trois fois le jour.

216. *Fomentation aromatique contre l'enflure des jambes et les tumeurs œdémateuses.* Prenez des sommités de lavande, d'origan, d'absynthe, de thym, de sauge, d'hyssope et de romarin, de chacune une demie-poignée; versez sur le tout deux pintes d'eau bouillante, et laissez infuser pendant deux heures dans un vaisseau couvert. Ajoutez à la décoction une chopine de vin rouge, bassinez ensuite la partie chaudement et appliquez le marc, ce qu'on réitérera plusieurs fois de suite.

217. *Fomentation contre la gangrene.* Prenez des feuilles de persicaire douce, deux poignées; faites-les bouillir dans une pinte de gros vin rouge, à la consomption du tiers: passez ensuite par un linge avec forte expression; trempez dans le vin des compresses, que vous appliquerez sur les parties gangrenées, ce que vous renouvellerez de trois en trois

heures. Le malade prendra aussi intérieurement de cette décoction.

218. *Fomentation contre la contusion de l'œil.* Prenez des feuilles d'hyssope, trois pincées; enfermez-les dans un nouet que vous ferez bouillir dans un bon demi-septier de vin rouge, à la réduction de la moitié: fomentez l'œil avec le vin tiède, et appliquez dessus le nouet en cataplasme, ce que vous réitérerez trois fois par jour.

219. *Fomentation contre les marques que les enfans apportent quelquefois en naissant.* Faites distiller, sur la fin de mai, toute la plante appellée *bénoite*, et lavez les marques avec cette eau: elles se dissiperont aussi-tôt.

220. *Fomentation émolliente.* Prenez feuilles de seneçon, de mauve et de bouillon-blanc, de chacune une poignée; faites-les bouillir dans une pinte de lait et autant d'eau commune, jusqu'à la réduction de trois chopines: trempez-y un morceau de flanelle, que vous exprimerez ensuite fortement et que vous appliquerez sur les parties douloureuses.

221. *Fomentation contre les rhumatismes.* Prenez des sommités fleuries de tamarisc, telle quantité qu'il vous plaira; mettez-les dans une bouteille de verre, que vous acheverez de remplir avec de l'eau de vie, ensorte qu'elle surnage sur l'herbe de deux doigts: laissez infuser le tout pendant un mois, la bouteille restant exactement bouchée. On fera usage, après le temps de cette infusion, dans les rhu-

matismes, ayant soin de frotter à sec la partie douloureuse, et d'appliquer ensuite dessus un linge plié en quatre trempé dans cette liqueur, ce qui se réitérera pendant quelque temps.

222. *Fomentation contre l'érysipèle.* Prenez farines de fenugrec et de lin, de chacune deux onces ; racines de guimauve, oignons de lys, de chacun deux onces ; feuilles de mauve, de sureau et de bouillon-blanc, de chacune deux poignées : faites bouillir dans suffisante quantité d'eau commune réduite à moitié ; ajoutez à chaque livre de cette décoction deux onces d'esprit-de-vin : faites des fomentations sur la partie malade avec cette liqueur chaude.

223. *Fomentation émolliente chaude.* Prenez racines de guimauve, de bryone, de sceau-de-Salomon et d'oignons de lys, de chacune une once ; feuilles de mauve, de pariétaire, de chacune une poignée ; graines de lin et de fenugrec, de chacune demie-once ; fleurs de mélilot, une poignée : faites bouillir dans suffisante quantité d'eau ; servez-vous de la décoction pour faire des fomentations émollientes chaudes.

224. *Fomentation dans la pleurésie.* Prenez mélilot fleuri, pariétaire, de chacun deux poignées ; bétoine, une poignée ; guimauve, une poignée et demie ; fleurs de camomille, une demie poignée : mêlez, faites bouillir dans l'eau et appliquez de temps en temps sur la poitrine.

225. *Fomentation contre la paralysie, les*

maux de tête et la migraine. Prenez des feuilles de sauge, les feuilles et fleurs de primevère, les fleurs de camomille, de tilleul et de romarin, de chacune une poignée : versez sur le tout deux pintes d'eau bouillante, et laissez infuser, pendant deux heures, sur des cendres chaudes dans un vaisseau couvert. Passez par un linge avec une forte expression, et fomentez la tête deux ou trois fois le jour avec cette liqueur chaude, dans la paralysie, les maux de tête et la migraine qui proviennent de pituite froide et visqueuse.

226. *Fomentation dans les débilités de nerfs, du tendon et dans les rhumatismes œdémateux.* Prenez des sommités de lavande, d'origan, de sauge, de menthe, de romarin, d'hyssope, de thym, d'absynthe, de marjolaine, de chacune une demie-poignee : faites bouillir le tout dans trois livres d'eau commune jusqu'à la diminution du quart ; passez la liqueur par un linge, avec une forte expression, et servez-vous-en pour fomentation dans les débilités de nerfs, de tendon et dans les rhumatismes œdémateux.

227. *Fomentation contre la paralysie.* Prenez des sommités d'origan, de lavande, d'absynthe, de sauge, de thym, d'hyssope, de romarin, de chacune une demie-poignée : versez sur le tout trois chopines d'eau bouillante, et laissez infuser dans un vaisseau couvert. Bassinez ensuite chaudement la partie malade et appliquez le marc en cataplasme,

ce qu'on réitérera suivant le besoin.

228. *Fomentation contre l'œdéme.* Prenez racines d'iris, deux onces; feuilles d'yeble, cinq poignées: faites-les cuire dans trois chopines de vin blanc; faites étuver deux ou trois fois le jour les jambes et les pieds œdémateux avec cette décoction.

229. *Fomentation contre le squirrhe.* Prenez racines de patience, cinq onces; feuilles de pariétaire, de mauve, de laitue, d'oseille et de violettes, de chacune une poignée; fleurs de camomille et de mélilot, de chacune une pincée; semences de lin, une once, que vous ferez bouillir dans une chopine et demie d'eau de fontaine, ensuite vous ajouterez un petit verre de vinaigre pour une fomentation.

230. *Frontal en forme de cataplasme.* Prenez feuilles récentes de jusquiame, fleurs de coquelicot, de chacune deux gros; têtes récentes de pavôts de jardin, avec leurs semences trois: broyez-les, et faites un pot avec suffisante quantité de vinaigre rosat; vous enfermerez le tout dans un linge et l'appliquerez sur le front pour le mal de tête.

231. *Gargarisme contre la toux, la squinancie et les âcretés du gosier.* Prenez orge entier, une poignée; feuilles de capillaire, d'aigremoine, de chacune demie-poignée; réglisse, deux gros; fleurs de millepertuis et de tussilage, de chacune une pincée. Les ayant cuites dans une livre d'eau de fontaine, dissolvez dans la décoction deux onces de miel

nc, pour un gargarisme contre la toux, la quinancie et âcreté du gosier. On peut aussi en servir pour déterger les ulcères des gencives, sur la fin de la salivation des vérolés.

232. *Gargarisme contre la douleur des dents.* Prenez de la seconde écorce de sureau, une demie-once; fleurs de romarin, une pincée: faites-les cuire dans une livre d'eau, pour un gargarisme contre la douleur des dents.

233. *Gargarisme anti-scorbutique et à prescrire sur la fin de la salivation.* Prenez racines de *frangula* ou aune noir, une once, que vous ferez bouillir dans six onces de vinaigre, pour servir de gargarisme dans le scorbut et sur la fin de la salivation des vérolés.

234. *Gargarisme contre le relâchement de la luette.* Prenez sommités de ronces, une poignée; feuilles de plantain et de roses rouges, de chacune demie-poignée: faites-les cuire dans une suffisante quantité d'eau de fontaine jusqu'à la réduction d'une livre. Dissolvez dans la décoction une once de syrop de mauve, pour un gargarisme, dont on fera usage dans les cas ci-dessus.

235. *Gargarisme contre la squinancie et âcreté du gosier.* Prenez feuilles de joubarbe, une poignée; douze figues; fleurs de mauve et de nénuphar, de chacune une pincée: faites-les cuire dans de l'eau d'orge jusqu'à la réduction d'une livre. Délayez dans la décoction une once de syrop de joubarbe, pour un gar-

garisme dont on lavera souvent la bouche dans la squinancie et l'âcreté du gosier.

236. *Gargarisme contre la douleur des dents.* Prenez feuilles de lièrre, une poignée; roses rouges, une demie-poignée: faites bouillir le tout dans un demi-septier de vin rouge, pour un gargarisme propre à appaiser la douleur des dents.

237. *Gargarisme pour aider la salivation.* Prenez feuilles de guimauve, deux poignées; feuilles de mauve, fleurs de coquelicot et de bouillon-blanc, de chacune une poignée; racines de réglisse, une once: faites cuire le tout, pendant un quart-d'heure, dans une suffisante quantité de petit-lait frais. Ajoutez à deux livres de cette décoction deux onces de miel pur; gargarisez continuellement, avec cette liqueur tiède, toute la cavité de la bouche.

238. *Gargarisme pour déterger les ulcères de la gorge.* Prenez feuilles d'aigremoine, de véronique et de sauge, de chacune une poignée; fleurs de millepertuis, de bétoine, de coquelicot, de chacune une demie-pincée: faites-les infuser dans vingt onces d'eau bouillante, pendant une heure, dans un vaisseau fermé. Ajoutez à la décoction deux onces de miel rosat pour un gargarisme.

239. *Gargarisme contre la paralysie de la langue.* Prenez feuilles de mélisse, de bétoine, de romarin, de chacune une poignée; fleurs d'œillets, de muguet, de chacune une pincée:

faites infuser le tout, sur des cendres chaudes, dans trois demi-septiers de bon vin rouge, pour un gargarisme à répéter plusieurs fois dans la journée.

240. *Gargarisme anti-scorbutique.* Prenez feuilles de ronces et d'aigremoine, de chacune une poignée; faites les bouillir dans une pinte d'eau commune, que vous réduirez à trois demi-septiers: mettez, un instant avant de retirer le vaisseau du feu, une poignée de cochlearia. Ajoutez à la décoction du miel rosat, pour un gargarisme à répéter plusieurs fois le jour.

241. *Gargarisme contre les aphthes et ulcères du gosier.* Prenez de l'écorce intérieure d'un jeune orme, quatre onces; faites-la bouillir dans trois livres d'eau de fontaine jusqu'à la diminution de moitié. Ajoutez à la décoction syrop de framboises et de mûres, de chacun une once et demie, pour un gargarisme contre les aphthes et ulcères de la bouche et du gosier.

242. *Gargarisme contre l'inflammation de la gorge.* Prenez eau de plantain, six onces; suc d'épine-vinette, une once; miel rosat, une demie-once; sel de prunelle, un gros: faites un gargarisme pour l'inflammation de la gorge.

243. *Gargarirme pour les ulcères de la bouche, des gencives et pour raffermir les dents.* Prenez des fruits de ronces en maturité, deux onces; faites-les bouillir dans trois demi-

septiers de vin rouge, à la consomption du tiers. Coulez ensuite le tout par un linge, et servez-vous plusieurs fois le jour en gargarisme de cette liqueur tiède, dans les ulcères de la bouche, des gencives et pour raffermir les dents.

244. *Gargarisme détersif.* Prenez de l'orge èntier, une once ; des feuilles d'aigremoine et des sommités de ronces, de chacune une poignée ; de la graine de lin, deux gros : faites bouillir le tout dans deux livres d'eau commune jusqu'à la diminution de la moitié. Dissolvez ensuite dans la décoction du miel rosat, une once, mêlez le tout pour un gargarisme détersif.

245. *Hydromel anti-asthmatique.* Prenez des racines d'aunée, coupées par morceaux, une demie-once ; faites-les bouillir dans trois chopines d'eau, que vous réduirez à une pinte. Ajoutez sur la fin feuilles d'hyssope et de lièrre terrestre, de chacune une pincée : faites bouillir le tout quelques momens, pour écumer le miel une ou deux fois, et retirez le vaisseau du feu. Prescrivez-en la décoction pour boisson aux asthmatiques.

246. *Hydromel balsamique contre la phtysie.* Prenez des feuilles et sommités récentes de bétoine, de millepertuis, de bouillon-blanc, de véronique mâle, de chacune demie-poignée : mettez le tout infuser dans une pinte d'eau chaude, pendant une demie-heure, dans un vaisseau bien fermé. Ajoutez ensuite du miel

blanc, une once et demie : prescrivez-en la colature, pour boisson ordinaire, aux phtysiques.

247. *Infusion contre le défaut d'appétit.* Prenez feuilles d'absynthe, deux poignées; sommités d'hyssope et de petite centaurée, de chacune demie-poignée; baies de genièvre, une demie-once : faites infuser le tout, pendant vingt-quatre heures, dans un pot de vin blanc; buvez tous les matins un grand verre de cette infusion.

248. *Infusion contre la rétention d'urine.* Prenez des racines d'arrête-bœuf, de chiendent, de persil, de chacune une once; de la racine extérieure de chausse-trape, une demie-once; des baies de genièvre concassées, deux gros; des fleurs de millepertuis, deux pincées; du bon vin blanc, un pot. Laissez-y tremper le tout pendant vingt-quatre heures, dans un vase de verre bien bouché : ajoutez quatre onces de sucre et passez le tout par la chausse. La dose est de sept onces matin et soir.

249. *Infusion contre l'hydropisie et la fièvre-quarte.* Prenez racines de cabaret, deux gros : faites-les infuser, pendant une nuit, dans cinq onces de vin blanc. Prescrivez l'infusion, le matin, à ceux qui sont attaqués d'hydropisie et de fièvre-quarte.

250. *Infusion contre le vertige.* Prenez des feuilles de bétoine et de petite sauge, de chacune une poignée : faites-les infuser, pendant la nuit, dans une pinte de vin.

Prescrivez cette boisson contre les vertiges.

251. *Autre.* Faites infuser de la racine de calamus aromatique, dans du vin que vous prendrez tous les matins.

252. *Infusion contre l'hydropisie.* Prenez cerfeuil deux poignées : pilez-les et faites-les infuser dans une livre de vin blanc. Prescrivez-en la colature dans l'hydropisie.

253. *Infusion contre le flux de ventre.* Prenez de la salicaire à fleurs purpurines : faites-la infuser en guise de thé et la prescrivez au malade.

254. *Infusion contre les hémorrhoïdes.* Prenez de la millefeuille : faites-la infuser en guise de thé et en usez pendant long-temps.

255. *Infusion contre la rétention d'urine.* Prenez graine d'argentine, une once : broyez-la et faites-la infuser dans une pinte de vin blanc sans faire chauffer ; remuez seulement la bouteille de temps en temps, et buvez-en tous les matins à jeûn un verre.

256. *Infusion contre l'hydropisie.* Prenez des racines de bryone, deux gros : faites-les infuser dans six onces de vin blanc, pour prendre le matin dans l'hydropisie.

257. *Autre.* Prenez des écorces de racine d'yeble, deux onces ; baies de genièvre, une once ; fleurs de sureau, une pincée : macérez le tout dans une suffisante quantité de vin. Donnez-en l'infusion, pour faire évacuer les eaux par les urines et les selles.

258. *Infusion contre les obstructions des*

viscères. Prenez des feuilles d'eupatoire, d'aigremoine, de cétérach, de chacune deux poignées : faites-les infuser dans un pot de vin blanc, dont vous prescrirez deux verres par jour dans les obstructions.

259. *Infusion contre le catarrhe, la paralysie et l'apoplexie.* Prenez feuilles de marjolaine, de thym et de serpolet, de chacune demie-poignée ; fleurs d'origan, une pincée: faites-les infuser dans un pot de vin. Prescrivez-en la décoction aux paralytiques et aux apoplectiques.

260. *Infusion contre la fièvre-quarte.* Prenez feuilles de piloselle, une poignée : faites-les infuser dans deux verres de vin blanc. Prescrivez la colature.

261. *Infusion contre les affections scorbutiques.* Prenez des bourgeons de sapin, faites-les infuser dans un vase plein d'eau. Prenez-en le matin à jeûn en guise de thé : vous en continuerez l'usage pendant long-temps.

262. *Thé médicinal contre la phtysie.* Prenez racines de bénoite, deux onces ; racines de réglisse, une once et demie ; feuilles de véronique et de lièrre, de chacune une poignée ; fleurs de millepertuis, de petite centaurée, de chacune trois pincées ; semences de fenouil, deux ou trois gros : hâchez, broyez, mêlez pour l'usage. Faites infuser pour lors une demie-once de ce thé balsamique dans cinq ou six tasses d'eau bouillante ; laissez-les dans un vase bien bouché pendant quelques

minutes, et prenez-en d'heure en heure une tasse, en y faisant dissoudre auparavant une petite cuillerée de miel vierge.

263. *Bierre contre le scorbut.* Prenez feuilles fraîches de cochlearia, de roquette, de tortelle, de trefle d'eau, de chacune une poignée; semences fraîches broyées de cresson de jardin, et de raifort aussi de jardin, de chacune deux onces; fleurs de petite centaurée, une once; racines de raifort, cinq onces: hâchez-les et mettez dans un demi-muid de bierre nouvelle et bouillante. Usez-en pour boisson ordinaire dans le scorbut.

264. *Infusion contre la coqueluche des enfans.* Prenez de l'eau bouillante, une pinte; ajoutez-y miel vierge, une once: écumez-le sur la fin une ou deux fois et retirez le vaisseau. Faites-y infuser de serpolet, une poignée; donnez l'infusion pour boisson ordinaire contre la coqueluche.

265. *Infusion contre la cachéxie, la jaunisse, l'hydropisie, les embarras des reins et de la vessie.* Prenez des feuilles, fleurs et graines de tanaisie, deux poignées: versez dessus de l'eau bouillante, trois livres; laissez refroidir et prescrivez l'infusion plusieurs fois, à la dose d'un verre, dans les maladies susdites.

266. *Infusion contre la morsure des bêtes venimeuses et des chiens enragés.* Prenez des feuilles de thym, une poignée: faites-les infuser à froid, pendant vingt-quatre heures, dans une chopine de bon vin rouge. Coulez

ensuite la liqueur, dont vous prescrirez un verre, le matin à jeûn, contre la morsure des bêtes venimeuses et des chiens enragés.

267. *Infusion contre le dévoiement provenant du relâchement des intestins.* Prenez racines de tormentille, une demie-once; argentine, une poignée; pimprenelle, une demie-poignée. Après avoir haché le tout, faites-le infuser dans une livre et demie d'eau bouillante pendant une demie-heure. La dose est d'une once, de trois heures en trois heures, dans les devoiemens provenant du relâchement des intestins.

268. *Infusion contre le rhume accompagné de toux et chaleur de poitrine.* Prenez fleurs de pas-d'âne, de mauve, de coquelicot et de pied-de-chat, de chacune une pincée; versez dessus trois chopines d'eau bouillante, et laissez le tout infuser pendant une demie-heure. Ajoutez à la décoction du syrop de capillaire, ou du sucre, une once et demie, pour une infusion pectorale, à prendre dans le rhume accompagné de toux et de chaleur de poitrine.

269. *Infusion contre la fièvre lente.* Prenez sommités ou feuilles de capillaire vertes et fraîches, environ trois poignées; infusez sur des cendres chaudes pendant la nuit, dans deux ou trois demi-septiers de bonne eau de fontaine: faites légèrement bouillir, si vous jugez à propos. Passez et mettez la liqueur dans une bouteille de verre pour servir de boisson ordinaire, toute seule, ou avec très-peu de

vin, aux enfans desséchés et consumés par la fièvre lente, provenante des obstructions du mésentère.

270. *Infusion contre la suppression des règles.* Prenez racines de dompte-venin, une once; infusez dans une livre d'eau bouillante: partagez le tout en quatre verres, à prendre, de quatre heures en quatre heures, avec du syrop d'armoise.

271. *Infusion pour faire uriner.* Prenez semences de bardane en poudre, un gros; vin blanc, quatre onces: macérez pendant six heures. Prescrivez au malade pour exciter les urines.

272. *Infusion dans la foiblesse de la vue.* Prenez euphraise, une poignée; versez dessus une livre et demie d'eau bouillante; donnez un ou deux bouillons : macérez ensuite pendant un quart-d'heure. Prescrivez cette liqueur en guise de thé, de temps en temps, dans la foiblesse de la vue.

273. *Infusion contre les écrouelles.* Prenez racines de scrophulaire, de filipendule, de petit houx, de chacune demie-once; feuilles d'aigremoine, de pimprenelle, de chacune une poignée; fleurs de romarin, deux pincées: digérez, dans un vaisseau fermé, avec une livre de vin blanc. Passez, ajoutez à la colature du sucre pour l'adoucir. Partagez en trois doses.

274. *Infusion contre la jaunisse, les maux de tête et l'épilepsie.* Prenez des sommités de

pouliot séchées à l'ombre, deux pincées; versez dessus deux onces d'eau bouillante; laissez infuser, pendant un quart-d'heure, dans un vaisseau couvert. Prenez ensuite cette infusion le matin à jeûn, à laquelle vous ajouterez un peu de sucre.

275. *Infusion contre la jaunisse.* Prenez feuilles de marrube seches et pilées, autant que vous en voudrez; versez dessus suffisante quantité de vin blanc, jusqu'à la hauteur de quatre ou cinq travers de doigt. Macérez à froid dans un vaisseau bien bouché, que vous agiterez de temps en temps, jusqu'à ce que la teinture soit tirée. La dose est de quatre onces, deux fois le jour.

276. *Infusion contre la suppression des règles et des lochies.* Prenez feuilles et sommités de matricaire et de tanaisie, de chacune une scrupule; infusez pendant la nuit dans six onces de vin blanc. Prescrivez la colature le matin, pour la suppression des règles et des lochies, ou pour tous les vers des intestins.

277. *Infusion contre les hémorrhagies.* Prenez de l'éponge d'églantier, ce que vous voudrez, calcinez-la et la réduisez en poudre fine: faites en infuser, pendant la nuit, un gros dans six onces de bon vin blanc. Coulez le lendemain la liqueur pour une prise, que l'on répétera tous les mois dans les décroîts de la lune.

278. *Infusion contre les pâles-couleurs.* Prenez une pincée et demie de cuscute, feuilles d'absynthe

d'absynthe et sommités de petite centaurée, de chacune demie-poignée : faites infuser le tout à froid dans une pinte de vin, pour en prendre un bon verre matin et soir.

279. *Infusion contre les fleurs blanches.* Prenez des feuilles d'ortie, de marjolaine, de romarin et de sarriete, de chacune une poignée : faites-les infuser, pendant la nuit, sur des cendres chaudes. Prescrivez-en un verre tous les matins à la malade.

280 *Autre, pour la même maladie et contre les règles immodérées.* Prenez de l'eau bouillante, un demi-septier ; faites-y infuser, pendant la nuit, une pincée de feuilles de pervenche. Coulez la liqueur par inclination et ajoutez-y un peu de sucre.

281. *Infusion contre la néphrétique.* Prenez des cosses d'haricots séchées ; infusez-les en guise de thé. C'est un spécifique éprouvé.

282. *Infusion contre la manie.* Prenez une pinte de bon vin ; racines d'ellébore coupées menues, quatre onces : faites macérer pendant douze ou quinze jours. Clarifiez l'infusion et coulez-la par la chausse d'Hyppocrate : gardez cette infusion dans une bouteille bien bouchée pour l'usage. Le malade en prendra tous les matins deux onces.

283. *Infusion pour les pertes rouges et blanches et dans les ulcères intérieurs.* Prenez des feuilles de sanicle séchées à l'ombre, deux pincées ; versez dessus une livre d'eau bouillante : faites infuser ces feuilles pendant une

S

demie-heure dans un vaisseau fermé ; versez par inclination et ajoutez une demie - once de syrop rosat, pour une infusion à prendre dans les pertes rouges ou blanches, et dans les ulcères intérieurs.

284. *Infusion contre la jaunisse, les embarras des reins et de la vessie.* Prenez des semences de navets concassées, deux gros : faites-les infuser, pendant la nuit, sur des cendres chaudes, dans un verre de vin blanc. Coulez le tout le lendemain avec expression, pour une dose à prendre, pendant neuf jours, le matin à jeûn, dans la jaunisse, les embarras des reins et du foie.

285. *Injection dans les ulcères fistuleux.* Prenez lait de tirymale et huile de millepertuis, de chacun parties égales : faites - les bouillir. Leur décoction convient pour faire des injections dans les ulcères fistuleux.

286. *Huile pour le tintement d'oreilles.* Prenez huile tirée par expression des amandes amères et des noyaux d'abricots, de chacune une once, dont on fera injecter quelques gouttes dans l'oreille attaquée de tintement, ensuite on la bouchera avec du coton imbibé dans la même liqueur.

287. *Injection pour les ulcères fistuleux.* Prenez du suc d'herbe-à-Robert, autrement bec-de-grue, une suffisante quantité, ou de celui d'illécébra ; faites-en, dans les ulcères fistuleux, une injection que vous réitérerez souvent.

288. *Injection contre la surdité.* Prenez du bois de frêne, lorsqu'il est encore verd, autant que vous jugerez à propos : faites-le bouillir et amassez l'eau qui en sort, que vous garderez dans une bouteille : elle est propre contre la surdité, si vous l'introduisez dans l'oreille avec du coton imbibé de la même liqueur.

289. *Autre.* Prenez quatre gouttes d'huile d'origan, dont vous imbiberez du coton, afin de l'introduire dans l'oreille.

290. *Injection vulnéraire et détersive.* Prenez de l'orge entier, une pincée ; des feuilles de piloselle et d'aigremoine, de chacune demie-poignée ; des sommités d'absynthe et de millepertuis, de chacune une poignée : faites bouillir le tout dans une pinte d'eau à la réduction de moitié : coulez par un linge et ajoutez une once de miel rosat, pour une injection vulnéraire et détersive.

291. *Injection pour le tintement d'oreilles.* Prenez suc de porreaux, deux onces ; miel rosat et huile d'hypéricum, de chacun demie-once : faites des injections dans l'oreille avec cette liqueur tiède.

292. *Injection dans la fistule lacrymale.* Prenez du suc d'illécébra et d'herbe-à-Robert, pareille quantité : faites des injections dans l'ulcère fistuleux.

293. *Autre.* Prenez racines d'aristoloche et de gentiane, de chacune une once ; des feuilles de scordium, des sommités d'absynthe, de millepertuis et de petite centaurée, de cha-

cune demie-poignée : faites-les cuire dans une pinte de vin blanc ; délayez dans la colature deux onces de miel, pour une décoction vulnéraire, dont on fera souvent des injections dans l'ulcère fistuleux.

294. *Autre.* Prenez des feuilles de morelle, de verveine, de chacune une poignée : faites-les bouillir dans huit onces d'eau pour des injections.

295. *Julep contre les vers.* Prenez demie-poignée de feuilles d'aurone, un gros de ses semences : faites-les infuser, pendant une nuit, dans cinq onces de vin blanc. Ajoutez à la décoction une once de syrop d'absynthe, pour un julep vermifuge à prendre à jeûn.

296. *Julep contre l'asthme, la pleurésie et la péripneumonie.* Prenez des feuilles de capillaire, de scolopendre, de lièrre terrestre, de chacune demie-poignée ; fleurs de tussilage et de pavôt rouge, de chacune une pincée : faites-les cuire dans une suffisante quantité d'eau de fontaine jusqu'à la réduction de six onces. Ajoutez à la décoction une once de syrop de guimauve, pour un julep qui convient contre l'asthme, la pleurésie et la péripneumonie.

297. *Julep contre la soif immodérée.* Prenez des eaux distillées des fruits d'épine-vinette et d'oseille, de chacune trois onces ; du syrop d'épine-vinette, une once ; du sel de prunelle, un demi-gros : faites un julep à prendre dans la soif immodérée.

298. *Julep contre l'effervescence de la bile.* Prenez des eaux d'endive et d'oseille, de chacune trois onces ; du syrop d'épine-vinette, une once ; du sel de prunelle, un demi-gros : faites un julep à prendre dans la soif immodérée.

299. *Julep anti-scorbutique.* Prenez des eaux de fumeterre et de grand raifort, de chacune deux onces et demie ; du sel de fumeterre, un demi-gros ; du syrop d'absynthe, une once, pour un julep à prendre dans le scorbut et en réitérer souvent.

300. *Julep rafraîchissant.* Prenez des eaux de chicorée et de nénuphar, de chacune trois onces ; suc de bourrache purifié, deux onces ; syrop de nénuphar, une once : faites un julep à prendre dans la grande effervescence du sang et des tumeurs.

301. *Autre.* Prenez des eaux de lys et de nénuphar, de chacune trois onces ; suc de bourrache purifié, deux onces ; syrop de nénuphar, une once : faites un julep à prendre dans la grande effervescence du sang : réitérez le souvent.

302. *Julep contre l'asthme et la phtysie.* Prenez des feuilles de véronique une pincée ; quinze baies de genièvre concassées : faites-les infuser dans quatre onces d'eau de véronique. Ajoutez à la décoction une once de syrop de capillaire, pour un julep à prendre dans l'asthme et la phtysie, que vous réitérerez souvent.

303. *Julep cordial dans les syncopes.* Prenez eaux distillées de reine-des-prés et de cerises noires, de chacune trois onces; syrops d'œillet et de limon, de chacun demie-once: mêlez le tout pour un julep cordial, propre dans les défaillances et les syncopes.

304. *Julep pour les fièvres malignes.* Prenez syrop de groseilles rouges, une once; eaux de mélisse et d'alleluia, de chacune trois onces: mêlez, faites un julep pour les fièvres malignes.

305. *Autre.* Prenez syrop de groseilles rouges, deux onces; eau de laitue ou de chicorée, une livre; sel de prunelle, demi-gros: mêlez, donnez le julep pour boisson dans les fièvres.

306. *Julep contre la cachéxie et les affections scorbutiques.* Prenez suc clarifié d'alleluia, d'oseille ronde, de fumeterre, de beccabunga, de cresson de fontaine, d'herbe aux cuillers, d'absynthe, de trefle d'eau, une livre; syrop d'alleluia, une once: mêlez, faites un julep que l'on prendra, par cuillerée, dans la cachéxie et les affections scorbutiques.

307. *Julep contre le crachement de sang et les hémorrhoïdes.* Prenez sucs clarifiés de laitue, de pourpier et de plantain, de chacun quatre onces; syrops de consoude et de lièrre terrestre, une once: faites un julep pour le crachement de sang et les hémorrhoïdes.

308. *Julep contre l'enrouement et la toux invétérée.* Prenez eaux de pouliot et de pavôt

rouge, de chacune deux onces; du syrop de raifort sauvage, une demie-once: mêlez le tout pour un julep à prendre, pendant quelque tems, le soir en se couchant, dans l'enrouement et la toux invétérée.

309. *Julep contre la colique.* Prenez des semences d'anis et de fenouil, de chacune un demi-gros; feuilles de fenouil, une demie-poignée: faites-les bouillir dans cinq onces d'eau de fontaine. Ajoutez à la décoction deux onces d'huile d'amandes douces, pour un julep à prendre dans la colique venteuse et la néphrétique.

310. *Julep contre le flux hépatique.* Prenez des eaux de nénuphar, de plantain, de chacune deux onces; syrop de pavôt blanc, une once, pour un julep.

311. *Lavement contre la colique.* Prenez feuilles de mauve, de pariétaire, de branche-ursine et de violettes, de chacune demie-poignée; fleurs de camomille et de mélilot, de chacune une pincée; semences d'anis et de fenouil, de chacune un gros: faites-les bouillir dans une suffisante quantité d'eau. Délayez dans une livre de décoction deux onces d'huile de lys, pour un lavement à prendre dans la colique occasionnée par des excrémens endurcis.

312. *Lavement contre le flux de sang.* Prenez racines d'aristoloche ronde, deux onces; feuilles d'aigremoine, de piloselle et de dent-de-lion, de chacune une poignée; roses rouges

et fleurs de millepertuis, de chacune une pincée : faites-les cuire dans de l'eau de fontaine jusqu'à réduction d'une livre. Ajoutez à la décoction deux onces de miel rosat, demie-once de térébenthine delayée dans un jaune d'œuf, pour un lavement detersif à prendre dans le flux de sang.

313. *Lavement purgatif.* Prenez gratiole, une demie-once; faites-la cuire dans une suffisante quantité de décoction émolliente pour un lavement.

314. *Lavement contre la colique et les vapeurs.* Prenez des feuilles de mauve, de mercuriale, de sureau et de violettes, de chacune une poignée, que vous ferez cuire dans une chopine d'eau de fontaine. Vous ajouterez à cette décoction une demie-once de térébenthine délayée dans un jaune d'œuf; du syrop de pavôt blanc et du miel commun, de chacun une once, pour un lavement contre la colique et les vapeurs.

315. *Lavement contre la difficulté d'uriner.* Prenez des feuilles de saule, de vigne et de pourpier, de chacune deux poignées; faites-les cuire dans une livre d'eau de fontaine: dissolvez dans la décoction deux onces de miel de nénuphar, pour un lavement à prendre contre les difficultés d'uriner.

316 *Lavement contre la dyssenterie et la néphrétique.* Prenez des feuilles de mauve et de violettes, de chacune une poignée; des fleurs des deux mêmes plantes, de chacune

deux pincées : faites-les bouillir dans une livre d'eau : délayez dans la décoction demie-once de térébenthine, dissoute comme ci-dessus, et deux onces d'huile de lin, pour un lavement contre la dyssenterie et la colique néphrétique.

317. *Lavement émollient.* Prenez feuilles d'aneth, de mauve, de pariétaire, de mercuriale, de bette, de violettes, d'arroche, de senéçon, de chacune une poignée : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau commune. Dans une livre de cette décoction, délayez trois onces de miel de nénuphar : faites un lavement émollient.

318. *Autre.* Prenez feuilles de bette, d'arroche, de mauve, de guimauve, de chacune une poignée ; graine de lin, une pincée : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau de rivière. Délayez dans une livre de décoction trois onces de miel rosat et une once d'huile de lys, pour un lavement émollient.

319. *Autre.* Prenez décoction de feuilles de bette, de chicorée, de laitue, de pourpier, une livre : dissolvez sel de prunelle, un gros ; ajoutez miel de nénuphar deux onces, faites un lavement émollient et rafraîchissant.

320. *Lavement contre les vers.* Prenez gratiole verte, une pincée ; petite centaurée et absynthe, de chacune demie-poignée ; graines de santoline et de tanaisie, de chacune une demie-once : faites bouillir, dans du petit-lait, pour un lavement propre à faire mourir

et chasser les vers, sur-tout les ascarides.

321. *Lavement pour le tenesme et la dyssenterie.* Prenez feuilles et fleurs de bouillon-blanc, une poignée; son de froment, demie-poignée, fenugrec et lin, de chacun deux gros : faites bouillir, dans suffisante quantité d'eau ou de lait, pour un lavement dans le tenesme et la dyssenterie.

322. *Lavement contre les constipations, cachéxie et bouffissure de ventre.* Prenez des feuilles de mercuriale et de mauve, de chacune une poignée : faites-les bouillir dans deux livres d'eau jusqu'à la réduction de moitié. Passez la liqueur par un linge, et ajoutez-y une once ou deux de miel mercurial, pour un lavement à donner dans les constipations, les cachéxies et bouffissures de ventre.

323. *Lavement émollient et rafraîchissant.* Prenez feuilles de mauve, de pariétaire et de sureau, de chacune demie-poignée : faites-les bouillir dans deux livres d'eau jusqu'à la réduction de moitié; passez et ajoutez deux ou trois onces de miel de nénuphar, pour un lavement.

324. *Lavement contre le flux cœliaque.* Prenez racines de grande consoude, de bistorte, de tormentille, de chacune une once; feuilles de plantain, de pourpier, de centinode et de menthe, de chacune une poignée; semences d'oseille, deux gros; roses rouges et blanches, de chacune une pincée : faites cuire le tout dans une certaine quantité d'eau. Dé-

layez, dans une chopine de la décoction, deux onces de miel rosat pour un lavement.

325. *Liniment contre la galle.* Prenez racines de patience et d'anémone, de chacune deux onces: faites-les cuire jusqu'à consomption, les ayant broyées et passées par le tamis. Ajoutez deux onces de beurre frais, pour un liniment, dont on frottera le soir les parties galleuses trois jours de suite. Ce liniment est propre pour exporter les sels grossiers, lesquels s'arrêtant dans les glandes miliaires, les corrodent et font un nouveau filtre, qui sépare du sang une sérosité saline, la véritable matière de la galle.

326. *Liniment contre la teigne.* Prenez feuilles de concombre sauvage et de grande chélidoine, de chacune une poignée: faites-les cuire dans une livre d'eau, pour un liniment contre la teigne.

327. *Liniment balsamique, anodin contre les douleurs des mamelles.* Prenez huile d'amandes douces, infusion de millepertuis, de violettes et de roses, de chacune demie-once: mêlez, faites un liniment que vous conserverez dans une fiole: vous oindrez les mamelles avec une petite quantité de ce remède.

328. *Liniment contre les tumeurs des mamelles et l'inflammation du prépuce.* Prenez du suc de grande joubarbe et de morelle, de chacun une once; le blanc d'un œuf: agitez le tout ensemble pendant du temps, jusqu'à ce qu'il soit bien mêlangé: faites tiédir ensuite

la liqueur et appliquez-en plusieurs fois le jour sur les tumeurs des mamelles qui ne sont point accompagnées d'inflammation, et sur le prépuce enflammé à l'occasion de chancres vénériens.

329. *Liniment contre la pleurésie.* Prenez huile de camomille, deux onces; onguent d'althæa, une once : faites un liniment dans la pleurésie.

330. *Liniment contre les dartres et la teigne.* Prenez du beurre lavé dans de l'eau de violettes une suffisante quantité, ajoutez-y assez de suc de plantain pour former un liniment utile contre les dartres et la teigne.

331. *Autre contre la teigne et la galle.* Prenez des feuilles de cresson, deux poignées; des semences du même, deux onces : pilez le tout et faites le frire ensuite avec une suffisante quantité de saind-oux. Coulez-le avec forte expression, et servez-vous-en en liniment contre la galle et la teigne, ayant soin de purger le malade plusieurs fois pendant l'usage de ce remède.

332. *Lok contre la toux.* Prenez racines de tussilage, deux onces : faites-les cuire dans une suffisante quantité d'eau commune, jusqu'à ce qu'elles soient ramollies. Passez la pulpe par le tamis, et faites dissoudre dans la décoction, en y ajoutant quatre onces de miel bien dépuré; faites cuire le tout en consistance de lok à prendre dans la toux.

333. *Lok contre la toux et la squinancie.*

Prenez syrop de tussilage, sucre d'orge, de chacun deux onces, avec un peu d'eau de lys: faites un lok à prendre plusieurs fois le jour à la cuillerée, contre la toux et la squinancie.

334. *Lok contre la fluxion de poitrine et la pleurésie.* Prenez de l'huile d'amandes douces, deux onces; syrops de pas-d'âne, de guimauve et de pied-de-chat, de chacun une once: mêlez le tout pour un lok à prendre, à la cuillerée, dans la fluxion de poitrine, la pleurésie et la toux violente.

335. *Onguent pour la brûlure.* Prenez deux poignées de feuilles de seigle, cueillies au mois de mars, avant le lever du soleil; pilez ces feuilles dans un mortier de marbre; faites fondre dans une bassine une livre de graisse de porc mâle, non salée; lorsqu'elle bouillira, vous y jetterez les feuilles contuses: donnez encore quelques bouillons, mais n'attendez pas que les feuilles deviennent jaunâtres pour retirer le vaisseau du feu; passez le tout avec expression: quand vous voudrez vous en servir, vous en étendrez sur un papier bleu, que vous appliquerez sur la partie brûlée; vous recouvrirez le papier d'un linge, vous renouvellerez cet onguent deux fois par jour.

336. *Onguent contre la galle.* Prenez racines d'aunée, de bardane et de parelle, de chacune une once; faites-les cuire jusqu'à consomption, avec une suffisante quantité de beurre frais: vous vous servirez de la

pulpe en manière d'onguent contre la galle, après l'avoir passée au tamis.

337. *Onguent contre la goutte, les rhumatismes et la paralysie.* Prenez écorces de racines de passerage, cinq onces; racines d'aunée, trois onces, que vous pilerez avec une quantité suffisante de sain-doux, pour un onguent contre la goutte, le rhumatisme et la paralysie.

338. *Onguent contre les humeurs froides et les ulcères putrides.* Prenez des feuilles et fleurs de troësne, telle quantité qu'il vous plaira; mettez-les dans une bouteille de verre, remplissez-la d'huile d'olive jusqu'au tiers; laissez la bouteille bien bouchée au soleil, jusqu'à ce que les fleurs étant fondues, le tout se change en un baume, dont on pansera tous les jours, les écrouëlles et les ulcères.

339. *Onguent contre les ulcères, les hémorrhoïdes, les écrouëlles et les maladies de la peau.* Prenez velvote fleurie, suffisante quantité; pilez et macérez pendant vingt-quatre heures dans suffisante quantité de vin blanc, de sorte que cette plante en soit couverte; passez en exprimant fortement: faites bouillir jusqu'à réduction de deux tiers; ajoutez ce qu'il faut de sain-doux pour faire un onguent.

340. *Onguent contre les tumeurs et douleurs de la goutte.* Prenez feuilles fraîches d'yeble, deux livres: pilez et mêlez; faites cuire jusqu'à siccité de la plante. Passez et faites un onguent propre à résoudre les tu-

meurs et à appaiser les douleurs de la goutte.

341. *Onguent émollient.* Prenez racines de guimauve, coupées par tranches; feuilles de mauve, de guimauve, de violettes, de branche-ursine, de chacune deux poignées; graines de lin et de fenugrec, de chacune une once; fleurs de camomille et de mélilot, de chacune une poignée: faites bouillir dans suffisante quantité d'eau commune; versez la liqueur, pilez le marc et passez la pulpe à travers un tamis. Ajoutez sur chaque livre de cette pulpe deux onces de sain-doux ou d'onguent d'althæa, ou une once d'huile de lys, ou de camomille: faites bouillir jusqu'à consistance de graisse.

342. *Onguent contre la galle de la tête des enfans.* Prenez du cresson de fontaine et de la graisse de porc récente, de chacun une livre; du suc de cresson exprimé, six onces: faites macérér le tout pendant trois jours, et cuire ensuite jusqu'à consomption d'humidité. Coulez avec forte expression et gardez cet onguent pour l'usage.

343. *Opiat contre la phtysie.* Prenez de la racine de chardon-à-foulon, une once: pilez-la après l'avoir lavée, et l'incorporez ensuite avec une suffisante quantité de miel blanc, pour former un opiat, à prendre deux fois le jour, à la dose d'un gros et demi, dans du pain à chanter. Il faut boire par-dessus un verre de tisane pectorale.

344. *Opiat contre l'apoplexie, la para-*

lysie et autres affections de nerfs. Prenez de la semence de moutarde, deux onces; de celle de cresson alenois, de roquete, de chacune deux gros; des feuilles seches d'origan, de menthe, de chacune six gros : pulvérisez le tout et incorporez-le avec une suffisante quantité de syrop de pivoine simple. La dose est d'un gros le matin à jeûn et autant le soir, en avalant par-dessus un gobelet d'infusion de pouliot en guise de thé.

345. *Opiat purgatif dans la cachéxie.* Prenez racines de pied-de-veau lavées et ratissées, trois onces : pilez-les dans un mortier de marbre et passez la pulpe à travers un tamis : ajoutez menthe en poudre, trois gros; feuilles d'absynthe, un gros et demi : faites un opiat qui purge très-bien dans la cachéxie, depuis une demie-once jusqu'à une once.

346. *Opiat anti-scorbutique.* Prenez feuilles d'alleluia; une poignée; cresson d'eau et herbe aux cuilliers, de chacun deux poignées; citrons frais coupés menus avec l'écorce, N°. XI : pilez dans un mortier de marbre, avec un peu de sucre, pour un opiat anti-scorbutique.

347. *Opiat contre le vomissement et le crachement de sang.* Prenez racines de grande consoude fraîches et ratissées, six onces : pilez-les dans un mortier de marbre, avec un peu de sucre fin; ajoutez-y ensuite une suffisante quantité de suc de feuilles de plantain, pour former un opiat, dont la dose sera d'un gros

gros et demi à deux gros, trois fois le jour, à prendre dans du pain à chanter, en avalant par-dessus un verre de décoction pectorale.

348. *Opiat contre les glaires des reins et de la vessie, contre l'asthme humide et les relâchemens d'estomac.* Prenez de la poudre de racines seches de bourrache, une demie-once; du miel de Narbonne, six gros: ajoutez-y ce qu'il faut de syrop de guimauve, pour former un opiat à prendre tous les matins à jeûn, à la dose de deux gros, enveloppé dans du pain à chanter, pour les douleurs des reins et de la vessie, l'asthme humide et pour les relâchemens d'estomac.

349. *Opiat anti-scorbutique.* Prenez des feuilles de cresson de fontaine, deux poignées; de celles de cochlearia et de beccabunga, de chacune une poignée: pilez-les toutes fortement dans un mortier de marbre et ajoutez-y ensuite des semences de cresson et de moutarde pulvérisées, de chacune deux gros. La dose en est depuis quatre gros jusqu'à six, à prendre dans du pain à chanter.

350. *Opiat contre l'asthme humide et la toux invétérée.* Prenez le suc épaissi de la racine de queue-de-pourceau, deux gros; du miel blanc, une once et demie: ajoutez-y un peu de syrop de tussilage, pour former un opiat à prendre dans du pain à chanter, à la dose d'un gros et demi, le matin et le soir, dans l'asthme humide et la toux invétérée.

351. *Pilules contre la jaunisse et la goutte*

sciatique. Prenez de la térébenthine de Venise et des feuilles d'ivette mises en poudre, de chacune une once ; faites-les cuire pour des pilules à prendre dans la jaunisse et la goutte sciatique : la dose est d'un gros et demi.

352. *Pilules contre le cancer*. Prenez extrait de grande ciguë aquatique, une once ; faites-en des pilules de deux grains, en y ajoutant ce qu'il faut d'herbe de ciguë en poudre. L'on commence par une pilule soir et matin, et l'on augmente peu à peu ; il y a des malades qui ont parvenu jusqu'à douze par jour. Au reste, ce remède est dangereux ; il demande des mains habiles pour l'administrer.

353. *Potion contre les vers*. Prenez racines de chiendent, une once ; sommités d'absynthe, une demie-poignée ; fleurs de pêcher, une pincée : faites-les bouillir, pendant un quart-d'heure, dans six onces d'eau de fontaine ; ajoutez à la décoction six gros de syrop de limon, pour une potion contre les vers, à prendre matin et soir.

354. *Potion pour arrêter le vomissement*. Prenez un gros de sel d'absynthe, quatre onces d'eau de chicorée, une once de syrop de limon : mêlez et prescrivez à la cuiller, pour arrêter le vomissement.

355. *Potion contre la manie*, *la mélancolie et le flux de sang*. Prenez pulpe de semence de mouron, de lin et de millepertuis, de chacune deux gros : faites-les dissoudre dans une pinte de petit-lait, pour prendre, par verre

dans la manie, la mélancolie et le flux de sang.

356. *Potion contre la peste.* Prenez racines d'angélique et de pétasite mises en poudre, de chacune demi-gros : mêlez-les avec un verre de vin vieux, pour boire en temps de peste.

357. *Potion contre l'hydropisie.* Prenez des larges feuilles qui croissent sur la tige de l'artichaut; nettoyez-les sans les laver : pilez-les dans un mortier, et exprimez-en le jus à travers un linge. Mettez ensuite une pinte de ce jus avec une pinte de vin blanc : prenez-en trois cuillerées à jeûn tous les matins, et autant en vous couchant: la dose peut être augmentée jusqu'à quatre ou cinq, si l'estomac le supporte et si le cas le requiert.

358. *Potion purgative dans l'hydropisie.* Prenez écorce de frangula, ou aune noir, deux gros ; cuisez-les dans du lait ; faites avaler la décoction.

359. *Potion contre la rougeole et la petite vérole.* Prenez racines de cabaret mises en poudre, un demi-gros ; eau de chardon-bénit, six onces: faites une potion à prendre, le matin, dans la rougeole et la petite vérole.

360. *Potion purgative.* Prenez syrop de nerprun, une once : dissolvez-le dans une demie-livre de décoction de pruneaux.

361. *Potion purgative dans la jaunisse, la cachéxie et la bouffissure.* Prenez des pépins de sureau concassés, deux gros ; de la graine de fenouil, demi-gros : faites infuser le tout

pendant la nuit, pour une potion purgative à prendre dans la jaunisse, la cachéxie et la bouffissure.

362. *Autre, pour le même objet.* Prenez racines de tithymale, un gros et demi ; faites-les cuire dans huit onces de lait, pour une potion purgative dans la cachéxie.

363. *Potion contre le pissement de sang.* Prenez des feuilles de presle, de plantain, de bourse-à-pasteur, de chacune une poignée, que vous ferez bouillir dans de l'eau de fontaine jusqu'à réduction de cinq onces. Ajoutez à la décoction une once de syrop de coings, pour une potion à prendre dans le pissement de sang.

364. *Potion contre la pleurésie et la péripneumonie.* Prenez racines de bardane mises en poudre, demie-once ; décoction de bardane, cinq onces : faites une potion à prendre dans la pleurésie et la péripneumonie.

365. *Potion pour faire sortir l'enfant mort et l'arrière-faix.* Prenez racines de livesche en poudre, un gros ; suc récent de la même plante, une cuillerée : mêlez, faites une potion emménagogue.

366. *Potion contre l'épilepsie.* Prenez eau de pivoine, quatre onces ; huile de buis, dix gouttes : faites une potion anti-épileptique.

367. *Potion vermifuge.* Prenez eau de pourpier, deux onces ; huile d'amandes douces et syrop de fleurs de pêcher, de chacun une demie-once, pour une potion purgative et

vermifuge, que l'on peut donner aux enfans à la mamelle.

368. *Potion contre les hémorrhagies du nez.* Prenez semences d'ortie pulvérisées, un gros; suc de la même plante, trois onces; syrop de pavôts rouges, une once, pour une potion à prendre dans les hémorrhagies du nez.

369. *Potion pour les fleurs blanches.* Faites cueillir dans la saison une livre de fleurs d'orties blanches, une once de fleurs de romarin, deux onces de fleurs de roses pâles, et ajoutez une demie-livre de graines d'orties grièches, une poignée de plantain à basse tige, deux douzaines de glands de chêne, deux onces de racines de bistorte: pilez le tout dans un mortier et le mettez dans quatre pintes de bon vin blanc nouveau, avec un quarteron de bonne térébenthine de Venise; faites ensuite distiller au bain-marie, ou à la cendre, jusqu'à sec. Faites brûler et calciner le marc pour en avoir le sel; incorporez-le dans la liqueur distillée, et faites-y dissoudre une bonne cuillerée d'extrait de sureau par chaque pinte. Passez le tout et ajoutez aussi à chaque pinte de la décoction, environ un quarteron de sucre candi réduit en poudre. Ce remède qui est plutôt une clairette qu'une potion, est excellent contre les fleurs blanches: il faut que les malades en prennent tous les matins à jeûn un bon verre.

370. *Potion contre le crachement de sang.* Prenez du suc dépuré d'ortie, trois onces; syrop de grande consoude, une demie-once:

mêlez le tout pour une potion à prendre trois fois le jour, dans l'hémophtysie ou crachement de sang.

371. *Potion contre l'épilepsie.* Prenez des eaux de fleurs de tilleul et de mélisse simple, de chacune trois onces; de la racine de pivoine mâle pulvérisée, un demi-gros; du syrop de fleurs de muguet, six gros: mêlez le tout pour une potion anti-épileptique à donner dans l'accès.

372. *Potion contre la stérilité.* Prenez de l'eau de véronique, quatre onces; faites-y infuser, pendant la nuit, de la poudre de la même plante, un gros: avalez le tout le matin à jeûn; c'est une potion excellente contre la stérilité; il faut la continuer pendant un mois.

373. *Potion vulnéraire pour les abcès internes.* Prenez pied de-lion, pervenche grande et petite, paquerette, millefeuille, pyrole, bugle, sanicle, de chacune un gros; bon vin, une livre: digérez ensemble, dans un vaisseau convenable, pendant six heures; versez dessus trois livres d'eau bouillante; macérez encore pendant quelques heures, en agittant le vaisseau de temps en temps. Passez ensuite. La dose est de six onces, à laquelle vous ajouterez une once de syrop de lièrre terrestre. Réitérez cette potion, soir et matin, dans les chûtes et abcès internes.

374. *Potion contre la néphrétique, l'ardeur et la suppression d'urine.* Prenez eau, ou décoction de pariétaire, quatre onces; syrop de

guimauve, ou de limon, une once; huile d'amandes douces récente et tirée sans feu, une once: faites une potion à prendre en une fois, que vous réitérerez souvent dans la néphrétique, l'ardeur et la suppression d'urine, après avoir fait prendre les remèdes nécessaires.

375. *Potion contre la pierre.* Prenez argentine verte, quatre poignées; seigle verd, deux poignées: exprimez le suc de ces plantes et ajoutez-y parties égales de vin rouge. Passez ce mêlange et le prenez en une dose le matin, ce que vous réitérerez pendant un certain temps. Etmuller rapporte ce remède comme un préservatif contre le calcul.

376. *Potion contre la pleurésie, la péripneumonie et les fièvres inflammatoires.* Prenez sucs clarifiés de bourrache, de buglosse, de cerfeuil, de chicorée sauvage, une livre: délayez-y syrop violat, de tussilage ou d'œillet, deux onces: partagez en quatre doses à prendre, de quatre heures en quatre heures, dans la pleurésie, la péripneumonie et les fièvres inflammatoires.

377. *Potion vulnéraire pour les plaies et ulcères internes.* Prenez racines d'aristoloche ronde et de gentiane, un gros et demi; coupez-les par petits morceaux: faites-les bouillir dans quatre livres d'eau commune pendant un quart-d'heure; ajoutez feuilles de bugle, de sanicle, de prunelle et de pied-de-lion, de chacune un demi-gros; fleurs de petite centaurée et de millepertuis, de chacune une

pincée : faites bouillir légèrement. Ajoutez à cinq onces de cette décoction, une demie-once de syrop de lièrre terrestre, pour une potion vulnéraire, qui est très-bien indiquée dans les plaies, les ulcères et les chûtes.

378. *Potion contre la jaunisse et les embarras du foie.* Prenez graines de senéçon, une once, pilez-les dans deux livres de décoction de racines de grande chélidoine, de fraisier et d'oseille : passez en exprimant ; prescrivez la décoction, par verres, dans la jaunisse et les obstructions du foie.

379. *Potion contre la dyssenterie invétérée.* Prenez de la poudre de roses seches, deux gros ; de l'eau de plantain, quatre onces ; du syrop de roses seches, une demie-once : mêlez pour une potion, à répéter deux fois le jour, dans la dyssenterie invétérée.

380. *Potion contre l'enrouement et les rhumes invétérés.* Prenez des feuilles de pouliot, une demie-poignée ; faites-les bouillir dans une suffisante quantité d'eau pour avoir six ou huit onces de décoction : passez par un linge sans expression ; ajoutez-y un peu de sucre candi, prenez cela le soir en vous couchant, et réitérez cette potion pendant quelques jours dans l'enrouement et les rhumes invétérés.

381. *Potion contre la dyssenterie.* Prenez de la poudre d'aubier de chêne, ou des capsules de glands, deux gros ; des racines de bistorte et de tormentille, de chacune un gros : mêlez le tout avec une suffisante quantité de

syrop de coings, et partagez-le en huit prises à prendre en deux jours, de quatre heures en quatre heures, dans la dyssenterie.

382. *Potion contre l'embarras des reins et de la vessie.* Prenez des racines de raifort, une once; de la poudre de fruits desséchés d'aubépine, deux gros: faites infuser le tout, pendant la nuit, sur les cendres chaudes, dans quatre onces de vin blanc. Coulez le lendemain, pour une potion à prendre le matin à jeûn, dans les embarras des reins et de la vessie.

383. *Potion contre le crachement, ou le vomissement de sang.* Prenez de la poudre de millefeuille, deux gros; du suc de plantain, six onces: mêlez le tout ensemble pour une potion à prendre tiède, chaque jour, contre le crachement ou le vomissement de sang.

384. *Potion contre les règles immodérées.* Prenez du suc de millefeuille, quatre onces; du sucre en poudre, une once: mêlez le tout pour une potion à donner tiède, le matin à jeûn, pendant quelques jours, dans les règles immodérées.

385. *Poudre contre le mal de cœur.* Prenez racines d'aristoloche ronde, un gros; pulvérisez-les et l'incorporez dans un œuf frais.

386. *Poudre contre la jaunisse, la cachéxie et les fièvres intermittentes.* Prenez racines de cabaret, un demi-gros; crême de tartre, un scrupule: faites une poudre à prendre le matin dans un bouillon gras. Cette poudre est

propre à évacuer les humeurs séreuses dans la jaunisse, la cachéxie et les fièvres intermittentes.

387. *Poudre contre la pleurésie et la péripneumonie.* Prenez racines d'asphodèle, un gros; pulvérisez-les et les délayez dans un verre de vin, pour prendre dans la pleurésie et la péripneumonie.

388. *Poudre contre la morsure des bêtes enragées.* Prenez feuilles et fleurs de mouron à fleurs rouges; faites-les sécher à l'ombre et les réduisez en poudre. Donnez de cette poudre depuis un demi-gros jusqu'à un gros, que vous délayerez dans de l'eau distillée de cette plante, ou dans du bouillon, ou du thé. Vous réitererez ce remède de six heures en six heures.

389. *Poudre contre les vers.* Prenez racines de fougère mâle, un gros; ellébore noir, dix grains: faites une poudre contre les vers, à prendre dans un bouillon.

390. *Poudre contre la dyssenterie.* Prenez du suc exprimé des baies de sureau, lorsqu'elles sont dans leur maturité, autant qu'il vous plaira; mêlez avec de la farine de seigle: faites une pâte, ensuite formez-en de petits pains pour cuire dans le four comme auparavant, ce qu'ayant réitéré une troisième fois, faites une poudre que vous garderez pour l'usage.

391. *Poudre contre la douleur des dents.* Prenez des racines d'iris, deux gros; semences

de staphisaigre, un gros ; feuilles de marjolaine et de bétoine, de chacune un demi-gros : mettez le tout en poudre dans un petit linge, que l'on doit mâcher en baissant la tête : on l'emploie avec succès dans la douleur des dents.

392. *Poudre contre l'épilepsie.* Prenez des poudres de racines de valériane sauvage et de pivoine mâle, de chacune une demie-once ; mêlez-les exactement : la dose est depuis un demi-gros jusqu'à un gros et demi, suivant l'âge, dans deux cuillerées de vin blanc, et pour les enfans, dans une cuillerée de lait.

393. *Poudre contre les convulsions des enfans.* Prenez des feuilles de millepertuis, telle quantité qu'il vous plaira ; faites-les sécher à l'ombre et réduisez en poudre subtile : la dose est de dix à quinze grains, deux fois le jour : on la mêle dans de la bouillie.

394. *Poudre contre la nouüre et la maigreur des enfans.* Prenez de la poudre de feuilles de lièrre en arbre, depuis un demi-gros jusqu'à deux scrupules ; mettez infuser cette poudre dans une tasse de thé ou dans une petite bouteille, pour prendre pendant neuf jours, le matin à jeûn au déclin de la lune, ce qui se réiterera trois mois de suite.

395. *Poudre fébrifuge.* Prenez seconde écorce de saule pulvérisée, un gros ; délayez-la dans un verre de vin ; vous prendrez une pareille potion trois fois par jour jusqu'à guérison, après avoir fait prendre les remèdes généraux.

396. *Poudre contre la jaunisse.* Prenez des feuilles seches de bouillon blanc, un gros; mettez-les en poudre et ávalez-les dans un petit verre de vin ou dans un gobelet de bouillon : ce remède est bon contre la jaunisse; continuez-le trois jours de suite, le matin à jeûn.

397. *Poudre contre la rage.* Prenez feuilles de rhue, de verveine, de petite sauge, de plantain, de polypode, d'absynthe vulgaire, de menthe, d'armoise, de mélisse sauvage, de bétoine, de millepertuis et de petite centaurée, de chacune parties égales; cueillez les plantes au mois de juin, faites-les sécher doucement, mettez-les en poudre et conservez pour l'usage; cette poudre doit être renouvellée toutes les années.

398. *Poudre saxone de Lobel.* Prenez angélique sauvage et domestique, dompte-venin, valériane des jardins, polypode de chêne, racines de guimauve et d'ortie, de chacun quatre gros, écorce de mezéreon, deux gros; grains de raisin de renard, vingt quatre; feuilles entières de raisin de renard, trente six; faites macérer les racines dans le vinaigre, séchez-les et les réduisez en poudre : la dose de cette poudre est de deux gros.

399. *Poudre fébrifuge.* Prenez de la racine de quintefeuille, un gros; délayez-la dans un verre d'eau chaude, pour une prise à donner avant l'accès dans la fièvre intermittente on peut répéter cette prise, s'il est besoin.

400. *Autre.* Prenez seconde écorce pulvérisée de putiet, un gros ; délayez-la dans un verre de vin, à prendre trois fois par jour, contre les fièvres intermittentes.

401. *Poudre contre la teigne, les vers, les ulcères malins et la difficulté d'uriner.* Prenez de la poudre de racines de pétasite, un gros ; délayez-la dans un petit verre de vin, pour prendre le soir à l'heure du sommeil, contre la teigne, les ulcères malins et la difficulté d'uriner, provenant des glaires de la vessie.

402. *Poudre contre la rétention d'urine.* Prenez semences de persil, de chardon-bénit et de genêt, de chacune parties égales ; réduisez-le tout en poudre : la dose est de trois pincées dans un verre de vin blanc.

403. *Poudre contre les fièvres intermittentes.* Prenez huit feuilles de plantain à cinq nerfs, séchées et mises en poudre ; délayez dans du vin ou quelqu'autre liqueur appropriée, que vous prendrez au commencement de l'accès.

404. *Poudre contre la pleurésie.* Prenez demie-once de racines de bardane, mettez-la en poudre et délayez-la dans cinq onces de suc de la même plante, pour prendre le matin.

405. *Poudre pour faire sortir l'arrière-faix.* Prenez racines de livesche seches ; pulvérisez-les à la dose d'un gros : delayez cette poudre dans une cuillerée de jus récent de la même

plante, pour faire sortir l'enfant mort et l'arrière-faix retenu.

406. *Poudre contre les hernies.* Prenez de l'herniole, une poignée; racines de grande consoude, une demie-once: pulvérisez le tout. Donnez de cette poudre tous les matins, depuis un scrupule jusqu'à un gros, aux enfans herniaires.

407. *Tisane contre la toux et la pleurésie.* Prenez orge entier, une poignée; feuilles des cinq capillaires, deux poignées; fleurs de tussilage, de violettes et de pavôt rouge, de chacune une pincée: faites bouillir le tout, dans quatre livres d'eau de fontaine, jusqu'à la diminution du quart; ajoutez sur la fin un peu de réglisse raclé et concassé, pour une tisane à prendre, pour boisson ordinaire, dans la toux et la pleurésie.

408. *Tisane contre la dyssenterie, la colique néphrétique et la rétention d'urine.* Prenez orge entier, une demie-poignée; racines de buglosse et de nénuphar, de chacune deux onces; racines de guimauve, une once; fleurs de mauve et de violettes, de chacune une pincée; réglisse, trois gros: faites cuire le tout dans un pot d'eau de fontaine, pour une tisane qui est propre pour arrêter la trop grande âcreté des humeurs dans la dyssenterie, la colique néphrétique, la rétention d'urine et au commencement de la chaude-pisse.

409. *Tisane contre la colique néphrétique et l'ardeur d'urine.* Prenez racines de nénu-

phar, quatre onces; racines de guimauve, une once; réglisse ratissé et concassé, une demie-once: faites cuire le tout dans six onces d'eau de fontaine; dissolvez dans la décoction deux gros de nitre, pour une tisane à prendre contre la colique néphrétique, l'ardeur d'urine et la gonorrhée virulente.

410. *Tisane à prendre dans le paroxisme de l'asthme.* Prenez racines d'ache et de chiendent, de chacune deux onces; feuilles de capillaire, de pimprenelle, de chacune une poignée; sommités de marrube et d'hyssope, de chacune une pincée; semences de fenouil, demie-once: faites bouillir le tout dans trois pintes d'eau de fontaine, pour une tisane à prendre dans le paroxisme de l'asthme.

411. *Tisane contre la diarrhée et la dyssenterie.* Prenez racines de grande consoude et de buglosse, de chacune une once; réglisse, deux gros; feuilles de centinode, d'argentine et de bourse-à-berger, de chacune une poignée; roses rouges, une pincée: faites cuire le tout dans quatre livres d'eau de fontaine, jusqu'à réduction des trois quarts, pour une tisane à prendre dans la diarrhée et la dyssenterie.

412. *Tisane contre la pleurésie et la fluxion de poitrine.* Prenez racines de guimauve lavées, une demie-once; plante entière de polygale, une poignée; réglisse, deux gros: faites infuser le tout dans une pinte d'eau bouillante, pour une tisane à prendre tiède dans

la pleurésie et la fluxion de poitrine.

413. *Tisane contre les pâles-couleurs.* Prenez racines d'éryngium, d'arrête-bœuf et de garence, de chacune une once ; feuilles d'aigremoine, de pimprenelle et de capillaire, de chacune une poignée ; réglisse ratissé et concassé, demie-once : faites cuire le tout dans trois chopines d'eau de fontaine, pour une tisane à prendre dans les pâles-couleurs.

414. *Tisane contre l'asthme et la toux invétérée.* Prenez racines d'aunée, une demie-once ; sommités d'hyssope et de marrube blanc, de chacune demie-poignée ; fleurs de pavôt rouge, une pincée : faites-les cuire dans une suffisante quantité d'eau de fontaine : ajoutez à chaque gobelet de cette tisane, une once de syrop de lièrre terrestre, que vous prendrez contre l'asthme et la toux invétérée.

415. *Tisane contre la néphrétique, la rétention d'urine et la chaude-pisse.* Prenez racines de nénuphar et de guimauve, de chacune une once ; fleurs de mauve et de violettes, de chacune une pincée ; semences de lin, demie-once, réglisse ratissé, trois gros : faites cuire le tout dans trois pintes d'eau de fontaine : ajoutez à la décoction quatre onces de syrop de nénuphar, pour une tisane à prendre dans la néphrétique, la rétention d'urine et la chaude-pisse.

416. *Tisane commune et rafraîchissante.* Prenez racines de chiendent, une demie-poignée : faites-les bouillir dans quatre pintes d'eau

d'eau commune, que vous réduirez à trois chopines: ajoutez sur la fin du réglisse effilé, deux gros : faites une tisane à prendre, pour boisson ordinaire, dans la plupart des maladies.

417. *Tisane pectorale et adoucissante.* Prenez racines de guimauve lavées, une demie-once ; graines de lin renfermées dans un nouet, fleurs de tussilage, de mauve, de chacune une pincée ; réglisse, deux gros : versez sur le tout une pinte d'eau bouillante, et après une demie-heure d'infusion, passez cette liqueur, pour boisson ordinaire, dans les maladies de poitrine.

418. *Tisane diurétique, adoucissante contre la colique néphrétique.* Prenez racines de chiendent épluchées, une demie-poignée ; fruits d'alkekengi, une demie-douzaine : faites bouillir le tout dans trois chopines d'eau, que vous réduirez à une pinte. Infusez ensuite dans la liqueur chaude, de la racine de guimauve lavée, de la graine de lin, du réglisse effilé, de chacun deux gros : faites une tisane à prendre, pour boisson ordinaire, dans la néphrétique.

419. *Tisane pour la rougeole et la petite vérole.* Prenez des racines de scorsonère, mondées et coupées par morceaux, une once : faites-les bouillir dans trois chopines d'eau réduites à une pinte : infusez-y deux gros de réglisse pour une tisane, à prendre tiède, dans la rougeole et la petite vérole.

420. *Tisane contre la goutte.* Prenez racines

d'aristoloche clématite ; faites-les bouillir dans l'eau commune, prenez-en quelques verres dans la journée.

421. *Tisane contre la goutte, la colique et la cachéxie.* Prenez deux onces de rapure du bois de guy de chêne ; versez dessus deux pintes d'eau bouillante, et faites infuser, pendant douze heures, dans un vaisseau luté avec de la pâte : faites bouillir ensuite doucement à la consomption du tiers ; passez par un linge et coulez la liqueur dans des bouteilles que vous boucherez bien. Prenez-en deux gobelets par jour, matin et soir.

422. *Tisane sudorifique pour les fièvres malignes.* Prenez racines de reine-des-prés et de bardane, ratissées et coupées, de chacune une once ; feuilles de chardon-bénit, de reine-des-prés et de scabieuse, de chacune une poignée : faites bouillir le tout dans quatre pintes d'eau réduites à trois, pour une tisane sudorifique qu'on prescrira dans les fièvres malignes.

423. *Tisane apéritive.* Prenez racines de chardon-Rolland et de chiendent, de chacune une once : faites bouillir dans trois pintes d'eau commune, qu'on réduira aux deux tiers, pour une tisane apéritive.

424. *Tisane vulnéraire contre les hémorrhagies, les chûtes et les contusions internes.* Prenez des feuilles de plantain, de pyrole, de pied-de-chat, de sanicle, de brunelle, de verge-d'or et de lièrre terrestre, de chacune

deux pincées : faites bouillir le tout dans trois chopines d'eau commune, que vous réduirez à une pinte : ajoutez-y sur la fin du réglisse effilé, deux gros : coulez pour une tisane vulnéraire, propre contre les hémorrhagies, les chûtes et les contusions internes.

425. *Tisane contre l'épilepsie.* Prenez des racines de pivoine mâle et de grande valériane, ratissées et concassées, de chacune une once : versez dessus une pinte d'eau bouillante ; retirez le vaisseau du feu, couvrez-le bien, et après une heure d'infusion, donnez la décoction par verres.

426. *Tisane vulnéraire contre les contusions, blessures et ulcères internes.* Prenez des feuilles de bugle, de sanicle, d'hyssope, de pervenche, de lièrre terrestre et de véronique, de chacune demie-poignée : versez dessus deux pintes d'eau bouillante et laissez le tout infuser, pendant une demie-heure, dans un vaisseau fermé. Coulez ensuite la liqueur par inclinaison, et ajoutez-y du syrop de lièrre terrestre, deux onces, pour une tisane vulnéraire, dont on prendra quatre verres tièdes par jour dans les contusions, les blessures et les ulcères internes.

427. *Tisane anti-asthmatique.* Prenez des feuilles seches de tabac, une once, faites-les bouillir dans trois pintes d'eau à la consomption d'un tiers : mettez-y sur la fin des feuilles de mauve, de branche-ursine et de violettes, de chacune une poignée, coulez le tout et

ajoutez-y trois onces de sucre blanc, pour une tisane dont il faut prendre trois verres par jour.

428. *Tisane rafraîchissante et adoucissante.* Prenez de la meilleure avoine nettoyée, deux onces ; racines de guimauve et de nénuphar, de chacune une once ; graines de lin renfermées dans un nouet, une pincée ; réglisse effilé, deux gros : versez sur le tout une pinte d'eau bouillante et laissez-y infuser pendant deux heures : passez ensuite par un linge la décoction tiède, pour boisson dans les maux de reins, ardeur et rétention d'urine.

429. *Tisane excellente contre la toux seche.* Prenez des racines de buglosse et de chiendent, de chacune trois onces : faites-les bouillir dans deux pintes d'eau commune jusqu'à la consomption de la quatrième partie : versez cette décoction bouillante sur une once de fleurs de coquelicot et trois têtes de pavôt blanc, coupées menues et renfermées dans un nouet, puis édulcorez la décoction avec une once de sucre candi.

430. *Autre dans la pleurésie, la fluxion de poitrine et le crachement de sang.* Prenez des têtes de pavôts rouges, avant que la fleur soit tout-à-fait passée, au nombre de douze ; de l'orge mondé, une poignée : faites bouillir le tout dans trois pintes d'eau jusqu'à la réduction d'un tiers, puis retirez le vase du feu et ajoutez-y du réglisse effilé, deux onces. Prenez cette décoction pour boisson.

431. *Tisane contre le dévoiement et la dyssenterie.* Prenez de la racine de grande consoude lavée, une once ; des feuilles de persicaire d'eau, une poignée : versez sur le tout une pinte d'eau bouillante, et après une demie-heure d'infusion, passez par un linge sans expression : ajoutez à la décoction du syrop de grande consoude et de coings, une once, le tout pour boisson ordinaire.

432. *Tisane pour les fièvres malignes et la petite vérole.* Prenez des racines de pétasite, de bardane et de scorsonère, lavées et coupées par tranches, de chacune une demie-once : faites-les bouillir dans trois chopines d'eau, que vous réduirez à une pinte. Ajoutez-y sur la fin un petit bâton de réglisse effilé, et passez le tout par un linge pour une tisane à donner dans les fièvres malignes et la petite vérole.

433. *Tisane contre les embarras du mésentère et du foie, contre les graviers et l'hydropisie.* Prenez racines de chiendent, ratissées et concassées, une demie-poignée ; racines de persil et d'arrête-bœuf, de chacune une demie-once : faites bouillir le tout dans trois chopines d'eau, que vous réduirez à une pinte. Ajoutez-y sur la fin du réglisse effilé, deux gros : coulez et dans la décoction faites fondre un gros de nitre purifié, pour une tisane à prendre, pour boisson ordinaire, dans les maladies susdites.

434. *Tisane contre l'hémorrhagie du nez, de la matrice et contre la dyssenterie.* Prenez des

feuilles de pimprenelle et de tabouret, de chacune une poignée : faites bouillir le tout dans trois chopines d'eau réduites à une pinte ; coulez ensuite par un linge sans exprimer, et ajoutez-y une once de syrop de coings, pour une tisane à donner dans les maladies susdites.

435. *Tisane contre l'hydropisie.* Prenez racines d'asperges, de chicorée sauvage et de fenouil, de chacune une once ; réglisse, une demie-once : faites cuire dans trois livres d'eau de fontaine, pour une tisane à prendre pour boisson.

436. *Tisane contre le priapisme.* Prenez des racines d'oseille, de chicorée, de fraisier, de nénuphar et d'althæa, de chacune une once ; réglisse, demie-once : faites bouillir le tout dans un pot d'eau de fontaine, pour une tisane à prendre pour boisson ordinaire.

437. *Tisane contre l'hémorragie.* Prenez racines de bistorte, de tormentille et de grande consoude, de chacune une once ; feuilles de plantain et de pied-de-lion, de chacune demie-poignée ; réglisse, demie-once ; fleurs de coquelicot, de sumac, de roses rouges, de chacune une pincée, que vous ferez bouillir dans un pot d'eau, pour une tisane à prendre pour boisson ordinaire.

438. *Tisane contre l'asthme.* Prenez des racines d'ache, de bardane, de chiendent et d'aunée, de chacune une once ; des feuilles de capillaire et de pimprenelle, de chacune une poignée ; des sommités de marrube blanc et

d'hyssope, de chacune une pincée; des semences de fenouil, demie-once; réglisse, six gros: faites cuire le tout dans trois pintes d'eau, pour une tisane à prendre pour boisson ordinaire.

439. *Tisane contre le diabétès.* Prenez racines de bistorte et de grande consoude, de chacune une once; écorces de grenade, fleurs de sureau, de chacune demie-once; feuilles de plantain, de centinode, de queue-de-chat, de bourse-à-pasteur, de chacune une poignée; balaustes, roses rouges, de chacune une pincée; semences de pavôts blancs, de plantain, de chacune deux gros; réglisse, une once; une tête de pavôt: faites bouillir le tout dans cinq chopines d'eau de fontaine, pour une tisane à prendre pour boisson ordinaire.

440. *Suc contre le délire et la phrénésie.* Prenez du suc de trique-madame, huit onces: partagez-le en quatre doses, à prendre de six heures en six heures, dans du vin ou du bouillon, contre le délire et la phrénésie, ce qu'on continuera plusieurs jours.

441. *Suc contre les vers et viscosités de l'estomac.* Prenez feuilles récentes d'absynthe, d'herbe-au-coq, de marrube blanc et de tanaisie, de chacune deux poignées: après les avoir hachées et broyées, exprimez-en le suc au pressoir, puis mettez ce suc à un feu modéré, pour en ôter le marc qui s'en sépare, et quand ce suc sera bien purifié, vous le ferez évaporer jusqu'à consistance de miel épais, ou

d'extrait, dont la dose sera d'un demi-gros dans un verre de vin, le matin à jeûn, contre les vers, les glaires et les viscosités de l'estomac.

442. *Suc contre la dyssenterie, le cours de ventre et le tenesme.* Prenez feuilles récentes de bouillon-blanc, une quantité suffisante : pilez-les et exprimez deux onces de ce suc, que vous ferez bouillir un instant. Mêlez-le dans un bouillon gras, à prendre deux fois par jour dans les maladies susdites.

443. *Suc contre la gravelle.* Prenez suc d'ortie grièche dépuré, deux onces: mêlez-le dans quatre onces de vin blanc, pour prendre le matin à jeûn, pendant trois jours, pour la gravelle et la difficulté d'uriner.

444. *Suc sudorifique pour la pleurésie.* Prenez feuilles de chardon-bénit, une demie-poignée : pilez-les dans cinq livres de bon vin : faites prendre la colature au malade, pour exciter la sueur dans la pleurésie.

445. *Suc contre le pissement ou crachement de sang.* Prenez sucs clarifiés de lièrre terrestre, de cerfeuil et de véronique, de chacun six onces ; syrop de lièrre terrestre, une once : partagez en six prises, à prendre de quatre heures en quatre heures, dans le crachement ou pissement de sang, ou de pus, et pour déterger les ulcères internes.

446. *Suc contre le scorbut.* Prenez des racines de raifort sauvage ratissées, quatre onces ; des feuilles récentes de cochlearia, de num-

mulaire et d'ortie, de chacune quatre poignées : exprimez-en le suc suivant l'art et mêlez-le avec du sucre, pour en prendre quatre fois le jour, à la dose de deux gros, dans le scorbut.

447. *Suc contre l'épilepsie.* Prenez suc de caillelait cueilli avant le jour ; prescrivez-en quatre onces chaque fois, pendant cinq jours.

448. *Syrop contre la toux et les âcretés de poitrine.* Prenez des feuilles d'adiante, de rhue de murailles, de trichomannes, de scolopendre et de céterach, de chacune une poignée ; faites-les infuser, pendant la nuit, dans une suffisante quantité d'eau tiède jusqu'à la réduction de cinq livres, après y avoir auparavant ajouté deux onces de racines de réglisse ratissées et concassées : clarifiez la colature et faites-la cuire avec quatre livres de sucre blanc, pour un syrop à prendre dans les cas ci-dessus.

449. *Syrop contre la grande effervescence du sang.* Prenez du suc des fruits d'épine-vinette dans leur maturité, récemment exprimé et nettoyé, et du sucre blanc, de chacun deux livres ; faites-les cuire, par un feu lent, jusqu'à consistance de syrop, dont on se servira contre la grande effervescence du sang : on en fait dissoudre une once dans une livre d'eau de fontaine. Cette boisson convient dans l'ardeur d'urine, le vomissement bilieux et le flux de ventre. La gelée qu'on fait avec ces fruits, produit le même effet.

450. *Syrop contre le crachement de sang.* Prenez racines de grande consoude, quatre onces ; feuilles de plantain, douze poignées : pilez et exprimez le suc, auquel vous ajouterez autant de sucre pour faire un syrop.

451. *Syrop de nerprun contre l'hydropisie.* Prenez du suc exprimé des baies de nerprun, trois livres ; laissez-le dépurer par résidence : ajoutez-y ensuite du sucre blanc, deux livres ; cuisez le tout en consistance de syrop. La dose est d'une ou de deux onces dans quatre onces d'eau de persil ou de pariétaire : on prend ensuite un petit potage.

452. *Syrop contre la dyssenterie et les hémorrhagies de la matrice.* Prenez des fruits de cynorrhoïdon avant leur parfaite maturité, quatre poignées ; faites-les cuire jusqu'à mollesse, avec du gros vin rouge, dans un poëlon bien net, sur un feu clair et modéré : passez-les ensuite par une toile serrée, avec une forte expression ; remettez la liqueur sur le feu, avec une suffisante quantité de sucre : faites réduire le tout en consistance de syrop, dont la dose est de trois ou quatre cuillerées dans la dyssenterie et les hémorrhagies de la matrice.

453. *Syrop de Calabre ou de longue vie.* Prenez du suc de mercuriale, huit livres ; des sucs de bourrache et de buglosse, de chacun deux livres : passez toutes ces liqueurs par un linge avec une forte expression, et faites-les bouillir ensuite pendant un quart-d'heure, en les écumant toujours. Après que vous les aurez bien

écumées, passez-les par une chausse de drap et mêlez-y autant pesant de bon miel blanc, que vous aurez soin de faire bouillir et d'écumer. Il faut auparavant faire infuser, sur les cendres chaudes, pendant deux jours, dans trois livres de vin blanc, six onces de racines de glayeul ordinaire et quatre onces de racines de gentiane, coupées par petites tranches. Passez ensuite cette infusion par un linge sans presser, et mêlez-la avec le suc des herbes et le miel : faites bouillir le tout ensemble dans un poëlon à confiture, jusqu'à ce que le syrop soit d'une consistance assez épaisse, ayant soin d'enlever toute l'écume qui s'y amasse en bouillant. Toute cette liqueur doit se réduire à huit livres de syrop.

454. *Tablettes contre la toux férine, ou farineuse.* Prenez pulpe des racines de guimauve cuite dans de l'eau d'orge, trois onces; sucre blanc, une suffisante quantité; faites cuire, selon l'art, dans de l'eau d'orge, jusqu'à ce que le mêlange ait acquis une juste consistance pour faire des tablettes qui doivent peser un gros, dont on en tiendra une dans la bouche pendant la toux violente.

455. *Tablettes contre l'asthme et la toux.* Prenez pulpe de racines de polypode et de guimauve bouillies dans la décoction de grande consoude, quatre onces; sucre blanc, en suffisante quantité : faites cuire, dans de l'eau d'orge, jusqu'à ce que le tout soit assez épais pour faire des tablettes du poids d'un gros. On

en tiendra une dans la bouche contre l'asthme et la toux violente.

456. *Vin énulé stomachique.* Prenez des racines récentes d'aunée, ratissées et coupées par tranches, deux onces : mettez-les macérer à froid, pendant quinze jours, dans une pinte de bon vin rouge, le vaisseau bien fermé. La dose est d'une cuillerée, après le repas, pour aider la digestion.

457. *Vin d'absynthe.* Prenez des feuilles d'absynthe, mondées et séchées à l'ombre, une poignée ; versez dessus une pinte de bon vin blanc, les laissant macérer à froid, pendant vingt-quatre heures, dans un vaisseau bien fermé ; passez ensuite et gardez la colature. La dose est d'un verre, le matin à jeûn, pendant quinze jours. Il convient dans l'anorexie, la jaunisse, l'hydropisie, la cachéxie et les fièvres intermittentes.

458. *Vin contre les hernies des enfans.* Prenez des racines de sceau-de-Salomon, lavées et coupées par morceaux, six gros : faites-les infuser, pendant vingt-quatre heures, dans un demi-septier de vin blanc ; coulez l'infusion et prescrivez-en, pendant un mois, trois verres par jour aux enfans attaqués d'hernies. On se sert des racines qui ont été infusées pour appliquer en cataplasme sur l'hernie réduite.

459. *Vin anti-pestilentiel.* Prenez des sommités de genêt, dont le pied est rouge, deux poignées ; pilez-les à demi et faites-les infuser

pendant deux jours, dans une pinte de vin blanc, pour un vin anti-pestilentiel, dont on prend tous les matins à jeûn un verre avant de sortir de la maison.

460. *Vin anti-scorbutique.* Prenez pulpe des racines d'arum récemment tirées de terre, une demie-once; de la racine de raifort sauvage, une once; des feuilles d'herbe aux cuillers et de trefle d'eau, de chacune une poignée; semences de moutarde, deux onces; du vin blanc, six livres: faites du tout, suivant l'art, un vin médicinal, dont le malade prendra deux verres par jour, pendant quelque temps.



CHAPITRE IV,

En forme de Lettre,

Sur la manière de préparer les plantes pour les pharmacies.

POUR faire, monsieur, la recolte des plantes qui vous seront nécessaires pour votre pharmacie, attachez-vous spécialement aux endroits qui sont les plus favorables à chacune, où elles se plaisent le mieux et où elles profitent davantage. Ayez pour principe, et même pour axiôme en botanique, que toutes les plantes que vous cultivez dans les jardins sont plus grasses; que celles qui viennent naturellement dans les campagnes sont plus vigoureuses; que celles que vous rencontrez sur les montagnes sont plus odorantes; que celles qui croissent dans les lieux aquatiques sont plus âcres; enfin, que celles que vous ne pourrez vous procurer que par artifice pendant l'hiver, n'ont que très-peu de vertus et se sentent du fumier qui leur a été prodigué. D'après ces principes fondamentaux, vous devez conclure que le vrai terrein propre aux plantes émollientes, est un terrein bas et humide, et que pour avoir de bonnes plantes aromatiques, vous les devez chercher dans un terrein élevé et découvert. Le bon temps pour cueillir ces fleurs, est celui où elles commen-

cent à s'épanouir : passé ce temps, elles perdent chaque jour de leurs parties volatiles et par-là même de leurs vertus. Si vous attendez que ces fleurs tombent d'elles-mêmes pour en faire la récolte, vous devez pour lors être assuré qu'elles n'ont presque plus de force et qu'elles ne sont par conséquent d'aucune utilité. Vous aurez encore un inconvénient particulier à craindre, si vous cueillez trop tard les fleurs de tussilage, de pied-de-chat, de bouillon-blanc, les filamens des étamines et des pistils de ces plantes tiennent peu alors ; ils s'en détachent donc très-facilement, et si vous les employez en infusion, en tisane, il en nage nécessairement dans la liqueur des parcelles qui prennent à la gorge et importunent beaucoup les malades, sur-tout si les gardes-malades n'ont pas l'attention de passer l'infusion à travers un linge.

Choisissez, autant qu'il vous sera possible, un beau jour pour faire votre récolte des fleurs, sur-tout celle de violettes : les temps pluvieux sont fort contraires à la récolte de celles-ci. L'heure la plus favorable pour cette récolte est le matin, lorsque la rosée, après un premier rayon du soleil, s'en trouve enlevée : vous êtes pour lors persuadé, que les ardeurs du midi ne les ont pas trop épuisées de leurs parties essentielles.

Une chose à laquelle vous devez vous appliquer, c'est de connoître dans chaque fleur la partie où réside sa principale vertu. Dans

les fleurs labiées, le calice est la partie principale pour la médecine, au lieu que dans les fleurs d'orange les pétales sont ce qu'il y a de plus odorant.

Quand ces plantes ont des fleurs trop petites pour être considérées séparément, cueillez le haut de leurs tiges garnies de fleurs ; ces bouts sont connus communément dans les boutiques sous le nom de *sommités fleuries*. L'absynthe, l'armoise, le caillelait jaune et blanc, l'euphraise, la germandrée, l'ivette, le scordium, l'hyssope, la marjolaine, l'origan, la sauge, le thym, la lavande, la petite centaurée, le millepertuis, la fumeterre sont toutes autant de plantes dont vous devez conserver les sommités. Quant aux fruits, si vous voulez vous en servir incontinent, ne les cueillez que dans leur parfaite maturité; mais si vous voulez les conserver, cueillez-les un peu auparavant. En général, pour avoir des fruits bons, vous devez les choisir bien nourris et bien conditionnés chacun selon son espèce. Si ce sont des semences ou des graines que vous avez à recueillir, n'en faites la récolte que lorsqu'elles sont bien mûres : choisissez-les, de même que je vous l'ai conseillé pour les fruits, bien nourries et bien conditionnées ; c'est-à-dire, qu'elles aient toutes l'odeur et la saveur qui leur conviennent. Pour ce qui concerne les tiges, lorsque vous êtes obligé d'en ramasser, donnez toujours la préférence aux plus fortes et aux mieux nourries,

ries, à moins que vous n'ayiez des raisons particulières d'en user autrement. A l'égard des bois, celui du tronc de l'arbre est préférable à celui des branches pour les pharmacies: le plus pesant est toujours le meilleur. Si ce sont des écorces d'arbres qui vous sont nécessaires, choisissez celles des jeunes préférablement à celles des vieux. Le meilleur temps pour en faire la récolte, afin de pouvoir mieux les conserver, est la fin de l'automne. En les cueillant au commencement du printemps, elles sont plus abondantes en sucs; mais, en général, la différence en est de si peu de conséquence, qu'il seroit inutile ici de vous en faire un précepte. Exceptez-en néanmoins les écorces résineuses; il vaut mieux les cueillir au printemps, lorsque le suc est prêt à se mettre en mouvement.

Pour conserver les feuilles des plantes, si vous voulez les avoir dans toute leur vigueur, il faut en faire votre provision aux approches du temps de la fleuraison; si vous n'avez besoin que des feuilles qui s'emploient toutes récentes, cueillez-les uniquement à mesure qu'elles vous seront nécessaires; et en cas que vous trouviez dans la même espèce des individus plus ou moins avancés, choisissez toujours par préférence la plante qui paroît dans l'état le plus favorable. Si c'est, par exemple, des feuilles de bourrache dont vous avez besoin, cueillez-les sur un pied qui s'apprête à fleurir, plutôt que sur celui qui ne fait que

de naître, ou que sur celui qui est actuellement en pleine fleur, ou déjà défleuri et prêt à périr.

Les feuilles des herbes émollientes, pour mériter ce nom, doivent nécessairement être tendres et molles. Si vous voulez donc, monsieur, en avoir de cette sorte, attachez-vous sur-tout aux plantes les plus jeunes; les feuilles seches et dures ne valent rien. Comment de pareilles feuilles pourroient-elles communiquer une mollesse dont elles sont naturellement dépourvues ?

Les racines doivent encore avoir un temps propre pour leur récolte. Celles des plantes annuelles qui croissent en même temps que les tiges, demandent d'être cueillies dans l'âge adulte de la plante, au temps de la fleuraison, lorsqu'elles ont acquis toute leur croissanse, pourvu qu'elles soient encore tendres: car elles sont sujettes à devenir dures ou cordées dans leur arrière-saison. Les racines vivaces s'arrachent sur la fin de l'hiver, ou au premier printemps; cependant il vaut mieux les arracher au commencement de l'hiver, ou sur la fin de l'automne, qu'au commencement de l'automne, ou à la fin du printemps: ayez surtout égard à la nature de chaque plante, selon qu'elle est ou précoce ou tardive.

Les apothicaires herboristes conservent les plantes d'une année à l'autre, afin de les trouver toujours au besoin. Les années seches sont infiniment meilleures que les années pluvieuses et humides, pour pouvoir les conserver;

il y en a qui ne sont pas de nature à pouvoir l'être, telles sont les crucifères : quelques autres peuvent se garder plusieurs années sans se renouveller, pourvu qu'elles aient été cueillies dans des temps favorables.

Après avoir bien fait sécher vos plantes, remuez-les sur un tamis de crins, pour en séparer les ordures et les insectes, ou œufs d'insectes, qui peuvent s'y trouver et souvent même en assez grande quantité : ensuite serrez-les dans des sacs de papier, ou dans des boîtes de bois garnies de papier, ou, ce qui vaut mieux, dans des bouteilles de verre exactement bouchées. Les fleurs de violettes et de roses rouges exigent sur-tout cette précaution. Cependant vous pouvez épargner la dépense des bouteilles de verre pour les autres fleurs : ayez seulement attention de les tenir dans des boîtes, en un endroit sec et peu exposé aux vicissitudes de l'air ; car elles sont sujettes à s'amollir et à se ressécher alternativement dans des boîtes mêmes, suivant qu'il fait des temps humides ou secs. En faisant bien sécher et en tenant parfaitement serrées les fleurs de caillelait, vous parviendrez à leur procurer une odeur de miel fort agréable. Ces fleurs peuvent se conserver un an en bon état ; il n'en est pas de même des fleurs liliacées : elles perdent entiérement leur odeur, dès que vous les désséchez, de quelque manière même que vous puissiez vous y prendre. Il en est à peu près de même des roses pâles et des roses

muscates ; elles perdent aussi presque toute leur odeur en séchant. Il y a en cela une grande différence d'avec les roses de Provins ; lorsqu'elles sont fraîches, elles ont peu d'odeur : elles en acquièrent beaucoup par la dessication et se conservent en bon état pendant plusieurs années.

Si vous faites sécher lentement les fleurs de bourrache et de buglosse, elles pâlissent et se décolorent entiérement. Une attention que vous devez avoir en faisant sécher les fleurs d'œillets et de roses rouges, c'est de les monder préalablement de leurs onglets.

Vous avez encore de certaines fleurs qui perdent entiérement de leur couleur, si vous les faites sécher à l'air libre. La violette, la germandrée, la petite centaurée sont de cette nature. Pour obvier à cet inconvénient, il suffit de les assembler par petits paquets : enveloppez-les de papier pour les faire sécher, mais néanmoins toujours à une chaleur suffisante pour pouvoir opérer une dessication très-prompte. Si vous voulez sur-tout conserver la couleur des violettee, faites-les sécher avec leurs calices, après quoi seulement vous les monderez. Une observation que vous avez encore à faire à l'occasion des violettes, c'est qu'elles conservent leur couleur très-long-temps, lorsque vous en avez tiré une bonne partie de leur teinture par l'infusion dans l'eau bouillante, et que vous les avez exprimées et séchées promptement.

Nos ancêtres avoient anciennement l'usage de faire sécher leurs plantes doucement et à l'ombre. Sylvius est le premier qui a observé qu'elles perdent beaucoup moins à être séchées rapidement.

Avant de les faire sécher, commencez d'abord par les bien monder; nettoyez-les de toutes parties étrangères ou altérées: exposez-les ensuite à l'ardeur du soleil, ou d'une étuve, ou sur un four de pâtissier ou de boulanger; gardez-vous de les amonceler, elles s'échaufferoient davantage et s'altéreroient considérablement. Etendez-les par couches peu épaisses, et remuez-les même plusieurs fois par jour, afin de multiplier et renouveller leur surface. Pour agir encore mieux, vous ferez bien de les étendre sur des canevas ou grosses toiles suspendues, afin de donner plus de latitude à la circulation de l'air. Si c'est au soleil que vous les faites désécher, vous aurez soin de les retirer tous les soirs, afin de les préserver de l'humidité de la nuit.

En gardant ces précautions, vous conserverez très-long-temps à vos plantes leurs couleurs, leurs odeurs et toutes leurs propriétés. Si vous les faites, au contraire, sécher par tas ou très-lentement, elles se fânent pour l'ordinaire entr'elles, se noircissent, se moisissent, perdent toutes leurs vertus, se corrompent même et contractent de mauvaises qualités.

Plus les plantes sont naturellement succu-

lentes, plus elles demandent de célérité pour le désséchement ; elles sont pour lors plus susceptibles d'une fermentation intérieure. Cependant les plantes aromatiques, lorsqu'elles sont désséchées rapidement, paroissent d'abord fragiles, cassantes et répandent peu d'odeur ; mais quelques jours après, elles reprennent leur souplesse et redeviennent ensuite odoriférantes A l'égard des plantes crucifères et anti-scorbutiques, en vain vous opiniâtreriez-vous à vouloir les dessécher : ainsi desséchées, vous ne leur trouvez plus aucune vertu.

Les plantes aromatiques, lorsqu'elles contiennent des principes volatils, n'exigent pas d'être désséchées rapidement ; il faut leur ménager le degré de chaleur à proportion.

Après vous avoir expliqué la méthode de faire dessécher et préparer les feuilles et fleurs, je passe aux semences.

Je les distinguerai, pour plus grande facilité, en semences arides, farineuses et résolutives. Les arides sont aussi dures dans toute la substance que dans leur écorce : de cette classe sont les semences de coriandre, d'anis, qui croquent sous les dents.

Les farineuses sont celles qui ont la substance de leurs côtés comme poudreuse : cette substance se réduit aisément sous la dent en une farine molette ; telles sont les bois et les semences des plantes légumineuses. Les semences émulsives ont dans leurs lobes beau-

coup de matière huileuse : cette matière étant mâchée, ou arrosée avec de l'eau, rend la salive ou l'eau blanche ou comme laiteuse. Telles sont les semences des plantes cucurbitacées, aussi bien que les amandes. Vous aurez de la peine à conserver long-temps les semences émulsives, malgré toutes les précautions que vous pourrez apporter à leur dessèchement : elles perdent beaucoup de leurs qualités en vieillissant ; les amandes vieilles ne valent aussi rien : quand elles sont fraîches, elles sont douces, blanches et fermes ; mais viennent-elles à vieillir, elles se colorent, se rident, rancissent et contractent une très-mauvaise qualité.

Lorsque les semences que vous voulez garder se trouvent renfermées dans des capsules seches, conservez-les dans leurs capsules autant que vous pourrez. Quant à celles qui sont renfermées dans des fruits charnus, tirez-les pour les dessécher. Rien n'est plus facile à sécher que les semences : pourvu que vous les exposiez dans un endroit sec et modérément chaud, cela suffit ; si vous voulez garantir les semences émulsives de rancir trop vîte, ne les faites pas trop dessécher.

Les racines demandent plus de sujétion pour leur exécution : il faut préalablement les monder, en couper les filamens et les frotter d'un linge rude pour en emporter la terre et les ordures qui peuvent y être adhérentes. Souvent même vous trouvez des racines que

vous êtes obligé de laver, pour pouvoir les bien nettoyer, après quoi vous les faites sécher rapidement. Pour cet effet, vous les étendez sur des toiles, si elles sont petites, ou même dans des tamis, si vous n'en avez pas beaucoup à faire sécher. Si, au contraire, elles sont grosses et charnues, vous les coupez par roueles et vous les enfilez avec une ficelle en guise de chapelet avant de les mettre sécher: telles sont les racines de bryone, d'énula campana. Si elles se trouvent cordées, commencez par les fendre en long et arrachez-en les cordons. Les racines gluantes et mucilagineuses sont fort sujettes à se moisir. Pour parer à cet inconvénient, lavez-les bien après les avoir coupées par tranches, afin de leur enlever une partie de leur mucilage. Vous leur diminuez par-là un peu leur vertu; mais en revanche vous avez l'avantage de pouvoir les conserver. Il arrive quelquefois que pour conserver vos racines fraîches pendant l'hiver, vous les mettez à la cave; mais elles y végetent, s'y épuisent et se réduisent presqu'à rien.

De toutes les racines, les bulbes ou oignons sont les plûs difficiles à sécher. Vous aurez bien de la peine d'en venir à bout, à moins que vous n'ayiez recours à la chaleur de bain-marie, après les avoir doucement effeuillées et enfilées. La racine d'arum est peut-être une de celles qui mérite le plus d'attention de la part d'un herboriste; la différence prodi-

gieuse de ses qualités, lui vient des différens états où elle peut être prise.

Cette racine a un tubercule charnu blanc, irréguliérement arrondi, garni de quelques fibres et rempli, sur-tout au printemps, d'un suc laiteux. L'acrimonie de ce suc est telle, que pour peu qu'on le goutte, la langue, vivement piquée, s'en ressent pendant un jour entier. Si vous desséchez et conservez simplement cette racine, ses couches extérieures en deviennent presque insipides, tandis que l'intérieure récèle long-temps une âcreté considérable. Vous pouvez concevoir par-là comment cette même racine a pu être employée à faire du pain pour les pauvres en temps de disette ; à faire ici de l'amidon, et là du savon pour les blanchisseuses ; à faire en médecine, pour l'usage intérieur, tantôt un fondant, tantôt un purgatif et un stomachique ; pour l'usage extérieur, tantôt un anodin, tantôt un détersif. Il seroit à desirer qu'indépendamment des racines d'arum qu'on peut toujours avoir fraîches, mais plus ou moins succulentes, suivant la diversité des saisons, on en recueillit, tant au printemps qu'en automne, et qu'on en gardât au moins pendant deux ans, les unes entières, les autres fendues en quatre, toutes avec la date du jour, du mois et de l'année où elles auroient été cueillies, afin d'en pouvoir toujours trouver dans les boutiques, avec les conditions que le médecin jugeroit à propos de prescrire.

Les racines d'orchide demandent aussi une préparation particulière. On prend ces racines ou bulbes les mieux nourries ; on leur ôte la peau ; on les jette dans l'eau froide, et après qu'elles y ont séjourné quelques heures, on les fait cuire dans une suffisante quantité d'eau et on les fait ensuite égouter ; après quoi on les enfile pour les faire sécher à l'air. Choisissant pour cette préparation un temps sec et chaud, elles deviennent transparentes, très-dures et semblables à des morceaux de gomme adragante. Elles peuvent se conserver saines tant qu'on voudra, pourvu qu'on les tienne dans un lieu sec : celles qu'on fait sécher autrement, s'humectent et moisissent pour peu que le temps soit pluvieux pendant plusieurs jours.

Par l'exposition succincte, monsieur, que je viens de vous faire sur la récolte des plantes pour les pharmacies, il vous sera facile de former une pharmacie champêtre, dont je vous ai entretenu dans le Chap. II. Je finis, en vous assurant toujours de mon zèle pour le soulagement de l'humanité et de mon attachement à ce qui peut vous être utile. Je suis, etc.

❦

CHAPITRE V.

Des plantes indigènes qui peuvent remplacer les étrangères pour les médicamens.

LE luxe et l'impatience des malades ont mis à contribution, pour les médicamens, les Indes et l'Asie. Nous allons souvent chercher au-delà des mers des remèdes propres à nos maladies, tandis que nous en avons dans nos climats de plus éfficaces, de plus analogues à nos tempéramens et de moins dispendieux. Pour démontrer cette verité, nous allons faire ici la comparaison des remèdes de notre pays avec les exotiques, et par ce paralelle il nous sera facile de prouver que nous n'avons pas besoin d'aller porter chez l'étranger notre numéraire, pour nous procurer des drogues inférieures en vertu à celles que nous trouvons en France.

1. *L'ipécacuana.* C'est une espèce de racine qui nous viènt du Brésil, du Pérou et des bois humides de l'Amérique méridionale. C'est un vrai spécifique dans la dyssenterie; elle est tout-à-la-fois émétique, purgative et astringente. Les plantes de notre pays qui peuvent la remplacer, sont: 1°. la violette, *viola odorata*, *Linn.* Sa racine, prise à une plus forte dose, est anti-dyssentérique; elle est aussi vomitive et purgative. 2. La violette inodore, *viola canina*, *Linn.* Sa racine produit à

peu près le même effet que celle de la précédente. 3. Le cabaret, *asarum Europœum.* Sa racine n'est pas moins émétique que celle de l'ipécacuana ; elle est tout-à-la-fois vomitive, purgative et astringente : les citoyens Coste et Villemette l'ont employée, ainsi que les deux précédentes, avec beaucoup de succès dans les cas où on emploie l'ipécacuana. 4. L'herbe-à-Paris, *Paris quadrifolia.* Linnée a indiqué sa racine comme un substitut à l'ipécacuana, prise à double dose. 5. Les ésules, *euphorbia esula, Linn.; euphorbia helioscopia, Linn. ; euphorbia peplus, Linn. ; euphorbia exigua, Linn. ; euphorbia dulcis, Linn. ; euphorbia cyparissias, Linn. ; euphorbia palustris, Linn. ; euphorbia characias, Linn.* Toutes les parties des ésules sont émétiques et purgatives, de même que l'ipécacuana, mais il leur faut des correctifs. 6. La bryone, *bryonia alba, Linn.* Sa racine remplit parfaitement les indications qu'on attribue à l'ipécacuana.

2. Le *séné* est une plante de l'Egypte, de l'Arabie et de la Syrie, dont les feuilles et les fleurs purgent doucement. Il peut être remplacé, 1. par le séné d'Italie, *senna Italica;* il est même supérieur en vertu, au rapport de Fallope, au séné d'Alexandrie. 2. Par le baguenaudier, *colutea arborescens, Linn.* Ses feuilles peuvent remplacer le séné ordinaire, au rapport de Bartholin, de Garidel, de Tablet et de Linnée. 3. Par le séné bâtard, *coronilla emerus, Linn.* Ses feuilles font le même effet

que celles du séné. 4. Par les feuilles du pêcher, *amygdalus Persica*. Ces feuilles sont un purgatif léger. 5. Par le frêne, *fraxinus excelsior*. Les feuilles de cet arbre sont, selon Tablet, un vrai séné oriental. 6. Par le lin purgatif, *linum catharticum*, *Linn.* Son nom indique assez sa vertu purgative. 7. Par le prunellier, *prunus spinosa*, *Linn.* Ses fleurs purgent très-bien et peuvent remplacer le séné.

3. Le *jalap* est après le séné l'un des purgatifs exotiques le plus usité, *convolvulus Americanus* ; il est tout-à-la-fois anthelmintique, purgatif et même hydragogue ; il peut être remplacé, 1. par la gratiole, *gratiola officinalis*. Elle en a toute l'énergie et convient dans tous les cas absolument analogues. 2. Par la bellenuit, *mirabilis jalappa*, *Linn.* Sa racine ne le cède que foiblement, par sa qualité purgative, au vrai jalep.

4. La *scammonée d'Alep* passe pour un des hydragogues les plus actifs connus dans la pharmacie ; c'est un suc concret d'une espèce de liseron qui nous est exotique. Il peut être remplacé, 1. par le persil des marais, *selinum palustre*, *Linn.* Suivant Boerhaave, il a la vertu purgative de la scammonée. 2. Par le grand liseron, *convolvulus sepium*, *Linn.* Son suc évaporé en extrait et pris à la dose moyenne d'un scrupule, est un très-bon purgatif hydragogue.

5. Les *tamarins* et la *casse*. On peut leur

substituer avec avantage les pruneaux et le suc épaissi des baies de sureau et d'yeble, mais il faut en augmenter la dose.

Outre les purgatifs indigènes que nous venons de désigner, il s'y en trouve encore plusieurs autres, tels que la seconde écorce de l'aune noir, *rhamnus frangula*, *Linn.* 2. La racine en poudre de concombre, *momordica elaterium*, *Linn.* L'écorce du premier se prescrit par infusion, depuis un gros jusqu'à quatre, et la racine du second, en poudre depuis quinze grains jusqu'à un demi-gros, et son fruit, depuis deux grains jusqu'à un scrupule. 3. La bryone, *bryonia alba*. Nous en avons déjà parlé à l'article de l'ipécacuana. Sa racine se prescrit en poudre, depuis sept grains jusqu'à quinze, et en décoction, depuis un gros jusqu'à trois. 4. L'ellébore blanc, *veratrum album*, *Linn.* C'est même un très-fort purgatif; sa racine pulvérisée ne se prescrit que depuis trois grains jusqu'à six; et infusée, jusqu'à vingt gouttes. 5. L'ellébore noir, *helleborus niger*, *Linn.* L'ellébore verd, *helleborus viridis*, *Linn.* Et l'ellébore griffon, *helleborus fœtidus*, *Linn.* On prescrit la décoction de ces trois espèces séparément, à la dose depuis un gros jusqu'à deux. 6. Le nerprun, *rhamnus catharticus*, *Linn.* Vingt de ses baies suffisent pour purger abondamment. Si on les fait sécher et si on les prend en décoction, à la dose de deux gros, elles purgent aussi très-bien; mais si on les

réduit en poudre, il n'en faut qu'un gros. On prépare ordinairement, dans les pharmacies, avec leur suc, un syrop qu'on prescrit depuis la dose d'une once jusqu'à deux. 7. La bétoine des boutiques, *betonica officinalis*. Sa racine peut être placée parmi les purgatifs. 8. Le sureau, *sambucus niger*, *Linn.* et l'hyeble, *sambucus ebulus*. Le suc épaissi de leurs bayes, remplace très-bien le tamarin et la casse, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus à leurs articles, mais ce suc outre qu'il est progressif, est encore anti-septique et anti-phlogistique. 9. Le fusain, *evonymus Europeus*. Les paysans d'Angleterre employent son fruit rouge, quadrangulaire, au nombre de trois ou quatre pour se purger, et en effet ce fruit est doué d'une vertu émétique et purgative; aussi est-il de la classe des sternutatoires et des anti-pédiculaires. 10. La capucine, *tropæolum majus*, *Linn.* Suivant Arnold, trois ou quatre de ses bayes, excitent des selles. 11. le safran bâtard, *carthamus tinctorius*, *Linn.* Sa semence purge, mais foiblement; suivant Ray cette semence pilée et bouillie avec la décoction de pois chiches et la viande, purge les eaux par haut et par bas, mais il lui faut des adoucissans pour correctifs. 12. Le prunier, *prunus domestica*, *Linn.* On en fait des pruneaux, sur-tout de l'espèce nommée petit damas; leur décoction à la dose d'une demie-livre, sert de base aux infusions purgatives

des enfans. Voy. ce que nous en avons dit au nº. concernant la casse et les tamarins. 13. Le prunélier, dont il est parlé à l'article du séné, *prunus spinosa*, *Linn.* Ses fleurs sont laxatives, ainsi que nous l'avons dit, on en fait un syrop, dont la dose est d'une once, mêlé avec d'autres purgatifs. 14. Le pêcher, *amygdalus Persica.* On fait avec ses jeunes feuilles ou ses fleurs, un syrop, qui purge très-bien: rien n'est si commun à la campagne, que d'y purger les enfans de quatre ou cinq ans, avec un gros de fleurs seches de cette plante, et la mêler dans leurs déjeûners ou dans du bouillon. 15. Le glayeul, *iris Germanica.* Le suc tiré par expression de sa racine, s'ordonne avec succès, depuis une once, jusqu'à quatre, dans l'hydropisie commençante, suivant Chomel. 16. L'iris de Florence, *iris Florentia*, *Linn.* Le suc qu'on en tire est plus actif que celui du glayeul. Le chou marin, *convolvulus soldanella*, *Linn.* Ses feuilles purgent assez fortement les sérosités. 18. Les ésules, *euphorbia esula*, *Linn.* Voy. ce que nous avons dit à l'article de l'ipécacuana. Nous observerons seulement, qu'on a distribué à Paris, pendant quelque tems, un spécifique pour les fièvres, qu'on nommoit *poudre fébrifuge*, qui n'étoit autre chose que la racine de tithymale amygdaloïde, *euphorbia amygdaloides*, *Linn.* On mettoit cette racine en poudre et on prenoit cette poudre dans un bouillon, pendant trois jours, depuis la dose d'un

d'un demi-gros, jusqu'à un gros ; ce remède purgeoit avec violence par haut et par bas. 19. Le lauréole, *daphne mezereum*, *Linn.* Ses feuilles et ses baies purgent avec une force égale à la dose d'un gros en substance et de deux gros en infusion : ce purgatif est usité chez les paysans. 20. Les roses pâles, *rosa centifolia*, *Linn.*, et les roses muscates, *rosa semper virens*, *Linn.* Ces deux espèces de roses sont laxatives et purgatives ; on emploie les fleurs de la première pour faire, à Montpellier, l'eau des neuf infusions, qu'on prescrit à la dose de deux onces dans les potions purgatives : une ou deux pincées de roses muscates, infusées dans un bouillon de veau, purgent même assez fortement. On fera encore mieux, pour en modérer l'activité, de les faire bouillir par préférence dans du lait.

Par le détail où nous venons d'entrer, il est démontré que nous ne manquons pas, même parmi les plantes indigènes, de vomitifs et de purgatifs, sans en aller chercher dans les régions lointaines. Renonçons donc, tant pour nos avantages pécuniaires que pour les effets purgatifs de nos plantes, à l'ipécacuana, au séné, au jalap, à la scammonée, à la casse, aux tamarins et à la manne, pour nous en tenir uniquement aux productions végétales de notre climat.

7. Le quinquina est l'écorce précieuse d'un arbre qui nous vient du Pérou, *cinchona officinalis*, *Linn.* Elle est très-employée en mé-

decine depuis environ deux siècles, sur-tout pour la guérison de la fièvre ; cependant la France ne manquoit pas auparavant de fébrifuges. Voy. les Dissertations que nous avons publiées sur cet arbre, dans notre grande collection d'histoire naturelle. Nous nous contenterons d'en rapporter seulement ici quelques-uns. 1. Les saules blanc, cassant et à trois étamines, *salix alba*, *fragilis et triandra*, *Linn.* Les Anglois emploient avec succès l'écorce de ces arbres, sur-tout du blanc, contre les fièvres intermittentes. Stone nous en a fait connoître l'efficacité. Haller en a fait une mention honorable dans son *Enumeratio plant. Helvet.* Gerhard, médecin Prussien, Israël-Joseph Meyer, médecin Allemand, Villemette, pharmacien Lorrain, conjointement avec son ami Coste, ont fait des nouvelles expériences sur ces epèces de saules, et ils en ont expérimenté des effets heureux, ce qui nous empêche de nous étendre davantage à ce sujet. 2. Le marronnier d'Inde, *æsculus hippocastanum*, *Linn.* Zanichelli, apothicaire de Venise, a composé, en italien, une dissertation par laquelle il prouve l'efficacité de l'écorce de cet arbre, et même sa supériorité au quinquina, pour guérir les fièvres intermittentes. Moëhring, Peiper et Cusson attribuent, d'après l'expérience, à cette écorce les mêmes propriétés. 3. Le putier, *prunus padus*, *Linn.* Son écorce, suivant Gerard, n'est pas moins efficace pour guérir les fièvres inter-

mittentes. Voyez à la fin de notre Médecine rurale, la *dissertation sur le putiet*, par le même auteur. Bagard, médecin de Nancy, renouvella avec succès l'efficacité du putiet. 4. Le frêne, *fraxinus excelsior*, *Linn* On peut placer son écorce parmi nos fébrifuges, suivant Christophe Helwig; Coste et Villemette en ont fait l'expérience, qui leur a réussie. 5. Le prunellier, *prunus spinosa*, *Linn.* Son écorce est encore, suivant Kniphof, un excellent fébrifuge renouvellé de nos jours par Coste et Villemette. 6. Le pêcher, *amygdalus persica*, *Linn.* L'écorce dure et ligneuse des noyaux de pêches, pulvérisée et donnée à la même dose que le quinquina, produit, suivant Burtin, le même effet. 7. Le millepertuis, *hypericum perforatum*, *Linn.* Cette plante, suivant Thomas Bartholin, peut fournir un excellent substitut au quinquina. 8. La valériane des boutiques, *valeriana officinalis*, *Linn.* Gruenvald, médecin à Bouillon, met ce végétal au nombre des plus puissans succédanés au quinquina. 9. Le houx commun, *ilex aquifolium*, *Linn.* Si on en croit Durande, célèbre médecin de Dijon, le houx mérite d'occuper une place parmi les fébrifuges. 10. La chausse-trape, *centaurea calcitrapa.* Clouet, médecin à Verdun, se servoit avec succès de cette plante dans les hôpitaux, en guise de quinquina. Voyez la *dissertation* que nous en avons publiée dans notre *grande collection d'histoire naturelle.* 11. La bénoite,

geum urbanum, *Linn.* La racine de cette plante occupoit un des premiers rangs dans la classe des fébrifuges avant la découverte du quinquina ; elle n'en a pas moins actuellement la vertu, suivant les médecins de Copenhague. 12. La grande gentiane, *gentiana lutea*, *Linn.* C'est encore un ancien fébrifuge qui tout ancien qu'il soit, l'emporte sur le quinquina. Sa racine, infusée dans du vin et prise trois fois par jour en guise de quinquina, a guéri, suivant Coppin, des fièvres qui avoient résisté à cette écorce du Pérou. Tournefort prétend que l'eau distillée de toute la plante au bain-marie, guérit encore plutôt les fièvres que la racine. 13. La petite centaurée, *gentiana centaurium*, *Linn.* Combien de fièvres n'ai-je pas guéries avec l'infusion des bouquets de cette plante, que je n'avois pas pu guérir même avec le quinquina ? je pourrois encore citer avec Eloy, médecin de Mons, parmi les fébrifuges, la camomille des champs ; avec les anciens et même avec Jean Ray, l'argentine ; avec Turnerus, la casside bleue des marais ; mais ce seroit m'étendre trop loin : j'en ai assez rapporté pour prouver que nous pouvons très-bien nous passer en France du quinquina.

8. Le *semen contra*, qui est la semence d'une espèce d'absynthe, qui nous vient des pays étrangers et qu'on regarde comme le meilleur vermifuge, n'exclut pas néanmoins ceux que nous pouvons rencontrer parmi nos plantes

indigènes. 1. La semence de tanaisie, *tanacetum vulgare*. Les apothicaires de la Lorraine la substituent, non sans succès, au *semen contra* qui y seroit plus cher. 2. L'aurone femelle, *santolina chamœcyparissas*, *Linn.* Bagard, médecin Lorrain, preféroit sa semence au *semen contra* étranger. On peut encore substituer au *semen contra* la racine de fougère mâle. Marquet, médecin Lorrain, l'ordonnoit contre les vers, principalement contre le solitaire, bien long-temps avant que parut le remède de madame Nouffer, dont cette racine faisoit la base; les sommités de petite centaurée, la racine de gentiane, celle d'aristoloche, le menyante et quantité d'autres plantes: nous n'avons par conséquent pas plus besoin du *semen contra* que des autres plantes exotiques, que nous avons déjà rejettées de notre pharmacie champêtre.

9. Nous tirons de l'étranger, pour guérir les maladies vénériennes et pour agir comme sudorifique, de la salsepareille, de la squine, du sassafras et du gayac: cependant nous avons en France des plantes qui ne leur cédent pas en vertus. Vers le milieu du siècle dernier, un nommé Chevreuse substituoit à la racine de salsepareille, *smilax sarseparilla*, *Linn.* celle de houblon, *humulus lupulus*, *Linn.* et celle de la persicaire amphibie, *persicaria amphibia*, *Linn.* Coste et Villemette ont fait des recherches intéressantes sur ces deux racines substituées, et ils ont remarqué que ce

n'étoit pas à tort, puisqu'elles produisoient les mêmes effets que la salsepareille ordinaire. Le caret sabloneux, *carex arenaria*, *Linn.* Sa racine s'emploie aussi très-efficacement en Allemagne au lieu de salsepareille : aussi l'y appelle-t-on salsepareille d'Allemagne. Ses propriétés sont même, suivant Gleditsch, plus efficaces que celles de la salsepareille ordinaire. On peut employer indistinctement au même usage le caret hérissé, *carex hirta*, *Linn.* et le caret à deux épis, *carex disticha*, *Linn.* 2. Le bois du buis, *buxus sempervirens*, *Linn.* et celui du genièvrier, *juniperus communis*, *Linn.* remplacent l'un et l'autre très-utilement les bois de gayac, de sassafras et de squine ; et si le buis et le genèvrier croissoient en Amérique et les trois autres en France, personne ne parleroit de ceux-ci et les deux premiers, dont les vertus sont absolument semblables, auroient certainement la préférence. Nous pourrions aussi placer parmi les plantes vraiment sudorifiques, l'angélique, l'impératoire, le chardon-bénit, la scabieuse : prises à forte dose, elles produisent le même effet que les bois sudorifiques.

10. Le salep qui nous vient de Perse est une nourriture très-bonne, propre à réparer les forces épuisées et indiquée dans les maladies de poitrine. Il est préparé avec la racine d'une espèce d'orchide du Levant : nous en avons en France cinq espèces, avec lesquelles on pourroit en préparer de semblable, telles

que l'orchide mâle, *orchis mascula*, *Linn.*, l'orchide femelle, *orchis morio*, *Linn.*, l'orchide tachetée, *orchis maculata*, *Linn.*, l'orchide à larges feuilles, *orchis latifolia*, *Linn.* et l'orchide militaire, *orchis militaris*, *Linn.*

Mais à quoi bon étendre plus loin notre paralelle ? Il nous suffit, et c'est par là que nous terminons ce chapitre, de rapporter ici en peu de mots les plantes les plus propres pour guérir les maladies les plus communes en France et en même temps souvent les plus rebelles. C'est, 1. avec la racine de *polygala amara*, *Linn.* que Duhamel est parvenu à guérir la phtysie : les médecins de Vienne et de Strasbourg ont renouvellé avec succès leurs expériences sur cette plante ; c'est encore avec deux champignons que Dufresnoy, médecin de Valenciennes, a guéri des phtysies tuberculeuses et des vomiques ; l'un se nomme *agaricus piperatus*, *Linn.* et l'autre *agaricus deliciosus*, *Linn.* Ce médecin dit avoir été témoin de trente personnes attaquées de ces maladies, guéries par ces deux plantes incorporées à l'opiat suivant. On prend conserve de roses, une demie-once ; blanc de baleine, deux gros ; pareille quantité d'yeux d'écrevisses et de soufre lessivé ; on incorpore le tout avec un syrop préparé de suc de mille-feuille et de sucre blanc ; on joint à cet opiat trois gros de la poudre *agaricus piperatus* ou *deliciosus*.

2. On a découvert, depuis plusieurs années,

que la belladona, toute délétère qu'elle soit, prise à petite dose en infusion, étoit propre à guérir le vice cancereux, à lever les obstructions des glandes tuméfiées et à déterger les ulcères carcinomateux. Nous sommes redevables de cette découverte à Alberti, Gateker, Bromfeld père, Coste et Lambergen.

3. L'agaric de chêne, *boletus igniarius*, *Linn.* La partie molle de cet agaric est actuellement démontrée, et même depuis plusieurs années, comme le meilleur astringent et même le seul capable de suppléer à la ligature dans les amputations et l'opération de l'anévrisme. Brossard, chirurgien de Chartres, en est l'inventeur.

4. Une décoction qui réussit efficacement pour détruire les nodus vénériens, qui supplée même dans les cas de non réussite des mercuriaux, est celle qu'on prépare avec la décoction du mézereon ou bois gentil, *daphne mesereum*, *Linn.* Prenez, pour faire cette décoction, racines de mézereon concassées ou réduites en poudre grossière, trois onces; de l'eau commune, six livres: faites bouillir à petit feu et réduire aux deux tiers; ajoutez sur la fin demie-once de réglisse effilé: passez pour une décoction à prendre, à la dose de quatre onces, trois fois par jour.

5. La clèmatite vulgaire, *clematis vitalba*, *Linn.* quoique mise au nombre des plantes suspectes, produit néanmoins de grands effets dans plusieurs affections syphillitiques qui ont

résisté au mercure. L'infusion théiforme de ses feuilles a très-bien réussi : on la continue pendant quelques semaines. Cette infusion réussit également dans les affections rhumatismales opiniâtres et invétérées.

6. Nous sommes les premiers qui avons fait faire usage à Paris du cresson de roche, *chrysosplenium oppositi et alternifolium*, *Linn.* Nous en prescrivions l'infusion théiforme comme béchique, anti-asthmatique, anti-histérique et même contre les maladies de la peau.

7. Nous avons pareillement été les premiers en Lorraine qui avons fait connoître la vertu lithrontriptique des feuilles et tiges de la busserole, *arbutus uva ursi*, *Linn.* en guise de thé ou en poudre, à la dose d'un gros. Jadelot, médecin et professeur de Lorraine, a fait soutenir, dans sa faculté, une thèse sur les cures que nous avions opérées par son moyen.

8. Nous sommes redevables à Tissot de l'emploi fréquent de la racine de saponaire, que nous conseillons dans les cas d'obstructions, d'écrouelles, d'asthme, de cachéxie, de fleurs blanches et les maladies vénériennes : nous l'avons même ajoutée, avec beaucoup de succès, à l'électuaire anti-vénérien de Marquet.

9. Tout le monde sait, d'après Haën, les vraies propriétés des feuilles et des sommités fleuries de la salicaire, *lythrum salicaria*, *Linn.*; elle convient dans les diarrhées, les

dyssenteries épidémiques et opiniâtres, même dans les cas d'hémorrhagie : elle se prend en infusion théiforme.

10. Nous ne nous étendrons pas ici sur l'illécébra, *sedum acre*, *Linn.* Nous avons publié à son sujet une dissertation dans notre *grande collection d'histoire naturelle.* Voyez cette dissertation pour la manière d'en faire usage. Il convient contre le cancer, le charbon et la gangrene. Coste et Villemette nous ont reproché de l'avoir trop exalté ; mais d'après les effets que nous en voyons résulter journellement et que nous expérimentons continuellement, nous ne pouvons assez élever les propriétés miraculeuses de cette plante, que nous méprisons journellement ; tant il est vrai que les plantes les plus abjectes, sont souvent les plus utiles dans les maladies même les plus désespérées.

11. Kramer, médecin Allemand, dit avoir guéri des phtysiques avec l'infusion ou la décoction des feuilles et fleurs d'hélianthème, *cistus helianthemum*, *Linn.*

12. La passerage sauvage, *lepidium iberis*, *Linn.* a été annoncée comme un excellent lithontriptique dans les papiers publics ; mais nous n'en avons jamais fait usage.

13. Il n'en est pas de même des feuilles d'oranger, *citrus aurantium*, *Linn.* Nous sommes les premiers qui en avons annoncé les propriétés à Paris (1769). Ces feuilles conviennent dans l'épilepsie, les convulsions, la

danse de Saint-With : on en fait un usage continué, en poudre et en décoction tout-à-la-fois. La dose de la poudre est depuis un demi-gros jusqu'à un gros, dans quatre onces de décoction des mêmes feuilles, une ou deux fois le jour.

14. Si on en croit Dolfus, médecin Allemand, on emploie le suc d'onoporde, *onopordium acanthium*, *Linn.* pour guérir les ulcères cancereux.

15. La décoction du raifort aquatique, *sisymbrium amphibium aquaticum*, *Linn.* est un puissant anthelmintique ; elle convient même contre le tænia, au rapport de Didelot, de Coste et de Villemette. La dose est d'une tasse, matin et soir.

16. La cevadille, qui est une espèce d'ellébore blanc, *veratrum sabadilla*, *Linn.* a la vertu de faire mourir les insectes et les vers, même le ver solitaire. On réduit en poudre fine les capsules de la cevadille, conjointement avec les semences ; on purge d'abord le malade avec de la rhubarbe et du sel de Glauber ; le lendemain matin on lui donne une poudre composée d'un gros de la poudre de cevadille ci-dessus et de pareille quantité d'oléo-sacharum, de fenouil et par-dessus une tasse ou deux d'infusion de camomille ou de fleurs de sureau. Le vomissement survient ; il se fait en même temps l'éjection vermineuse par la bouche, si les vers habitent l'estomac. On réitére au malade de la même

poudre le jour suivant, ce qui produit le même effet. Si on n'apperçoit point de vers et si néanmoins on en soupçonne, on continuera la même poudre, mais on partagera la dose en deux parties, une le matin et l'autre le soir. On en fera de même le quatrième jour; le cinquième, on purgera le malade avec un demi-gros de rhubarbe et quatre grains de résine préparée de jalap; le sixième jour, on donnera au malade trois bols, dont chacun contiendra cinq grains de cevadille incorporée avec suffisante quantité de miel épuré, ce qu'on réitérera matin et soir pendant quatre jours; et le cinquième, on reviendra à la purgation ci-dessus, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune apparence de matières muqueuses. Il faut au moins vingt jours pour le traitement. A l'égard des enfans depuis deux ans jusqu'à quatre, ce remède ne doit être composé que de deux grains de cevadille, mêlés avec une petite cuillerée de syrop de rhubarbe, et par-dessus de l'infusion de sureau, coupée avec du lait, ce qu'on réitérera le soir; on le purgera avec dix à douze grains de rhubarbe, après quoi on se restraindra au remède ci-dessus. Si les personnes auxquelles on donne de la cevadille sont âgées, on fera bien de les purger avec du mercure doux; mais il est bon d'observer que la cevadille mêlée avec du miel et prise en bol, est préférable à l'usage de la poudre simple.

Cette plante, quoiqu'étrangère, n'a été

placée ici que comme remède nouveau : nous la renvoyons à l'article du *semen contra*, et peut être remplacée par la racine de fougère.

17. L'œillet d'Inde, *tagetes patula*, *Linn.* Cette plante, quelqu'étrangère qu'elle soit dans la France, s'y est tellement naturalisée, qu'on doit l'y regarder comme plante indigène. Elle convient particuliérement dans les fièvres continues et vermineuses. La dose en poudre, pour les adultes, est depuis un scrupule jusqu'à un gros, et en infusion, depuis deux jusqu'à quatre, à prendre deux fois le jour. On l'allie ordinairement à la racine de serpentaire de Virginie contre les fièvres putrides, vermineuses et à d'autres purgatifs lorsqu'il s'agit d'exciter des évacuations.

18. Dufresnoy, médecin à Valenciennes, cité ci-dessus, a découvert dans le narcisse des bois et des prés, *narcissus pseudo narcissus*, *Linn.*, une vertu anti-spasmodique ; il rapporte quatre observations qui constatent cette assertion : son extrait est un excellent remède contre le tetanos des négrillons, et même contre l'épilepsie de ces infortunés, suivant le rapport du médecin Artaud, résident au Cap Français ; il rapporte nombre de cures opérées par son moyen. Wettecamp, medecin aussi à Valenciennes, observe que l'extrait de narcisse avoit eu les succès les plus marqués, sur un épileptique de sa ville, qui avoit employé sans succès, la racine de valériane sauvage et qui depuis deux ans qu'il prenoit l'infusion

de cette plante, n'en ressentoit que deux accès très-foibles, au lieu de huit ou neuf, qu'il ressentoit chaque année, avec la plus grande violence.

19. Nous avons publié dans nos *Lettres périodiques*, la vertu anti-scorbutique des bourgeons de sapin et de pin, *pinus sylvestris*, *pinea*, *abies et picea*, *Linn.*; on les cueille au printemps, on les seche à l'ombre, on les conserve dans un endroit sec, on en use en décoction, qu'on coupe avec du lait: outre leurs vertus anti-spasmodiques, ces bourgeons conviennent dans les maladies des glandes et de la peau, dans la phtysie commençante, dans toutes les langueurs chroniques et contre les ulcères, en un mot dans tous les cas ou il faut dépurer le sang, et en émousser l'acrimonie; l'usage de ces bourgeons procure des excrétions par les pores de la peau, ou les urines.

20. On attribue à l'hépatique des bois, *asperula odorata*, *Linn.* une vertu cordiale, hépatique et tonique, et depuis peu une vertu hydrophobique.

21. La racine de chrystophoriane, *actæa spicata*, *Linn.*, passe depuis peu pour purgative, elle est encore exutoire; on l'applique extérieurement contre la galle et la vermine.

22. Rien ne supplée mieux aux pignons d'Inde, que les graines de ricin, *ricinus communis*, *Linn.*; elles sont également purgatives et anthelmentiques; on peut les substituer les unes aux autres: on exprime des

mêmes graines, une huile très-efficace pour les tempéramens bilieux et chauds, contre les constipations opiniâtres et néphrétiques; on prend cette huile intérieurement et on s'en sert en embrocation; au surplus les feuilles de ricin purgent abondamment par haut et par bas.

23. Une plante très-intéressante et malheureusement trop peu connue en France, est le doronic d'Allemagne, *arnica montana*, *Linn.* Nous avons publié dans notre grande *Collection d'histoire naturelle*, une dissertation qui prouve combien cette plante est utile dans les cas de chûte, elle convient en outre dans la guérison des fièvres putrides, des fièvres intermittentes, des paralisies, des dyssenteries, des engorgemens, des obstructions: c'est au citoyen Collin que nous sommes redevables de la connoissance de ces propriétés, qu'il convient de consulter, dans l'usage qu'il a publié au sujet de cette plante.

24. Le célèbre Linné nous a conseillé l'usage interne d'une plante, qui avoit été négligé depuis un grand nombre d'années, c'est la douce-amère, *solanum dulca mara*, *Linn.* Scobinger, Razaux, Simmons, Durande, Fouquet, et même les médecins de Genève, s'en servent dans plusieurs cas de scorbut, d'éruption et de maladies de la peau, principalement des dartres et des maladies vénériennes; Werlhof et Leclerc, même dans l'ulcère des poumons; elle se prescrit ainsi: on

prend des tiges fraîches de la plante, dépouillées de feuilles et de fleurs, un gros ou deux selon la circonstance ; après les avoir un peu contuses, on les fait bouillir dans environ seize onces d'eau de fontaine, jusqu'à réduction de moitié, qu'on prendra pour boisson ordinaire : les feuilles de douce-amère, s'employent aussi à l'extérieur, pour guérir les blessures et les écorchures légeres ; si on en croit J. Ray, et on peut bien en croire ce célèbre médecin, un cataplasme fait avec quatre poignées de feuilles de douce-amère pilées, et quatre onces de sémences de lin en poudre, bouillies dans du vin muscat, de Candie, ou avec du lait, appliqué tout chaud, a résoud, dans une nuit, des tumeurs d'un volume très-considérable : on a aussi guéri par ce moyen des contusions de muscles déséspérées.

25. Le romarin sauvage, *ledum palustre*, *Linn.* guérit, suivant Linnée, les habitans de Westrogothie de la toux férine, en en faisant un fréquent usage ; cette même plante, prise en décoction, est narcotique et propre à calmer dans les fièvres exanthématiques.

26. On attribue à la myositide, *myositis scorpioïdes*, *Linn.* la propriété de guérir les ophtalmies, lorsqu'on l'applique sur les yeux, entre deux linges, après l'avoir contuse : elle est sur-tout d'un grand usage en Sibérie, contre les maladies inconnues, principalement celles dans lesquelles on soupçonne du virus vénérien.

27.

27. Le fenouil d'eau, *phellandrium aquaticum*, *Linn.* qu'Erthe - Conrar Ernsting regarde comme apéritif, diurétique, atténuant, saxifrage, anti-septique et anti-scorbutique, s'emploie encore contre les loupes, la splénitie, les obstructions du foie et du mésentère. Lange, médecin de Lunebourg, a renouvellé les vertus de cette plante ; suivant lui, une bonne dose de sa semence en poudre, prise le matin sur une tartine de pain, guérit les fièvres intermittentes, adoucit les symptômes de la pulmonie, soulage les accidens vaporeux, corrige les ulcères malins, anciens et chancreux, les fistules, etc. On fera précéder son usage d'une médecine dans laquelle on a fait entrer le mercure ; enfin, on prépare le malade par les remèdes généraux, et on a pour lors seulement recours à la semence. Sa dose est d'une cuillerée à café dans de l'eau de tilleul, ou plutôt d'un gros à trois. On en continue l'usage pendant huit ou quinze jours.

28. Printemps, fameux charlatan de Paris, employoit le botris, *chenopodium botrys*, *Linn.* ; il en prescrivoit l'usage dans l'asthme humoral et dans quelques affections de poitrine. Pour l'administrer, il falloit le réduire en poudre et l'incorporer avec du miel en consistance de syrop.

29. Les baies rouges du sorbier des oiseleurs, *sorbus aucuparia*, *Linn.* offrent un suc hydragogue, dont on fait un grand cas en Angleterre. Les habitans du pays de Galles

s'en servoient autrefois fréquemment pour se purger, sur-tout dans les affections scorbutiques. Le suc de ces baies, cuit sous la forme de rob, appaise et dissipe les hémorrhoïdes enflées et douloureuses, suivant Lobel, et suivant Henniek, ce rob guérit de la strangurie; Bergius recommande les baies seches de cet arbre contre le calcul des reins.

30. L'agaric à mouches, *agaricus muscarius*, *Linn.* qu'on a regardé comme une plante dangereuse, est devenu entre les mains du jeune Chronion Bernhard un médicament excellent contre plusieurs maladies. On recueille cet agaric, lorsqu'il est adolescent, un peu avant la fin de l'été ou au commencement de l'automne; on le nettoie, on l'enfile, on l'expose à un air sec, ou au feu, pour en obtenir une parfaite dessication; on le pulvérise ensuite, on tient cette poudre enfermée, on la garde dans un endroit chaud et sec. Elle est pour lors très-bonne pour adoucir les paroxismes de l'épilepsie, les convulsions, les tremblemens des jointures, depuis la dose d'un demi-scrupule jusqu'à une demie-once, délayée dans de l'eau, trois fois par jour; ou à la dose d'un gros, dans de l'eau et du vinaigre, deux fois par jour. On applique aussi cette poudre à l'extérieur. Appliquée sur les glandes endurcies, les tumeurs, les ulcères, les fistules, les taches de la cornée, mais on en usera en même temps intérieurement.

31. Les zestes de noix passent, à Bruxelles,

comme un puissant anti-septique et anti-gangreneux; le docteur Burtin a observé trois guérisons frappantes opérées par ces zestes.

32. L'extrait de pavôt blanc et de coquelicot remplace très-bien l'opium, depuis la dose de deux grains jnsqu'à quatre.

33. Dans la pharmacopée de Jadelot, il est fait mention d'un vin, connu sous le nom de *vin de bruyère*, et qui se prépare ainsi: prenez une poignée de rhue, une poignée d'absynthe, une poignée de morelle, une poignée de bruyère blanche, tiges, feuilles et fleurs: faites infuser le tout dans deux bouteilles de bon vin blanc, pendant trois jours, ou bouillir jusqu'à la réduction d'un quart; passez ensuite la liqueur par un linge: ce vin est un puissant dépuratif, qu'on prescrit avec succès dans les maladies chroniques, où des humeurs viciées infectent le sang et occasionnent des dépôts qui se renouvellent continuellement. Il convient aussi dans les maladies laiteuses, dans les suppressions menstruelles, à la dose d'un gobelet chaud par jour.

34. Jusqu'à présent l'if a passé pour une plante fort dangereuse; mais depuis peu le médecin Gatarau lui a restitué ses bonnes qualités. Suivant lui, l'extrait de l'if pris à petite dose agit sur les nerfs, principalement sur ceux de l'estomac, à plus forte dose, il pousse par les selles et devient par conséquent utile pour dissiper les engorgemens glanduleux et lymphatiques; il convient également contre

les écrouelles, les cancers et les fluxions rhumatismales invétérées. Ce médecin l'a surtout expérimenté dans le dernier cas.

Hermand de Montgarny, médecin à Verdun, s'est servi avec succès de l'if en extrait aqueux et vineux, de la poudre de ses feuilles, de son écorce, et de l'infusion de la même écorce contre les fièvres intermittentes, l'épilepsie, les affections rhumatismales et autres.

35. Un remède très-vanté par Jean Edouard contre le scorbut, est le suc récemment exprimé du gratteron, *galium aperine*, *Linn.* On prend ce suc à la dose d'une tasse à jeûn, tous les matins, pendant neuf jours, et on répète la même chose tous les mois; mais il faut que la plante soit fraîche. Cette plante desséchée avec précaution et prise en guise de thé dans les voyages sur mer, pourroit aussi servir d'anti-scorbutique efficace. J. Ray a recommandé le gratteron contre la gonorrhée; à Epinal, on est dans l'habitude de se servir à l'extérieur de cette plante contre les ulcères et spécialement contre les panaris.

36. La pulmonaire des arbres, *lichen pulmonarius*, *Linn.* passe pour un excellent remède contre les maladies de la poitrine, du foie, de la ratte et de la peau. On prend de cette plante en poudre à la dose d'un gros, qu'on délaie dans une forte infusion des mêmes feuilles découpées menues, et qu'on édulcore contre les toux les plus invétérées, pendant

environ quinze ou vingt jours, tous les matins à jeûn et le soir à l'heure du sommeil : il s'en est souvent suivi le plus grand succès.

37. On attribue aux sommités du caillelait blanc, *galium molugo*, *Linn.* une vertu expérimentée contre l'épilepsie et la goutte. Jourdan, recteur de l'hôpital de Tain en Dauphiné, fait administrer gratuitement, depuis plusieurs années, le remède suivant contre l'épilepsie : Prenez suffisante quantité de la plante ci-dessus ; pilez-la dans un mortier et versez dessus, en la pilant, le poids d'une once de bon vin blanc. Après l'avoir bien pilée, vous l'exprimerez fortement pour en tirer cinq ou six onces de suc, que vous donnerez au malade ; on la cueille à la fin de septembre, lorsqu'elle est mûre, à l'instant de sa fleuraison. Avant de la donner, on prépare le malade en le faisant dîner à dix heures du matin la veille du jour qu'il en doit faire usage ; on le laisse, après ce repas, sans boire ni manger jusqu'au lendemain à huit heures du matin ; on lui fait pour lors avaler le suc de cette plante, qu'on ne doit exprimer qu'une demie-heure auparavant ; le malade se promène ensuite pendant une heure, après quoi il prend un bouillon préparé avec du veau et du mouton, et continue pour lors de se promener encore une heure ou deux : il reprend ensuite ses repas aux heures accoutumées.

38. L'herbe-à-Robert, *geranium Robertianum*, *Linn.* est un excellent vulnéraire, qui

convient non-seulement contre les chûtes, mais qui a encore la propriété d'arrêter le sang, de mondifier les plaies et ulcères. C'est un puissant résolutif contre la squinancie, les fluxions, les enflures, les tumeurs, les œdèmes, les squirrhes, les chancres, les cancers, les érysipèles, appliqué en forme de cataplasme. Nous avons rapporté, dans notre *Journal de la nature considerée*, des observations de le Clerc, chirurgien à Châteaulin en Bretagne, qui constatent l'efficacité du jus decette plante pris intérieurement en cas de chûte.

39. Durande, médecin à Dijon, a découvert, par l'analyse qu'il a fait de la mollène ou petit bouillon blanc, *verbascum lychnitis*, *Linn.* une nouvelle propriété médicinale inconnue de cette plante, celle de guérir la jaunisse. On la prescrit en décoction et en extrait, à la dose d'un gros: anciennement elle ne s'employoit que comme émolliente, pectorale et résolutive.

40. Nous avons publié une dissertation sur la digitale purpurine, *digitalis purpurea*, *Linn.* (Voy. notre *grande collection d'histoire naturelle*) par laquelle il conste que la digitale purpurine est un moyen de plus que nous offre dans cette plante la matière médicale pour guérir toutes les espèces d'hydropisies, excepté les enkistées. On se sert des feuilles; on les cueille après que la tige est montée; on en retranche toutes les côtes et on fait sécher le reste: ces feuilles, par la dessication et la

pulvérisation, perdent un cinquième de leur poids. La dose de cette poudre est, pour les adultes, depuis un grain jusqu'à trois, à prendre deux fois par jour. Dans les cas déplorables d'hydropisies, quatre grains par jour paroissent suffire. On donne cette poudre ou seule, ou associée à quelques aromates, ou mise en pilules avec le savon et la gomme ammoniac; on infuse aussi, pendant quatre heures, un gros des feuilles de digitale purpurine pulvérisées dans une pinte d'eau bouillante, et on ajoute à la colature une once de quelque liqueur spiritueuse. La dose moyenne de cette infusion, pour un adulte, est d'une once, si le malade est très-robuste ou si les symptômes sont fort pressans; en ce cas, qui est néanmoins très-rare, on peut donner cette dose toutes les huit heures. C'est à Guillaume Withering, médecin Anglois, que nous sommes redevables de la connoissance des propriétés de cette plante.

41. La pensée, *viola tricolor*, *Linn.* vient aussi d'acquérir une place dans notre médecine champêtre et végétale; on emploie ses feuilles, récentes ou seches, de la manière suivante contre les croûtes laiteuses.

On fait cuire, dans du lait, les feuilles récentes de cette plante, après les avoir coupées; on donne de cette potion à l'enfant matin et soir, ou bien on réduit en poudre ces feuilles après les avoir fait sécher à l'ombre, afin d'en avoir dans toutes les saisons; on met

infuser, pendant deux heures, un demi-gros de cette poudre dans du lait de vache ; on en fait une décoction que l'on passe ensuite par le tamis ; l'enfant en boit deux fois par jour, l'une le matin, l'autre le soir. Il prend, comme on voit, un gros de poudre par jour ; on peut, si l'on veut, faire avec ce lait de la soupe ou une espèce de panade. Par l'usage de ce remède durant huit jours, on favorise l'éruption de plusieurs pustules chez les enfans même qui n'avoient auparavant aucune croûte, ou fort peu ; tout le visage se couvre d'une croûte très-épaisse ; alors l'urine de l'enfant qui n'avoit point d'odeur auparavant, en prend une abominable, même celle d'un chat. Cette boisson se continue jusqu'à ce que toutes les croûtes soient sorties ; après quoi elles se détachent et tombent d'elles mêmes à la seconde semaine et ne laissent aucune marque sur la peau ; les urines quittent pour lors leur mauvaise odeur. Charles Strack, professeur de médecine à Mayence, a découvert ce remède ; il en a même fait usage pendant trente années contre cette maladie.

42. Le médecin Bana s'est servi avantageusement de l'écorce de l'orme, *ulmus campestris*, *Linn.* contre les dartres les plus opiniâtres et autres affections invétérées de la peau. On prend deux onces de cette écorce, que l'on fait bouillir doucement, sans interruption, à un très-petit feu, pendant près d'une heure, dans trois chopines d'eau qu'on

réduit aux deux tiers ; on laisse reposer la liqueur sans en exprimer le marc ; on sépare seulement sans pression le suc onctueux qui en découle ; on se servira d'un tamis pour passer cette liqueur qui devient d'une belle couleur pourprée. Si les maladies sont graves, les dartres universelles, les inflammations violentes ; si la gangrene est à craindre, on fera la décoction moitié et même souvent plus forte ; on emploie pour lors, pour la même quantité, trois ou quatre onces d'écorce, et quand on l'emploie comme topique, il faut qu'elle soit de cette force : on y ajoute encore le suc épais du marc que l'on exprime avec force.

43. Storck, médecin de Vienne, a découvert d'excellentes propriétés médicinales dans plusieurs plantes véneneuses, telles que la ciguë, *conium maculatum*, *Linn.*, la pomme épineuse, *datura stramonium*, *Linn.*, la jusquiame, *hyosciamus niger*, *Linn.*, le napel, *aconitum napellus*, *Linn.*, la colchique, *colchicum autumnale*, *Linn.*, la flammule, *clematis flamula*, *Linn.*, la pulsatille noire, *anemone pratensis*, *Linn.* et le dictamne blanc, *dictamnus alba*, *Linn.* Mais comme ces plantes sont déletères, qu'il est le plus souvent dangereux de les administrer, qu'elles ne doivent être prescrites qu'avec beaucoup de précautions et par de médecins habiles, nous nous garderons bien d'en parler dans un ouvrage qui doit se trouver entre les mains de tout le

monde. Voyez ce que nous en dirons dans notre *Médecine du dix-huitième siècle.*

44 Dufresnoy, médecin à Valenciennes, déjà cité, a découvert, dans l'usage de l'extrait des feuilles de *rhus radicans*, *Linn.* qui est le vrai toxicodendron, un remède infaillible contre les affections dartreuses et contre la paralysie; mais comme un pareil remède peut devenir dangereux entre les mains de plusieurs personnes, nous ne nous y arrêterons pas plus qu'aux remèdes du numéro précédent. Nous avons dans les végétaux salutaires assez de remèdes pour nous guérir, sans être obligés d'avoir recours aux deletères, dont l'emploi est toujours dangereux, à moins qu'ils ne soient dirigés par des personnes habiles et expérimentées.

45. On doit au docteur Hulse la préparation d'une huile excellente pour la goutte, dont le sureau est la base. Vous remplissez, à cet effet, un vaisseau de terre vernissé, de feuilles fraîches de sureau sans les replier et en les comprimant souvent; couvrez-le ensuite et l'enfermez dans la terre pendant un an: vous y trouverez une croûte sur la superficie, et dans le fond une huile qu'on conserve précieusement pour le besoin.

46. Un autre onguent pour la goutte est celui qui se prépare avec les feuilles d'yeble. Vous prenez deux livres de ces feuilles, lorsqu'elles sont fraîches; vous les faites bouillir dans une livre de beurre de mai, jusqu'à ce

que l'herbe soit seche ; vous les passez avec expression et vous en faites un onguent excellent pour la goutte.

47. Un purgatif fort doux, est un bol de la composition de Tournefort. Prenez un demi-gros ou deux scrupules de la racine d'ésule, autant de crême de tartre, vingt grains de mercure doux avec suffisante quantité de conserve d'absynthe, ou de marmelade de fleurs d'orange, pour en faire un bol auquel on peut ajouter quelques gouttes de baume du Pérou. Garidel et Chomel approuvent très-fort ce purgatif.

48. Une tisane excellente pour la toux seche est celle de Tournefort. On prend quatre poignées de feuilles de pas-d'âne avec trois pincées de ses fleurs, deux poignées de sommités d'hyssope, une once de raisins secs, trois cuillerées de miel de Narbonne ; on met le tout dans le fond d'un pot et on y verse quatre pintes d'eau bouillante ; on fait jeter seulement trois bouillons, on tire le pot du feu, on le couvre et on passe la tisane lorsqu'elle est refroidie.

49. Chomel vante beaucoup, pour les rhumatismes, un cataplasme de choux. Vous faites cuire à cet effet un chou rouge jusqu'à pourriture et presqu'à sec ; jetez-y pour lors un demi-septier d'eau de vie : réduisez le tout en une espèce d'onguent dont vous ferez un cataplasme pour appliquer chaudement sur la partie souffrante.

On prépare encore, suivant Chomel, un syrop très-utile pour les asthmatiques de la manière suivante : Prenez une pinte de suc de chou rouge clarifié avec le blanc d'œuf et les coquilles ; ajoutez-y une livre de miel blanc ou de Narbonne, et l'ayant écumé, faites-y fondre cinq quarterons de sucre ; mêlez-y trois gros de soufre : faites cuire le tout en consistance de syrop, dont on fera boire une cuillerée le matin et autant le soir.

50. Un syrop qui a réussi à Chomel dans les rhumes fort opiniâtres, est le syrop de navets. La meilleure manière de le faire est de couper les navets par roueles, après les avoir ratissés, d'en remplir un pot de terre, le couvrir ensuite et le boucher exactement avec de la pâte, puis le mettre au four après en avoir tiré le pain, l'y laisser pendant douze ou quinze heures, puis séparer le jus qui se trouve au fond du pot, et sur quatre onces de ce jus, jettez une once de sucre candi. La dose est d'une cuillerée, ou seul, ou mêlé avec un verre de tisane ou d'eau simple.

51. La buglosse est très-recommandée en médecine : on en fait une tisane excellente pour la toux. Vous faites bouillir trois onces de ses racines, avec autant de celles de chiendent, dans deux pintes d'eau ; vous en versez la décoction bouillante sur une once de fleurs de coquelicot et sur trois têtes de pavôt blanc coupées menues et enfermées dans un sac, afin qu'on puisse les exprimer.

On emploie encore avec succès la décoction de ces mêmes feuilles, avec celles de bourrache, dans la dyssenterie, de la manière suivante: Faites bouillir, pendant trois ou quatre minutes, une petite poignée de ces feuilles dans huit onces d'eau, ou demi-septier; passez la décoction et ajoutez-y parties égales de lait de vache bouilli; écrêmez, puis délayez-y une once d'huile d'amandes douces, quand la liqueur sera tiède. Trois heures après, faites prendre au malade cette liqueur dans laquelle elle est, lorsqu'elle est encore toute chaude, il faut y mêler un verre de bon vin: on réitérera ce remède deux jours de suite le matin à jeûn.

52. On vante beaucoup, dans la vieille toux et le catharre, un remède dans lequel on fait entrer du lièrre terrestre. Prenez-en une poignée, avec autant d'hyssope, polypode deux onces, fleurs de coquelicot une pincée, réglisse une once, sassafras demie-once; infusez le tout dans une pinte d'eau chaude, ajoutez-y une demie-livre de sucre, et faites en prendre matin et soir un petit verre, et même pendant la nuit.

On donne aussi, comme un grand secret et un spécifique pour la folie, un remède qui se prépare avec une assez grande quantité de lièrre terrestre amassé lorsqu'il est en fleurs; on le fait bouillir dans une égale quantité de vin blanc et d'huile d'olive; on passe le tout lorsqu'on ne voit plus que de l'huile, et on

garde cette huile pour en imbiber des calottes de papier-brouillard, qu'on applique sur la tête malade après l'avoir rasée.

53. Un excellent cataplasme dans la goutte sciatique, les rhumatismes et les tumeurs squirrheuses, est le suivant : Faites frire des porreaux avec du fort vinaigre, après les avoir hachés menus, et lorsqu'ils seront cuits, saupoudrez-les avec de la graine de moutarde pilée. Si vous en ajoutez beaucoup, ce cataplasme deviendra un vésicatoire assez caustique.

54. On entend journellement parler d'eau de mélisse ; mais on ignore comment elle se fait. La dispensation de l'émery est la meilleure. Vous prenez feuilles fraîches de cette plante six poignées ; écorces de citron séchées, noix muscate, coriandre, de chacune une once ; girofle et canelle, de chacun demie-once. Les feuilles pilées et les autres drogues concassées, vous les mettez dans un vaisseau propre à les distiller, avec deux livres de vin blanc et une demie-livre d'eau de vie ; vous laisserez ce mêlange trois jours en digestion, après avoir couvert le vaisseau de son chapiteau, auquel vous joindrez le récipient et vous en boucherez exactement les ouvertures. Vous ferez ensuite distiller le tout au feu de sable modéré, ou au bain-marie. Cette eau est fort estimée pour l'apoplexie, la léthargie et l'épilepsie, les vapeurs, les coliques, la suppression des menstrues, et celle des urines. On en

donne une cuillerée, ou pure, ou mêlée dans un verre d'eau.

55. La patience fait la base de l'onguent pour la galle, si familière dans les campagnes. Pour le faire, on fait bouillir dans peu d'eau et assez de beurre, quatre onces de racines de patience sauvage et autant de celles d'aunée coupée ; on les passe par un tamis et on mêle une once et demie de fleurs de soufre avec six onces de ce qui est passé. On frotte les malades avec cet onguent, après les avoir fait saigner et purger auparavant.

56. On fait avec l'ache un onguent excellent pour faire passer le lait aux femmes qui ne peuvent pas nourrir leurs enfans. On prend parties égales des feuilles de cette plante et de celles de menthe ou baume ; on les fait bouillir dans du sain-doux ; on les passe ensuite par un tamis et on saupoudre ce qui est passé avec la poudre de semences d'ache. On applique ce remède chaud sur les mamelles.

57. Valériola se servoit avec succès du mélange suivant contre le charbon. Prenez du suc de grande consoude, de scabieuse et de souci sauvage, de chacun une once ; vieille thériaque, quatre scrupules ; un gros de sel avec deux jaunes d'œufs : mêlez le tout ensemble et en faites une espèce d'onguent que vous appliquerez sur le charbon après l'avoir scarifié : l'escarre tombée, on achève la guérison avec l'onguent d'ache, ou celui dont nous venons de donner la préparation.

58. Un topique excellent contre les vers, est celui qu'on prépare avec une orange. Vous l'ouvrez par-dessus et vous la creusez ensuite pour y faire entrer deux ou trois gros de bonne thériaque ; vous la recouvrez, vous la mettez sur des cendres chaudes. Quand elle y a resté assez de temps pour être entiérement cuite, vous ouvrez l'orange par le milieu et vous l'appliquez chaudement sur le nombril avec un linge par-dessus.

59. Rondelet donne la recette suivante pour les accouchemens laborieux Vous prenez semences de lavande, demi-gros ; semences de plantain et de chicorée, de chacune deux scrupules ; poivre, un scrupule : après avoir mis le tout en poudre, délayez-le dans trois onces d'eau de chicorée et autant de celle de chevrefeuille.

60. Garidel a éprouvé avec succès la décoction d'hyssope contre l'inflammation des yeux, sur-tout celle qui est appellée *leuchoma*. Vous prenez une poignée de ses sommités séchées à l'ombre ; vous les enfermez dans un nouet, vous l'appliquez chaud sur l'œil, et vous l'y tenez pendant un long espace de temps, jusqu'à ce qu'il soit refroidi. Vous répétez ce remède plusieurs fois le jour ; mais il faut faire précéder une ou deux saignées du bras.

61. L'éclaire, ou la grande chélidoine fait partie d'un remède très-vanté contre les vapeurs et la consomption. Vous mettez à cet effet

effet dans un alambic, en digestion pendant huit jours, douze livres d'éclaire, trente-six écrevisses de rivière, dépurées et pilées légèrement ; deux livres de miel : luttez l'alambic et distillez au bain-marie. L'eau qu'on en tire se boit depuis deux onces jusqu'à quatre ; elle est encore propre pour les ulcères des yeux.

62. Corbius préparoit avec la toute-bonne, ou orvale, l'onguent suivant pour les fleurs blanches. Pilez autant que vous voudrez de cette plante, avec quantité suffisante de beurre frais ; laissez pourrir ce mêlange, après quoi faites le bouillir et passez par un linge. Il en faut graisser le bas-ventre et faire user intérieurement de la même plante en tisane.

63. Willis recommande fort, pour l'anasarque, le remède suivant : Faites calciner jusqu'à blancheur des cendres d'absynthe ; passez-les par un tamis et en mettez en digestion quatre onces dans deux livres de vin blanc, dans un vaisseau bien bouché, pendant trois heures, et passez la liqueur. La dose est de six onces, ou même huit, deux fois par jour.

64. L'huile de baume est très-usitée à Paris, pour toutes sortes de plaies et de contusions. Prenez, pour la faire, dix livres d'huile d'olive que vous mettrez dans un grand pot de grès ; vous ne le remplirez qu'à moitié : mettez dedans baume-à-coq, sauge franche, sauge large, millepertuis, tabac en feuilles vertes, bugle, sanicle, bétoine, camomille, armoise et roses de Provins, de chacune une poignée

hachées et bien mondées des tiges et des côtes dures : arrosez-les de bon vin rouge auparavant de les mêler avec de l'huile ; ajoutez-y ensuite un quarteron d'arroche concassée ; laissez le vaisseau exposé au soleil, depuis la fin de juin jusqu'à la mi-août, ayant soin de remuer tous les jours les herbes ; faites ensuite bouillir votre huile dans un chaudron pendant environ une heure, jusqu'à ce qu'elle soit bien verte et les herbes bien cuites, les remuant avec un bâton, de peur qu'elles ne brûlent ; passez le tout par un gros linge neuf et pressez fortement pour tirer le suc des herbes ; remettez votre huile dans un autre chaudron bien net, ajoutez-y environ un poisson de bon vin rouge, deux gros de mastic et autant d'oliban en poudre : faites bouillir le tout pendant une demie-heure, remuant toujours avec un bâton ; enfin, tirez votre huile et mettez-la dans des cruches pour le besoin.

65. Lindanus nous a laissé la composition d'un vin catharral dont la bénoite fait la base. Prenez deux onces de racines de cette plante, autant de sassafras concassé ou coupé par morceaux ; une demie-once de feuilles de romarin : mettez-les dans un vaisseau de terre assez grand pour contenir une pinte de bon vin rouge, que vous verserez dessus : bouchez exactement le vaisseau et le mettez au bain-marie pendant huit heures : le pot refroidi, passez la liqueur et gardez-la dans une bouteille. Le malade en prendra deux cueillerées

une heure avant le dîner, cinq heures après autant et la même dose en se couchant.

66. Un épicarpe fébrifuge à mettre sur le poignet, est celui qu'on fait avec la boursette. Prenez toute cette plante, feuilles et graines, les plus fraîches que vous pourrez trouver: pilez-les et l'imbibez d'une cuillerée de fort vinaigre, y ajoutant une bonne pincée de sel. Mettez-en sur les poignets, lorsque le frisson commence, et couchez le malade chaudement: laissez le remède vingt-quatre heures et le réitérez si la fièvre revient.

67. Clusius donne la composition d'une tisane sudorifique dans laquelle entre la racine de houblon, que nous avons dit plus haut propre à remplacer la salsepareille. Prenez donc une livre de racines de houblon, faites-les macérer, pendant la nuit, dans huit livres d'eau; le lendemain, faites-les bouillir jusqu'à consomption du tiers; ajoutez-y des racines de persil et de chiendent. Huit onces de cette tisane, donnée le matin à jeûn, font suer le malade, pourvu qu'on ait soin de le couvrir raisonnablement.

68. La poudre du prince de Mirandole, qui a été si vantée pour la goutte et la sciatique, a été rendue publique par Tournefort, dans son *Histoire des plantes*. En voici la recette. Faites sécher et mettez en poudre subtile égales parties de feuilles de chamœdrys, de chamœpytis, de petite centaurée; de racines de grande centaurée, d'aristoloche ronde et de

gentiane : mêlez ces poudres et les gardez dans une boîte bien bouchée et dans un lieu sec. On en fait infuser, pendant la nuit, un gros dans un demi-verre de vin vieux, ou dans un bouillon dégraissé. Prenez et continuez pendant un an ce remède, d'abord une prise le matin, ou le soir, tous les jours, ensuite de deux jours l'un, et au moins une fois la semaine, lorsque la goutte vous laissera plus en repos.

69. Kœnig nous a donné la composition d'une huile excellente pour le tintement des oreilles. Prenez, dit-il, semences de carvi et de coriandre, de chacune deux gros ; de coloquinte, un gros : faites-les bouillir dans l'huile de rhue. Après une forte décoction, pressez-les et ajoutez à ce mêlange une once d'eau de la reine de Hongrie : distillez-en quelques gouttes dans l'oreille lorsqu'elle sera froide, et bouchez-la avec du coton.

70. Emmanuel Kœnig nous donne la recette d'une poudre excellente pour la suffocation de matrice, dans laquelle entre la semence de daucus. Vous prenez une once de cette semence, de panais, deux gros, d'ammi et de seseli, de chacune demi-gros, de carvi, un demi-gros ; racines et semence de pivoine, un gros et demi, de livesche, un gros ; crâne humain préparé, canelle, baies de laurier, zédoaire, de chacun quatre scrupules ; feuilles de bétoine, racines de bistorte, de chacune un gros ; succin blanc préparé, demi-gros : faites

du tout une poudre, dont la dose est d'un demi-gros delayé dans de l'eau de matricaire.

71. Simon Pauli employoit dans la pleurésie la fomentation suivante : Prenez des sommités de mélilot, de pariétaire, de chacune deux poignées ; des feuilles de bétoine, une poignée, de guimauve, une poignée et demie ; des fleurs de camomille, demie-poignée : faites bouillir le tout dans une quantité suffisante d'eau, pour en faire des fomentations fréquentes sur le côté.

72. Le syrop de grande consoude se prépare ainsi, suivant la méthode de Dodonnée. Prenez des racines de cette plante, deux onces ; réglisse, une once ; feuilles et racines de pas-d'âne, une poignée ; pignons blancs, une once et demie ; vingt jujubes, deux gros de semence de mauve et autant de têtes de pavôt : faites bouillir le tout dans une livre et demie d'eau ; faites cuire la décoction, après l'avoir passée avec six onces de sucre et autant de miel de Narbonne en consistance de syrop. La dose est d'une once dans la toux opiniâtre et le crachement de sang.

73. L'ortie grièche fournit un excellent remède dans la pleurésie. Vous en prenez deux ou trois poignees, la plus fraîche que vous pourrez : vous les pilez légèrement et vous les faites bouillir avec un demi-quarteron d'huile d'olive et un verre de vin : passez le tout et faites en prendre le jus au malade que vous tiendrez bien couvert pour ménager la sueur.

On appliquera le marc sur le côté, le plus chaud que vous pourrez.

74. Simon Pauli, déjà cité, recommande fort le cataplasme suivant pour la goutte, dont il appaise merveilleusement la douleur. Prenez trois poignées des feuilles de bon-Henri avant qu'il soit en fleurs; fleurs seches de sureau et de camomille, de chacune deux poignées: hachez les ensemble et faites-les bouillir, dans suffisante quantité d'eau de sureau, jusqu'à ce qu'elles soient en pourriture; ajoutez-y demie-once de gomme caregne, demi-gros de camphre, pour en faire un cataplasme.

75. Tournefort donne la composition d'un syrop très-bon pour tenir le ventre libre, purifier le sang, fortifier l'estomac, faciliter la digestion et dissiper certaines bouffissures qui menacent d'hydropisie; pour préserver de la sciatique et du rhumatisme. Prenez, pour le faire, six livres de miel blanc, quatre livres de suc de mercuriale, une livre de suc de bourrache: mêlez le tout dans un bassin sur le feu et le passez par la chausse sans le faire bouillir; ajoutez-y ensuite trois demi-septiers de vin blanc, dans lequel vous aurez fait infuser, pendant vingt-quatre heures, deux onces de racines de gentiane coupées menues: mettez le mêlange sur le feu et remuez bien les sucs avec le vin et la gentiane; passez ensuite sans faire bouillir, après quoi faites cuire ce que vous aurez passé en consis-

tance de syrop, que vous garderez pour l'usage. La dose est d'une ou de deux cuillerées à jeûn, que vous délayerez dans un verre d'eau tiède : vous ne mangerez que deux heures après.

Reméde éprouvé contre la gale.

76. Ce remède consiste dans une préparation de dentelaire, *plumbago Europæa*, *Linn.* Cette plante, qui est vivace, croît dans l'Europe Méridionale, et plus particuliérement aux environs de Montpellier. Ses feuilles et sa racine sont d'une saveur très-âcre ; cette dernière a une odeur aromatique. Il faut prendre deux ou trois poignées de sa racine, la piler dans un mortier de marbre, jetter dessus une livre d'huile bouillante qu'on agite pendant trois ou quatre minutes avec la racine. On passe le tout à travers un linge, et on exprime fortement. Il faut former un nouet avec la racine restée sur le linge. Pour faire usage du remède, il faut que l'huile soit bien chaude ; alors on y trempera le nouet avec le quel on agite le dépôt qui s'est formé au fond de l huile, et on s'en sert pour frotter un peu fortement toute la superficie du corps, en réitérant les frictions de douze heures en douze heures, et les continuant tant qu'il y a des restes de gale : on peut se dispenser de l'usage des remèdes et des préparations intérieures.

CHAPITRE VI.

De quelques remèdes connus dans les boutiques sous le nom d'espèces.

On donne dans les boutiques le nom d'*espèces*, à la réunion de plusieurs simples coupées menues, dont on ne fait usage qu'en infusion théiforme.

Espèces vulnéraires connues sous le nom de vulnéraires de Suisse et de faltras.

1. Véronique, sanicle, bugle, millepertuis, pervenche, lièrre terrestre, chardon-bénit, scordium, aigremoine, bétoine, millefeuille, scolopendre, fleurs de pied-de-chat, de tussilage, de chacune parties égales. On coupe et on incise selon l'art : on prend une pincée de ce mêlange par tasse d'eau bouillante, qu'on adoucit avec un peu de sucre. Ces espèces sont vulnéraires, détersives, cordiales, stomachiques, propres pour prévenir les dépôts sanguins à la suite de coups ou de chûtes.

Espèces toniques tirées des élémens de pharmacie de Baumé.

2. Feuilles de mélisse, sommités de caille-lait jaune, fleurs de bétoine, de tilleul ; racines de grande valériane, de bardane, de patience sauvage, de réglisse, de guimauve,

de polypode ; feuilles de scolopendre, de chacune parties égales. Coupez et incisez selon l'art. Ces espèces sont très-propres pour donner du ton aux fibres ; elles sont céphaliques, vulnéraires, hystériques, cordiales et légèrement sudorifiques. On les prend en infusion. La dose est d'une pincée par tasse d'eau bouillante, qu'on adoucit avec du sucre.

Espèces pectorales de la même pharmacie.

3. Capillaire du Canada, feuilles de scolopendre, fleurs de tussilage, de pied-de-chat et de millepertuis, de chacune parties égales. Coupez et incisez suivant l'art. On les prend en infusion comme les précédentes ; elles conviennent dans la toux : elles sont adoucissantes et légèrement vulnéraires.

Espèces pour les fumigations humides dans les maladies de poitrine.

4. Racines de pétasite, d'énula campana, de réglisse, de guimauve, lichen de chêne ; feuilles de pulmonaire, de scabieuse, de véronique, d'aigremoine, de bouillon blanc, de guimauve, de mauve, de pervenche, de lièrre terrestre et d'éresymum ; bourgeons de sapin et de peuplier ; fleurs de primevère, de marguerite, de pas-d'âne, de bouillon blanc, de mauve, de pied-de-chat, de marrube blanc et de matricaire, de chacune parties égales. On coupera et on contusera les racines, on ha-

chera les feuilles et on mêlera bien le tout ensemble.

Espèces anti-asthmatiques.

5. Racines d'énula campana, de pétasite, de réglisse; feuilles seches d'hyssope, de lièrre terrestre, de pervenche, de scolopendre, de marrube blanc, de cataire, de cétérach; fleurs de pied-de-chat, de pas-d'âne, de coquelicot; feuilles d'orange, de chacune parties égales. On coupera et on contusera les racines; on hachera les feuilles et on mêlera le tout ensemble.

Vulnéraires de notre composition.

6. Feuilles de pervenche, de pulmonaire, de lièrre terrestre, de scabieuse, de bugle, de sanicle, de mauve et de guimauve; fleurs de violette, de pas-d'âne, de verge-d'or, de pied-de-chat, de mauve, de chacune parties égales. On hachera les feuilles et on mêlera le tout ensemble.

Espèces béchiques et pectorales de notre composition.

7. Feuilles de mauve, de guimauve, de scabieuse, de véroniqne, de lièrre terrestre, de pulmonaire; fleurs de mauve, de guimauve, de bouillon blanc, de coquelicot, de pas-d'âne et de pied-de-chat, de chacune parties égales. On hachera bien les feuilles et on mêlera le tout ensemble.

Espèces anti-hystériques.

8. Racines d'énula campana; feuilles d'oranger, de mélisse, de menthe; sommités de marrube et de caillelait jaune; fleurs d'orange et de tilleul. On mêlera le tout ensemble; on coupera les racines par petits morceaux et on hachera les feuilles: on prendra de chacune parties égales.

Espèces stomachiques de notre composition.

9. Feuilles de petite sauge, sommités d'absynthe, de marrube blanc, de petite centaurée; feuilles de menthe, de scordium et d'orange; fleurs d'orange, de violettes, de bourrache et de buglosse; graines de genièvre concassées. On hachera les feuilles et on mêlera le tout ensemble: on en prendra de chacune parties égales.

Espèces anti-néphrétiques.

10. Racines de guimauve, de calcitrappe; feuilles de doradille d'Espagne, de mauve, de pariétaire, de scolopendre, de bousserole ou *uva ursi*; cosses de haricot, de chacune parties égales. On coupera les racines et on hachera les feuilles: on mêlangera le tout.

Espèces anti-apoplectiques.

11. Feuilles de petite sauge; sommités d'hyssope, d'absynthe et d'origan; fleurs de tilleul, de primevère et de caillelait jaune, de cha-

cune parties égales. On hachera les feuilles et on mêlera bien le tout ensemble.

Espèces anti-catharreuses.

12. Racines de bénoite, feuilles d'eupatoire d'Avicenne, de capillaire, d'aigremoine, de lièrre terrestre, de cresson de roche; fleurs de lavande, de pied-de-chat et de coquelicot, de chacune parties égales. On hachera les feuilles et racines et on mêlera le tout.

Especes contre le sang coagulé et extravasé, même dans les cas de chûtes.

13. Le milieu de la racine de fougère et d'osmonde, les feuilles èt fleurs d'arnica, les feuilles et fleurs de petite marguerite, bugle et sanicle, fleurs de verge-d'or, de chacune parties égales. On mêlera le tout ensemble après avoir haché les feuilles.

Espèces contre toutes sortes d'hémorrhagies.

14. Racines de guimauve, de grande consoude, feuilles de pervenche, de pied de-lion, de saule, de pulmonaire, de plantain, de centinode, de presle; fleurs de bugle, de brunelle, de ronces, de coquelicot, de pied-de-chat, de chacune parties égales. On mêlera le tout après avoir coupé et haché les feuilles et racines.

Espèces anti-dartreuses et contre toutes sortes de maladies de la peau.

15. Racines de patience, de bardane et de

saponaire ; feuilles de scabieuse des prés, de scordium, de fumeterre ; fleurs de genêt ; écorce d'orme, tendons de houblon, de chacune parties égales. Hachez les racines, écorces, tiges, feuilles et mêlez.

Espèces anti-dyssentériques.

16. Racines de bistorte, de tormentille ; feuilles de vigne, de pervenche, de renouée, de bouillon blanc ; feuilles et fleurs de bugle, de brunelle, de salicaire ; fruits de summac, de chacun parties égales. Mêlez, hachez et contusez. Il faut faire prendre les remèdes généraux avant d'en faire usage.

Espèces anti-fièvreuses.

17. Racines de bénoite, de grande gentiane, seconde écorce de saule, de putiet ; feuilles de plantain, d'aigremoine, d'absynthe, de chardon-Roland, sommités de petite centaurée, fleurs de camomille des champs, de chacune parties égales. Coupez, hachez et contusez.

Espèces contre les fleurs blanches.

18. Racines de filipendule, fleurs de pyrole, de plantain, de trefle, de romarin, de nummulaire, de pervenche, de ronces ; fleurs d'ortie blanche, de mélilot, de romarin, de chacune parties égales. On coupe et on hache les racines et feuilles, comme il est d'ordinaire.

Espèces contre la goutte.

19. Racines de bardane, de sceau de Salomon, de houblon; sommités de caillelait, de germandrée, de scordium, d'ivette; feuilles de trefle d'eau, de frêne; fleurs d'arnica, de chacune parties égales. Mêlez, hachez et contusez.

Espèces contre les tremblemens.

20. Bétoine, lavande, chamœdrys, chamœpytis, millepertuis, sauge, feuilles et fleurs, parties égales. Mêlez le tout ensemble.

Comme le Citoyen BUC'HOZ s'est appliqué, depuis plus de cinquante ans, à l'étude des propriétés des plantes, il croit être obligé, par attachement pour ses Concitoyens, de leur faire part des découvertes qu'il a faites à ce sujet. En conséquence, outre les espèces théiformes ci-dessus rapportées, il en a encore formé d'autres, dont il a expérimenté en différens temps l'efficacité. Il a rassemblé chez lui, non-seulement les espèces ci-dessus rapportées, mais encore d'autres parfaitement conservées avec toute leur fraîcheur et couleurs naturelles. On peut se les procurer à son adresse, rue des Cordeliers, N°. 30.

A toutes ces différentes espèces, nous pouvons joindre ici, et c'est même le lieu, le titre de quelques médicamens simples tirés des végétaux qu'on emploie pour l'ordinaire ensem-

ble, et qui sont connus collectivement sous une seule et même dénomination.

1. *Les quatre bois indigenes sudorifiques.* Le genièvrier, le buis, les racines de houblon et celles de persicaire amphibie.

2. *Les cinq racines apéritives.* Ces racines sont celles de petit houx, d'asperges, de fenouil, de persil et d'ache, et quoiqu'il y ait plusieurs racines qui ont une propriété apéritive, telles que celles de chiendent, d'arrête-bœuf, d'éryngium ou chardon-Roland, de calcitrape, de fraisier, cependant l'usage a fixé le nom des cinq racines apéritives aux cinq premières.

3. *Les cinq capillaires.* On nomme ainsi un mêlange fait avec parties égales d'adiante noir, d'adiante blanc, connus aussi sous le nom de capillaire de Montpellier, de cétérach ou scolopendre, de politric et de rhue de murailles.

4. *Les trois fleurs cordiales.* Ce sont celles de buglosse, de bourrache et de violettes; leurs vertus cordiales sont absolument gratuites: elles sont uniquement béchiques, rafraîchissantes et diurétiques.

5. *Les quatre fleurs carminatives.* Ce sont celles de camomille romaine, de mélilot, de matricaire et d'aneth.

6. *Les herbes émollientes.* On gratifie de ce nom les feuilles de mauve, de guimauve, de branche-ursine, de violettes, de mercuriale, de pariétaire, de bette, d'arroche, de sené-

çon, de bouillon blanc, les oignons de lys et plusieurs autres.

7. *Les quatre grandes semences froides.* Ce sont celles de courge, de citrouille, de mélon et de concombre : ces semences, malgré la qualité qu'on leur attribue, ne sont pas plus rafraîchissantes que celles d'amandes.

8. *Les quatre petites semences froides.* Ce sont celles de laitue, de pourpier, d'endive et de chicorée.

9. *Les quatre grandes semences chaudes ou carminatives.* On donne ce nom à celles d'anis, de fenouil, de cumin et de carvi.

10. *Les quatre petites semences chaudes.* Ce sont celles d'ache, de persil, d'ammi et de daucus ou carotte sauvage.

11. *Les quatre farines résolutives.* On nomme ainsi celles d'orge, de fève, d'orobe et de lupin ; on y joint souvent celles de seigle, de lentille, de lin et de fénugrec.



CHAPITRE VII.

Du cassis, du sureau, de la sauge et de la véronique.

Il a paru, dans le siècle dernier, quatre petits traités sur des plantes indigènes, et qui, quoiqu'indigènes, sont de la plus grande utilité. Ces traités étant devenus extrêmement rares, sont recherchés de la plupart des amateurs, qui même ne peuvent se les procurer à force d'argent. L'éditeur, pour se rendre à leurs empressemens, a pris le parti de les faire réimprimer à la suite de cet ouvrage; ils peuvent y occuper d'autant mieux une place, que le *Médecin herboriste* est précisément l'ouvrage qui leur convient le mieux. Ces traités roulent sur le cassis, le sureau, la sauge et la véronique. On a grand soin, en les faisant reparoître, d'en retrancher ce qui concerne l'ancienne botanique et l'ancienne matière médicale, pour les adapter au temps présent, ensorte qu'on peut dire que ces traités se trouvent entiérement refondus et sont totalement différens de ce qu'ils étoient.

TRAITÉ PREMIER.

Du cassis.

Le cassis, ou groseiller à fruit noir, le cassetier des Poitevins, est un arbuste dont la

racine est ligneuse; ses tiges sont droites, de couleur brune, cendrée, sans aucun aiguillon; ses feuilles sont alternes, d'une odeur forte et désagréable, assez semblables à celles de la vigne; ses fleurs sont oblongues, semblables à celles du groseiller ordinaire; ses fruits sont d'un brun noirâtre, de la grosseur et de la forme de celui du groseiller blanc. Cet arbuste se nomme *grossularia non spinosa, fructu nigro majore. Pin. Ribes nigrum, Linn.* Il croît naturellement dans le Poitou, la Touraine et le Languedoc; on le cultive dans les jardins: il se multiplie par marcottes et par boutures; on pourroit le placer dans les haies en le mêlant avec d'autres arbustes. Le cassis a été regardé, il y a environ un demi-siècle, comme une panacée universelle pour toutes les maladies. Voici une partie des propriétés qu'on lui attribue, suivant un petit traité qui a été imprimé en 1712 sur cet arbuste.

C'est un remède pour toutes les fièvres pourprées, pour la peste même, pour la petite vérole; il chasse les vers, tant des petits enfans que des adultes, en le prenant en poudre comme le café, ou comme le thé, après lui avoir fait faire un bouillon dans de l'eau.

On s'en est servi utilement et avec succès pour guérir les fièvres tiercès, doubles tierces, quartes et même continues, en le prenant comme ci-dessus. Plusieurs ont été guéris de toutes sortes de fièvres sans autre remède que de prendre au commencement du frisson une

forte dose de cassis, soit en syrop, soit en conserve, soit enfin en infusion.

Ses feuilles fraîches ou seches, trempées dans du vin blanc et appliquées sur les parties attaquées de la goutte, les soulagent aussi-tôt.

Le cassis est un bon céphalique; mis dans les narines, il guérit la migraine et soulage toutes les douleurs de la tête en y appliquant ses feuilles: on s'en sert encore pour guérir les érysipèles; on fait tremper les feuilles dans l'eau de vie, et on les met ainsi imbibées sur les parties érysipélateuses. On emploie pareillement le cassis comme vulnéraire pour les plaies.

C'est un grand remède pour l'estomac; il donne de l'appétit: c'est un vrai spécifique dans la jaunisse, les pâles-couleurs; il convient dans les maladies du foie et de la ratte: on recommande son syrop, sa conserve, ou son infusion, soit dans du vin blanc, soit dans de l'eau, pour guérir les bouffissures et même les hydropisies commençantes.

Le cassis fortifie le cœur, et est bien indiqué dans l'hyppondriacie, soit en infusion, soit en bol; il faut en prendre dès le commencement de ces maladies, on est sûr qu'il ne peut nuire à personne.

On prépare avec le fruit de cassis un ratafia très-stomachique. Pour le faire, on met dans une bouteille moitié fruit; on la remplit d'eau de vie, on l'expose au soleil pendant six semaines: sur deux pintes de cette liqueur, on

fait bouillir dans une pinte d'eau trois quarterons de sucre en consistance de syrop, et on le laisse refroidir pour le mêler avec les deux pintes de ratafia. Dans la goutte, un négociant de Troyes s'est servi avec succès, en 1745, de l'infusion théiforme des feuilles de cassis qu'il a prise intérieurement, et d'un topique du marc de ces feuilles, pilées avec l'huile d'olive et appliquées sur les parties douloureuses.

Martin, curé de la paroisse de S. Gratien près Saint-Denis, fut guéri, au mois d'octobre, d'une fièvre tierce, par l'usage théiforme des feuilles de cassis.

Un jardinier de Bretagne a guéri un de ses enfans de l'hydropisie, en lui faisant seulement prendre la décoction de bois de cassis.

Un particulier de Poitou assure que les paysans de cette province se servent de l'écorce verte du cassis pour guérir leurs bestiaux. Ils prennent la seconde écorce; ils font une incision à la peau de l'animal, sur le dos, d'environ un pouce de long, et ils mettent entre cuir et chair un peu de cette écorce, qu'ils assujettissent avec un linge en forme de compresse. Ce topique attire tout le venin et forme un gros abcès qui s'écoule par l'incision, de sorte qu'en six heures l'animal est guéri.

Le journal économique de l'année 1762, assure que le fruit de cassis est excellent pour les affections fébriles des bestiaux, et que quand il leur survient un cours de ventre

avec cette maladie, il agit très-efficacement. L'instinct dirige les bestiaux à l'aller chercher où il croît naturellement, c'est pourquoi l'auteur de ce journal conseille de le planter dans les haies, pour le mettre plus à portée des animaux.

Le même auteur observe que le fruit de cassis est un grand remède contre la squinancie, d'où lui vient en Angleterre le nom d'arbrisseau pour l'esquinancie. Ce même auteur prend de là occasion d'observer que le cassis pouvoit être d'un grand secours pour guérir cette maladie terrible qui a régné tant d'années sur les bêtes à cornes dans la plus grande partie de l'Europe, puisqu'elle étoit toujours accompagnée d'une inflammation de gosier, qui étendoit son effet dans tout le canal intestinal.

La plupart des vertus qu'on a attribué au cassis sont exagérées, comme l'expérience l'a fait connoître. Quant à nous, nous regardons seulement ses feuilles comme vulnéraires et son fruit comme stomachique.

TRAITÉ II.

Du sureau.

Le sureau est un arbrisseau dont la racine est ligneuse, longue et d'une couleur blanchâtre; son tronc et ses rameaux sont tortus, remplis de moëlle blanche, couverts de deux écorces, dont la première est rude, crevassée,

de couleur cendrée ; la seconde est verte et intérieure, c'est celle dont on fait usage en médecine. Ses feuilles sont composées de folioles pointues, découpées et dentelées sur leurs bords, opposées deux à deux. Ses fleurs qui paroissent en juin et juillet, sont rassemblées en ombelles et en grappes, blanches, odorantes et composées chacune d'un calice assez petit, d'une seule pièce, divisé en cinq, qui subsiste jusqu'à la maturité du fruit, et d'un seul pétale figuré en rosette, pareillement divisé en cinq, dans l'intérieur desquels on trouve cinq étamines terminées par des sommets arrondis, qui prennent leur origine du pétale, et un pistil formé par un embryon oval, qui fait partie du calice, et par un corps glanduleux renflé et surmonté de trois stigmates. Lorsque la fleur est passée, il lui succède une baie qu'on nomme dans les boutiques *granum actes* ; elle est d'une figure sphérique, d'abord verte, ensuite noire, d'un goût âcre, qui renferme trois semences arrondies, plates d'un côté et tranchantes du côté où elles se touchent.

Cet arbrisseau s'appelle *sambucus fructu in umbellâ nigro. Pin. Tourn. 606. Sambucus vulgaris. J. B. 1. 541. Sambucus cymis quinque partitis, caule arboreo. Linn. Sp. pl. 385.* Le sureau croît naturellement par toute la France ; on en voit aux environs de Paris, dans la Bourgogne, dans la Lorraine, dans le Lyonnois, dans l'Alsace, dans la Provence,

dans l'Orléanois, aux environs d'Estampes, de Montpellier et ailleurs. Les Languedociens le nomment *lou sambuc*, les Provençaux *sambequier*, et les Lorrains *seugnion*. Il n'est nullement délicat sur la nature du terrein : il se multiplie facilement par marcottes et boutures; aussi l'élève-t-on rarement de semences. On n'en trouve pas communément de gros, si ce n'est derrière les maisons et les vieilles masures. Pour lui donner une belle forme, il faut en ôter toutes les branches menues, chiffonnes et superflues.

On voit encore en France trois autres espèces de sureau ; la première se nomme sureau en grappes : *sambucus racemosa rubra. Tourn. 606. Pin. Sambucus caule arboreo, floribus racemosis. Sauvages. Botan. Monspeli. Sambucus racemis compositis ovatis, caule arboreo. Linn. Sp. plant. 386.* Il est commun sur les montagnes méridionales de la France, sur le mont Pila, sur le mont Rosberg en Alsace, dans la Bourgogne, sur les montagnes des Alpes, sur celles des Vosges dans la Lorraine.

La seconde espèce est le sureau à fruits verds. *Sambucus fructu in umbellâ viridi. Tourn. 606. Sambucus cymis quinquepartitis, caule arboreo. Linn. Sp. plant. 385.* On en voit près du moulin de Ville-au-Val, à une lieue de Pont-à-Mousson, et quelquefois en Alsace.

La troisième espèce, qui n'est qu'une variété de la précédente, est le sureau à feuilles laciniées : *Sambucus laciniato folio. Tourn. 606.*

On en voit dans les haies de Famchon, près de Poix, dans la Picardie, et aux environs du château de Mousson en Lorraine.

On remarque souvent le long des tiges du sureau, une quantité de pucerons d'un noir matte bleuâtre, qu'on nomme pucerons du sureau, à cause de l'arbre sur lequel on les trouve. *Aphis sambuci tota cæruleo-atra. Geoff. 495.*

Toutes les parties du sureau sont en usage dans la médecine. Martin Blokwitzius a écrit un livre entier des vertus de cet arbrisseau, sous le titre d'*Anatomie du sureau.* Bartholin prétend qu'on trouve dans le sureau de meilleurs remèdes que dans les fameuses compositions si vantées de la thériaque et du mithridate: les anciens s'en servoient comme de purgatif et d'apéritif. Hyppocrate en faisoit usage pour purger et pour faire passer les urines. Dioscoride prescrivoit aux hydropiques la décoction des feuilles ou des tendrons de sureau, même des racines: il l'ordonnoit aussi contre la morsure des vipères et la passion histérique. Tragus et Dodonée faisoient pareillement boire à ceux qui étoient attaqués d'hydropisie, le suc de l'écorce moyenne de sureau. C'est de la décoction de cette même écorce, conjointement avec la thériaque, dont Gesner usoit pour faire suer les pestiférés; plusieurs y ajoutent le syrop de diacode. Jean Bauhin conseilloit aussi, en cas d'hydropisie, de l'eau d'écorce moyenne de sureau, à prendre trois fois

par jour, à la dose d'une once et demie. Camérarius employoit la décoction des tendrons de sureau avec un peu de safran pour provoquer les menstrues. Chomel, dans son *Traité des plantes usuelles*, prétend qu'il n'y a rien de meilleur pour purger les sérosités, qu'une once de l'écorce moyenne de la racine et de la tige, ou une demie-once des feuilles de sureau infusées dans six onces d'eau, avec quinze grains de sel d'absynthe et un scrupule de canelle.

Le continuateur de Geoffroy, dans sa *Matière médicale*, nous assure qu'il a éprouvé plusieurs fois, avec un pareil succès, sur des gens bouffis et menacés d'hydropisies, l'infusion de l'écorce de sureau pilée dans du lait, de l'eau ou du vin, ce qui leur a procuré un prompt soulagement.

Dulas, de Rennes en Bretagne, a fait part au public, dans le mercure du mois de juillet 1763, d'une recette pour guérir l'hydropisie, dont le bois du sureau fait partie. On fait faire, dit-il, trois fagots de trois différens bois, savoir, de houx, de sureau et de frêne, tous les trois de poids égal; on les brûle ensemble, après quoi on en passe la cendre par un tamis bien fin; on la met ensuite dans un pot ou autre vase bien couvert. Il faut observer qu'il faut couper ces différens bois dans les deux temps de la séve, comme au mois de mai ou au mois d'août, et les brûler aussi-tôt qu'ils sont coupés: comme on a beaucoup de peine à allumer ces bois, on se sert d'un réchaud rempli

de braise, que l'on met sous ces bois pour les allumer. Dès que le feu est bien pris, on tire le réchaud avec la braise qui y étoit, afin qu'il n'entre rien d'étranger dans la cendre. Il faut observer que pour bien faire consommer cette cendre, on a soin, après que tous les bois sont brûlés, de la rassembler dans un tas; on la couvre ensuite et on la laisse dans la cheminée l'espace de trente-six heures au moins, ensuite on la passe par le tamis le plus fin, on donne au malade un gros de cette cendre dans une demie-chopine de vin blanc, que l'on répand dans un vase de terre, ou autre, pourvu qu'il ne soit point de bois; on la mêle de même avec un instrument qui ne soit point de bois, après quoi on donne le tout à boire au malade, que l'on a soin de bien couvrir afin de le faire suer, et trois ou quatre heures après on lui donne un potage. Il faut recommander au malade de n'user point de lait, ni de galette ou autre nourriture grossière pendant cinq ou six mois. Ce remède peut se répéter jusqu'à trois fois, pourvu qu'on laisse huit jours d'intervalles entre chaque prise.

L'auteur de la gazette salutaire paroît le révoquer en doute par deux raisons: la première, parce que les cendres de tous les végétaux ont toutes la même propriété, et que celles de ces trois bois n'ont pas plus de vertu que celle du genêt. Nous savons cependant que le sureau est un grand diurétique.

La seconde raison qu'il rapporte et qui

paroît plus sensée, c'est que ce remède n'est pas répété assez souvent, et que pour guérir l'hydropisie, il ne faut point négliger les momens dès qu'on s'apperçoit de l'efficacité d'un remède.

L'huile de l'écorce moyenne de sureau, faite par infusion, est souveraine pour la brûlure, la goutte et toutes les inflammations. Simon Pauli appliquoit sur la partie malade les raclures de cette écorce, pour calmer les douleurs de la goutte. Matthiole donne la description d'un onguent excellent pour la brûlure. On fait bouillir une livre d'écorce moyenne de sureau dans deux livres d'huile d'olive lavée plusieurs fois avec l'eau de fleurs de sureau; on passe l'huile par un linge: lorsque l'écorce est assez cuite, ce qu'on connoît par sa noirceur, on y ajoute quatre onces de cire neuve, et autant de suc des tendrons de cette plante, que l'on fait bouillir jusqu'à la consomption du suc, ensuite on retire la bassine du feu, et on mêle avec l'huile de sureau deux onces de térébenthine, quatre onces d'encens mâle et deux jaunes d'œufs durcis. On garde l'onguent pour l'usage. Rien ne soulage plus ceux qui ont été brûlés par la poudre à canon, que d'appliquer d'abord sur les parties brûlées, le miel commun et ensuite l'huile de noix, dans laquelle on a fait bouillir du sureau. A l'égard des ulcères qui se forment à la suite de la brûlure, il faut les laver avec la décoction des écorces de sureau et de frêne. Mappus, dans

son *Histoire des plantes d'Alsace*, vante beaucoup pour la brûlure, même celle qui a été faite avec de l'eau bouillante, et pour appaiser les douleurs qui suivent, l'application des vésicatoires, l'onguent de sureau mêlé avec le baume de soufre de Rulland et appliqué sur la partie malade.

Les feuilles de sureau bouillies dans du vin rouge, sont fort résolutives : elles font désenfler les jambes des hydropiques, sur-tout si on en fait une espèce de bain vaporeux, ou des fomentations fréquentes, et si on applique le marc en cataplasme. On fera bien aussi d'y mêler les feuilles et les fleurs de la tanaisie.

On fait usage pour la goutte d'une huile qui se fait par la résolution des feuilles. On les macère, ensuite on les met dans un pot de grès, que l'on enterre assez avant, après l'avoir lutté avec du plâtre ; au bout d'un an, on trouve au fond de ce pot une espèce d'huile qui est fort adoucissante.

Le suc des tendrons des feuilles et de l'écorce moyenne, mis dans l'oreille cinq ou six fois, fait mûrir et suppurer les abcès de cette partie. Ces mêmes feuilles échauffées entre deux tuiles chaudes et appliquées sur le front et les tempes, guérissent la migraine.

On se sert communément parmi le peuple, pour se purger, des jeunes feuilles ou bourgeons de sureau, qu'on mange en salade au printemps. Nous ne conseillons pas aux personnes délicates d'en faire usage ; il est survenu

plusieurs fois des vomissemens et des superpurgations violentes.

Les fleurs de sureau sont résolutives, anodines, adoucissantes et diaphorétiques; elles contiennent des parties balsamiques et légères, unies à une substance mucilagineuse. Liétaud prétend que leur infusion en guise de thé est un très-bon calmant et anti-spasmodique, qui procure souvent une abondante transpiration et que plusieurs regardent comme fort utile dans l'asthme. On assure que l'infusion de ces mêmes fleurs dans du lait augmente le lait des nourrices.

On fait avec les fleurs de sureau de la conserve et du syrop. Quand elles sont fraîches, elles purgent assez bien. Freitagius, dans son *Aurora medicorum*, observe, avec plusieurs praticiens, qu'elles perdent leur vertu laxative lorsqu'elles sont seches. Le petit-lait où elles ont infusé pendant la nuit, soulage ceux qui sont sujets aux érysipèles et aux autres maladies de la peau. On en boit un verre soir et matin, et on bassine en même temps la partie érysipélateuse avec deux parties de fleurs de sureau et une partie d'esprit de vin.

L'esprit qu'on tire de ces mêmes fleurs cohobé jusqu'à trois fois et distillé après la fermentation, est aussi en usage pour les érysipèles, en appliquant un linge chaud, mouillé dans cette liqueur, qu'il faut avoir soin de changer du soir au matin. La poudre des fleurs seches a la même propriété que l'esprit, quoi-

que dans un degré inférieur, suivant Garidel. Elle purifie aussi le sang. On fait bouillir légèrement dans du vinaigre les fleurs de sureau avec du miel, pour employer dans les lavemens.

Le vinaigre surat est une espèce de vinaigre dans lequel on fait infuser les fleurs de sureau pour lui donner de l'odeur et de la force : ce vinaigre est plus sain que le commun et est moins contraire à l'estomac.

Les baies de sureau sont diaphorétiques, toniques et légèrement astringentes. Dioscoride les regarde comme anti-histériques. Prises intérieurement, elles sont propres pour la dyssenterie : on en tire un suc qu'on mêle avec de la farine de seigle, pour en former des rotules qu'il faut cuire au four : elles s'appellent *tragea granorum actes* ; on les donne à manger au malade dans la diarrhée, ou bien, on les met en poudre et on les fait avaler en bols, ou dissous dans quelques liqueurs appropriées, depuis un gros jusqu'à une demie-once. Avec les baies de sureau on prépare aussi le rob, l'extrait, l'esprit, le vin, le syrop et l'huile de sureau. Pour le rob, il se fait en faisant épaissir, sur un feu lent, une livre de suc de baies de sureau, avec une demie-livre de sucre. Il se prescrit avec succès dans la dyssenterie, à la dose d'une once. On appelle à Strasbourg, parmi le peuple, le rob de sureau, la thériaque des Allemands. Bœcler, professeur de cette ville, prétend que c'est un excellent diapho-

rétique, qu'il purifie la masse du sang ; il ajoute aussi que ce rob est bon aux hydropiques et qu'il est fébrifuge. Il y en a qui préparent avec ce rob et l'esprit de vin, une essence qui prise intérieurement est somnifère, et appliquée extérieurement est discussive et très-propre contre les suffocations utérines.

L'extrait, suivant Quercetan, se prépare ainsi : mettez dans un matras les fruits de sureau séchés à l'ombre ; versez par-dessus de bon esprit de vin, ensorte qu'il surnage de quatre ou cinq doigts ; ajoutez-y un peu d'esprit de soufre et laissez le tout en digestion pendant cinq ou six jours ; filtrez la teinture, elle est excellente dans la passion hystérique. Dans ce cas, on en boit une demie-cuillerée. Pour avoir l'extrait, retirez l'esprit de vin par la distillation, l'extrait demeurera au fond de la cucurbite : on le prescrit à la dose d'un scrupule, et même d'un gros, dans le cours de ventre.

L'esprit ardent des baies de sureau est un des plus grands sudorifiques, de même que le suc qu'on en tire et que l'on conserve, ou avec l'huile, ou avec un tiers de bon esprit de vin. On appelle vin de sureau ce suc conservé pendant un an. Quelques-uns le font cuire avec du sucre jusqu'à la consistance de syrop. Des pepins qui se trouvent dans les baies, on en exprime, suivant les règles de l'art, une huile propre pour appaiser les douleurs de la goutte. Ces mêmes pepins sont aussi purgatifs, si on

les donne en poudre, à la dose de trois gros ou d'une demie-once, et en émulsion, à la dose d'une once. Ils ne font pas le même effet si on les fait macérer dans du vin blanc. Un auteur rapporte que la moëlle de sureau est très-propre, tant pour les graviers des reins, que pour évacuer les eaux du bas-ventre.

Le sureau donne une espèce de gomme qui est très-astringente, dessicative; elle convient très-fort dans les inflammations de la gorge.

Il vient aussi sur le sureau une espèce de champignon, qu'on appelle *fungus membranaceus sive sambucinus; auricula judæ.* Tournefort le regarde comme une espèce d'agaric: il a la figure et la grandeur d'une oreille humaine; sa substance est membraneuse, cartilagineuse, cuirassée, pliée et d'une couleur noire.

Si on macère ce champignon dans de l'eau de rose ou d'euphraise, il est bon pour l'inflammation des yeux, suivant Schroder. Quelques-uns l'infusent dans du vinaigre et le prescrivent en gargarisme dans la squinancie. Simon Pauli vante beaucoup son infusion dans du vin pour l'hydropisie.

Rosier prescrit aux animaux la décoction des fleurs de sureau, à la dose d'une poignée sur une livre d'eau, et l'écorce intérieure infusée dans le vin, à la dose d'une once sur une demie-livre de vin.

Les auteurs attribuent au sureau à grappes une

une vertu somnifère, et les mêmes vertus qu'à la plante nommée belladona.

Le sureau n'est pas seulement d'usage en médecine, on s'en sert encore pour les arts et métiers. Son bois est dur et liant; on l'emploie à différentes choses: on en fait d'abord des échalas, mais ils sont de peu de durée: lorsqu'il est gros, il ne contient point de moëlle; pour lors les tourneurs en font des boîtes de tabatières et des peignes, qui ne le cèdent pas pour la bonté à ceux qui se font avec le buis. Comme ce bois dure fort long-temps en terre, on s'en sert pour des taupières. Lorsque les branches sont jeunes, les enfans vuident la moëlle qui s'y rencontre et les destinent à des sarbacanes, des bobines, des canonnières: on fait aussi souvent avec sa moëlle, de même qu'avec celle des joncs, des fleurs artificielles.

Les gens de campagne emploient souvent le sureau pour garnir les haies qui bordent leurs héritages; ils en interdisent par ce moyen l'entrée au bétail, qui évite ces sortes d'arbrisseaux à cause de la mauvaise odeur de leurs feuilles, et ils procurent par-là des retraites au gibier. On prétend que les taupes fuient les endroits où croît le sureau.

Les fleurs de cet arbrisseau sont très-jolies; elles peuvent servir, pendant le mois de juin, de décoration aux bosquets. D'ailleurs les abeilles les aiment beaucoup, c'est pourquoi ceux qui en ont ne doivent pas négliger d'en planter plusieurs aux environs de leurs mai-

sons. Une autre raison aussi qui doit engager d'en planter, c'est que les oiseaux sont fort friands des baies de sureau ; c'est par conséquent le vrai moyen de les attirer pour les pouvoir prendre. Plusieurs marchands de vin emploient les baies de sureau pour teindre et falsifier leurs vins.

L'écorce et les fleurs de sureau sont très-recommandées dans l'*Avis au peuple*, par Tissot ; c'étoit même une panacée pour la plupart des maladies, suivant cet habile médecin.

TRAITÉ III.

De la sauge.

La sauge, la petite sauge, la sauge franche est une plante dont la racine est ligneuse, dure et fibreuse. Ses feuilles sont petites, étroites, un peu blanches, ridées, rudes, peu succulentes, ordinairement accompagnées à leur base de deux petites feuilles en façon d'oreillettes ; ses fleurs sont labiées ; sa lèvre supérieure est petite, en casque ; l'inférieure est divisée en trois parties, dont la moyenne est creusée en cuiller ; les filets de ses étamines ressemblent à l'os hyoïde par leur bifurcation ; sa corolle est purpurine ; son calice sert de capsule et renferme quatre semences arrondies. Cette plante se nomme *salvia folio tenuiore. Pin. Salvia officinalis. Linn.* Elle est vivace et croît dans la Provence et le Languedoc. On la cultive dans nos jardins : on

y en cultive encore d'une autre espèce connue sous le nom de *salvia major an sphacelus Theophrasti. Pin.* La grande sauge.

Outre ces deux espèces, les curieux en élèvent plusieurs autres dans leurs jardins. Les principales sont la sauge franche : *salvia minor aurita et non aurita. Pin.* La grande sauge à fleurs purpurines, la sauge d'Espagne à fleurs blanches, la sauge d'Espagne à feuilles de lavande, la jaune panachée, la frisée, la sauge à baies, *salvia baccifera* ; la sauge du Levant, la grande sauge du Levant, la sauge d'Afrique à fleur jaune, la sauge d'Afrique à fleur violette et la sauge de montagne ou sauge sauvage ; cette dernière croît naturellement dans les bois montagneux, autour des buissons et des haies. Toutes ces prétendues espèces ne sont que des variétés de celle qui vient spontanément en Provence ; les différences qu'on y remarque sont provenues, pour la plupart, des changemens de terreins et de climats, de même que de la culture.

La sauge peut se multiplier de graine ; mais comme il est plus facile de la multiplier de boutures ou de pieds enracinés et qu'on en jouit plus-tôt, on se sert uniquement de cette voie. Un vieux pied séparé en fournit une douzaine, plus ou moins, qu'on replante au printemps et en automne, cela est indifférent. L'usage le plus ordinaire de cette plante, est d'en former des bordures autour des quarrés du potager, soit en-dehors, soit en-dedans.

Pour cet effet, on tend un cordeau, on ouvre une petite tranchée de sept à huit pouces de profondeur sur même largeur, et on l'enterre près à près jusqu'à l'extrêmité de ses tiges, c'est-à-dire, à quatre pouces près, en foulant la terre avec le pied, après que la tranchée est comblée. Il faut avoir la précaution de raccourcir préalablement les racines; on n'y fait d'autre préparation et il n'en manque point, pour peu que les pieds aient des racines. Cette plante n'est nullement délicate; elle ne craint ni la gelée, ni la séchéresse, ni l'humidité: cependant elle a plus de vertu dans les terreins secs que dans les terreins aquatiques. Elle se soutient dans la même place aussi long-temps qu'on veut; mais comme elle s'élève et s'écarte trop, passé trois ans, et qu'elle produit un vilain effet à la vue, il convient de la détruire à cet âge et de la renouveller.

Lorsqu'on la plante de bouture, il faut un peu plus de précaution; c'est ordinairement au printemps qu'on doit la planter, pour qu'elle ait le temps de s'enraciner pendant la belle saison. Il faut seulement avoir attention de coucher les brins, d'appuyer le pied ferme dessus, après qu'ils sont recouverts de terre, et d'arroser souvent jusqu'à ce qu'ils soient bien repris; mais le plus sûr est de leur faire prendre racine sur couche, et au bout de six semaines on peut les retirer avec un peu de motte et les placer où on veut.

Les deux sauges d'Afrique, la frisée et celle

qui porte des baies, ne passent pas l'hiver en pleine terre. On les met dans des pots et on les enferme dans la serre aux approches des gelées; au printemps suivant, on les enterre avec les pots à une bonne exposition, car elles demandent beaucoup de chaleur.

De toutes les sauges, celle d'Espagne est réputée la meilleure, ensuite celle de Provence, après quoi la sauge franche.

Les feuilles et fleurs de sauge sont très-bonnes dans les décoctions et fomentations aromatiques, qu'on ordonne pour fortifier les nerfs, raffermir les chairs, ramollir les tumeurs et dissiper l'enflûre des plaies. La sauge est bonne également dans le scorbut: on bassine les gencives scorbutiques avec parties égales de son jus et du suc de cochlearia qu'on mêle avec la salsepareille et la balauste. La sauge convient encore dans les fleurs blanches; mais il faut en interdire l'usage aux femmes enceintes, d'autant qu'elle est emménagogue. L'infusion théiforme des feuilles de cette plante, prise intérieurement, fait très-bien dans les vertiges, les vapeurs, l'assoupissement et les autres affections du cerveau, qui menacent de l'apoplexie et de la paralysie. J'en ai souvent prescrit l'usage avec succès: cette infusion ranime en même temps le mouvement des liqueurs et la circulation du sang. On en prend tous les matins pendant plusieurs jours et on l'édulcore avec du sucre. On recommande aussi cette infusion dans la sup-

pression des menstrues et des urines, dans les indigestions et les foiblesses d'estomac, dans les vents, la colique, le crachement de sang : c'est aussi un très-bon vermifuge et un anti-asthmatique : on fume dans l'asthme ses feuilles, de même que celles du tabac. L'infusion de sauge dans le vin est souveraine pour les maux de dents : on y ajoute pour ce deux gros de bon tabac. L'eau distillée de cette plante est un excellent mondicatif dans les plaies : attirée par le nez, elle arrête l'hémorrhagie, fortifie le cerveau et les membres, et elle resserre les gencives en s'en lavant la bouche. Cette plante a tant de vertus, qu'on l'a regardée long-temps comme une panacée universelle. Un ancien auteur dit : *Cur moritur homo, cui salvia crescit in horto.*

On prétend que la sauge attire les serpens et les crapauds. Pour les empêcher d'en approcher, il suffit d'y entremêler quelques pieds de rhue.

La sauge sauvage, qui est une espèce de germandrée, convient dans la jaunisse et la fièvre tierce ; on en prend le suc ou l'infusion dans du vin. Un remède très-vanté pour l'hydropisie, est l'infusion de la sauge sauvage dans du vin blanc ; on en ordonne un verre, de quatre heures en quatre heures, et on en éprouve pour lors de grands effets.

Quand on prescrit à l'homme l'eau distillée de la sauge, c'est depuis deux onces jusqu'à quatre ; et quant à l'infusion, la dose est d'une

poignée dans une livre d'eau, ou de vin. Pour les animaux, on donne l'essence à la dose d'un gros, et les infusions à la dose de deux poignées dans une livre et demie d'eau.

TRAITÉ IV.

De la véronique.

La véronique est une plante dont les racines sont déliées, composées de beaucoup de fibres noirâtres, disposées de part et d'autre. Elle pousse plusieurs tiges, longues environ d'un pied, menues, rondes, velues, rameuses, rougeâtres, couchées ordinairement sur la surface de la terre, parsemées de nœuds. Le long de ses tiges régnent des feuilles opposées l'une à l'autre, assez semblables à celles du prunier, vertes, oblongues, velues, douces au toucher, dentelées en leurs bords, embrassant en partie la tige par leurs bases, d'un goût amer et âcre. Les fleurs de cette plante sont disposées en manière d'épis, de même que celles de la germandrée, petites, de couleur bleue, quelquefois blanches, divisées chacune en quatre parties en forme de rosette, contenant deux étamines dans le milieu, à sommets oblongs et soutenus par un calice verd fait en cœur, partagé en deux loges, qui renferment des semences menues, noirâtres et applaties.

Cette plante s'appelle chez les botanistes *veronica mas supina et vulgatissima. Pin. 246. Tourn. 143. Veronica floribus spicatis,*

foliis oppositis, caule procumbente. Linn. Flora Suecica, n. 8. La véronique tire son principal nom du mot latin *ver*, printemps, comme si l'on disoit petite herbe printanière. Elle conserve sa verdure pendant toute l'année, elle fleurit ordinairement au printemps et en été; elle croît dans les bois, les taillis et les pâturages, le long des haies, aux lieux incultes, pierreux, secs et sablonneux, sur les côteaux exposés à l'ardeur du soleil. On en trouve en quantité sur le mont Pila; on en voit aux environs de Paris, d'Orléans, d'Angers, de Caen, de Rouen, de Montpellier, de Nancy, etc. Elle se trouve en Alsace, en Franche Comté, en Bourgogne; on en trouve presque par toute la France. Celle qui croît auprès des chênes est la plus estimée. Cette plante ne demande pas grande culture; elle se multiplie facilement de semences et de plant enraciné: elle vient très-vîte en bonne terre et à l'ombre, quoiqu'on la trouve ordinairement dans des endroits secs et pierreux.

Nous connoissons encore en France de plusieurs autres espèces de véronique, sans y comprendre les beccabunga, mourons aquatiques, les alsines. La première s'appelle véronique des prés, ou germandrée bâtarde. *Veronica pratensis, offic. Veronica supina facie teucrii pratensis. Lob. Icon. 473.* La racine de cette espèce est rampante, fibreuse, ligneuse et vivace; elle pousse des tiges à la hauteur de neuf ou dix pouces, velues, nouées, ra-

meuses vers le haut, garnies à chaque nœud de deux feuilles oblongues, pointues, crénelées sur leurs bords; elle a la fleur disposée en épis, d'un bleu assez agréable; pour son fruit, il est en tout semblable à celui de la véronique mâle. Cette plante croît aux lieux herbeux, ombrageux et humides, près des rivières et des ruisseaux, presque jamais dans les bois; elle fleurit pendant tout l'été.

La seconde espèce se nomme véronique des bois, ou des haies. *Veronica rotundifolia. Off. Veronica minor, foliis imis rotundioribus. Tourn. 144. Veronica floribus racemosis lateralibus, foliis ovatis, plicatis, dentatis. Linn. Flor. Suec. 5.* Cette plante pousse plusieurs tiges à la hauteur de plus d'un pied, déliées, rondes, peu velues, nouées, rameuses vers le haut, garnies de feuilles opposées l'une à l'autre, vertes, arrondies, crénelées sur leurs bords, assez semblables à celles de la vraie germandrée. Des aisselles des feuilles sortent des fleurs portées sur de courts pédicules, rangées en épis, composées chacune d'un bassin bleu divisé en quatre feuilles, soutenues par un calice oblong également divisé, qui contient en son milieu deux étamines. La racine de cette espèce est nouée, rampante, garnie à chaque nœud de fibres par le secours desquelles cette plante se multiplie. A l'égard du fruit et de la semence, ils sont semblables à ceux des espèces précédentes. Elle croît pour l'ordinaire dans les haies, les buissons, aux

lieux herbeux, et fleurit en avril et mai.

La troisième espèce se nomme véronique à épis. *Veronica spicata minor. Tourn.* 144. *Veronica floribus spicatis, foliis oppositis, caule erecto, Linn. Flor. Suec.* 4. Elle diffère de la véronique mâle par ses tiges qui sont droites, et par ses feuilles qui sont plus étroites, plus pointues et crénelées légèrement sur leurs bords.

La quatrième espèce s'appelle véronique des prés à feuilles de serpolet. *Veronica pratensis serpilli folia. Tourn.* 144. *Pin.* 247.

La cinquième est la véronique à épis et à feuilles étroites, *Veronica spicata angustifolia. Pin.* 246. *Tourn.* 143.

La véronique mâle est celle qui est la plus en usage en médecine; elle est surnommée le thé de l'Europe. Ses feuilles sont amères; elles donnent la couleur rouge au papier blanc.

On attribue à cette plante une vertu sudorifique, vulnéraire, détersive, diurétique et incisive.

1. Cette plante est très-bonne dans la migraine et les douleurs de tête, les étourdissemens et les assoupissemens; elle réjouit le cerveau, dégage la tête et la rend plus propre à l'étude et à l'application. Dans ces cas, on ordonne l'infusion de ses feuilles en guise de thé.

2. Elle n'est pas moins efficace dans la jaunisse et les maladies chroniques, qui reconnoissent pour cause les obstructions du foie et des glandes du mésentère; elle divise, elle

attenue les humeurs épaissies, elle débouche les viscères et lève les obstructions.

3. La tisane faite avec cette plante convient de même que son syrop, dans la toux seche, l'asthme, l'ulcère des poumons et le crachement de sang; elle excite l'expectoration, débarrasse conséquemment les vésicules et les bronches des poumons des matières gluantes et purulentes qui y sont contenues. Selon Hoffman, plusieurs phtisiques ont été guéris pour avoir fait usage, pendant long-temps, du lait où cette plante avoit bouilli. Zuvelfer prescrivoit le rob de véronique dans le crachement de sang et les ulcères des poumons. Rivière s'en servoit pour les mêmes maladies.

4. Cette plante est aussi fort recommandée dans le calcul, la rétention d'urine et la néphrétique. Nous lisons, dans les journaux d'Allemagne, qu'une femme incommodée depuis seize ans de la colique néphrétique, en fut guérie par le long usage de la décoction de cette plante, qui lui fit rendre une pierre considérable. Craton, Eraste, Gesner s'en sont toujours servis avec succès dans ces maladies. Pour guérir la néphrétique, après avoir saigné le malade suffisamment, vous le baignez dans une décoction de véronique; vous appliquez le marc de cette décoction sur son bas-ventre, vous lui donnez pour boisson ordinaire cette plante en infusion, et vous lui faites pareillement prendre des lavemens avec la véronique bouillie dans du lait de vache et du sucre: ces

lavemens s'ordonnent aussi très - utilement dans le cours de ventre et la dyssenterie.

5. La véronique est sudorifique. Chraton s'en servoit comme d'un secret dans la peste et les fièvres malignes. Schroder, Cæsalpin, Tragus la prescrivoient pour la même fin. Zuvelfer ordonnoit deux onces d'esprit de véronique, mêlé avec un peu de thériaque, pour faire suer ses malades. On fait cet esprit en distillant le vin où la véronique a été en digestion pendant quelques jours. C'est à raison de la vertu sudorifique de cette plante, qu'elle est fort vantée pour guérir les fièvres intermittentes; on fait boire à cette fin un grand verre de tisane de véronique à l'entrée de l'accès, ou trois cuillerées du jus de cette plante.

6. Enfin, on s'en sert aussi extérieurement pour la galle, la gratelle, les ulcères des jambes, pour effacer les taches de la peau, même pour le cancer, selon du Renow. On bassine et on fomente les parties malades avec la décoction de toute la plante, ou son eau distillée.

Francus, médecin Allemand, l'apologiste de la véronique, a opéré, par le moyen de cette plante salutaire, des cures surprenantes. Je me contenterai d'en rapporter ici quelques-unes, pour prouver la vérité de ce que j'ai avancé sur les vertus de cette plante.

1. Une femme asthmatique et hydropique, après avoir inutilement essayé plusieurs remèdes, s'adressa au docteur Francus; il lui ordonna de faire bouillir de la véronique deux

poignées, du réglisse une once, dans une suffisante quantité d'eau de pluie, d'ajouter ensuite à la colature six onces de vinaigre, avec une quantité raisonnable d'extrait de genièvre; elle n'eut pas plutôt fait usage de cette décoction pendant quelques jours, qu'elle fut parfaitement soulagée.

2. Un homme âgé de quarante ans, attaqué d'hydropisie avec fièvre, fut guéri par l'usage du vin de véronique. On fait infuser, pendant deux heures, sur des cendres chaudes, de la véronique deux poignées dans une pinte de bon vin; on exprime cette liqueur; dans la colature, on infuse deux autres poignées de véronique, on exprime de nouveau cette infusion et l'on en fait une troisième que l'on fait bouillir légèrement. On conserve ce vin pour l'usage; le malade en a pris plusieurs fois par jour, et par l'usage réitéré de ce remède, sa fièvre cessa et son enflure fut dissipée.

3. Une personne attaquée depuis long-temps d'un grand mal de tête, provenant d'une affection scorbutique, fut radicalement guérie par l'usage de cette plante en forme de tisane.

4. Un homme tourmenté depuis sept jours d'une colique néphrétique, recouvra la santé en appliquant sur son périné un cataplasme de véronique broyée avec l'huile de lin.

5. Un homme ayant depuis un an un crachement de sang purulent, avec un grand dégoût, après avoir tenté plusieurs remèdes, fut guéri en faisant usage de cette plante.

6. Un autre, âgé d'environ vingt-six ans, étant dans une espèce de marasme, ayant la respiration lésée, avec une toux violente et une expectoration purulente, fit usage, pendant un mois, de rob de véronique, ce qui lui procura un rétablissement parfait.

7. Un homme du Pont-Faverge, ayant à la jambe une plaie considérable, avec gangrene, a été parfaitement guéri en se servant de l'eau distillée de véronique, avec laquelle il lavoit la plaie, et en appliquant par-dessus, en forme de cataplasme, de cette plante pilée.

8. La nommée Julienne Gourmé, femme de Jean Maillet, jardinier de la ci-devant abbaye de S. Nicaise de Rheims, ayant un abcès considérable au sein, causé par une trop grande abondance de lait, s'est servie avec succès de l'eau distillée de cette plante; de sorte qu'en fort peu de temps elle fut entiérement soulagée.

Ces deux dernières cures ont été opérées depuis quelque temps en Champagne, par la véronique femelle, quoiqu'inférieure en vertu à la véronique mâle.

FIN.

TABLE.

Epitre dédicatoire. Page 1
Préface. 5

CHAPITRE PREMIER.

Liste alphabètique des plantes qui se trouvent aux environs de Paris, avec l'indication des èndroits de leurs naissances. 9

CHAPITRE II.

Pharmacie champêtre et végétale de ces mêmes plantes, à l'usage des pauvres et des habitans de la campagne. 118

PARAGRAPHE I.

Des racines. 120

PARAGRAPHE II.

Des bois. 133

PARAGRAPHE III.

Des écorces. 134

PARAGRAPHE IV.

Des feuilles. 136

PARAGRAPHE V.

Des sommités et bourgeons. 171

PARAGRAPHE VI.

Des fleurs. 179

PARAGRAPHE VII.

Des fruits. Pag. 186

PARAGRAPHE VIII.

Des semences et graines. 190

PARAGRAPHE IX.

Des gommes, mousses et excroissances des arbres. 198

CHAPITRE III.

L'art de formuler les plantes, pour les appliquer aux différentes maladies. 200

FORMULES.

1. Apozème contre la néphrétique et les obstructions des viscères. 201
2. Apozème contre les hémorrhagies, le vomissement et le flux de ventre. ibid.
3. Apozème contre la jaunisse et les pâles-couleurs. 202
4. Apozème contre l'acrimonie du sang, la phtysie, l'asthme et les ulcères du poumon. ibid.
5. Apozème rafraîchissant. ibid.
6. Apozème contre la pleurésie et la péripneumonie. 203
7. Apozème pectoral adoucissant. ibid.
8. Apozème connu sous le nom vulgaire de bouillon rouge. ibid.
9. Apozème diurétique. 204
10. Apozème vulnéraire dans les hémorrhagies et les ulcères internes. ibid.
11. Apozème anti-scorbutique. ibid.
12. Apozème apéritif. 205.
13. Apozème rafraîchissant, humectant, épaississant et adoucissant. ibid.
14. Apozème contre le crachement et le vomissement de sang. 206
15. Apozème contre la phtysie. ibid.

16. Apozème contre la gravelle. Pag. 207
17 Bain dans la paralysie. ibid.
18. Lotion pour procurer le sommeil. ibid.
19 Bain émollient contre la squinancie. ibid.
20. Bol contre la colique néphrétique. 208
21. Bol contre les obstructions des viscères. ibid.
22. Bol contre la dyssenterie et le flux de ventre. ibid.
23. Autre, pour les mêmes maladies. ibid.
24 Bol contre les fleurs blanches. ibid.
25. Bol cordial et stomachique. 209
26. Bol dans l'asthme humide et la toux invétérée. ibid.
27. Bol contre le crachement de sang et la phtysie pulmonaire. ibid.
28. Bouillon contre l'effervescence du sang. ibid.
29. Bouillon contre l'hydropisie, le scorbut et la cachéxie. ibid.
30. Bouillon contre l'hydropisie, la jaunisse et les pâles-couleurs. 210
31. Bouillon contre les obstructions de la rate. ibid.
32. Bouillon pour arrêter le crachement de sang et les hémorrhagies. ibid.
33. Bouillon contre les obstructions. ibid.
34 Bouillon rafraîchissant. 211
35. Bouillon pectoral adoucissant. ibid.
36. Bouillon contre la toux. ibid.
37. Bouillon apéritif. 212
38. Bouillon rafraîchissant et anti-scorbutique. ibid.
39 Bouillon relâchant et rafraîchissant. ibid.
40. Bouillon pour lever les obstructions, pour la cachéxîe; les pâles-couleurs et l'hydropisie. ibid.
41. Bouillon contre les hémorrhagies. 213
42. Bouillon contre les dartres et maladies de la peau. ibid.
43. Bouillon anti-épileptique. ibid.
44. Bouillon contre l'étisie. 214
45. Autre, pour la même maladie. ibid.
46. Bouillon contre les fleurs blanches. 215
47. Bouillon contre le resserrement de ventre et l'engorgement des viscères. ibid.
48. Bouillon émollient et rafraîchissant. ibid.

49. Bouillon pour les maladies de la peau. Pag. 215
50. Bouillon contre les fleurs blanches. 216
51. Bouillon pour les douleurs rhumatisantes et goutteuses. ibid.
52. Bouillon contre le rhume opiniâtre et la phtysie commençante. ibid.
53. Bouillon contre la jaunisse, les pâles-couleurs et l'hydropisie. ibid.
54. Bouillon anti-scorbutique. 217
55. Bouillon contre le crachement de sang, la douleur de poitrine et les insomnies. ibid.
56. Bouillon contre l'inapétence. 218
57. Bouillon contre les obstructions. ibid.
58. Bouillon contre la passion iliaque. ibid.
59. Bouillon contre le crachement de sang. ibid.
60. Cataplasme contre le phlegmon. 219
61. Cataplasme contre la gravelle et le calcul. ibid.
62. Cataplasme contre les hémorrhoïdes. ibid.
63. Cataplasme contre les écrouelles. ibid.
64. Cataplasme pour faire sortir de la matrice l'arrière-faix et l'enfant mort. 220
65. Cataplasme contre le relâchement de l'utérus et des intestins. ibid.
66. Cataplasme contre la suppression d'urine. ibid.
67. Cataplasme pour faire perdre le lait aux femmes et contre la rétention d'urine. ibid.
68. Cataplasme contre l'hydropisie de la tête. 221
69. Cataplasme contre les tumeurs dures des testicules. ib.
70. Autre, pour la même maladie. ibid.
71. Cataplasme contre les hémorrhoïdes. ibid.
72. Cataplasme pour faire suppurer les tumeurs dures et enflammées. 222
73. Autre. ibid.
74. Cataplasme contre les hernies des enfans. ibid.
75. Cataplasme contre la squinancie. ibid.
76. Cataplasme dans la fièvre ardente. ibid.
77. Cataplasme contre la squinancie. 223
78. Cataplasme contre les règles immodérées. ibid.
79. Cataplasme contre la chûte du fondement. ibid.

80. Cataplasme contre les vers. Pag. 223
81. Cataplasme contre la piqûre des guêpes et des araignées. ibid.
82. Cataplasme contre les douleurs et tumeurs des articulations. 224
83. Cataplasme contre l'enflure des jambes dans l'hydropisie et contre la galle. ibid.
84. Cataplasme contre la cardialgie. ibid.
85. Cataplasme discussif dans la sciatique, l'œdéme et l'affoiblissement des membres. ibid.
86. Cataplasme pour les meurtrissures et contusions. ibid.
87. Cataplasme contre la gangrene. 225
88. Cataplasme contre la pleurésie. ibid.
89. Cataplasme contre le charbon. ibid.
90. Cataplasme contre les fièvres intermittentes. ibid.
91. Cataplasme émollient et maturatif. ibid.
92. Cataplasme contre la sortie du nombril. 226
93. Cataplasme résolutif et émollient. ibid.
94. Cataplasme pour les descentes. ibid.
95. Cataplasme pour la pleurésie. ibid.
96. Cataplasme répercussif au commencement des inflammations. 227
97. Cataplasme résolutif. ibid.
98. Cataplasme contre la chûte du fondement, ou de l'anus. ibid.
99. Cataplasme contre les hernies et les écrouelles. ibid.
100. Cataplasme dans les maux de gorge et les inflammations du gosier. 228
101. Cataplasme pour faire perdre le lait. ibid.
102. Cataplasme contre les écrouelles. ibid.
103. Cataplasme contre la pierre et le calcul. ibid.
104. Cataplasme pour l'évacuation des lochies, après les couches. 229
105. Collyre contre les taches qui surviennent dans les yeux après la petite vérole. ibid.
106. Collyre contre la suffusion. ibid.
107. Collyre contre la fistule lacrymale. ibid.
108. Remède contre la suffusion et l'inflammation des yeux. ibid.

109. Collyre contre l'ulcère de la cornée. Pag. 230
110. Eau de casse - lunette. ibid.
111. Préservatif pour les yeux pendant la petite vérole. ibid.
112. Remède contre le mal des dents. ibid.
113. Décoction contre le ver solitaire. ibid.
114. Décoction contre les obstructions et fièvres intermittentes. ibid.
115. Décoction contre l'hydropisie et la rétention d'urine. 231
116. Décoction contre la pierre et la colique néphrétique. ibid.
117. Décoction contre la pleurésie. ibid.
118. Décoction contre la dyssurie. 232
119. Décoction contre la peste, les fièvres malignes et les maladies vénériennes. ibid.
120. Décoction contre les vapeurs. ibid.
121. Décoction contre les hémorrhoïdes. ibid.
122. Décoction vulnéraire. ibid.
123. Décoction contre la leucophlegmatie, ou bouffissure. 233
124. Décoction contre la goutte. ibid.
125. Décoction vermifuge. ibid.
126. Décoction tempérante contre les inflammations de la poitrine et du bas-ventre. ibid.
127 Décoction contre les fièvres intermittentes. ibid.
128. Décoction contre l'hydropisie. 234
129. Décoction contre l'asthme et l'oppression de poitrine. ibid.
130. Décoction contre l'asthme humide et la toux glaireuse. ibid.
131. Décoction contre l'épilepsie. ibid.
132. Décoction tempérante contre les inflammations de la poitrine et du bas-ventre. ibid.
133. Décoction apéritive. 235
134. Décoction pour résoudre les obstructions. ibid.
135. Décoction contre la suppression d'urine. ibid.
136. Décoction pour les maux de tête. 236
137. Décoction contre le calcul. ibid.

138. Décoction contre l'hydropisie commençante et les maladies de la peau. Pag. 236
139. Décoction contre le tremblement des membres. 237
140. Décoction contre le rachitis. ibid.
141. Décoction pour la diminution du lait. ibid.
142. Décoction contre la jaunisse. ibid.
143. Décoction contre la sciatique et la goutte. ibid.
144. Décoction diurétique. 238
145. Décoction béchique et vulnéraire contre les ulcères du poumon. ibid.
146. Décoction pour les enfans attaqués de fièvres lentes avec douleur cachétique du bas-ventre. ibid.
147. Décoction contre la toux et l'effervescence du sang. 239
148. Décoction contre la leucophlegmatie et la bouffissure universelle. ibid.
149. Décoction contre la dyssenterie. ibid.
150. Décoction contre les fièvres intermittentes. 240
151. Autre. ibid.
152. Décoction pour déterger les ulcères. ibid.
153. Décoction vermifuge. 241
154. Décoction contre la peste. ibid.
155. Décoction contre la colique néphrétique. ibid.
156. Autre. ibid.
157. Eau anti-pestilentielle. ibid.
158. Eaux des trois noix, contre l'hydropisie. 242
159. Eau contre l'hydropisie. ibid.
160. Remède purgatif pour appliquer sur le bas-ventre. 243
161. Emplâtre anodin calmant pour le squirrhe qu'on ne peut résoudre ni extirper. ibid.
162. Emulsion contre la pierre, la colique néphrétique et la suppression d'urine. ibid.
163. Emulsion contre la jaunisse. ibid.
164. Emulsion contre la toux, l'ardeur d'urine, la dyssenterie et la petite vérole. 244
165. Emulsion contre l'âcreté du gosier. ibid.
166 Emulsion contre la rougeole et la petite vérole. ibid.
167. Emulsion contre la gonorrhée. 245
168. Emulsion contre la pierre et la rétention d'urine. ibid.

169. Emulsion contre la pleurésie. Pag. 245
170. Emulsion contre la toux invétérée. ibid.
171. Emulsion contre l'apoplexie. 246
172. Emulsion contre la pierre, la colique néphrétique et la rétention d'urine. ibid.
173. Emulsion contre les tranchées des femmes en couche. ibid.
174. Emulsion contre la pierre. ibid.
175 Emulsion purgative dans la cachéxie. 247
176. Emulsion contre la rétention d'urine. ibid.
177. Emulsion à prendre dans le pissement de sang. ibid.
178. Emulsion contre la phtysie. ibid.
179. Emulsion propre dans les fièvres malignes et la petite vérole. 248
180. Emulsion contre la suppression d'urine. ibid.
181. Emulsion pour appaiser la soif. ibid.
182. Emulsion contre l'ardeur d'urine. 249
183. Emulsion pour procurer le sommeil. ibid.
184. Emulsion diurétique. ibid.
185. Emulsion sudorifique. ibid.
186. Autre. ibid.
187. Emulsion adoucissante et rafraîchissante. 250
188. Emulsion contre l'ardeur d'urine. ibid.
189. Autre. ibid.
190. Emulsion contre la pleurésie. 251
191. Emulsion contre le flux hépatique. ibid.
192. Emulsion pour faciliter l'éruption de la rougeole et de la petite vérole ibid.
193 Emulsion pour boisson ordinaire dans l'ardeur d'urine. ibid.
194. Emulsion contre la toux. 252
195 Errhine contre le catarrhe et l'apoplexie. ibid.
196. Errhine contre les maux de tète. ibid.
197. Emulsion contre l'acrimonie de poitrine. ibid.
198 Errhine contre l'enchiffrenement. 253
199. Errhine contre la migraine. ibid.
200. Errhine pour procurer l'expectoration du mucus des narines. ibid.
201. Errhine contre l'apoplexie. ibid.

202. Poudre contre la foiblesse de la vue. Pag. 253
203. Remède contre les larmoyemens involontaires. 254
204. Sternutatoire contre le coryze ou enchiffrenement. ibid.
205. Autre. ibid.
206. Fomentation contre le racornis et pour raffermir les mamelles. ibid.
207. Fomentation contre les tumeurs œdémateuses des pieds. ibid.
208. Fomentation contre la goutte et les rhumatismes. 255
209. Fomentation contre les brûlures. ibid.
210. Fomentation contre l'hydrocèle. ibid.
211. Fomentation contre les hémorrhoïdes externes. ibid.
212. Fomentation pour déterger les ulcères sordides. 256
213. Fomentation balsamique pour les plaies et les ulcères. ibid.
214. Fomentation émolliente. ibid.
215. Fomentation contre l'érysipèle. 257
216. Fomentation aromatique contre l'enflure des jambes et les tumeurs œdémateuses. ibid.
217. Fomentation contre la gangrene. ibid.
218. Fomentation contre la contusion de l'œil. 258
219. Fomentation contre les marques que les enfans apportent quelquefois en naissant. ibid.
220. Fomentation émolliente. ibid.
221. Fomentation contre les rhumatismes. ibid.
222. Fomentation contre l'érysipèle. 259
223. Fomentation émolliente chaude. ibid.
224. Fomentation dans la pleurésie. ibid.
225. Fomentation contre la paralysie, les maux de tête et la migraine. ibid.
226. Fomentation dans les débilités de nerfs, du tendon et dans les rhumatismes œdémateux. 260
227. Fomentation contre la paralysie. ibid.
228. Fomentation contre l'œdéme. 261
229. Fomentation contre le squirrhe. ibid.
230. Frontal en forme de cataplasme. ibid.
231. Gargarisme contre la toux, la squinancie et les âcretés du gosier. ibid.

232. Gargarisme contre la douleur des dents. Pag 262
233 Gargarisme anti-scorbutique et à prescrire sur la fin de la salivation. ibid.
234 Gargarisme contre le relâchement de la luette. ibid.
235. Gargarisme contre la squinancie et âcreté du gosier. ibid.
236. Gargarisme contre la douleur des dents. 263
237. Gargarisme pour aider la salivation. ibid.
238. Gargarisme pour déterger les ulcères de la gorge. ibid.
239. Gargarisme contre la paralysie de la langue. ibid.
240. Gargarisme anti-scorburique. 264
241. Gargarisme contre les aphthes et ulcères du gosier. ibid.
242. Gargarisme contre l'inflammation de la gorge. ibid.
243. Gargarisme pour les ulcères de la bouche, des gencives et pour raffermir les dents. ibid.
244. Gargarisme détersif. 265
245. Hydromel anti-asthmatique. ibid.
246. Hydromel balsamique contre la phtysie. ibid.
247. Infusion contre le défaut d'appétit. 266
248. Infusion contre la rétention d'urine. ibid.
249. Infusion contre l'hydropisie et la fièvre-quarte. ibid.
250. Infusion contre le vertige. ibid.
251. Autre. 267
252. Infusion contre l'hydropisie. ibid.
253. Infusion contre le flux de ventre. ibid.
254. Infusion contre les hémorrhoïdes. ibid.
255. Infusion contre la rétention d'urine. ibid.
256. Infusion contre l'hydropisie. ibid.
257. Autre. ibid.
258. Infusion contre les obstructions des viscères. ibid.
259. Infusion contre le catarrhe, la paralysie, l'apoplexie. 268
260. Infusion contre la fièvre-quarte. ibid.
261. Infusion contre les affections scorbutiques. ibid.
262. Thé médicinal contre la phtysie. ibid.
263. Bierre contre le scorbut. 269
264. Infusion contre la coqueluche des enfans. ibid.

265. Infusion contre la cachéxie, la jaunisse, l'hydropisie, les embarras des reins et de la vessie. Pag 269
266. Infusion contre la morsure des bêtes venimeuses et des chiens enragés. ibid.
267. Infusion contre le dévoiement provenant du relâchement des intestins. 270
268. Infusion contre le rhume accompagné de toux et chaleur de poitrine. ibid.
269. Infusion contre la fièvre lente. ibid.
270. Infusion contre la suppression des règles. 271
271. Infusion pour faire uriner. ibid.
272. Infusion dans la foiblesse de la vue. ibid.
273. Infusion contre les écrouelles. ibid.
274. Infusion contre la jaunisse, les maux de tête et l'épilepsie ibid.
275. Infusion contre la jaunisse. 272
276. Infusion contre la suppression des règles et des lochies. ibid.
277. Infusion contre les hémorrhagies. ibid.
278. Infusion contre les pâles-couleurs. ibid.
279. Infusion contre les fleurs blanches. 273
280 Autre pour la même maladie et contre les règles immodérées ibid.
281. Infusion contre la néphrétique. ibid.
282. Infusion contre la manie. ibid.
283. Infusion pour les pertes rouges et blanches et dans les ulcères intérieurs. ibid.
284. Infusion contre la jaunisse, les embarras des reins et de la vessie. 274
285. Injection dans les ulcères fistuleux. ibid.
286. Huile pour le tintement d'oreilles. ibid.
287. Injection pour les ulcères fistuleux. ibid.
288. Injection contre la surdité. 275
289. Autre. ibid.
290. Injection vulnéraire et détersive. ibid.
291. Injection pour le tintement d'oreilles. ibid.
292. Injection dans la fistule lacrymale. ibid.
293. Autre. ibid.
294. Autre. 276
295. Julep contre les vers. ibid.

296. Julep contre l'asthme, la pleurésie et la péripneumonie Pag 276
297. Julep contre la soif immodérée. ibid.
298. Julep contre l'effervescence de la bile. 277
299. Julep anti scorbutique. ibid.
300. Julep rafraîchissant. ibid.
301. Autre. ibid.
302. Julep contre l'asthme et la phtysie. ibid.
303. Julep cordial dans les syncopes. 278
304. Julep contre les fièvres malignes. ibid.
305. Autre. ibid.
306. Julep contre la cachéxie et les affections scorbutiques. ibid.
307. Julep contre le crachement de sang et les hémorrhoïdes. ibid.
308. Julep contre l'enrouement et la toux invétérée. ibid.
309. Julep contre la colique. 279
310. Julep contre le flux hépatique. ibid.
311. Lavement contre la colique. ibid.
312. Lavement contre le flux de sang. ibid.
313. Lavement purgatif. 280
314. Lavement contre la colique et les vapeurs. ibid.
315. Lavement contre la difficulté d'uriner. ibid.
316. Lavement contre la dyssenterie et la néphrétique. ibid.
317. Lavement émollient. 281
318. Autre. ibid.
319. Autre. ibid.
320. Lavement contre les vers. ibid.
321. Lavement pour le tenesme et la dyssenterie. 282
322. Lavement contre les constipations, cachéxie et bouffissure deventre. ibid.
323. Lavement émollient et rafraîchissant. ibid.
324. Lavement contre le flux cœliaque. ibid.
325. Liniment contre la galle. 283
326. Liniment contre la teigne. ibid.
327. Liniment balsamique, anodin contre les douleurs des mamelles. ibid.
328. Liniment contre les tumeurs des mamelles et l'inflammation du prépuce. 283

329. Liniment contre la pleurésie. Pag 284.
330. Liniment contre les dartres et la teigne. ibid.
331. Autre contre la teigne et la galle. ibid.
332. Lok. contre la toux. ibid.
333. Lok contre la toux et la squinancie. ibid.
334. Lok contre la fluxion de poitrine et la pleurésie. 285
335. Onguent pour la brûlure. ibid.
336. Onguent contre la galle. ibid.
337. Onguent contre la goutte, les rhumatismes et la paralysie. 286
338. Onguent contre les humeurs froides et les ulcères putrides. ibid.
339. Onguent contre les ulcères, les hémorrhoïdes, les écrouelles et les maladies de la peau. ibid.
340. Onguent contre les tumeurs et douleurs de la goutte. ibid.
341. Onguent émollient. 287
342. Onguent contre la galle de la tête des enfans. ibid.
343. Opiat contre la phtysie. ibid.
344 Opiat contre l'apoplexie, la paralysie et autres affections de nerfs. ibid.
345. Opiat purgatif dans la cachéxie. 288
346. Opiat anti-scorbutique. ibid.
347. Opiat contre le vomissement et le crachement de sang. ibid.
348. Opiat contre les glaires des reins et de la vessie, contre l'asthme humide et les relâchemens d'estomac. 289
349. Opiat anti scorbutique. ibid.
350. Opiat contre l'asthme humide et la toux invétérée. ibid.
351. Pilules contre la jaunisse et la goutte sciatique. ibid.
352. Pilules contre le cancer. 290
353. Potion contre les vers. ibid.
354. Potion pour arrêter le vomissement. ibid.
355. Potion contre la manie, la mélancolie et le flux de sang. ibid.
356. Potion contre la peste. 291
357. Potion contre l'hydropisie. ibid.
358. Potion purgative dans l'hydropisie. ibid.

359. Potion contre la rougeole et la petite vérole. P. 291
360. Potion purgative. ibid.
361. Potion purgative dans la jaunisse, la cachéxie et la bouffissure. ibid.
362. Autre, pour le même objet. 292
363. Potion contre le pissement de sang. ibid.
364. Potion contre la pleurésie et la péripneumonie. ibid.
365. Potion pour faire sortir l'enfant mort et l'arrière-faix. ibid.
366. Potion contre l'épilepsie. ibid.
367. Potion vermifuge. ibid.
368. Potion contre les hémorrhagies du nez. 293
369. Potion pour les fleurs blanches ibid.
370. Potion contre le crachement de sang. ibid.
371. Potion contre l'épilepsie. 294
372. Potion contre la stérilité. ibid.
373. Potion vulnéraire pour les abcès internes. ibid.
374. Potion contre la néphrétique, l'ardeur et la suppression d'urine. ibid.
375. Potion contre la pierre. 295
376. Potion contre la pleurésie, la péripneumonie et les fièvres inflammatoires. ibid.
377. Potion vulnéraire pour les plaies et les ulcères internes. ibid.
378. Potion contre la jaunisse et les embarras du foie. 296
379. Potion contre la dyssenterie invétérée. ibid.
380. Potion contre l'enrouement et les rhumatismes invétérés i bid.
381. Potion contre la dyssenterie. ibid.
382. Potion contre l'embarras des reins et de la vessie. 297
383. Potion contre le crachement, et le vomissement de sang. ibid.
384. Potion contre les règles immodérées. ibid.
385. Poudre contre le mal de cœur. ibid.
386. Poudre contre la jaunisse, la cachéxie et les fièvres intermittentes. ibid.
387. Poudre contre la pleurésie et la péripneumonie. 298
388. Poudre contre la morsure de bêtes enragées. ibid.
389. Poudre contre les vers. ibid.
390. Poudre contre la dyssenterie. ibid.

391. Poudre contre la douleur des dents. Pag. 298
392. Poudre contre l'épilepsie. 299
393. Poudre contre les convulsions des enfans. ibid.
394. Poudre contre la nouüre et la maigreur des enfans. ib.
395. Poudre fébrifuge. ibid.
396. Poudre contre la jaunisse. 300.
397. Poudre contre la rage. ibid.
398. Poudre Saxone de Lobel. ibid.
399. Poudre fébrifuge. ibid.
400. Autre. 301
401. Poudre contre la teigne, les vers, les ulcères malins et la difficulté d'uriner. ibid.
402. Poudre contre la rétention d'urine. ibid.
403. Poudre contre les fièvres intermittentes. ibid.
404. Poudre contre la pleurésie. ibid.
405 Poudre pour faire sortir l'arrière-faix. ibid.
406. Poudre contre les hernies. 302.
407. Tisane contre la toux et la pleurésie. ibid.
408. Tisane contre la dyssenterie, la colique néphrétique et la rétention d'urine. ibid.
409. Tisane contre la colique néphrétique et l'ardeur d'urine. ibid.
410. Tisane à prendre dans les paroxismes de l'asthme. 303
411. Tisane contre la diarrhée et la dyssenterie. ibid.
412. Tisane contre la pleurésie et la fluxion de poitrine. ibid.
413. Tisane contre les pâles-couleurs. 304
414. Tisane contre l'asthme et la toux invétérée. ibid.
415. Tisane contre la néphrétique, la rétention d'urine et la chaude-pisse. ibid.
416. Tisane commune et rafraîchissante. ibid.
417. Tisane pectorale et adoucissante. 305
418. Tisane diurétique, adoucissante contre la colique néphrétique. ibid.
419. Tisane pour la rougeole et la petite vérole. ibid.
420. Tisane contre la goutte. ibid.
421 Tisane contre la goutte, la colique et la cachéxie. 306
422. Tisane sudorifique pour les fièvres malignes. ibid.
423. Tisane apéritive. ibid.

424. Tisane vulnéraire contre les hémorrhagies, les chûtes et les contusions internes. Pag. 306
425. Tisane contre l'épilepsie. 307.
426 Tisane vulnéraire contre les contusions, blessures et ulcères internes. ibid.
427. Tisane anti-asthmatique. ibid.
428. Tisane rafraîchissante et adoucissante. 308.
429. Tisane excellente contre la toux seche. ibid.
430. Autre dans la pleurésie, la fluxion de poitrine et le crachement de sang. ibid.
431. Tisane contre le dévoiement et la dyssenterie. 309
432. Tisane pour les fièvres malignes et la petite vérole. ibid.
433. Tisane contre les embarras du mésentère et du foie, contre les graviers et l'hydropisie. ibid.
434 Tisane contre l'hémorrhagie du nez, de la matrice et contre la dyssenterie. ibid.
435. Tisane contre l'hydropisie. 310.
436 Tisane contre le priapisme. ibid.
437. Tisane contre l'hémorrhagie. ibid.
438. Tisane contre l'asthme. ibid.
439. Tisane contre le diabétès. 311
440. Suc contre le délire et la phrénésie. ibid.
441. Suc contre les vers et les viscosités de l'estomac. ibid.
442. Suc contre la dyssenterie, le cours de ventre et le tenesme. 312
443. Suc contre la gravelle. ibid.
444. Suc sudorifique pour la pleurésie. ibid.
445. Suc contre le pissement et crachement de sang. ibid.
446. Suc contre le scorbut. ibid.
447. Suc contre l'épilepsie. 313
448. Syrop contre la toux et les âcretés de poitrine ibid.
449. Syrop contre la grande effervescence du sang. ibid.
450. Syrop contre le crachement de sang. 314
451. Syrop de nerprun contre l'hydropisie. ibid.
452. Syrop contre la dyssenterie et les hémorrhagies de la matrice. 314
453. Syrop de Calabre ou de longue vie. ibid.
454. Tablettes contre la toux férine ou farineuse. 315
455. Tablettes contre l'asthme et la toux. ibid.

456. Vin énulé stomachique. Pag. 316
457. Vin d'absynthe. ibid.
458. Vin contre les hernies des enfans. ibid.
459. Vin anti-pestilentiel. ibid.
460. Vin anti-scorbutique. 317

CHAPITRE IV.

Manière de préparer les plantes pour les pharmacies. 318

CHAPITRE V.

Des plantes indigènes qui peuvent remplacer les étrangères pour les médicamens. 331
Remède éprouvé contre la galle. 375

CHAPITRE VI.

De quelques remèdes connus dans les boutiques sous le nom d'espèces. 376
1. Espèces vulnéraires connues sous le nom de vulnéraires de Suisse et de faltras 376
2. Espèces toniques tirées des élémens de pharmacie de Baumé. ibid.
3. Especes pectorales de la même pharmacie. 377
4. Espêces pour les fumigations humides dans les maladies de poitrine. ibid.
5. Espèces anti-asthmatiques. 378
6. Vulnéraires de notre composition. ibid.
7. Espèces béchiques et pectorales de notre composition. ibid.
8. Espèces anti-hystérqiues. 379
9. Espèces stomachiques de notre composition ibid.
10. Espèces anti-néphrétiques. ibid.
11. Espèces anti-apoplectiques. ibid.
12. Espèces anti catharrheuses. 380.
13. Espèces contre le sang coagulé et extravasé, même dans les cas de chûtes. ibid.
14 Espèces contre toutes sortes d'hémorrhagies. ibid.
15 Espèces anti-dartreuses et contre toutes sortes de maladies de la peau. ibid.

16. Espèces anti-dyssentériques. Pag. 381
17. Espèces anti-fièvreuses. ibid.
18. Espèces contre les fleurs blanches. ibid.
19 Espèces contre la goutte. 382
20. Espèces contre les tremblemens. ibid.

De quelques médicamens simples tirés des végétaux qu'on emploie pour l'ordinaire ensemble, et qui sont connus collectivement sous une seule et même dénomination.

1. Les quatre bois indigènes sudorifiques. 383
2. Les cinq racines apéritives. ibid.
3. Les cinq capillaires. ibid.
4. Les trois fleurs cordiales. ibid.
5. Les quatre fleurs carminatives. ibid.
6. Les herbes émollientes. ibid.
7. Les quatre grandes semences froides. 384
8. Les quatre petites sémences froides. ibid.
9. Les 4 grandes semences chaudes et carminatives. ibid.
10. Les quatre petites semences chaudes. ibid.
11. Les quatre farines résolutives. ibid.

CHAPITRE VII.

Du cassis, du sureau, de la sauge et de la véronique. 385

TRAITÉ I.

Du cassis. ibid.

TRAITÉ II.

Du sureau. 389

TRAITÉ III.

De la sauge. 402

TRAITÉ IV.

De la véronique. 407

Fin de la Table.





